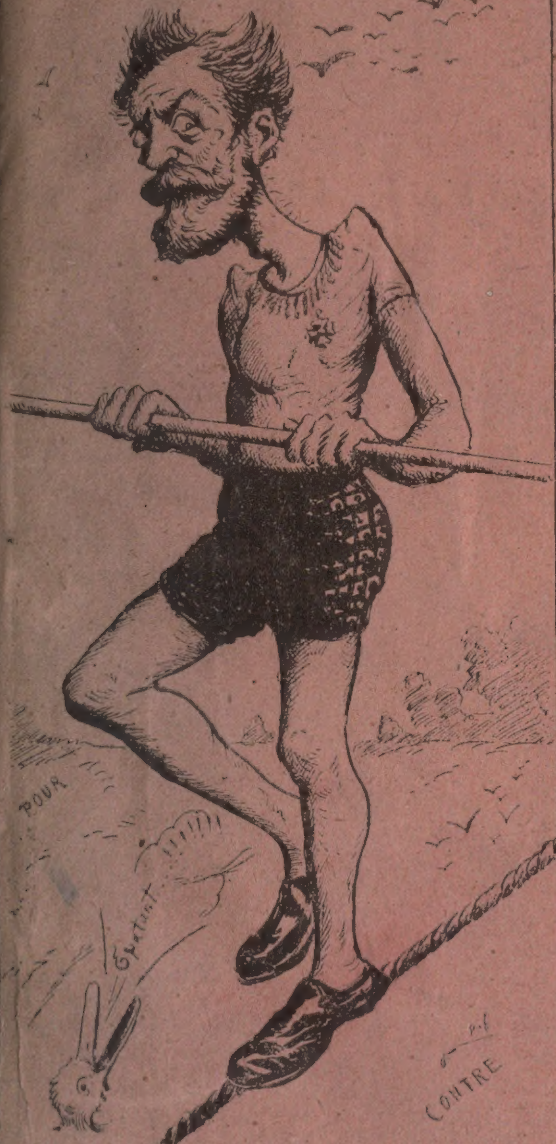

3 1761 04469 7340

JUDAS ISCARIOTE

TARTE

(*Suivant l'Hon. T. CHAPAIS*)



SA CARRIÈRE POLITIQUE D'APRÈS DIVERS AUTEURS.

1903



JUDAS ISCARIOTE TARTE.

INTRODUCTION.

La carrière de M. Tarte d'après différents auteurs.



JUDAS ISCARIOTE TARTE.

AVIS.

Le but de cet opuscule, plutôt une compilation de faits, qui appartiennent aujourd'hui à l'histoire politique du pays, qu'une diatribe continue contre le grand transfuge politique, est de servir à ceux qui le liront un portrait ressemblant du grand caméléon sous ses diverses physionomies. Il a été de tout, clérical, castor intransigeant et révolté, Langeviniste, Senécaleux, favori de McGreevy et flagorneur de Langevin, pour devenir l'assassin de l'un et de l'autre, Bleu indigo, Rouge indécis, Ministre libéral sans vouloir appartenir franchement au parti, libre échangiste, protectionniste à outrance, enfin traître à son chef pour accepter la *chèfrerie* bleue et redevenir anti-libéral ; en un mot, assemblage difforme de toutes sortes d'éléments disparates : Voilà l'homme ! Les documents qui suivent vont le présenter vrai comme nature et nu comme un ver de terre, dans toutes ses tergiversations successives.

LA CARRIÈRE D'UN TRAITRE

Depuis que la chronique de la presse de tous les jours s'occupe de M. Tarte on peut s'apercevoir qu'elle n'est pas parfaitement renseignée sur le compte de celui qui fait le sujet de ces nombreux articles. Il convient de réparer cet inconvénient et de bien fournir aux attaques dont il est l'objet les matériaux voulus pour que les coups portent juste. Tous les gens bien pensants et honnêtes du pays sont intéressés à ce que la cible soit bien en lumière, afin que l'exécution soit complète.

Aussi avons nous cru devoir fournir d'abord, d'après un grand nombre d'auteurs qui ont suivi l'homme depuis ses débuts une esquisse générale de cette existence mouvementée. Ensuite nous passerons au détails.

Voici d'abord une étude assez complète et assez corsée due à la plume de l'hon. C. Chapais qui est redevenu l'ami intime de M. Tarte.

LA CARRIÈRE DE M. TARTE

" D'après le COURRIER DU CANADA "

A St-Lin, en 1874, M. Tarte était un gallican renforcé, et lançait des foudres de fer-blanc contre l'école du "*Nouveau-Monde.*" Il arriva à Québec dans l'automne de cette année, et soudain le voilà ultramontain, veuillotiste, réactionnaire, chambordiste, clérical, jésuite pardessus la tête et membre dévot du Cercle catholique. Les presbytères en raffolent, les congrégations le vénèrent, et mon Israël occit chaque jour dans les colonnes du "*Canadien*" une nouvelle hécatombe de libéraux, de gallicans, de franc-maçons, de sec-



LE GRAND CAMÉLÉON S'ÉTUDIE.

taires des idées modernes. Dans l'Eglise, il ne jure que par Mgr Bourget et Mgr Laflèche. Dans l'Etat, ses hommes sont MM. de Boucherville, Angers et le sénateur Trudel qu'il appelle gros comme le bras : mon cher maître. C'est dans cette période de pieuse effervescence qu'il faillit démolir M. Chapleau coupable d'avoir tendu la branche d'olivier à M. Laurier, à St Lin ! M. Laurier ! le chef actuel de M. Tarte !

Mais quel spectacle s'offre à nos regards ? Un lustre à peine s'est écoulé, la brise a changé et voici M. Tarte, flamberge au vent, qui pourfend les ultramontains, qui crie "racca" au sénateur Trudel, qui traite les jésuites d'intrigants, qui prône les doctrines libérales, qui se déclare champion des idées modernes, qui fait des risettes à M. Beangrand, et des mamours à M. Langelier, le même homme qu'il a traité de menteur, de politicien sans principes de "dindon" (sic) et d'écrivain sans vergogne. Cependant, il lui reste un lambeau d'ultramontanisme ; il essaie de masquer sa palinodie avec les décrets de Rome relatifs à certaines questions canadiennes. "Rome est sa boussole," il a les yeux et le cœur tournés vers Rome. Il n'y a jamais eu de Romain plus Romain que M. Tarte. Hélas ! trois ans à peine s'écoulent, la question des jésuites survient, et M. Tarte abandonne Rome, qui en chancelle sur ses bases. La diplomatie papale est un nid d'intrigues, la curie romaine est digne de mépris, le pape ne voit pas clair dans nos débats, les congrégations romaines sont aveugles et injustes. Les hymnes se sont transformées en réquisitoires, et la voix qui chantait des cantiques hurle des anathèmes.

Et c'est ainsi, sur toute la ligne. En 1882, M Chapleau est la bête noire de M. Tarte. Le directeur du "*Canadian*" essaie maintenant d'adoucir cela. "*Le Courrier*," dit-il, m'impute à crime d'avoir combattu M. Chapleau et de m'être réconcilié avec lui" Ce n'est pas du tout la note juste. Nous disons que M. Tarte a essayé de déshonorer M. Chapleau et est allé ensuite lécher ses bottes Il l'a traité de brigand, de voleur. Il l'a appellé, lui et ses amis, MM. Sénécal et Dansereau : "cette clique de spéculateurs qui sont prêts à tout salir, à tout calomnier, pour arriver au but, faire de l'argent quand même." Et, un beau jour, il s'est fait l'allié, l'ami de ces mêmes hommes. Il est allé en caravane avec eux en Europe et il est revenu sénécaleux. M. Chapleau lui avait lancé cette terrible apostrophe où il le classait parmi ces hommes "qui ont besoin d'avoir au cœur, si tant est qu'ils en ont un, au fond de bassesses et de vices tel qu'ils puissent y puiser chaque jour eux-mêmes, et qu'il en reste encore assez pour en déverser sans cesse sur leur adversaires." M. Tarte a noblement avalé tout cela, et n'en a pas moins baisé la main qui l'avait flagellé. Voyez vous, "la servilité n'est pas dans son caractère," c'est lui qui nous le dit.

Son attitude envers M. Mercier en est un autre exemple. En

1887. M. Tarte est pris d'une furieuse attaque de Mercier-phobie. Durant un mois, c'est un feu roulant d'invectives. Mercier est un aventurier, un démagogue, un menteur, un concussionnaire, un autocrate, un monstre politique. Il faut le démolir, il faut le détruire, "*delendus est* Mercier". De son côté, M. Mercier traite M. Tarte, en pleine assemblée législative, de "journaliste sans cœur et sans honneur". N'ayez crainte, ça ne durera pas longtemps.

Au bout de cinq semaines, M. Tarte éteint ses foudres, lâche l'opposition, et, durant deux ans, on le voit *flirter* avec le ministère et mijoter des affaires payantes.

En 1890 le feu sacré s'empare encore de lui. On est à la veille des élections, et le vent peut tourner. Le régime Mercier redevient pour lui l'opprobre du genre humain. C'est un débordement de philippiques. Puis la clique triomphe aux polls ; et le torrent rentre dans son lit, et M. Tarte redevient doux comme un agneau.

Aujourd'hui il est le bras droit de M. Mercier.

Voilà la carrière de M. Tarte. Il a été l'instrument de tous les chefs de parti. Il a soutenu toutes les thèses : ultramontain en 1875, libéral en 1883, autonomiste forcéné en 1884, partisan de la Fédération Imperiale et du pouvoir central en 1889, il a changé vingt fois de drapeau et de doctrines.

Il appelle cela "avoir des opinions à lui", Ce que nous lui reprochons c'est d'en avoir trop et d'en changer trop souvent. Il ne compte pour rien parmi les hommes qui pensent, parce qu'on est sûr qu'il dira demain le contraire de ce qu'il soutient aujourd'hui de toute la vigueur de ses poumons.

C'est le type du condottière de la presse, qui va d'un camp à l'autre, trafiquant de sa plume comme les mercenaires d'autrefois trafiquaient de leur épée, ou, mieux encore, comme les "bravi" trafiquaient de leur stylet.

Il ose parler de ceux qui émargent à tous les budgets. C'est son portrait qu'il trace. Il battu monnaie avec tous les régimes : il a émargé aux budgets de M. de Boucherville, de M. Chapleau, de M. Ross, de Sir John Macdonald ; il a fini glorieusement par être le stipendié de M. Mercier. Et aujourd'hui, il est à la solde du parti libéral dont il dit : "le parti libéral n'a jamais rien bâti de sérieux et de durable ici et, par ses chefs il continue aujourd'hui les œuvres stériles, qui l'ont caractérisé dans le passé"

Rôle honorable, position brillante !

Qui a confiance en lui ? qui croit à sa parole ? qui se repose sur ses affirmations ? qui compte sur sa constance ? sans loyauté, sans fidélité, sans boussole, sans stabilité, toujours fugace, toujours sur le point de tourner capot, toujours prêt à trahir et à diffamer demain ceux qu'il sert et adule aujourd'hui, il est complètement coulé dans l'opinion qui pèse et qui demeure pour l'avenir.

Désormais, bien peu le craignent, la plupart s'en moquent, quelques-uns s'en servent, mais tout le monde le méprise"

Le Courrier du Canada
23 Novembre, 1892.

Pour compléter cette intéressante narration, il n'est pas hors de propos de reproduire également du *Courrier du Canada*, un article intitulé *Les fureurs d'un transfuge* et dans lequel il est parlé des convictions de M. Tarte.

LES FUREURS D'UN TRANSFUGE.

UN ARTICLE DE M. TARTE.

Maître Joseph-Israël Tarte, le transfuge de tous les drapeaux, vient d'écrire dans la PATRIE, sous ce titre LE CASTORISME, Voilà l'ennemi, un article qui appelle nécessairement les étrivières.

Balafrons donc encore une fois de quelques coups de cravache la face insolente de ce traître.

Il crie au CASTORISME afin de pouvoir épancher plus facilement sa bile contre les causes qu'il hait d'une haine de renégat.

Ce mot qui a eu son heure et sa signification, au temps déjà lointain de la vente du Chemin de fer du nord et des polémiques universitaires, n'a plus de sens aujourd'hui. Et s'il en avait encore un, il détonnerait effroyablement dans la bouche de maître Tarte qui a été anti-sénécaleux frénétique tant qu'il a cru dans cette attitude trouver lucre et profit, et anti-lavalliste enragé, tant qu'il a pensé, dans cette hostilité de parade, récolter quelque lustre pour sa méprisable personne.

Il est vraiment navrant de constater la profondeur d'inconscience morale où est tombé ce saltimbanque politique.

Sans mémoire ou sans pudeur il bave sur son propre passé avec la plus répugnante désinvolture.

Il parle du "programme catholique" de 1872 dont les auteurs, dit-il, ont assassiné Sir George Cartier. Et pourtant ce fameux

programme, après en avoir d'abord attaqué les principes, faisant soudain demi-tour à droite comme il a fait souvent depuis demi-tour à gauche, il s'en est constitué le bruyant coryphée et le champion tapageur de 1874 à 1883.

Programmiste après la lettre, M. Joseph Israel Tarte l'a été au vu et vu de toute la province. Nous nous rappelons l'article rococo dans lequel ce maître palinodiste racontait sa conversion du gallicanisme à l'ultramontanisme, opérée vers le temps où il émigrait de St. Lin à Québec et du JOURNAL DES LAURENTIDES au CANADIEN.

Programmiste, castor, ultramontain, anti-libéral jusqu'à la racine des cheveux, il a été le plus irrépressible de ce groupe d'hommes, dont quelques uns sont morts et quelques-uns vivants, qu'il attaque dans son article. Et quand il crache sur leur école, c'est sur sa propre figure que retombe le crachat qu'il a lancé

Ah ! nous connaissons bien la tactique de ce forban de la plume. Sous ce mot de castorisme qui n'a plus de valeur courante dans notre langue politique, sous ce vocable démonétisé, ceux que maître Tarte vise ce sont tous les vrais conservateurs, tous les hommes de principes, d'honneur, de conscience et de fidélité, tous ceux qui représentent ou qui respectent l'autorité, la doctrine, la tradition, et qui, admettant les progrès légitimes, repoussent les utopies dangereuses, les systèmes douteux, les réformes radicales et les thèses rationalistes que certains docteurs sans mission voudraient implanter parmi nous.

Ecoutez l'antienne de M. Tarte :

" Si les conservateurs de la vieille école voulaient parler, nous " en saurions long. Ils ont souffert la crucifixion politique en " permanence, et ils ont abouti au cataclysme du 11 mai. C'est sur- " tout le castorisme qui a dégoûté l'opinion publique, par ses métho- " des, par son insolente tyrannie. C'est lui qui a édifié dans diverses " parties de la province. les manufactures de fautes graves et de " péchés mortels, dont quelques unes fonctionnent encore.

" Etouffer la liberté, dominer les foules par l'abus des pouvoirs " civils et religieux, empêcher le développement des connaissances " dans le peuple ; tel est le programme du castorisme.

"LE CASTORISME :VOILA L'ENNEMI."

Eh bien, conservateur de la vieille école, conservateur de la vieille souche, conservateur sans alliage, conservateur tout court, nous le sommes. Et nous attestons sur l'honneur que, de 1891 à 1897, personne à notre connaissance n'a subi la crucifixion politique sur la croix dorée du pouvoir.

Nous comprenons bien ce que veut dire maître Joseph Israël. Nous lisons dans son cœur comme dans un livre ouvert. Ce qui lui dicte périodiquement ses tirades furibondes c'est ce sentiment de rage concentrée qui le consume, qui empoisonne ses jours malgré les apparentes prospérités de l'heure présente et fugitive; c'est cette soif de l'estime à jamais perdue des honnêtes gens, et cette fureur de ne sentir autour de soi que leur mépris aigu, pénétrant jusqu'aux chairs vivres à travers les oripeaux officiels.

Voilà pourquoi M. Tarte crie à l'insolente tyrannie "aux "manufactures de péché mortels", à la liberté étouffée" aux "foules dominées par l'abus des pouvoirs civils et religieux." L'insolente tyrannie, c'est le fait des hommes convaincus et sincères, qui croient et disent que Joseph Israël Tarte a lâchement trahi la cause des écoles catholiques après avoir juré de la défendre.

Les manufactures de péchés mortels, c'est le crime des évêques et des prêtres qui déclarent, conformément à l'invariable doctrine de l'église, qu'il n'est plus permis d'approuver les écoles sans Dieu.

La liberté étouffée, c'est le refus d'amnistier les trahisons et les reniements des hommes publics qui désertent la justice et le droit.

Les foules dominées par l'abus des pouvoirs civils et religieux, c'est la légitime application du principe d'autorité dans l'Eglise et dans l'Etat, principe nécessaire, sans lequel les sociétés ne peuvent pas vivre, et dont la négation a marqué de tant de désastres et de bouleversement les pages de l'histoire contemporaine.

Voilà ce que veulent dire en français ordinaire les fulminantes périodes du maître de la "PATRIE".

M. Tarte termine son article en offrant des conseils au parti conservateur et en faisant mine de lui tendre la main. Il faut citer cela:

" Le parti dont M. Laurier est le chef a pris les devants dans
" la marche vers le progrès.
" Nous souhaitons que nos adversaires ne s'attardent pas dans
" les ornières où le castorisme les a fait verser.
" Nous leur tendons la main.
" Nous les invitons à unir leurs volontés, leurs efforts à nos efforts,
" pour faire goûter à notre population les bienfaits d'une politique
" saine, vigoureuse et progressive, qui mettra fin, une fois pour
" toutes, aux funestes envahissements du castorisme et de ses adeptes."

Arrière, vil transfuge, arrière; restez chez vous, dans votre descrédit, dans votre honte et dans votre ignominie. Vos conseils sont des insultes et votre contact serait une flétrissure.

Le parti conservateur est vaincu, mais sa défaite n'a pas été sans honneur, et son drapeau reste sans tache. Il est vaincu et avec lui sont vaincues pour le quart d'heure des causes saintes que vous



Touchante entrevue de M. Tarte et M. Corneillier, excellents amis, à Berthierville. On a parlé du vieux temps. — On a même chanté "Dans un GRENIER qu'on est bien à vingt ans" !

avez trahies. Mais, un peu plus tôt un peu plus tard, viendra le jour de la revanche et de la justice qui ne meurt pas. Et pour préparer ce jour, le parti conservateur, dans les heures sombres qu'il traverse restera digne de son rôle et de sa mission. Il sera fidèle à lui-même, fidèle à l'idée de salut social que son nom symbolise, fidèle aux principes d'ordre, d'autorité, de progrès véritable qui seuls font sa raison d'être en face du parti libéral.

Quant à vous M. Tarte, condottière de tous les camps, déserteur de toutes les armées, lâcheur impudent et perpétuel de toutes les allégeances, continuez le cours fangeux de vos défections, de vos palinodies et de vos trahisons. Brassez des affaires, tyrannisez les faibles, vendez les persécutés aux persécuteurs, insultez les défenseurs du droit. La rétribution vous guette, elle vous attend, elle aura son heure éclatante et terrible.

Quoi que vous fassiez, quoi que vous disiez, quoi que vous écriviez, vous n'y échapperez pas, pas plus que vous n'échapperez au pilori de l'histoire, inexorable vengeresse des iniquités et des lâchetés du présent.

(*Courrier du Canada*, 5 *Juin* 1897.)

Au commencement de cette année (1903) le siège fédéral d'Ontario Nord était devenu vacant et l'hon. M. G. E. Foster ancien ministre conservateur se présenta.

Il eut naturellement l'appui du traître Tarte qui ne réussit pas à le faire élire.

C'est alors que le *Soleil* de Québec publia l'article suivant qui donne un aperçu piquant de la carrière comparée de ces deux personnages.

DEUX GRANDS DEBRIS.

Monsieur Tarte l'ex-ministre des Travaux publics, se donne un mal infini pour renflouer la barque avariée de M. Foster, l'ex ministre des Finances. S'il en avait le pouvoir, il dépêcherait le "Frontenac" et tous l'équipage du beau temps jadis, pour remorquer le "Sabot," actuellement en détresse dans Ontario Nord. Mais fort heureusement, le "Frontenac" est en hivernement dans les chan-

tiers de Sorel, où il est solidement amarré. Notre ex-ministre que les scrupules n'ont jamais étouffé se contente donc pour le moment, de prêter "La Patrie" la vieille "Patrie" des libéraux – à l'insulteur attitré de notre parti.

Nous avons toujours cru à la télépathie et le rapprochement dont nous sommes les témoins ne nous surprend guère.

Les bilieux et les fielleux s'attirent et se recherchent mutuellement. C'est là une loi de la nature. Et puis, un traître a de l'attrait pour un autre traître.

Il y a une grande analogie entre la carrière de l'ex-ministre des Finances et celle de l'ex ministre des Travaux publics

Rappelons-nous que M. Foster était un libéral incompris au Nouveau Brunswick, avant 1882. Lors des élections générales de 1882, il fut élu comme indépendant contre un candidat conservateur. En 1895, après avoir été abreuvé de faveurs par son parti, on le trouve dans le "nid des traîtres" conspirant contre son chef sir Mackenzie Bowell, au moment psychologique.

Quant à notre ex-ministre, il est facile de refaire son arbre généalogique. Vers 1875, il nous arrive de Lanoraie, bleu fieffé.

Vers 1880, il se fait apôtre castor.

En 1883, il voyage à travers l'Europe avec feu L.-A. Sénécal et nous revient sénécaleux

En 1885, il prononce un discours incendiaire sur le Champ-de-Mars, parle de Riel et de Nana Sahib

Le lendemain, il corrige lui-même les épreuves de son discours et, ô transformation ! il redevient tory enragé.

En 1886–1887–1888–1889, il flotte indécis entre Mercier et Taillon.

En 1890, il met la main sur des petits papiers.

En 1891, il publie quelques petits papiers et se fait élire anti-Langeviniste dans Montmorency

En 1892, il perd son siège, n'ayant pas été élu avec des prières.

En 1893, il continue à publier des petits papiers.

En 1894, il fonde à Montréal une association destinée à venir en aide aux politiciens nécessiteux-

En 1895, les rouges le font élire à l'Islet, où il se déclare contre la protection.

En 1896, seul de la phalange libérale, il est battu à Beauharnois.

Quelques mois après, les rouges de St. Jean, Iberville, l'élisent et il devient ministre dans le gouvernement dont "M. Laurier est le chef."

En 1897, il déclare en Chambre que la "Patrie" a été achetée avec l'argent du parti libéral.

En 1898, il maudit tous les rouges et commence à travers le pays une série de voyages rapides.

En 1899, il continue à maudire les rouges et, grâce aux renseignements de Costo, invente la question des transports, vieille de cinquante ans.

En 1900, toujours en maudissant les rouges, il se rend à l'Exposition de Paris, prononce une moyenne de trois discours par jour. Le matin, il crie " Vive la France " à Paris. Le soir on le voit tout pimpant, escorté de ses secrétaires, parlant devant les membres de "l'Impérial Institute " à Londres, et criant de sa belle voix de "mezzo-soprano" : " Hurrah for Chamberlain ! "

En 1900, les rouges de St. Jean, Iberville, anxieux de revenir aux bonnes vieilles traditions du passé, élisent Philippe Demers et envoient l'ex ministre se promener dans la division Ste-Marie à Montréal. Il est élu en criant : Vive Laurier !

En 1901, il recommence ses courses folles à travers le Canada, à bord des bateaux du gouvernement et découvre que le Canada appartient aux Canadiens et non aux Chinois.

En 1902, Sir Wilfrid Laurier, à l'occasion de la Conférence internationale, oublie d'inviter à Londres, le ministre verbeux du Cabinet. Celui-ci est subitement pris d'une crise de nerfs.

En novembre 1902, pendant qu'il confondait sa crise de nerfs avec une crise commerciale imaginaire, il est promu à la direction de " La Patrie."

Raymond Préfontaine, hélas ! lui succède dans le cabinet et les rouges jubilent.

En janvier 1903, les rouges lui crient : Restituez-nous notre journal !

Lui, solennel et impassible, répond : " Messieurs, je ne vends pas ma plume " !

Fin de janvier 1903, la candidature de Foster est annoncée dans Ontario-Nord, et l'ex-ministre des Travaux publics s'y rallie.

Les rouges disent ouf ! et beaucoup de bons bleus se chuchotent à l'oreille : " Que ces deux débris se consolent entre eux ! "

(*Soleil*, 24 *Janvier* 1903.)

Cependant un des documents les plus complets sur M. Tarte, sa psychologie et son histoire est la série de Mémoires suivante parus dans le *Soleil* de Québec, à partir du 3 Février 1903.

MÉMOIRES.

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS.

Des timorés nous conseillent de ne pas éveiller le chat qui dort.

Le chat qui dort serait le nouveau directeur politique de "La Patrie".

Nous prions les sages, les prudents, de croire que maître Rominagrobis n'a jamais été un sommeilleur. Comme tous les félins, s'il ferme un œil il tient l'autre ouvert.

Il aiguise savamment ses griffes et se prépare dans l'ombre un festin proportionné au carnage qu'il rêve.

Il est bon que les libéraux dont la patience et la longanimité ont été si souvent mises à l'épreuve depuis 1896, ne soient plus aujourd'hui et demain—demain surtout—les dupes trop faciles de ce bloc enfariné.

Il est temps de remettre les jalons en place car l'histoire vraie, l'histoire vécue des six dernières années pourrait bien n'être pour la postérité qu'une légende.

Il y a des gens qui, à force de répéter une histoire de leur invention, finissent par y croire. Cela s'est déjà vu et se verra aussi longtemps qu'il y aura des cerveaux surchauffés. "J'ai connu des soldats, disait Paul Louis Courier, qui faisaient des récits de bataille et qui pourtant n'avaient jamais fait le coup de feu".

Un ancêtre de notre souverain—qui était loin d'être un guerrier affirmait avoir pris part à la bataille de Waterloo. Et le duc de Wellington, interrogé en présence de courtisans, n'échappa que grâce à un mot d'esprit, au mensonge royal dont on voulait le rendre solidaire.

Depuis 1896, Monsieur Tarte, lui aussi, n'a jamais cessé de proclamer qu'il avait—nouvel Atlas—porté sur ses puissantes épaules, le parti libéral au pouvoir.

Rendons-lui cette justice de dire qu'il n'osa pas créer de toutes pièces ce mensonge historique. Il y mit des formes et même un certain art.

Une fois lancée, la légende alla "crescendo".

Nous le voyons encore du haut de la galerie de la presse à la Chambre des Communes, lors de la session qui suivit les élections générales de 1896.

Ministre de la veille, portant non sans quelque élégance le gilet blanc et la redingote noire, "quantum mutatus" ! Monsieur Tarte courait, voltigeait d'une banquette à l'autre pour donner libre cours à son caquetage.

Il causait peu avec la vieille garde libérale—c'était d'ores et déjà dans sa pensée, une quantité négligeable et pour parler au figuré, un sol par trop réfractaire à l'ivraie qu'il se proposait de semer ailleurs.

Le nouveau ministre s'attardait de préférence aux banquettes où siégeaient nos amis les grits, sans oublier toutefois les groupes tories, où en dépit de tout, — l'avenir l'a clairement démontré, — il avait conservé de solides affections.

C'est dans ce milieu, plus ou moins étranger à nos luttes électorales, incomplètement initié aux courants de l'opinion publique dans notre province, que Monsieur Tarte, loin des oreilles indiscrètes et des Argus rouges, lança habilement la fameuse légende. Elle fit boule de neige.

Les tories—en cela nous ne saurions les blâmer—répétaient aux libéraux non sans une certaine ironie : "C'est un conservateur, c'est Tarte qui vous a conquis la toison d'or" !

Et au seul nom de ministre des Travaux-publics, certains grits de nos alliés exultaient de joie. "Quel tacticien ! disait-ils, quel soldat de fortune ! quelle mascotte !"

Les députés libéraux de Québec, mieux informés, se contentaient de hausser les épaules, de laisser dire et de laisser faire. Les événements ne devaient pas tarder à dessiller les yeux de ceux qui voulurent voir.

Une légère brise, à peine un zéphyr, devait plus tard renverser le petit château de cartes si péniblement, si laborieusement édifié par Monsieur Tarte.

Mais n'anticipons pas et revenons à 1896.

Nous sommes au lendemain des élections générales et il s'agit de fixer les responsibilités—non de la défaite mais de l'éclatante victoire remportée par les libéraux.

Sommes-nous les créanciers de Monsieur Tarte ?

Sommes-nous ses débiteurs ?

Deux graves questions qu'il faut examiner froidement sans passion, à la seule lumière des événements.

La partie libéral avait été décimé dans notre province en 1878, mais en 1882, en 1887 et notamment en 1891, il s'était fortement reconstitué.

Le coup d'Etat de M. Angers avait momentanément affaibli le



Quand on veut s'asseoir sur deux fauteuils en même temps voilà ce qui arrive.

Patatra, M. Tarte !

parti, mais ce ne fut qu'un affolement passager et au lendemain du 8 mars 1892, les libéraux reprenaient courage et ils le prouvèrent bien aux premières élections partielles.

Honoré Mercier venait de succomber, emportant dans sa tombe prématurément ouverte, les regrets de tous les patriotes.

Sa mort fut un ralliement ; ses funérailles, une apothéose !

Wilfrid Laurier, dont le génie oratoire ne s'est peut être jamais mieux manifesté que dans l'âpre et dure école de l'opposition, avait conquis tous les cœurs canadiens par ses idées modérées, son esprit tolérant, la rectitude de son jugement, et par ces deux qualités maitresses qui s'appellent honorabilité et franchise.

Son nom, son prestige, son éloquence charmeuse, attiraient instinctivement vers lui tous ceux qui croient à l'idéal en politique.

Un changement était imminent, la réaction si vainement attendue depuis 1878 s'était faite. L'opinion publique naguère si hostile aux libéraux, allait prendre une direction nouvelle.

Les préjugés avaient fait leur temps !

Sur ces entrefaites, parut Monsieur Tarte qui offrit ses services au parti libéral.

Dans quelle mesure contribua-t-il à l'irruption du torrent qui devait tout emporter sur son passage ?

Dans quelle proportion augmenta-t-il la pression qui devait briser les digues ?

Fut-il—comme il l'a si souvent prétendu—le torrent à lui seul ou n'entraina-t-il que des eaux de hasard ? C'est ce que nous dirons en toute justice, sans aigreur ni amertume.

II

Et d'abord, sachons bien qu'il n'y a pas d'homme indispensable ici-bas —pas plus en politique qu'ailleurs. Mais les partis—et plus particulièrement les partis qui luttent dans l'opposition—ne refusent jamais les recrues. C'est dans l'ordre des choses ; c'est de bonne guerre ; cela est même tout à fait constitutionnel.

Les programmes d'opposition font l'effet d'une mosaïque ; ils tiennent bien en place mais sont souvent bigarrés et c'est cette bigarrure qui fait leur harmonie.

Dans la marine, il n'y a qu'un drapeau ; mais, voyez évoluer la flotte, et vous apercevrez au sommet des grands mâts de petits étendards triangluaires à longue queue et flottant à la brise. Ce sont les pennons que chaque vice-amiral a le droit de hisser sur la frégate qu'il commende.

Cette multiplicité de banderolles n'enlève pas au drapeau sa valeur morale. Loin de là, c'est de cette diversité même que naît l'unité dans l'action ! De même en est-il pour les partis d'opposition. Toutes les nuances y sont représentées et chaque groupe a droit à sa

bannière. Mais c'est le devoir des chefs de veiller à ce que ce groupes évoluent suivant les règles de l'art, qu'ils exécutent avec ensemble la manœuvre ordonnée. En d'autres termes, les banderolles à forme triangulaire et à longue queue ne doivent jamais être substituées au drapeau !

Les recrues, nous le répétons, ne sont jamais à dédaigner. Y a-t-il une armée au monde qui n'ait sa légion étrangère? Sans doute, l'immortel Burke a flétri en termes amers, l'emploi des mercenaires par les généraux anglais, lors de la guerre de l'Indépendance, mais le grand tribun voulait surtout démontrer l'inhumanité des ministres de George III, qui ne rougissaient pas de soudoyer des tribus sauvages et de mettre à prime leur férocité contre les troupes coloniales. A plus d'un siècle de distance, il y a des traits de barbarie et de cruauté qui font encore frémir d'horreur.

Hâtons-nous de dire, toutefois, que Monsieur Tarte n'était pas animé d'instincts sanguinaires, lorsqu'il mit son mousquet au service du parti libéral. Bien qu'il eût toute la ruse d'un Iroquois et toute l'agilité d'un Sioux, c'était, disons le avec franchise, un guerrier blanc.

Il avait un passé ! passé fait d'aventures diverses,, dont la diversité même comportait un solennel avertissement pour ceux destinés à le coudoyer. Mais, nous montions allégrement à l'assaut de la forteresse ennemie ! Nous marchions avec un entrain remarquable ! Et puis, réfléchit-on bien lorsque l'élan est donné et que l'odeur de la poudre vous grise ?

Honoré Mercier avait l'habitude de dire : "Je ne demande jamais à un allié d'où il vient,—je lui demande toujours où il va". Or, Monsieur Tarte venait avec nous. Il le disait,—il le répétait,—il le criait ! Les incrédules ont cela de commun avec les absents : ils ont toujours tort. Ceux qui s'obstinèrent à douter,—ceux qui osèrent exprimer leur incrédulité, eurent le sort de Galilée : ils furent mis aux arrêts et ne furent libérés qu'en novembre dernier, alors que l'on s'aperçut que la terre tournait ..... et Monsieur Tarte aussi.

Soyons juste, le nouveau venu n'était pas precisément le premier venu. Son extrême versatilité, sa crânerie, son allure endiablée, sa faconde tapageuse, sa "furia",—tout cela ne manquait pas d'un certain piquant, et plus nous nous éloignons de 1896, plus nous comprenons,—plus nous nous expliquons la grande, l'immense duperie dont nos amis, — ceux de Montréal surtout,—furent les victimes. Les faux brillants sont assez souvent confondus avec les pierres précieuses. Les connaisseurs, les lapidaires les plus huppés, s'y laissent prendre parfois.

Ici, à Québec, nous connaissions fort bien le panache du Chevalier Israel. Vingt années durant, nous l'avions aperçu à travers la fumée des combats

Polémiste violent, fougueux, ses coups de plume étaient souvent,

sinon toujours, des coups de griffes. Il fut longtemps l'un des coryphées de l'ultramontisme dans notre régions. C'est dire qu'il devint " facile princeps " parmi les Tartufes du Castorisme Québecquois. Il a admis lui même qu'il fut à son heure le plus audacieux exploiteur de préjugés religieux qui ait jamais circulé en deça et au-delà des murs de notre vieille cité.

Nouveau Croisé, il rêvait d'occire tous les Sarrasins rouges de notre district. C'était le beau temps où "Le Canadien" fulminait avec fracas ses anathèmes contre nous ; où l'Université Laval était dénoncée et stigmatisée comme récéleuse de francs-maçons ; où le Pape lui même,—c'est pourtant vrai,—était bruyamment et pompeusement sommé de rendre justice aux intégristes Castors !

Avec sa plume trempée dans le sang des rouges, le Torquemada du "Canadien" réussit pendant quelques années à troubler la paix parmi les catholiques.

Un beau matin, semblable à l'eau des noces de Cana, il......rougit devant son créateur. Il eut honte du mal qu'il avait fait au nom de la religion ; et, au grand soulagement de son Ordinaire, il cessa de pontifier.

Il est bien vraie de dire que les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Plus qu'aucun autre, Monseur Tarte avait contribué, par ses écrits échevelés, à élever dans notre province, l'influence indue à la hauteur d'un dogme. Curieux retour des choses humaines ! Vingt ans aprés à l'exemple de Saturne—les vicissitudes de sa carrière politique le forçaient à dévorer le fruit de......son hypocrisie. Ajoutons qu'il fit l'opération avec une "maestria" qui jeta l'étonnement parmi ses contemporains.

Il dut convenir, bon gré, mal gré, qu'après tout la vie est faite de concessions honorables et qu'il y a telle chose dans la société moderne que la liberté civile.

Il faut tenir compte à Monsieur Tarte de sa conversion tardive, ou plutôt de son demi-tour à droite. Ce que nous lui reprochons—ce que l'histoire impartiale lui reprochera—c'est d'avoir—lui pharisien—tenté de repetisser à sa taille les portiques de nos temples. Sa faute est d'autant plus criminelle que sa conduite subséquente a denoté chez lui une absence complète de sincérité. Car—nous en fûmes les témoins—sa transition du Castorisme intransigeant au libéralisme mitigé de l'Ecole Chapleau se fit avec le rapidité de l'éclair. Par quel " processus " savant passa-t-il d'une façon si inopinée de l'orthodoxie à l'hérésie ? C'est là un de ces mystères que nous chercherions vainement à éclaircir. Laissons cette tâche aux archéologues de l'avenir.

Artiste un peu, beaucoup chemineau, il a eu cette rare et étrange jouissance de suspendre sa lyre tour à tour à l'arbre du bien et à l'arbre du mal. S'adaptant à toutes les branches, vibrant à toutes les brises, elle a pu varier ses sons jusqu'à l'infini.

Nature essentiellement mobile, esprit fugace, tel était donc Monsieur Tarte lorsqu'il vint à nous L'ancien ascète du " Canadien " connaissait bien le cœur humain et il eut l'adresse - rendons lui cet hommage—de calmer les appréhensions de ce qu'il appelait l s gros bataillons du parti libéral.

Quant aux vieux grognards rouges qui avaient été si souvent humectés de ses éclaboussures, ils gardèrent la paix—mais une paix armée. Nous verrons plus tard quel profit il sut tirer de cette paix, ou plutôt de cette loyauté silencieuse. Quant ce flibustier de la dernière heure, réclamait d'un ton hautain tous les honneurs du combat, sous prétexte que seul il en avait subi toutes les fatigues, ces vieux grognards auraient pu lui jeter à la face la vigoureuse apostrophe de Flambeau à Marmont : —

" Et nous donc.........
" Nous qui marchions toujours et jamais n'avancions,
" Trop simples et trop gueux pour que l'espoir nous berne
" De ce fameux bâton qu'on a dans la giberne ;
" . ...
" Marchant en nous battant, maigres, nus, noirs et gais......
" Nous, nous ne l'étions pas, peut-être, fatigués !

III

Or, qu'advint-il ?

Les vieux grognards mirent de côté toutes les répugnances, et la bataille de 1896 s'engagea. C'est à Montréal que le nouveau conscrit alla s'enrégimenter.

Il y eut à ce sujet une entente tacite—une espèce de " convenant "—entre les chefs du parti et les lieutenants. Nos amis de Québec, habitués depuis vingt-cinq ans à braver les bandes d'assommeurs soudoyés contre eux par le nouvel Eliacin, préféraient vaincre seuls.

Ils éprouvaient même une certaine fierté à se renfermer—comme les Saxons d'Angleterre—dans leur " splendid isolation."

Nous exprimâmes notre désir—notre ferme volonté—à haute et intelligible voix, et nous fûmes écoutés. Il y eut même comme un cordon sanitaire autour de notre district que Monsieur Tarte ne devait pas franchir. Il fut fidèle à la consigne et ne le franchit jamais. Toutefois, cette obstination de notre part faillit nous coûter cher, car—cela se comprend—nous ayant voué une bonne vieille haine de castor, il raya Québec de la carte du Canada. La Mecque des rouges fut durant son passage au ministère des Travaux publics, l'objet principal de son ressentiment le plus féroce. Il devint le haïsseur de Québec, haute et basse ville ! Nos droits, nos intérêts, tout cela fut soigneusement mis aux oubliettes.

Monsieur Tarte planta sa tente à Montréal, d'abord rue St. Jacques et plus tard rue Notre-Dame.

Ce n'est pas un secret pour personne qu'il y arriva presque dans le costume de la Vérité,—mais, passons, la pauvreté n'est pas un vice, et Monsieur Tarte fit contre mauvaise fortune bon cœur. Sa verbosité lui servit d'appât et nos amis de la métropole s'y laissèrent prendre aisément.

N'oublions pas qu'il y a soixante lieues bien comptées entre Québec et Montréal. En dépit des chemins de fer et des bateaux à vapeur, cette distance est encore assez grande pour assourdir les bruits et tamiser la lumière Dire que la distance unit les cœurs, c'est parler au figuré, voilà tout.

Nos amis de Montréal, remplis d'une naive confiance, eurent donc la main large et après une première criée au son de la cloche et du tambour, "Le Canadien" désemparé, reçut une voilure toute blanche et une mâture toute neuve, ce qui, avec un peu de lest, lui permit de voguer sur l'onde et de prendre le large en parfaite sécurité. L'on saura plus tard sur quels récifs il vint sombrer. Il faut que la vérité soit connue, c'est là l'œuvre de l'histoire—"ferrea vox," suivant l'énergique peinture de Victor Hugo. Mais l'essentiel est de savoir narrer les événements avec méthode. C'est à cette condition—à cette condition seulement—que les leçons de l'histoire sont instructives.

Ouvrons maintenant le grand livre du parti libéral à l'année 1896, et voyons quel a été l'apport de Monsieur Tarte à la colonne de l'actif.

Nous citons quelques unes des entrées faites à l'encre rouge, et, —si nos yeux ne nous trompent pas – nous croyons y reconnaitre l'écriture si simple de feu C. A. Geoffrion, alors dépositaire de l'actif et du passif. Parallèlement à la colonne initialée Cr., nous lisons audessous du nom : J. ISRAEL TARTE, l'énumération suivante :

Item I. Aplomb imperturbable;
" II. Front d'airain ;
" III. Plume grinçante;
" IV. Nerfs d'acier;
" V. Agitation fébrile ;
" VI. Verbe altier.
" VII. Style déclamatoire.

Cherchons maintenant la page du passif et voyons quelles sont les entrées faites à la colonne initialée Dr...... mais, tiens, voilà qui est très drôle ! Nous compulsons ce grand livre depuis tantôt une heure et bien que l'index mentionne la raison sociale TARTE & FILS, dans la liste des débiteurs, la page intéressante a été violemment déchirée.

C'est vraiment fâcheux et nous nous demandons quel est l'auteur probable de cette mutilation. Il faut toujours se garder d'ex-

primer un soupçon à haute voix. Un soupçon n'est jamais la certitude. Et puis, la vérité est semblable aux eaux souterraines qui d'elles-mêmes, et par leur énergie propre finissent par se frayer un passage. Au moment le plus inattendu, vous les voyez sourdre, jaillir et tomber en cascades à la surface du sol.

Laissons donc à son destin la page égarée du débit ; elle renaîtra peut-être avec les feuilles du printemps !

Il nous faut d'ailleurs revenir au crédit, car une distraction passagère nous avait fait omettre une entrée toute spéciale au bas de la page.

A l'aide de notre loupe, nous lisons ce qui suit :—

Item VIII. COULISSES DU McGREEVEYISME.

Arrêtons nous devant cette entrée mystérieuse.

C'est sous cette rubrique étrange que furent publiés dans "Le Canadien", ce que Monsieur Tarte appelait amoureusement ses PETITS PAPIERS.

Les "petits papiers" ! comme ils firent rage tout d'abord. A l'exemple de Mermeix, dans ses COULISSES du BOULANGISME, Monsieur Tarte les publia par fragments.

Les malins disaient qu'il y avait dans cette publication intermittente, un faux air d'enchère et que "Le Canadien" pourrait bien n'être en fin de compte, qu'un Hôtel Drouot en miniature,—
—mais la malice n'est pas une preuve de véracité. Soyons juste, si les "petits papiers" furent publiés avec force points de suspension et à intervalles irréguliers, c'est que Monsieur Tarte voulait piquer davantage la curiosité publique.

De nos jours, ceux qui lisent une gazette—il y a sans doute d'honorables exceptions—ne se soucient pas tant des articles de fonds que des potins et des nouvelles à sensation. Une rumeur perfide, un scandale voilé, un trait acéré, voilà ce qu'il faut pour allumer la convoitise du lecteur moderne. L'on a exploité à l'excès cet instinct morbide de la foule, et celle-ci est devenue inconsciemment avide, cruelle et sans pitié. Le journalisme a bien dégénéré—avouons le avec tristesse—et comme nous sommes loin de la grande école de Villemessant et d'Emile de Girardin !

Mais pourquoi nous attarder à ces rêveries de vieillard ? Celui qui trace ces lignes d'une main presque débile, prêcherait dans le désert s'il tentait de réformer l'opinion. Il sent bien qu'il est venu trop tard dans un siècle trop...... jeune !

Revenons donc aux "petits papiers" de peur que le vent ne les emporte. Si nous n'avons pas mission de prêcher en moraliste austère, nous pouvons du moins témoigner de ce que nous avons vu, de nos yeux vu. Il nous a été donné de voir le coffre fatidique où—nouvel Iésouf—Monsieur Tarte tenait soigneusement renfermées les

têtes de ses victimes—c'est-à-dire les papiers compromettants dont la publication devait ruiner à tous jamais certaines carrières politiques.

C'était un vieux coffre en chêne garni de lames de fer et lourdement cadenassé. Il se composait de deux caisses placées l'une dans l'autre, avec serrure à secret connu du seul propriétaire.

La caisse d'intérieur était faite d'une seule pièce de tôle très épaisse, pliée aux quatre angles et blindée de ces bandes de fer aciéré dont la dureté défie l'action du poinçon.

Nous ne voyons plus de ces coffres dans le pays. Nos ancêtres en possèdaient de semblables ; ils se les transmettaient de génération en génération ; c'était un patrimoine de famille !

Monsieur Tarte l'emporta-t-il de Lanoraie ou le trouva-t-il quelque part sur les grèves de Bonaventure ? C'est ce que nous ignorons. Mais à tout événement, tel était ce coffre fameux qui lui servit de talisman et de marche-pied politique. Ce coffre, rempli de petits papiers, c'était toute sa fortune ! c'était le plus clair de son avoir ! Aussi le choyait-il comme un enfant gâté. Il lui est arrivé souvent aux heures décisives—de charroyer ce meuble bardé de fer, de sa résidence au bureau du " Canadien ".

Dans la voiture le coffre avait une meilleur place que son propriétaire, et quand celui-ci voulait mesurer une quantité et en faire apprécier l'importance il disait : "—plein mon coffre "—

Lorsque le cœur rempli d'amertume, il fut chassé du parti conservateur, son dernier anathème se traduisait par ces mots accentués d'un rictus effrayant : " Ingrat parti, tu n'auras pas mon coffre ! "

IV

Qui nous sommes ?

Peu de chose, en vérité. Ecartons notre personnalité—elle est à peine connue et n'intéresse guère la génération actuelle.

Nous sommes tout au plus un écho, un bruit, une rumeur, une voix !

Un paysan errait un jour près de la Cour d'Assises à Paris. Il rencontre Maître Lachaud, dans la salle des Pas Perdus, et brusquement lui demande son nom.

" Je m'appelle LA DEFENSE ", répondit le célèbre avocat, en toisant son interlocuteur.

Eh bien ! notre nom à nous, c'est le REHABILITATION !

Nous rappelons des événements passés ; nous analysons des faits et des faiblesses—cherchant à débrouiller le vrai du faux et facilitant ainsi la tâche du future historien de la conquête libérale—car il y eut telle chose qu'une conquête libérale dans notre province. Le 23 juin 1896 est une date, croyons-le bien !

Ce travail d'analyse, cet étiquetage de casiers, cette œuvre d'épuration historique nous plaisent par des côtés divers, en ce que



SON ARAIGNÉE TRAVAILLE TOUJOURS. JE... JE... Je... JE SUIS UN TRAITRE.

tout cela nous ramène vers l'âge historique du parti libéral, remettant sous nos yeux ses luttes violentes ou pacifiques et pardessus tout, ses généreuses aspirations.

A une époque qui est celle du triomphe et de la possession, n'est il pas bon de raviver les souvenirs des premiers jours, difficiles et féconds? Jeunes gens qui lisez ces lignes, ne perdez jamais de vue l'idéal qui a fait la grandeur, la force et la fortune de notre parti.

Il est utile de ramener sa pensée aux jours de lutte et de propagande où cet idéal brillait dans tout son jour, afin de faire la part des travailleurs et celle des...... frelons.

D'ailleurs, c'est là une vaine redite,—l'étude du passé instruit la génération présente; elle éclaire sa marche et la prémunit contre les écueils. C'est un noble culte propre à satisfaire des esprits, hélas! moins enthousiastes que jadis, mais mieux informés sans être moins convaincus.

Et puis,—croyons-en notre expérience,—il n'y a pas de semence inféconde Durant la saison d'hiver, dans les pleines nues et sous les branches dépouillées, se préparent, inaperçus, les germes et les sèves que fera éclater le printemps nouveau: ainsi, avant de s'imposer tout à coup par quelqu'événement inopiné, les idées, les doctrines et les traditions s'élaborent dans un état d'apparente stérilité.

Que l'on pardonne à nos cheveux blancs ces considérations platoniques et revenons au point de départ, à la campagne de 1896.

Quel fut le héros de cette mémorable bataille? Wilfrid Laurier ou J. Israel Tarte? car, il faut bien l'avouer,—c'est ainsi et non autrement, que la question doit se poser. La loyauté des libéraux, leur silence même, tout a concouru à la création de cette légende monstrueuse dont nous parlions il y a quelques jours.

Au temps heureux de notre jeunesse, nous avons vu quelque part—nous ne dirons pas où—un tableau représentant une charge d'artillerie. C'était l'œuvre d'un jeune peintre trop tôt disparu Ce tableau, simple épisode d'une bataille, est plus vrai, plus poétique, plus émouvant que les immenses panoramas exécutés par certains artistes de renom. A divers traits indiqués dans le lointain, on comprend qu'on est au fort de la mêlée; au premier plan, un attelage d'artillerie tourne avec une rapidité effroyable sur un terrain embarrassé de ronces et de broussailles; les chevaux, rendus furieux par les obstacles, s'emportent, se cabrent et bondissent; l'artilleur qui les conduit, frappé à mort par une balle ou un éclat d'obus, s'affaisse sur lui-même et lâche ses guides; le cheval qu'il monte lui-même a, en se débattant, passé une de ses jambes par dessus les traits; tout va culbuter, mais deux autres artilleurs arrivent à toute bride pour réparer le désastre. Au centre de la composition, un officier superbe brandit son sabre et crie: En avant!

Tout cela est enlevé avec un entrain plein d'énergie. C'est la

vérité prise sur le fait et traduite sur la toile. Cette charge est très impressionnante et très belle.

Elle évoque naturellement chez nous cette autre charge si décisive de l'artillerie libérale, le 23 juin 1896.

Ce fut en poussant un hourra formidable que l'élan fut donné par les libéraux - puis vint le choc suprême et aux cris de "Vive Laurier" ! nous nous élançâmes pour culbuter l'ennemi.

Il fallait voir nos adversaires écrasés sous une grèle de plomb, tombant, hommes et chevaux, pêle-mêle, dans un affreux et sanglant désordre, venant se briser sur cette redoute vivante comme la vague sur la falaise.

Sans doute,—et c'est ici que nous répondons à la question posée tantôt,—cette victoire ne vint pas à nous toute seule, sans le secours de puissants et généreux efforts ; sans doute, dans cette journée mémorable, nous eûmes nos Lannes, nos Masséna et nos Desaix à la tête des corps d'armée —mais qui donc, au lendemain du triomphe, eût osé disputer à Wilfrid Laurier, à son immense prestige, à sa haute valeur, les palmes de la victoire ?

Monsieur Tarte, qui connaît les précédents, imita ces chefs grecs qui, après la bataille de Salamine, se réunirent pour décerner le prix de la valeur Chacun s'attribua le premier, mais tous accordèrent le second à Thémistocle.

Avec une audace qui nous désarma tous, le vaincu de Beauharnois, escomptant la modestie de notre chef,—modestie qui est l'apanage du mérite réel,—se proclama hautement le seul vainqueur.

Ce fut un jour fatal pour les libéraux que celui où, dans l'enivrement du triomphe, ils sanctionnèrent de leur coupable silence cette trop évidente usurpation. - Ils venaient de combattre pour la liberté et, les malheureux ! ils acceptèrent un despote... comme don de joyeux avènement.

Par un des coups de main qui réussissent parfois aux dictateurs, Monsieur Tarte réclama pour lui le butin et même les captifs.

Dans ses mémoires d'outre tombe, Chateaubriand décrit l'état d'âme des Français sous la dictature napoléonienne :

" Sous l'Empire, dit-il, nous disparûmes ; il ne fut plus question de nous, tout appartenait à Bonaparte : j'ai ordonné, j'ai vaincu, j'ai parlé, mes aigles, ma couronne, mon sang, ma famille, mes sujets"

N'y a-t-il pas dans cette boutade une description anticipée du passage de Monsieur Tarte au ministère fédéral ? Que ceux dont le nom ne fut pas couché sur les tables de proscription, répondant !

Toutefois, il est un rapprochement que nous pouvons faire entre l'Empereur et l'ex-Ministre et dont l'exactitude est garantie—c'est entre l'origine de l'un et la vengeance de l'autre. Toutes deux furent Corses.

Ceci n'est pas un conte de fée et nous disons la vérité en rappelant que celui qui ne voulait jamais réciter le " Credo " libéral, mais

à qui sa jactance donnait des airs de fanfaronnade, se proclama L'ÉPÉE de notre parti.

Et comme il fallait, triste alternative, l'admettre ou se démettre, beaucoup baissèrent la tête en silence. D'autres, les vieux grognards, pris entre les deux branches de cet étau jurèrent de résister.

Lors de la révolution Espagnole, les Républicains étaient fort malmenés dans les rues de Madrid. Ils résolurent de se défendre, mais comme le port des armes leur était spécialement prohibé, ils s'armèrent de bâtons noueux, formèrent une vaste association mutuelle, que le général Prim baptisa du nom pittoresque de "PARTI DES GOURDINS" Peu de temps après les provocations cessèrent et les Républicains purent circuler librement.

Qui donc a dit que la parenté du malheur crée des liens chers au cœur humain ? Cette pensée est rigoureusement vraie. Insolement accueillis par leur petit ministre nerveux, épiés par ses janissaires, dénoncés par ses espions, les vieux rouges qu'une commune solidarité unissait, formèrent, eux aussi, un nouveau "Parti des Gourdins" et c'est ainsi qu'ils purent conquérir le droit de circuler, de parler, voire même celui d'écrire......à bâtons rompus.

Que les jeunes libéraux ne se laissent pas décourager par le récit de ces misères. Elles sont l'œuvre d'un homme qui ne connut rien de nos aspirations, rien de nos idées, qui ne voulut connaitre ni les unes ni les autres et qui s'obstina à rester ce qu'il était, tout primitif et tout brut.

La tradition est l'expérience d'un parti. Or, il manquait de tradition libérale et n'en voulait point. Il fut au milieu de nous un peu ce qu'il avait été dans le parti de Chapleau, un Castor égaré, avec en plus, de l'ardeur indiscrète, beaucoup de malice et énormément de verbiage, de présomption et d'étourderie.

Le tyranneau est tombé et l'indifférence—ce tombeau des vaniteux—a succédé à l'engouement passager dont il a été l'objet. Sa chute restera comme un exenple de l'étourdissement que peut produire une vaine gloriole et du succès éphémère que peut obtenir une légende, une fausseté historique.

De tous ses écrits et de toutes ses harangues—hélas ! il maniait la plume et la parole avec une égale incontinence—il se dégage un caractère qui se définit en trois mots : l'égoisme comme mobile, le charlatanisme comme procédé, la domination comme fin.

(*Soleil* 3 *Fevrier* 1903 *et suivant*)

M. Tarte aime beaucoup à rappeler ses souvenirs, à parler de tout ce qu'il a dit et fait, des grands hommes qu'il a fréquentés.

Il eut le mauvais goût un jour de se vanter d'avoir contribué à faire battre M. Laurier à Arthabaskaville.

Voilà deux articles bien envoyés qui furent la conséquence de cet abus de réminiscence.

LE VRAI M. TARTE

SES PROUESSES D'AUTREFOIS, SES PRATIQUES ELECTORALES, SA FRANCHISE, SA SINCÉRITE

Le "Soleil" publie sous le titre : "C'était le beau temps" des réminiscences de la carrière politique de M. Tarte, dont nous détachons ces passages très caractéristiques :

La vérité vraie, c'est qu'en 1877, M. Tarte était ce qu'il est resté depuis. un écrivain peu banal et un hâbleur léger. C'était de plus un ultra-montain féroce, sanguinaire—mais hâtons-nous de dire qu'il s'est corrigé depuis, pour acquérir, suivant l'expression de feu le sénateur Trudel. "L'indépendance sous le rapport de la fortune". Il gaspillait son énergie de fer à découronner dans le "Canadien" tous les hommes politique dont s'honorait le parti libéral. Mackenzie, Dorion, Fournier, Letellier. Pelletier, Langelier, Laurier, David, etc, tous ces cœurs d'élite qui ne connaissaient d'autre école que celle de la droiture et de l'intégrité, étaient selon lui, des bandits, des forbans, des carbonaris, des suppôts de satan. A chaque lever du soleil, les presses du "Canadien" vomissaient l'injure, la haine, et le mépris sur nos chefs. Et notez bien que tout cela s'écrivait "ad majorem Dei gloriam." M. Tarte rougirait lui-même s'il voulait relire aujourd'hui, à tête reposée, certains articles positivement indécents qu'il publia naguère contre feu l'honorable M. Cauchon.

Sir Hector Langevin exploitait la plume et le gosier du sans-jugeotte de talent qui trônait alors à la rédaction du "Canadien". Et M. Tarte se lançait tête baissée, dans la tourmente écrivant contre le parti libéral tout ce qui lui passait furtivement par le cerveau, dénonçant ses adversaires à la tribune, avec un cynisme et une hypocrisie qui décourageaient non sans raison tous les partisans d'une discussion loyale et franche. Quand par hasard, des murmures de protestation s'élevaient au sein de la foule. M. Tarte faisait un signe et les assommeurs qui formaient d'ordinaire sa garde de corps, se ruaient sur nos amis.

Le soir de sa défaite, en 1877, M. Laurier pleura non sur sa défaite, mais bien sur la mort d'un brave et paisible libéral, M. Perrault, tué d'un coup de pied reçu dans le bas-ventre, au cours d'une de ces bagarres organisées.

Sir Hector Langevin. c'est un fait notoire, était d'une désespérante faiblesse dans la discussion, et ses amis, n'osaient pas le mettre trop en évidence. Aussi, nos adversaires avaient-ils formé le projet

de remporter l'élection, coûte que coûte, en menant une campagne infernale, grâce à l'organisation des assommeurs et à l'audace des hâbleurs

Dans cette dernière catégorie; figuraient au premier rang, comme chefs de file, Israël Tarte et Charles Thibault, il fallait entendre ces coryphées demander pieusement à l'un de nos amis—maintenant juge de la Cour Supérieure—s'il pouvait montrer son scapulaire. " Montrez-le si vous le portez, si vous n'en rougissez pas!" criaient-ils.

Et l'un d'eux avait vraiment grand air, lorsque se tournant vers M. Laurier, il disait: "Vous êtes ministre"! "Je le savais. Dites donc à vos compatriotes de quelle secte vous êtes ministre. Etes-vous anglican ou méthodiste?"

Qui donc, déployant devant la foule une police d'assurance, s'écriait: Voyez braves électeurs, le pacte signé entre satan et Laurier. C'est écrit en caractères rouges C'est signé de son sang!"

Un long frémissement de rage parti des rangs des assommeurs, venait souligner les appels aux préjugés et à l'ignorance. Et que d'autres monstruosités oratoires ne pourrions-nous pas citer encore!

Dans Drummond l'on faisait fixer les assemblées contradictoires à l'heure du midi. Tout à coup M. Tarte interpelait l'orateur libéral et lui demandait sans plus de cérémonie, de réciter l'Angelus

Exagérations que tout cela—nous direz-vous? Non, mille fois non. Allez dans les concessions les plus reculées de Drummond et d'Arthabaska, partout où M. Tarte a passé, et les vieilles femmes qui tricotent le bas de laine pour leur gars vigoureux, vous diront et vous affirmeront sur la part qui leur revient en paradis que naguère, un petit homme nerveux aux regards mobiles et fuyants, portant barbiche noire, vêtu d'une redingote lustrée et d'un pantalon écourté, ayant un prénom de la Bible et un nom qui sent le pétrin, leur a bégayé que tous les rouges étaient damnés et qu'il fallait se signer à leur approche pour conjurer Satan et les autres esprits mauvais.

(Le Canada)

ARTHABASKA! LANORAIE!

Arthabaska! Cela rappelle à mon souvenir la calme et paisible résidence de Sir Wilfrid Laurier.

Lanoraie! C'est la que j'ai vu de près l'existence troublée de M. Tarte!

Quel contraste entre ces deux demeures!

A la première, j'ai vu le chef de l'opposition, harassé par les luttes, haletant sous l'effort incessant d'un travail de longs mois de

l'année, venir y prendre un repos bien mérité. Je l'ai vu repartir de cette modeste retraite pour reprendre la lutte.

Je l'y ai vu revenir chef du pays, choisi par l'immense majorité de son peuple, toujours modeste, sous l'honorable fardeau qui pesait sur ses épaules

M. Laurier cherchait au milieu des siens, ce repos rafraîchissant qui lui redonnait cette vigueur et cette energie indomptables qui ont été les compagnons constants de sa vie.

A Lanoraie l'an dernier, j'assistais par hasard, à une petite fête comique et triviale à la fois M. Tarte, en veine de sentiment, se faisait planter un MAI par quelques cousins et de rares amis.

Je n'oublierai jamais l'émotion de cet homme qui se mit à pleurer, quand on lui fit l'offrande du MAI. et d'un bouquet !

Je n'oublierai jamais que son fils appelé à remercier les paroissiens de Lanoraie pour cette démonstration déclarait que Sir Wilfrid Laurier était bien malade, qu'il pouvait mourir, et......qui donc pourrait le remplacer, si ce n'était son père ?

Puis, rasséréné, consolé par les paroles de son fils, M. Tarte venait à son tour, dire que la tâche de ministre était bien lourde, qu'il souhaitait à tous les paroissiens de Lanoraie de ne jamais se mêler de politique. mais que s'il fallait qu'un jour, il dût occuper un poste plus élevé pour servir son pays, il était prêt au sacrifice.

La comédie terminée, M. Tarte reprenait le train de Montreal et allait continuer ses intrigues contre son chef ?

Quelques jours après hélas ! une semaine peut-être, il y avait un étonnant contraste dans la demeure d'Arthabaska et de Lanoraie.

M. Laurier était revenu d'Europe et avait démis le collègue déloyal. Sir Wilfrid se reposait des fatigues d'un voyage dont le pays a bénéficié.

M. Tarte, dans sa demeure de Lanoraie, maudissait le sort et exprimait sa rage contre les libéraux.

C'est de l'histoire què j'écris dans ces quelques lignes, de l'histoire vécue, et qui se passait au commencement de l'automne dernier.

Arthabaska ?

Lanoraie !

Quel contraste !

Ici l'honneur, l'homme glorifié, respecté par tout un peuple !

Là, la fourberie, l'homme dépité, méprisé par tout le monde qu'il a trahi.

(Du " Courrier de Sorel ")

Voici maintenant toute une série d'articles de diverse provenance qui tiendront nos amis au courant des variations acrobatiques de ce personnage.

COUPS DE CRAVACHE

DONNÉS A L'ANCIEN MINISTRE DES TRAVAUX PUBLIC PAR LHON. M. CHAPAIS

"M. Tarte trainant, comme un galérien, la longue chaine de ses reniements, de ses volte-face, de ses trahisons . . . .

Extrait d'un article écrit par l'honorable Thomas Chapais, publié dans le " Courrier du Canada " et reproduit dans un numéro de la " Presse " de novembre ou décembre 1896 :

" L'autre (Joseph Israël Tarte) pire encore, si c'est possible, plus abject, plus vil et plus coupable, ayant connu la vérité et l'ayant rejetée comme un fatigant " impeditum " sur le chemin du succès, renégat à la tête reposée, sophiste conscient, menteur de propos délibéré, consommé calomniateur, esprit mobile et faux comme son regard, trainant après lui, comme un galérien, la longue chaine de ses trahisons, de ses palinodies honteuses, de ses convoitises tantôt assouvies, tantôt deçues, aspirant avec fureur à posséder l'estime en dépit de son passé, et éprouvant des accès de rage intérieure sous l'aiguillon cruel du mépris dont il se sent couvert même par ceux qui se servent de lui, audacieux et téméraire, sachant souvent où est le vrai et embrassant le faux si le faux est plus commode et plus lucratif, astucieux et plausible, intelligent et pervers, d autant plus criminel en ce moment qu'il a plus odieusement exploité la cause qu'il trahit lâchement aujourd'hui."

M. Chapais, qui a lancé tout ce vitriol à la tête de M. Tarte en 1896, embrassait l'ancien ministre des travaux publics sur le husting de Berthier

En vérité il y a des gens qui ne savent pas se respecter.

GARE AU TRAITRE

Les amis de Maitre Tarte chuchotent entre eux que le traitre fait de la bonne besogne entre chien et loup.

Qu'il en fasse avec les rouges qu'il a couverts de boue et qu'il mène au bout du fouet, nous n'avons rien à dire.

Mais nous espérons qu'aucun électeur respectable ne se laissera approcher par ce méprisable individu.

S'il le faut, mettez-le à la porte de votre maison d'abord et de votre paroisse ensuite.

Fuyez le traître, ou faites-le fuir.

(*Le Journal*, 20 *Oct.* 1900.)

M. TARTE.
SA POPULARITE.
SON INFLUENCE.
LES SERVICES QU'IL NOUS REND.

M. Tarte s'est mis en guerre, flamberge au vent.

Pour Armes il avait : injures, diffamation, argent, violence, corruption, menaces, intimidation, promesses, mensonges, et tous les moyens néfaste et occultes qui l'ont fait tellement connaitre qu'il n'ose plus se montrer en public.

Pour soldats, on a mis à sa disposition tous ceux qui vivent ou espère vivre du pouvoir, et toute la petite valetaille en herbe et maint aveugle de bonne ou de mauvaise foi.

RESULTAT : sur 21 comtés, il en a conservé 4, et a perdu les autres ! Et sur 4, il y en avait un qui appartenait au ministre de la guerre.

Nous avons pris le reste.

Merci, M. Tarte, Continuez. Vous nous rendez vraiement service, vous êtes très influent et populaire. Continuez. Aux prochaines élections, nous prendrons tous, et nous vous mettrons à la retraite avec une pension. Ca se fera au moyen d'une souscription populaire. Chacun donnera suivant votre mérite Entrevoyez-vous une fortune colossale ?

(*La Justice*, 16 *Mars* 1887.)

MENTEUR

L'avocat libéral qui écrit dans le "Canadien" s'appelle Joseph-Israel Tarte.

A Sparte, quand une canaille disait quelque chose et qu'il voulait être cru, il faisait répéter ses paroles par un honnête homme.

De même, quand M. Tarte veut être cru, il s'éclipse et signe "un avocat libéral".

Ceci étant connu, inutile de répondre au prétendu avocat libéral.

C'est Maitre Tarte qui a parlé, et quand ce misérable parle ou écrit, c'est pour mentir.

(*La Justice* 11 *Juillet* 1887.)

VENDU

Les Journalistes qui se sont vendus hier, et qui sont prêts à se vendre aujourd'hui et qui se vendront demain, ne conprennent pas que leur confrères qui veulent faire de la politique honnête, puissent approuver un gouvernement quand il fait bien et le désaprouve lorsque, dans leur opinion, il commet une erreur.

Heureusement que le Tartisme, qui est toujours à plat ventre quand ça paie, n'est pas aujourd'hui le criterium du journalisme honnête.

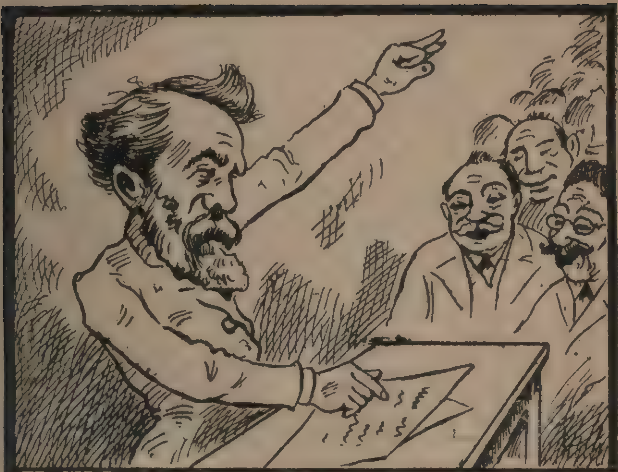
(*Justice* 11 *Juillet* 1887.)

JE RADOTE !

Je suis le plus vieux journaliste de ma race.
J'ai étudié la gé›graphie.
Je connais la politique.
Je la connais à fond !
J'étais ministre.
Je tıavaillais dru et ferme.
Je jetais beaucoup d'éclat sur mon ministère.
Je voulais sort r du cabinet depuis longtemps, très longtemps.
J'avais des ennemis, des envieux dans la presse rouge, dans les clubs, etc , etc.
J'ai eu autant d'honneurs qu'un hom me politique peut en désirer.
Je n'ai jamais trahi ma race !
Je ne vends pas ma plume !
Je serai à mon siège à la prochaine session !
Jo voulais me reposer !
Je vendrai chèrement ma peau !
Je......Je radote et j'ai signé.

J. ISRAEL FRACASSE.

(*Soleil*, 27 *Janvier* 1903.)



M. Tarte répète pour la centième fois sa harangue sur la transportation.

AUTOGOBEUR

———

Nous lisons dans "La Patrie," sous la signature de l'ex-ministre :

" J'ai démissioné.

" J'ai été six ans ministre. Je trouvais que c'était assez.

" N'était-ce pas mon droit de rentrer dans la vie privée ?

" Forcera-t on désormais les hommes publics à garder malgré " eux leurs portefeuilles ?

" Je me suis remis à faire paisiblement du journalisme.

" Le journalisme c'est ma profession."

Il n'y a qu'un Tartarin pour oser écrire de semblables balivernes.

La vérité vraie, la voici : monsieur Tarte était ministre depuis 1896.

Il voulut créer deux légendes dans le pays.

L'une, qu'il avait porté le parti libéral au pouvoir en 1896.

L'autre qu'il était l'unique travailleur du cabinet.

Les uns,—quelques gogos—crurent que c'était vrai.

Les autres—les gens sérieux—lui permirent de se bercer d'illusions aussi douces qu'inoffensives.

Mais notre Israel confondait les gens sérieux et les naifs, il crut un moment à la mystification de tous.

Sir Wilfrid Laurier s'absenta. Vers la fin d'août, la presse tory répandit la rumeur que le Premier ministre était très malade et qu'il avait l'intention de faire ses adieux à la politique.

C'était une fausse rumeur, mais notre intarissable bavard, mordant à l'hameçon de la vanité, crut que son heure était venue.

Succéder au grand Canadien ! quel rêve pour l'ancien colon de Valcartier !

Maniaque ou hystérique, ne voilà t-il pas que notre homme se met à poursuivre cette chimère.

Du premier septembre à l'équinoxe d'automne, nous comptons au-delà de cent discours—cent harangues—cent " pronunciamentos" —tous aussi décousus les uns que les autres.

Ce fut une course échevelée dont on parlera longtemps sous les chaumes.

Notre ex-ministre suant, soufflant, haletant ne courait plus—il volait—il tourbillonnait de North Bay à Essex—car Ontario, c'était la clef de succès !

L'on connait la fin de ce vagabondage ministériel.

Novembre vint...... Sir Wilfrid aussi.

Le ministre du mouvement perpétuel reçut une lettre de faire part et le lendemain il déposait honteusement sa carte dans l'antichambre du Conseil Exécutif.

Un loustic—fort probablement un rouge—eut l'effronterie d'y ajouter les trois lettres (P. P. C.)

Et voilà comment M. Tarte a conquis son droit de rentrer dans la vie privée—pour y faire paisiblement du journalisme.

(*Soleil*, 27 *Janvier* 1903.)

VIEUX....JE

J'étais donc ministre !

Je travaillais—beaucoup—trop même !

J'étais seul !

J'avais des collègues—ils ne comprirent jamais la loi du travail.

Je me raidis dans ma solitude et j'expédiai, seul, la besogne du gouvernement !

Je draguai—nous draguâmes, mes ingénieurs et moi, le St. Laurent et ses affluents !

Je trouvai beaucoup d'eau, etc., etc., etc., dans ce grand fleuve !

Je découvris—nous découvrimes du sable, du gravier, des pierres—des pierres énormes, etc., etc., etc.

J'équipai—nous équipâmes la flotte incomplète, de dragues, cure-moles, etc., etc., etc.

J'outillai les hâvres—outillage coûteux mais nécessaire—urgent même!

J'inspectai—Nous inspectâmes les ports, les lacs—grands et petits—et tout cela vite—très vite !

J'étudiai—nous étudiâmes le système d'élévateurs modernes à Buffalo—et partout ailleurs.

J'écrivais à ce sujet il le fallait bien—mes collégues ne suront jamais tenir une plume,—excepté Sir Wilfrid peut-être.

Je parlai souvent—très souvent—à outrance.

Je discourus ici et là, à gauche, à droite—Jamais à tort ni à travers.

J'aurais fait davantage pour mon pays, mais je fus point secondé par mes collègues.

Je démissionnai.—J'écrirai désormais...et gare aux rouges !

J. ISRAEL FRACASSE.

(*Soleil*, 30 *Janvier* 1903.)

APPRECIATION DE M. TARTE

Par les Journaux Anglais

Il se crée autour de M. Tarte une sorte de légende tendant à faire croire que les journaux et le public anglais se font des illusions sur la valeur morale de Maitre Tarte et le suivent aveuglement.

Les reproductions suivantes de grands périodiques d'Ontario feront disparaître cette fausse illusions et montreront que M. Tarte est jugé à sa propre valeur chez nos compatriotes anglais.

Voici d'abord un extrait du "*Toronto World*" qui était intitulé *Esquisse biographique du lieutenant de M. Laurier :*

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE DU LIEUTENANT DE M. LAURIER

IMPORTÉ DES DÉSERTS DES LAURENTIDES POUR COMBATTRE M. CAUCHON.—PENDANT DES ANNÉES IL EST LE BRAS DROIT DE L'HONORABLE THOMAS MCGREEVY—LIBÉRAL À QUEBEC ET CONSERVATEUR À OTTAWA.

MONTRÉAL, 21 octobre.—Bien que le nom de M. J. Israel Tarte ait été mis en évidence devant le public d'Ontario, depuis ces quelques années dernières, la carrière politique du député de l'Islet est un livre fermé pour la population de cette grande Province. A cette heure où le lieutenant en chef de l'Honorable M. Laurier s'en va pérorer dans l'Ouest, les détails suivants lesquels peuvent tous être établis, seront sans doute de plus ou moins d'intérêt pour le public lecteur.

Il y a des années, alors que l'Honorable M. Cauchon devenait

un homme en vue du parti conservateur, dans le district de Québec, M. Tarte n'était qu'un notaire de minime importance dans le village de St-Lin, Comté de l'Assomption.

Ayant besoin d'un rédacteur, M. Blumhart, qui était alors propriétaire du "*Canadien*," de Québec, importa le futur député et agitateur, du fond des déserts des Laurentides. M. Tarte devint bientôt le journaliste rival de M. Cauchon, qui avait aussi une plume non moins facile que mordante.

C'était en 1872, et quand l'Honorable M. Thomas McGreevy prit la haute main sur les contrats du Chemin de fer de la Rive Nord et devint une puissance en ces parages, son ennemi irréconciliable d'aujourd'hui fut alors son bras droit.

Comme il en a toujours été depuis, M. Tarte était un homme coûteux à garder à son emploi. On estime qu'il en coûta de $35,000 à $40,000, pour tenir à flot *Le* "*Canadien*" et M. Tarte durant le règne de M. McKenzie.

On croit que M. McGreevy fit pas mal d'argent avec les contrats sus-mentionnés et qu'il fut en état de payer pour tous les services dont il pouvait avoir besoin. Et, à cette époque, M. Tarte était employé avec profit à avoir l'œil sur M.M. Chapleau et Sénécal, vu qu'il se chuchottait alors que ces messieurs avaient leurs desseins sur les contrats de M. McGreevy.

Cependant, le Lieutenant-Gouverneur Letellier renvoya l'administration DeBoucherville-Angers. Une dissolution des Chambres s'en étant suivie, M. Tarte fut candidat heureux dans Bonaventure. M. McGreevy l'ayant qualifié et ayant soldé ses dépenses d'élection, qui montèrent à $4,000.

Ayant pris son siège, le nouveau député de Bonaventure devint presque un homme d'importance. Il acquit aussi le contrôle de *L'Evénement*, et pandant que ce journal épousait la cause des libéraux à Québec, le même rédacteur défendait le programme conservateur à Ottawa.

Il prôna l'entreprise du chemin de fer du Lac St. Jean, et comme il était tout-puissant dans les deux camps politiques, il obtint d'importants subsides pour ce chemin, et il reçut, assurent des gens prétendant s'y connaître, $50,000 pour ses services.

M. Tarte donna encore une aide appréciable au chemin de la Baie des Chaleurs et reçut $16,000 pour son travail.

Quand une compagnie de chemin fer avait besoin d'un subside, à cette époque, elle s'adressait généralement à M. Tarte. On prétend que M. Tarte réalisa $30,000 du chemin de fer Rivière du Loup et Témiscouata.

Malgré qu'il soit patriote depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité des orteils, qu'il aime comme sa vie ses chers compatriotes de Québec et de Manitoba, M. Tarte a toujours aimé l'or bien d'avantage.

La plupart des gens ont oublié le scandale de l'aqueduc de Québec, à l'occasion duquel M. Beemer jura avoir payé à Benjamin Trudel $31,000 pour " travailler " le Conseil de la vieille capitale.

M. Tarte s'occupait alors des conservateurs siègeant à la corporation. On n'a jamais pu savoir combien M. Tarte obtint pour ses bons offices, mais il n'est pas du tout probable que le tireur de ficelles bleu ait alors travaillé pour le bien de sa santé.

La vive opposition que fit M. Tarte au Premier Ministre Chapleau et à M. Sénécal, à cause de leur transaction du Chemin de fer du Nord est un autre incident politique qui ne manque point d'intérêt. Toujours est-il qu'au beau milieu de ses plus virulentes dénonciations contre ces deux personnages, M. Tarte, comme autrefois Saul, aperçut la lumière et se convertit.

Sénécal l'amena à Paris, d'où, après quelques semaines d'épreuve dans la joyeuse capitale, l'ennemi de la veille revint un tout autre homme, un partisans dévoué du Lieutenant Gouverneur actuel, M. Chapleau.

Le temps suivait son cours, et le mouvement Riel allait devenir un facteur important de la politique dans Québec. M. Tarte fut l'un des premiers champions de la race et de la revanche. A la fameuse assemblée du Champ de Mars, le dimanche qui suivit l'exécution de Riel, le rédacteur du *Canadien* fit un discours plus violent que celui de l'Hon. Honoré Mercier lui même. Il s'empressa, néanmoins, de se rendre aux bureaux de la *Presse* peu de temps après, et comme un bon nombre de ceux qui avaient parlé, en cette journée mémorable, il adoucit considérablement le ton de sa harangue.

La *conversion* de M. Tarte, en cette occasion, fut probablement la plus remarquable de toutes celles de sa vie. Il fut le factotum du mouvement Riel, à Québec ; il organisa et fit de l'agitation de toutes manières

Toutefois cela eut une fin, et voici comment elle arriva :

Un monsieur occupant une haute position sociale et politique donna à M. Tarte une lettre de crédit au montant de $4,000, au moyen de laquelle il devait acheter une presse. L'offrande, ou le paiement était accompagnée d'un plantureux contrat du département de l'agriculture.

Il n'y a pas besoin d'insister beauconp sur les connivences de M. Tarte avec l'histoire des derniers temps du gouveruement Mercier. L'Honorable M. Charles Langelier lui procura un contrat pour impressions, lui donnant une lettre de crédit pour deux ou trois mille piastres, des mois avant que l'ouvrage ne fût fait. A la vérité, M. Tarte ne possédait même pas une presse à imprimer, à cette époque.

Lorsque l'entrepreneur Whelan versa dix mille dollars pour aider à règler une petite affaire, il jura qu'il avait donné la moité de ce montant à un chef conservateur, pour tenir les amis *corrects*,

alors que la réclamation de M. Whelan était devant la Législature. L'Hon M. Taillon fut naturellement indigné et tous les députés conservateurs déclarèrent qu'ils n'avaient pas reçu un sou de ce carottage. M. Tarte ne fit aucune déclaration de ce genre.

Ceux qui connaissait M. McGreevy et M. Tarte prétendent que, lorsque ce dernier déclara une guerre acharnée à son ancien ami et bienfaiteur, il voulait être acheté. M. McGreevy a déclaré lui-même que Tarte voulait $50,000, et qu'il lui aurait donné $20,000 pour éviter du trouble. Tous les faits ci-dessus sont respectueusement dédiés aux libéraux d'Ontario.

(*Toronto World*, 28 *Octobre* 1885.)

Jolie entrée en matière.

Continuons toutefois la représentation.

UN JOURNAL INDÉPENDANT ET M. TARTE

Quand M. Israel Tarte, à titre de ministre libéral, prit l'habitude de parler très fort de ce que le gouvernement devait faire dans le sens de la protection, on se rappelle que je ne lui ai pas ménagé mon encouragement. Je crois que peu de personnes connaissent intimement M. Tarte. Comme presque tous les hommes petits, il est vif dans ses mouvements, et s'agite et parle avec tant de précipitation qu'on ne sait au juste s'il est sérieux ou s'il blague. Je crains que M. Tarte ne soit simplement un faiseur d'embarras, et si on le juge à ce point de vue, on ne peut faire autrement que de voir en lui le plus prétentieux de tous ceux qui aient jamais existé. Je n'ai jamais pu obtenir aucuns conseil ni renseignement politique de la part de celui que l'Opposition désignait comme le " maître de l'administration." Il était toujours trop occupé pour me dire ce qu'il avait en vue ou me donner même une idée de la question. On a raison de croire que M. Tarte est et a toujours été une source de difficultés. Il n'a pas formé l'administration Laurier mais c'est l'administration Laurier qui l'a fait l'hon. M. Tarte. Ce n est pas lui qui a fait beaucoup pour le gouvernement Laurier, mais c'est lui qui s'est servi du gouvernement pour se hausser devant le public. Plus on examine ce produit humain étonnant, plus on constate qu'il a employé ses hautes relations à se donner en spectacle. Sans alliances politiques de conséquence ou de valeur, il paraît avoir travaillé

à se bâtir un petit monde où lui seul trônerait. Depuis qu'il est allé à Berthier pour défendre les principes conservateurs, son nom figure dans une autre liste et il ne doit pas être surpris si ceux qui le regardaient comme une petite merveille le regardent maintenant comme une petite blague. Cet homme n'a jamais été guidé par aucun grand principe, et son idée dominante a été de gagner de l'influence parmi une faction considérable afin de faire le jeu d'une petite faction des électeurs du Cànada. Quand à tête reposée, on juge de l'effet que la défection de M. Tarte pourrait avoir sur le parti libéral, on ne peut s'empêcher de regarder celui-ci comme un maringouin politique qui est bien plus agaçant et ennuyeux qu'il n'est redoutable. Un maringouin par son bourdonnement trouble le sommeil de toute une nuit, mais ses blessures sont insignifiantes et le jour venu, on ne s'en ressent plus. Je crois qu'on peut dire impartialement de M. Tarte que son importance a été bien exagérée."

(*Saturday Night*, *Toronto*,)

A voir la façon dont M. Tarte souhaita la bienvenue aux écrivains qui vinrent grossir la phalange des ouvriers libéraux, on ne peut pas s'étonner qu'on le traite à Ontario avec tant de déférence et si peu d'amertume. Voyons plutôt, comment notre homme a félicité, il y a un an, dans la *Patrie*, l'arrivée de M. Willison dans le clan des journalistes indépendants.

BIENVENUE.

"LE NEWS"

M. Willison, ancien directeur politique du " Globe", prend au-
" jourd'hui charge du " News ".

" Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

" Nous n'avons pas toujours été d'accord avec M. Willison.
" Mais nous nous plaisons à reconnaitre qu'il est l'un des journalistes
" les plus expérimentés de notre pays.



M. Tarte se livre à son opération favorite du tirage des ficelles.

" Depuis assez longtemps les exigences parfois si despotiques du " parti lui pesaient lourdement. Il a trouvé l'occasion favorable de " devenir journaliste, publiciste dans l'acception complète et vraie " du mot. Il l'a saisie au bond. Il dira dans le " News " sa pensée.

" C'est un très grand honneur pour un homme d'étude que de " pouvoir parler sans entrave le langage de sa conscience et de ses " convictions. Il n'y a pas de garantie plus précieuse de la bonne " administration des affaires qu'une presse libre.

" Les hommes politiques qui font leur devoir n'ont rien à redou- " ter des journaux honorablement conduits et dirigés

" Le " News "aura une puissante organisation, les machines les " plus modernes.

" Notre confrère s'est assuré les services de M. Sandwell, autre- " fois du " Herald " comme son correspondant à Montréal."

(*La Patrie, novembre*, 1903.)

On n'est pas plus flagorneur en même temps que protecteur.

Que s'est-il donc passé, que M. Willison quelque temps après, riposte par l'article suivant.

UN PRESENT DE GREC.

Un sage vieillard qui joua un rôle important dans l'histoire de la Méditerranée Orientale détestait les Grecs au point de redouter surtout de les voir lui apporter des présents. Le parti conservateur vient de recevoir un présent et cette vénérable institution se hâte de l'accepter. M. Tarte a quitté les libéraux et ses anciens associés n'en laissent percer aucun regret. Ils ont brutalement dit aux conservateurs que grand bien leur fasse. Sans se laisser décontenancer, ce parti qui avait autrefois une certaine dose de sagacité politique s'apprête à battre la grosse caisse de la jubilation. Un instinct de simple décence aurait dû empêcher cette démonstration. Cette instinct a fait défaut et celui du simple bon sens parait éteint également.

M. Tarte dévoila certaines canailleries notoires dont il avait eu sa part comme le reste de la machine conservatrice. Considéré par ses anciens compagnons comme un traitre, il se joignit au parti libéral et retira un grand profit de cette association. Il devint ministre et une fois en tête d'une position officielle, il s'est tenu

constamment en scène par sa loquacité et ses indiscrétions. Il a contribué à provoquer un antagonisme acerbe ; il a créé maintes difficultés à ses collègues au moyen de son génie spécial pour les déclarations maladroites ; il fut loyalement appuyé par le cabinet et finalement à un instant critique il chercha à compromettre le gouvernement et à saper l'autorité du premier ministre. Il déclare maintenant qu'il n'a jamais été libéral. Il a accepté un portefeuille dans un cabinet libéral, il a cherché à accaparer la direction de la machine libérale à Québec et a fait les luttes du parti libéral à sa façon bruyante mais inefficace. Pendant que le premier ministre était absent et malade, il s'est ouvertement mutiné en cherchant à renverser la politique du premier ministre.

Il fut renvoyé en dépit de ses protestations et cherche maintenant une pierre pour reposer sa tête. Les conservateurs qui exploitèrent contre le cabinet libéral sa propre présence se réjouissent maintenant sans vergogne et stupidement de ce qu'il est disposé à se joindre à eux après que les libéraux l'ont mis dehors.

Il est probable que la majorité des Canadiens juge M. Tarte à sa propre valeur. Il possède une verbosité qui fait de ses indiscrétions de vrais objets d'art et qui le rend suprême pour la fomentation des antagonismes. Un trait curieux de son caractère, c'est que ses indiscrétions proviennent toujours d'abord de la passion qu'il éprouve de plaire à l'auditoire qu'il a devant lui. L'explication qu'on en peut donner c'est qu'il unit à un amour immodéré pour les premiers rôles un talents très réel pour la condensation des idées en sentences épigrammatiques. Il a le génie d'amuser les gens par une façon originale de dire les choses Mais ce pays-ci est complexe et M. Tarte a aussi le don malheureux de tailler ses phrases de telle façon qu'elles plaisent à un groupe mais en mécontentant inutilement un groupe voisin Quel que soit son entourage, il faut qu'il en soit le centre, il faut qu'il lance des paroles non seulement propres à plaire à ceux qui l'écoutent mais encore à soulever leurs passions. A Paris, c'est un français militant, dans Ontario il est impérialiste écarlate. Devant l'association des manufacturiers, il est protectionniste à tous crins. Dans un port des lacs, il pose à l'autorité en matière de transport. Ses discours de Paris avaient rendu Ontario furieux ; ses déclarations impérialistes ne peuvent pas être agréables aux Canadiens-francais qui tiennent au statu quo. Son protectionnisme a agacé tous ceux qui sont en faveur d'un tarif modéré. Dans sa campagne de transportation, il trouvait moyen de lancer des horions à ses collègues. D'ailleurs cette spécialité était marquante dans toute sa carrière de ministre. Il a toujours refusé de respecter les restrictions nécessairement imposées aux actes individuels des hommes qni sont membres d'un cabinet.

Il lui plaisait, au contraire, de poser à l'homme qui est toujours empêché de mettre à exécution ses projets sains, mais audacieux, par

l'opposition de collègues moins intelligents que lui. En p'us de cette violation constante des conditions qui seules peuvent rendre possible l'existance d'un cabinet, il se plaisait à déclarer que des dissensions existaient.

En plus de la loquacité de M. Tarte, il y a son impuissance. Sa carrière de ministre des Travaux-publics a été un véritable échec. Plusieurs ministres ont à leur acquit quelque chose de réellement exécuté Tarte n'a rien.

Parler de la transportation était sa marotte, mais rien de ce qu'il a fait ou suggéré n'a avancé d'un pas la solution du pr blème Il a parlé de la route par eau et chemin de fer, mais il n'a rien fait pour la développer. Il a fait preuve d un faible pour des plans comme celui de la Rivière aux Français et autres projets d'à côté. Tout ce qu'il a fait au sujet de la transportation, cela a été de se poser en champion du Pacifique Canadien, que la cause fût bonne ou mauvaise. On disait qu'il était un organisateur politique et un meneur de machine électorale de grand talent. Ontario et Québec sont les deux provinces où il a eu le plus à faire. Dans Ontario il a été un fardeau terrible pour le parti libéral. Il n'a pas aidé en 1896. En 1900, il fut probablement la cause de la défaite du parti, libéral. Québec, dans les deux cas, a été remporté par Sir Wilfrid Laurier, comme M L. P. Pelletier l'a fait remarquer l'autre jour. Les journaux conservateurs ont trouvé avantageux de dire que Québec avait été remporté grâce à l'organisati n de M. Tarte. Ils semblent parvenus à s'en convaincre et espèrent tirer parti de sa défection quand tout observateur sérieux sait que le vote canadien-français depuis plusieurs années est entraîné par la loyauté personnelle de Sir Wilfrid. Qui peut douter de l'issue dans Québec d'une lutte entre Laurier et Tarte ?

" L'indécence de la conduite de M. Tarte ne demande pas de longs commentaires. Il a choisi pour se révolter le moment où un homme loyal se serait tu à moins d'un impulsion irrésistible.

" Il a choisi le moment où son chef était absent et malade. Maintenant qu'il est en dehors du cabinet, son jeu favori est de dire que Sir Wilfrid Laurier est malade et qu'une issue fatale est imminente. " Potins de vampire ", c'est ainsi qu'un correspondant qualifiait avec tout le mépris requis une telle tactique. Incurable bavard, indiscret jusqu'à la trahison, prompt à froisser l'absent pour plaire au présent, comédien et impuissant, voilà M. Tarte :

Si le parti conservateur l'accepte, il aura ce qu'il mérite."

(*News de Toronto*, *Sept.* 1903.)

Eh bien ! le voilà traité de lâche maintenant.

C'est vrai ; il faut être lâche pour être tout ce qu'il a été tour à tour.

Voyons encore, la trombinoscope continue à tourner.

M. Tarte avait eu l'imprudence de s'en prendre au *Globe* de Toronto et de railler ce journal sur l'insuccès des luttes libérales dans la province sœur.

Le *Globe* ne s'est pas laissé maltraiter sans répondre. Voici l'apostrophe qu'il adresse à M. Tarte.

M. TARTE ET LE LIBERALISME A ONTARIO

M. Tarte prétend que le "Globe" est un journal de bien peu d'influence, parce que, aux élections de 1900, un seul libéral a été élu dans les quatorze circonscriptions électorales formées de la ville de Toronto et des comtés avoisinants

Le "Globe" ne réclame pas l'autorité de dicter au peuple comment il devra voter. Il présente des faits et des arguments au peuple pour que celui ci puisse former son jugement.

Le "Globe" a pris part à des luttes victorieuses et ne s'en est jamais vanté outre mesure. Il a subi des défaites et a accepté le résultat sans se plaindre.

L'élection de 1900 ne fortifie en aucune façon la prétention de M. Tarte, que le tarif devrait être élevé. Le tarif, dans cette province du moins, a été très peu en cause. Le pays avait prospéré énormément sous l'effet du tarif libéral et neuf personnes sur dix en étaient absolument satisfaites.

La lutte dans notre province s'est faite surtout sur l'attitude de M. Tarte lui-même. Il n'a presque pas été question d'autre chose .... par exemple, dans l'élection de Hamilton, et durant les derniers jours à Toronto et dans tous les comtés environnants les libéraux n'entendaient parler que de Tarte et rencontraient des électeurs tellement préjugés contre M. Tarte. qu'il n'étaient pas possible de leur faire entendre aucun argument au sujet du tarif ou sur n'importe quelle autre question.

Le caractère général de la campagne peut être illustré par cet article du 'Mail":

' En France, il a proclamé que ses compatriotes n'aimaient pas les institutions anglaises, qu'il étaient prêts à se révolter contre l'empire et le drapeau et il prédit que le Canada se séparerait de l'Angleterre. Qu'arriverait-il avec Tarte dans le gouvernement si une nouvelle guerre éclatait ? Tarte est-il réellement un homme sûr pour diriger nos destinées ?"

Des centaines d'articles du même genre furent publiés, accusant Tarte d'avoir cherché à empêcher l'envoi de contingents, de fomenter des sentiments de haîne pour l'Angleterre et d'avoir fait, à Paris, des discours entachés de trahison. Ces discours de Paris firent le sujet de la plus formidable brochure électorale des conservateurs. Elle était intitulée : "Pour l'édification des Anglais", "spécialement dediée aux Sons of England et aux membres des sociétés Saint-George."

M. Tarte devrait être le dernier homme au monde à railler le "Globe" ou les libéraux d'Ontario pour ne pas avoir remporté des victoires dans de semblables circonstances. Ils auraient eu un moyen bien facile de se rendre populaire, c'eût été de répudier M. Tarte et toutes ses œuvres. C'est une tâche facile que d'avancer quand on se laisse guider par les préjugés et les passions au lieu de les combattre.

Nous considérons que les libéraux ont pris une attitude impopulaire, mais une attitude correcte et courageuse.

La campagne contre le gouvernement était la plus incendiaire et la plus infernale que l'on puisse concevoir, et n'était justifiée par rien de ce que M. Tarte avait dit ou fait. Ainsi l'opinion qu'il avait exprimée que le parlement eût dû être consulté avant d'envoyer des contingents était correcte Nous ne prétendons pas pouvoir juger avec une parfaite exactitude ses discours de Paris, mais nous en connaissons suffisamment pour dire que lorsqu'on disait qu'ils étaient empreints de trahison, c'étaient tout simplement des fleurs de rhétorique pour les élections. Il n'était coupable de rien de plus que de verbiage et pris d'un fort désir de jouer pour la galerie qui se trouvait la plus rapprochée. Il voulait plaire aux Parisiens, tout comme il désire offrir des ponts et des chemins de fer aux auditoires des villes et de la protection élevée aux manufacturiers.

Quoi qu'il en soit, les libéraux d'Ontario devaient souffrir pour les discours de M. Tarte à Paris, et ils ont souffert sans murmurer. Ils ont donné une preuve de loyauté au parti, sous la forme la plus généreuse qu'il soit possible, et M. Tarte ferait bien de les imiter.

Il a critiqué leur organisation. La plus belle organisation au monde aurait volé en éclats sous les préjugés que son nom soulevait. Il a critiqué la campagne du "Globe". Tout ce que nous pouvons dire, c'est que si nous avions voulu rechercher la popularité et nous ranger du côté de la victoire, il eût suffi d'un article répudiant M. Tarte. Cet article eût été accueilli avec enthousiasme par tout Ontario. Il vient maintenant à Ontario, non pour apaiser les préjugés, mais pour les soulever, car nous savons bien que cette propagande de répresailles contre les Etats Unis est un de ces chemins faciles vers la popularité que M. Tarte connaît trop bien pour ne pas prendre.

Sur cette question, nous nous accordons avec M. Bertram, l'un des Canadiens les plus sincères qui se soient jamais levés en Parlement. Nous sommes de fervents croyants de la doctrine " Le Canada pour les Canadiens ", et de tout effort intelligent pour développer les ressources industrielles du Canada. Nous croyons que l attitude de ce pays vis-à-vis des Etats-Unis devrait être celle d'une indépendance digne. Nous ne croyons pas que nous devrions copier leur tarif, pas plus par un sentiment de vengeance que par une admiration servile. Nous croyons que nous devons faire notre législation pour nous mêmes, seuls, pour développer nos propres industries. L'experience des cinq dernières années a démontré que la politique de réduire les impôts sur l'industrie a été heureuse. On nous propose de substituer maintenant à ce tarif modéré qui a produit de tels résultats, un tarif dont le but serait d'exclure les produits américains. Cela voudrait dire un tarif en vertu duquel certains manufacturiers auraient l'avantage, non d'une protection raisonnable, mais d'un monopole. Nous croyons que cette politique, quelque populaire qu'elle puisse être, non seulement ne serait pas sage, mais serait préjudiciable au pays et préjudiciable aussi aux grands intérêts industriels."

Le Globe, 21 *septembre*, 1902.

Voilà bien sensément traitée toute l'échauffourée de Joseph Israël. On ne dira pas qu'il y ait ici d'invectives ou de diatribe. C'est l'œuvre de la pondération, et comme voilà notre homme bien deshabillé !.

Mais assistons, maintenant que nous avons fait connaissance avec l'homme, à ses débuts dans le journalisme politique. Girouette dès le commencement ; girouette toujours. Laissons maintenant la parole à d'autres sur le même sujet.

TARTE CASTOR.

IL FAIT LA LOI AUX ÉVÊQUES.

Tout le monde sait que le " *Canadien* " que dirigeait Joseph Israël fut un jour interdit par l'archevêque de Québec pour cause d'indocilité aux directions de l'Ordinaire du diocèse où il se publiait.

C'était déjà bien ; Tarte adressa une supplique à Rome pour se faire relever. Révolté au Canada, suppliant à Rome. L'homme débute ainsi dans la carrière. Rien de surprenant dans le fait qu'il soit devenu ce que l'on sait.

Ecoutons-le ; c'est lui-même qui raconte son affaire.

Insolent et rampant, voilà sa vie.

CORRESPONDANCE TARTE.

Quebec, 1876.

A Son Eminence le Cardinal Franchi,

Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Eminentissime et Reverendissime Seigneur :

Je transmets à Votre Eminence la liasse du " *Canadien* " (journal-organe du Plaignant) depuis le premier Juillet jusqu'à ce jour, avec certaines lettres échangées entre sa Grâce l'Archevêque de Québec et moi.



M. Tarte reçoit d'emblée le grade de P'tit Caporal.

Par cette correspondance vous verrez les sujets des difficultés qui existent entre Sa Grâce et *moi.*

Je suis propriétaire et rédacteur-en-chef du "*Canadien*", journal catholique et *ultramontain*, publié à Québec. J'ai à lutter beaucoup contre les *liberaux qui attaquent, de concert avec une certaine portion de la Presse Protestante, l'Eglise Catholique, le Clergé et ses droits.*

Le trois Juillet dernier (1876), la contestation de l'élection de Charlevoix, l'un des collèges électoraux de la Province de Québec commençait devant le Tribunal à cette fin préposé.

M. Langelier, avocat et professeur de droit à l'Université Laval, occupait pour les pétitionnaires qui demandaient l'invalidation de l'élection pour cause de prétendue influence indue exercée par le Clergé du comté de Charlevoix.

J'avais pris une part active à l'élection en faveur de l'Hon. Hector Louis Langevin qui fut élu à une majorité de plus de deux cents voix.

J'étais son agent d'élection, et j'avais été en position de voir le rôle que le Clergé de Charlevoix a joué pendant la lutte.

Lorsque la contestation commença devant la Cour, je me rendis au chef-lieu du comté où la cause s'instruisait.

M. Langelier (Honorable François) fit comparaître contre les curés, et pour rendre compte de leurs sermons, des gens illettrés et qui n'étaient nullement en position de rendre compte des instructions ou explications données par les Messieurs du Clergé de Charlevoix.

Il fit plus encore, et cita comme principal témoin un électeur du nom de Elzéar Danais qui fut obligé d'avouer qu'il *avait apostasié et qu'il appelait quelquefois son chien Pie IX.*

J'assistais à ces scandales qui causaient une douloureuse émotion dans le peuple. J'écrivis donc pour dénoncer la conduite des pétitionnaires et de M. Langelier, leur avocat. Je reprochai à ce dernier, professeur dans une université Catholique, de se faire le *persécuteur du Clergé*, et le contempteur des droits de l'Eglise.

Je puis assurer Votre Eminence que j'étais, dans ces écrits, l'écho de l'immense majorité des catholiques, et du Clergé en général. Je dois excepter quelques prêtres de la ville de Québec, connus et considérés par leurs confrères comme des libéraux catholiques.

L'effet de mes écrits fut excellent ; les amis des *bons principes* et des doctrines ultramontaines me félicitèrent chaleureusement.

Les libéraux tentèrent de m'imposer silence. M. Langelier, voulant continuer dans l'ombre et le silence son œuvre de persécution contre le Clergé—que son parti combat avec acharnement—demanda à la Cour de me défendre de faire aucun commentaire sur la cause.

Votre Eminence daignera remarquer que le Tribunal siégeait dans une campagne éloignée et que si l'on eût imposé silence à la presse calholique, la partie eût été belle pour le libéralisme.

Je ne m'inquiétai nullement des menaces d'amende et de prison, et je continuai à protester contre la violation des droits du Clergé.

Mais quel ne fut pas mon étonnement quand je reçus de Sa Grâce l'Archevêque de Québec une note m'invitant à me rendre à son palais épiscopal pour rendre compte de certains écrits.

Le Vénérable Archevêque me reprocha surtout d'avoir écrit les phrases suivantes extraites de l'édition quotidienne du *Canadien* du six Juillet :—

" Je suis père de famille : de mes lecteurs, beaucoup ont ce bonheur ; voudrions-nous confier l'éducation de nos enfants à des professeurs qui font ouvertement la lutte contre les prinsipes immuables de la vérité catholique ? Pour moi, jamais je ne consentirai à exposer mes enfants au danger d'un contact constant avec des hommes que je sais professer des idées fausses sur l'Eglise et la société.

" Je crois au *Syllabus* et aux immunité ecclésiastique, aux droits de l'Eglise et à sa suprématie sur l'Etat. Pendant que j'enseigne ces choses à mon enfant, vais-je le confier à un professeur connu pour combattre ces principes qui sont la sauvegarde des sociétés comme des individus. Je me croirais coupable de le faire."

Je répondis au Vénérable Archevêque que dans ces lignes je n'avais ni pu ni voulu attaquer l'Université Laval, mais simplement l'un de ses professeurs dont la conduite publique était une cause de scandale, d'autant plus grande que les organes du libéralisme disaient ouvertement que M. Langelier était approuvé par l'Université.

Je donnai nettement à entendre à Sa Grâce que si Elle me condamnait, je demanderais protection à la Cour de Rome.

L'entrevue que j'eus avec Sa Grâce eut lieu le 27 Juillet, et le lendemain je publiai dans le *Canadien* un article pour déclarer de nouveau qu'en dénonçant M. Langelier, je n'entendais pas attaquer l'Université Laval.

Votre Eminence daignera observer que *L'Evénement*, l'organe avoué du libéralisme, ne cessait, pendant tout ce temps, de défendre M. Langelier en soutenant que si le professeur était coupable, l'Université et Monseigneur l'Archevêque qui en est le visiteur, l'étaient bien plus!

J'ai reproduit, pour les réfuter, plusieurs de ces écrits de *L'Evénement*, et j'attire l'attention de Votre Eminence sur la signification scandaleuse de ces articles ou correspondances.

Dans le public, il est généralement rumeur que ces écrits ou un certain nombre d'eux sont de la plume de professeurs de l'Université ou de Messieurs du Séminaire de Québec.

Votre Eminence voudra bien remarquer que je ne constate que la rumeur, accréditée par le fait que ni l'Université, ni le Séminaire n'ont répudié la solidarité compromettante que *L'Evénement* leur prêtait avec M. Langelier.

Qu'il me soit permis d'exprimer à Votre Eminence le regret que tous les catholiques ont éprouvé et éprouvent encore de voir Monseigneur l'Archevêque de Québec accepter ainsi cette solidarité de la persécution que M. Langelier—au nom du parti libéral-catholique—poursuit contre le Clergé.

Ce n'est malheureusement pas la première occasion que Sa Grandeur fournit au libéralisme et à l'erreur, de s'appuyer sur l'autorité de son nom et de sa position. On a vu la presse protestante fanatique, le *Witness* (cette feuille est l'organe des sociétés bibliques et d'un apostat, Chiniquy), et le *Star*, décerner à Sa Grandeur des certificats de libéralisme et de largeur d'idées. Dans la liasse du *Canadien*, Votre Eminence verra que j'ai reproduit quelques extraits de ces journaux pour protester contre leur interprétation des actes et des paroles de Sa Grâce.

Je n'ai pas le moindre doute que Monseigneur Taschereau est trompé et circonvenu par son entourage, qui se compose de libéraux catholiques, de prêtres connus par leurs rapports constants avec les chefs du libéralisme et avec les organes de cette erreur. Quelles que soient les causes de la conduite de Sa

Grâce, les effets sout désastreux pour les fidèles. Son nom équivaut au drapeau du libéralisme et la plupart de ses actes servent à l'erreur. Les libéraux invoquent dans leur presse et devant les assemblées publiques son autorité comme étant leur approbation.

Je prie Votre Eminence de se souvenir que, le 22 Septembre 1875, les évêques de la Province de Québec, publièrent un mandement ou lettre pastorale collective dans laquelle ils dénoncèrent courageusement le libéralisme tant de fois condamné par notre Saint-Père le Pape.

Cette pastorale produisit un effet immense, éclaira les consciences et rétablit parmi les catholiques une harmonie que l erreur menaçait de briser.

Le 25 Mai 1876, Sa Grâce l'Archevêque écrivit une circulaire à son Clergé. Cette circulaire n'était pas destinée à la publicité. Mais elle fut livrée à la presse libérale catholique qui l'interpréta comme la révocation du mandement collectif du 22 Septembre 1875. Monseigneur l'Archevêque serait en état de dire à Votre Eminence s'il n'est pas vrai que sa circulaire fut obtenue de l'imprimeur et livrée aux journaux libéraux par un prêtre de son archevêché.

Un autre prêtre libéral-catholique avait annoncé, plusieurs semaines à l'avance, la publication de cette circulaire du vingt-cinq Mai que l'on a, par de fausses représentations et par des intrigues sans doute, extorquée à Monseigneur pour ensuite en faire l'usage que l'on en a fait en faveur du libéralisme.

Le scandale devint si grand que Monseigneur Taschereau fut obligé d'écrire le 8 Juillet au rédacteur-en-chef du *Journal de Québec* l'Hon. M. Cauchon, pour protester contre l'interprétation que les journaux libéraux donnaient à sa circulaire du 25 Mai.

La presse libérale, "*L'Evénement*", par exemple, n'a jamais publié cette lettre du 8 Juillet. Le *Journal de Québec* a dû s'exécuter parcequ'elle lui était directement adressée.

La conduite que Sa Grâce tient à mon égard est le plus fort argument et la meilleure approbation que puisse invoquer le libéralisme.

Je combats les libéraux avec toute l'énergie et toutes les ressources que j'ai à ma disposition. J'ai réussi, grâce au concours du Clergé, à donner au journal que je rédige une très forte circulation dans la Province de Québec. Le "*Canadien*"

est l'un des organes du cabinet catholique qui gouverne la Province de Québec, et, comme tel, a une influence considérable. Je crois pouvoir affirmer à Votre Eminence que j'ai la confiance du Clergé en général et spécialement du Clergé du diocèse de Québec, dans lequel mon journal est très répandu.

Sa Grâce, Monseigneur l'Archevêque de Québec, ne saurait nier ce fait. Elle-même m'a pendant un temps montré de la confiance à ce point que de me confier sa défense dans une circonstance très-importante.

La cause apparente des difficultés qui se sont élevées entre Sa Grâce et moi, est la reproduction dans le "*Canadien*", d'écrits publiés dans le "*Franc-Parleur*" de Montréal et signés "Luigi".

"Luigi" est le nom de plume de M. l'Abbé Alexis Pelletier, l'un des prêtres qui jouissent d'une plus grande considération dans le Bas-Canada, à cause de sa science, de son énergie à combattre l'erreur et de la force de ses écrits! ce polémiste a eu autrefois des difficultés, à propos de la réforme de l'enseignement, avec feu Monseigneur Baillargeon. Les libéraux prêtres et laïques lui ont voué une haine implacable et ne cessent de le calomnier.

Dans le cours du mois de Juillet, M. l'Abbé Pelletier alla prendre quelques jours de repos chez un curé du comté de Charlevoix avec lequel il avait des relations d'amitié. L'Abbé a passé quelques années dans ce comté.

Invité à prêcher, il fit un remarquable sermon que Votre Eminence trouvera dans le "*Canadien*".

Les organes libéraux prirent occasion de là pour redoubler de violence et d'invectives à l'adresse du Révérend Monsieur. "*L'Evénement*" le calomnia avec d'autant plus de malice qu'il espérait avoir l'appui de Monseigneur l'Archevêque et soulever toutes les querelles et les rancunes d'autrefois contre l'Abbé. Le succès est venu couronner les efforts de l'organe du libéralisme.

M. Pelletier fut traité de la façon la plus honteuse, et représenté comme une espèce d'apostat, il se défendit dans le "*Franc-Parleur*". Ce journal est publié à Montréal et n'a pas de circulation dans le diocèse de Québec. Je crus donc que je devais, en conscience et dans l'intérêt de la justice et de la vérité, publier sa défense dans le "*Canadien*" pour détruire les calomnies de "*L'Evénement*".



Lâche ta pipe Israël !
Tes bulles crèvent.

A propos d'un écrit de " Luigi " reproduit du " *Franc-Parleur* " et publié dans le " *Canadien,* " du cinq Septembre, Monseigneur l'Archevêque m'écrivit la lettre suivante :

Québec, 6 Septembre 1876.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR DU CANADIEN,

Dans votre feuille d'hier, " Luigi " essaie de ressusciter dans ce diocèse la question des classiques, et à cette occasion, se permet, pour la plus grande édification publique, de juger et de condamner Mgr. Baillargeon.

La Pastorale des Evêques de cette Province, en date du 22 Septembre 1875, dit à la fin de l'article VI : Si quelqu'un, ecclésiastique ou laïque, se croit en droit de ne pas écouter la voix d'un pasteur qui n'est pas le sien, il n'a pas le droit pour cela de le critiquer et de le juger".

Un peu plus haut, la même pastorale pose plusieurs principes qu'il est bon de méditer par le temps qui court : " quand il s'agit des autorités ecclésiastiques ou civiles ; le langage (de la presse) doit toujours être convenable et respectueux. Il ne faut pas traduire devant le Tribunal incompétent de l'opinion publique des établissements dont les évêques sont les protecteurs et les juges naturels. Ajoutons que le prêtre et, à plus forte raison l'Evêque, dans l'exercice de son ministère, n'est pas justifiable de l'opinion publique, mais de ses seuls supérieurs hiérarchiques".

Je crois devoir vous rappeler que le mandement publié le 12 Août 1868 est encore en pleine vigueur dans ce diocèse, et qu'il défend de rien publier sur cette matière des classiques sans la permission de l'Ordinaire.

Après avoir si souvent protesté de votre respect et de votre soumission à l'autorité ecclésiastique, vous ne manquerez pas, j'en suis certain, d'en donner aujourd'hui l'exemple.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

Voici ma réponse à Sa Grâce :

Québec, 7 Septembre 1876.

A SA GRACE MGR E.-A. TASCHEREAU.

Monseigneur :

En arrivant hier soir de la Malbaie, j'ai pris communication de Votre lettre du six courant.

Votre Grandeur me reproche d'avoir reproduit du "*Franc-Parleur*" des articles signés " Luigi ", ou plutôt un écrit publié dans le "*Canadien*" du cinq courant et portant la signature de ce polémiste catholique. Vous assurez que dans cet article, " Luigi " essaie de ressusciter dans ce diocèse la question des classiques, et à cette occasion se permet, pour la plus grande édification publique, de juger et de condamner Mgr Baillargeon.

Je déclare à Votre Grâce que je n'ai pas compris que l'intention de "Luigi" dans l'écrit en question fût de soulever de nouveau la question des classiques. Cet écrivain a été brutalement attaqué dans "*L'Evénement*", qui, lui, a soulevé la question des classiques et tente d'ameuter l'opinion et le mépris public contre "Luigi" en défigurant la vérité sur les luttes auxquelles " Luigi " a été mêlé à propos de cette question.

Représenté comme le dernier des misérables, comme un prêtre insubordonné et chassé du diocèse pour des actes très coupables, " Luigi " s'est défendu dans le "*Franc-Parleur*" et a donné sa version des faits sur lesquels "*L'Evénement*" a fait de si injurieux commentaires contre lui. "Luigi" avait été attaqué dans une feuille de Québec dont la circulation est considérable dans ce district. J'ai cru qu'il n'était que juste, dans l'intérêt de la vérité, de donner à la défense de "Luigi" la même publicité qu'avait eue l'attaque.

Si dans cet écrit il y a des erreurs de faits ou de doctrine, je prie Votre Grandeur de me les indiquer. Ce que je m'efforce de faire triompher dans le journal que je dirige, c'est la vérité dans tout son éclat. Je me ferai donc un devoir de déclarer, sur la première indication de Votre Grandeur, qu'Elle m'a prié de rétracter et qu'Elle désavoue telle ou telle partie de l'article en question.

Je réitère l'affirmation que cette question ayant été soulevée par "*L'Evénement*" dans l'intention manifeste de ruiner ce prêtre dans l'estime publique, au moyen de fausses représentations, "Luigi" a cru qu'il devait défendre sa position.

Je déclare aussi que je me conformerai scrupuleusement au mandement du 12 août 1868, tant que Votre Grandeur le maintiendra en force dans ce diocèse et que je n'ai jamais eu la volonté de m'y soustraire.

Votre Grandeur dit que dans l'écrit reproduit par le "*Canadien*", "Luigi" se permet de juger Mgr Baillargeon.

J'avais compris, Monseigneur, que "Luigi" avait simplement voulu se justifier en invoquant devant le public un jugement de la Cour de Rome demeuré jusqu'ici secret, et qui eût probablement continué de l'être, si la condamnation et le nom de Mgr Baillargeon n'eussent été invoqués et mis en cause par "*L'Evénement*" contre "Luigi".

J'ai l'honneur d'être,
Monseigneur,
de Votre Grandeur,
l'humble et obéissant serviteur,

J.-ISRAEL TARTE.

P.-S. — Il va de soi que je suis prêt à publier la lettre de Votre Grâce si vous le croyez utile.

Le lendemain matin, la note suivante, datée du même jour, me fut expédiée. J'étais absent de la ville et je télégraphiai à Monseigneur que je publierais ses lettres avec plaisir aussitôt après mon retour. Ce que je fis le 15 septembre dans le "*Canadien*":

Québec, 7 septembre 1876.

M. ISRAEL TARTE,
Rédacteur du "*Canadien*"

Monsieur :

Dans votre lettre de ce jour, vous paraissez croire qu'il y a eu, de la part du Saint-Siège, un jugement jusqu'ici demeuré secret, justifiant les brochures de Saint-Aimé et condamnant le

mandement de Mgr Baillargeon. C'est une pure invention de "Luigi". Si ce jugement eût existé, Mgr Baillargeon n'eût pas manqué de s'y conformer.

En examinant avec attention le dernier article de "Luigi", vous verrez facilement que sous prétexte de se défendre contre "*L'Evénement*" il attaque furieusement tous ceux à qui il en veut. C'est un genre de polémique qui lui a attiré et lui attirera toujours des désagréments et même des condamnations au besoin. Les polémistes de cette espèce font plus de mal que de bien à la cause qu'ils défendent.

Je désire que ma lettre du six courant soit publiée aussitôt que possible.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

E. A. ARCH. DE QUEBEC.

Le 21 septembre je reproduisis dans mon journal la réponse de "Luigi" à l'accusation si forte portée contre lui dans mes colonnes par Monseigneur l'Archevêque.

Le lendemain, 22 septembre au soir, je reçus la lettre suivante du Secrétaire de Sa Grâce. Elle porte la date du 23, mais je la reçus le 22.

Québec, 23 septembre 1876.

Monsieur le Rédacteur du "*Canadien*":

Au sujet de l'article signé "Luigi" dans votre feuille de jeudi dernier, je suis chargé par Monseigneur l'Archevêque de vous écrire ce qui suit:

1. Si George St-Aimé n'a pas reçu copie du jugement qu'il prétend avoir été donné sur sa plainte, c'est qu'il n'a pas eu jugement.

2. Supposé que le Cardinal Barnabo ait trouvé que Mgr Baillargeon a été trop loin et ait refusé d'approuver son mandement, il ne s'en suit point que le mandement ait été condamné et annulé.

3. Le confrère qui, en l'absence du secrétaire, a commis l'indiscrétion de jeter les yeux dans les énormes cahiers du

secrétariat, a sans doute été la victime de quelqu'hallucination, car il a lu un monitum qui ne s'y trouvait point et des suppliques sur suppliques pour le faire supprimer, qui n'existent pas davantage.

4 Monseigneur vous prie de ne pas oublier qu'un décret apostolique du 2 mars 1873, exhorte et conjure les évêques de cette province de mettre un terme aux discussions de cette nature, en interdisant, s'il le faut, la lecture des journaux où elles se font jour.

5. Monseigneur l'Archevêque vous prie de ne plus le compter au nombre de vos abonnés à dater de ce jour. S'il y a quelque arrérage dû sur l'abonnement, il vous sera payé à première demande.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Rédacteur,
Votre très humble serviteur,
C.-A. MAROIS, Ptre,
Secrétaire.

Je publiai dans le le "*Canadien*" la partie de cette lettre qui a trait à la question du monitum et je répondis en ces termes à Sa Grandeur :

Québec, 23 Septembre 1876.

A Sa Grâce, Monseigneur E. A. Taschereau,
Archevêque de Québec.

Monseigneur :

Votre secréraire m'a informé hier que vous désiriez cesser votre abonnement au "*Canadien*". Votre Grandeur a le droit de recevoir les journaux qu'il lui plaît et je n'ai rien à dire contre la détermination à laquelle Elle en est arrivée.

Le motif de votre désabonnement, Monseigneur, est contenu dans les lignes suivantes de la note que vous m'avez fait l'honneur de me transmettre :

"Au sujet de l'article signé "Luigi" dans votre feuille de " jeudi dernier, je suis chargé par Monseigneur l'Archevêque " de vous écrire ce qui suit" :

Monseigneur, vous aviez permis à "*L'Evénement*" d'attaquer "Luigi" d'une manière atroce ; j'ai ouvert mes colonnes à



M. Tarte fait claquer le fouet sur son nouvel attelage.

ce polémiste pour la défense de son honneur et de sa réputation. Votre Grandeur est descendue elle-même dans l'arène, et m'a demandé de publier, dans le "*Canadien*" le plus formel démenti aux prétentions de "Luigi".

L'autorité du nom et de la position de Votre Grandeur donnait une force imposante à l'accusation si terrible que vous portiez contre "Luigi".

En justice comme en honneur j'étais tenu de donner asile à la justification de celui que Votre Grandeur accusait.

J'ai la conscience de n'avoir jamais manqué de respect envers Votre Grandeur et j'espère que sous ce rapport je n'aurai pas dans l'avenir plus de reproches à me faire que par le passé.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De Votre Grâce,

L'obéissant serviteur,

J. ISRAEL TARTE.

Le 22 j'avais aussi reçu la lettre qui suit :

Séminaire de Québec, 22 Septembre 1876.

MESSIEURS J. I. TARTE ET L. G. DESJARDINS,

Propriétaire du *Canadien*.

Messieurs :

Le respect que nous devons à Monseigneur l'Archevêque, si gravement injurié dons le "*Canadien*", nous fait un devoir de vous prévenir que nous ne voulons plus recevoir votre journal, et que vous devrez cesser de nous l'envoyer à partir de ce jour.

Nous avons pu mépriser les injures publiées dans votre feuille contre le Séminaire et l'Université ; mais nous ne pouvons laisser passer les insultes faites à l'autorité diocésaine.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre humble serviteur.

THOS. E. HAMEL Ptre,

Sup. Sém. de Québec.

Je répondis :

Québec, 22 Septembre 1876.

Monsieur :

Le "*Canadien*" cessera de vous être expédié, à compter de ce jour, selon l'ordre exprimé dans votre lettre d'hier.

Cette détermination de votre part ne m'afflige pas du tout et n'ébranle en rien mon courage. Car elle n'est appuyée sur aucune raison, sur aucun acte que je doive regretter.

L'accusation d'avoir insulté le Séminaire et l'Université est toute gratuite, et vous seriez fort en peine de m'indiquer un seul numéro du "*Canadien*" dans lequel ces institutions ont été attaquées.

J'ai protesté contre la conduite de certains professeurs de l'Université, qui hors de l'enceinte universitaire, propagent des doctrines subversives. Et vous, M. le Recteur, vous savez que je n'ai pas été seul à protester !

Jamais non plus je n'ai manqué de respect envers Monseigneur l'Archevêque ; je suis resté ferme dans la vérité, voilà tout.

Je savais depuis longtemps vos antipathies contre le "*Canadien*". Je ne suis donc nullement surpris de votre désabonnement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. ISRAEL TARTE,

Rédacteur-en-chef du Canadien.

Je résolus de demander justice et protection à Votre Eminence et le trente Septembre je fis parvenir à Sa Grâce la lettre qui suit.

Québec, 30 Septembre 1876.

A Sa Grâce Monseigneur E. A. Taschereau,

Archevêque de Québec.

Monseigneur :

Le renvoi du "*Canadien*" par Votre Grandeur et le Séminaire de Québec le même jour, renvoi rendu public et exploité

par les organes du libéralisme constitue de fait une censure de de ma conduite et de mes écrits.

Monsieur le Supérieur du Séminaire m'a informé qu'il discontinuait de recevoir le "*Canadien*" parce que, selon lui, ce journal s'est rendu coupable de mépris et d'injures à l'égard de l'autorité diocésaine.

Dans la lettre du Secrétaire de Votre Grâce, en date du 23 Septembre, il y a menace d'interdire la lecture du "*Canadian*" pour les causes mentionnées dans cette lettre.

Monseigneur, je respecte trop l'autorité de l'Eglise et la Vôtre pour laisser croire à qui que ce soit que je refuse d'obéir, ou que je suis en révolte contre Votre Grâce.

D'un autre côté, je crois fermenent n'avoir pas manqué aux devoirs d'un journaliste catholique. Si Votre Grâce eût daigné m'indiquer une erreur par moi commise, je me serais de suite rétracté.

Je défends les droits de l'Eglise et les doctrines romaines avec conviction, et je ne puis rester dans cette position de paraître en hostilité avec Votre Grâce. Si j'ai eu des torts je les reconnaîtrai de bon cœur et les réparerai avec soumission.

J'eusse accepté avec respect le tribunal de Votre Grâce pour juger mes articles et mes écrits reproduits dans le "*Canadian*" depuis le premier Juillet (1876) ainsi que les questions politico-religieuses qui ont été traitées.

Votre Grâce, dans l'une de ses lettres, m'assure qu'il est strictement défendu de rien écrire sur la question des classiques dans ce diocèse. Je demanderai à la Cour de Rome s'il est mal de travailler à réformer l'enseignement dans le sens chrétien.

Mon intention est aussi de demander à la Cour de Rome si, en érigeant canoniquement l'Université Laval, le Saint-Siège a voulu glorifier et approuver le libéralisme, comme le prétendent, sous les yeux et à la connaissance de Votre Grâce, les organes reconnus et avoués de cette erreur.

Je donne donc avis à Votre Grâce que j'ai pris des mesures pour transmettre incessamment à la Cour de Rome les diverses correspondances échangées entre Elle et moi, la liasse du "*Canadien*" depuis le premier juillet dernier, ainsi que tous les documents relatifs aux questions politico-religieuses traitées

dans mes colonnes depuis cette date, pour obtenir sur le tout l'opinion et le jugement du plus haut Tribunal auquel puissent s'adresser les catholiques.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

de Votre Grâce,

le très-humble et obéissant serviteur,

J.-ISRAEL TARTE,

Rédacteur-en-chef du "Canadien"

Je reçus cette note :

Québec, 2 octobre 1876

M. J.-ISRAEL TARTE,

Rédacteur du "*Canadien*"

Monsieur :

Je suis chargé par Mgr l'Archevêque d'accuser réception de votre lettre du 30 septembre. Les remarques qui pourraient être faites sur cette lettre seront produites devant le tribunal auquel vous en appelez.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

C. A. COLLET, Ptre,

Secrétaire.

Le quatre, j'écrivis de nouveau à Sa Grâce:

Québec, 4 octobre 1876.

A Sa Grâce Mgr E. A. Taschereau, Archevêque de Québec.

Monseigneur :

Le trente septembre dernier, je donnai à Votre Grâce avis de ma détermination de soumettre à Rome mes écrits depuis le premier juillet. Je prie Votre Grandeur de vouloir bien

informer de ce fait les membres du Clergé Libéraux Catholiques qui se permettent de dénoncer, en chaire, le "*Canadien*". Je fais allusion au Révd M. Saxe, curé de St-Romuald, qui, non content d'avoir interprété la Bulle Papale comme l'approbation du libéralisme, l'un de ces derniers dimanches, a conseillé à ses paroissiens, dimanche dernier, de cesser leur abonnement au "*Canadien*" Remarquez, Monseigneur, que M. le curé Saxe a cité le désabonnement de Votre Grâce, comme un exemple que les fidèles doivent imiter! Remarquez aussi que, pour nous dénoncer, le Révd Monsieur a profité de la lecture de la circulaire de Votre Grâce relative au "*Réveil*" et qu'il a fait de son mieux pour mettre le "*Canadien*" et le "*Courrier au Canada*" sur le même pied que cette feuille libérale et impie.

La parole et les dénonciations de M. Saxe seraient sans valeur si elles n'étaient appuyées du nom de Votre Grâce. Le Révd Monsieur est trop connu pour un libéral catholique et un ennemi acharné des doctrines ultramontaines pour qu'il ait aucune autorité parmi les catholiques. Malheureusement, c'est au nom de Votre Grâce qu'il procède contre nous, qu'il attaque la presse catholique et va même jusqu'à en défendre la lecture.

Je sais aussi que certains prêtres du Séminaire de Québec font activement cabale contre le "*Canadien*" et contre moi; si je ne suis pas induit en erreur, on aurait poussé la charité jusqu'à débiter sur mon compte les plus infâmantes et les plus sales calomnies.

Le renvoi que vous avez fait de mon journal et la menace contenue dans la lettre de votre secrétaire d'en interdire la lecture, tournent à une espèce de persécution contre moi. Des menaces on passe aux actes. C'est-à-dire que l'on met à exécution les menaces de Votre Grâce qui sont de nature à me priver du droit que Notre Saint-Père le Pape reconnaît à tout écrivain catholique, de défendre la justice et la vérité. Je vous signifie donc de nouveau par la présente que je porte plainte à Rome contre Votre Grandeur, et que, de plus, en vertu du droit que j'ai d'en appeler de "*Gravamine Futuro*" j'en appelle de vos menaces contre la feuille que je dirige. Je soumets à Rome tout ce que j'ai publié depuis le premier juillet 1876, et je lui soumettrai tout ce que j'écrirai sur les questions qui agitent l'opinion, y compris votre affaire avec "Luigi" et la position actuelle de l'Université.

Ayez maintenant la complaisance de m'expédier des lettres dites *Apostolos*, par lesquelles vous reconnaîtrez que je porte plainte contre vous et que j'en appelle de vos menaces, tant par la présente que par ma lettre en date du 30 septembre 1875.

J'ai l'honneur d'être,
Monseigneur,
de Votre Grâce,
le très humble et obéissant serviteur,
J.-ISRAEL TARTE

Québec, 5 octobre 1876.

M. ISRAEL TARTE,
Rédacteur du "*Canadien*", Québec.

Monsieur :

Je suis chargé par Monseigneur l'Archevêque d'accuser réception de votre lettre du 4 courant, par laquelle vous l'informez que "vous portez plainte contre lui et que vous en appelez de ses menaces, tant par la présente que par votre lettre du 30 septembre 1876."

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très humble serviteur,

C. A. COLLET, Ptre,
Secrétaire.

Par cette correspondance, Votre Eminence verra de suite quelles sont les causes de difficultés qui se sont élevées entre Sa Grâce l'Archevêque de Québec et moi. Elle verra aussi quels sont les sujets sur lesquels je sollicite humblement sa protection contre le dit Archevêque. Je demande à Votre Eminence si dans mes écrits depuis le premier Juillet, dans ceux surtout relatifs à la contestation de Charlevoix et à la part qu'y a prise M. Langelier, il y a des erreurs contre la doctrine ou si j'ai failli à mes devoirs de journaliste catholique.

Je demande à Votre Eminence si en publiant dans mes colonnes les écrits de "Luigi" en réponse à des attaques et à des injures sans nombre de la part des libéraux, j'ai commis un acte répréhensible.

Je demande si Monseigneur l'Archevêque de Québec est justifiable de defendre à la presse catholique de travailler à réformer l'enseignement dans le sens chrétien, reforme que Notre Saint Père le Pape encourage.

Je demande instamment si la Bulle Canonique érigeant l'Université Laval est l'approbation du parti libéral, de son passé, de sa presse, de ses principes.

Les organes du libéralisme, sous les murs du palais de Sa Grâce l'Archevêque de Québec, ont soutenu que l'érection de l'Université est l'approbation de cette erreur, et du parti qui la propage en Canada.

Votre Eminence trouvera dans le "*Canadien*" du 22 Septembre, un écrit de "*L'Evénement*" que Monseigneur l'Archevêque et le corps universitaire ont laissé passer sans un mot de protestation.

Cette opinion, répandue par les libéraux, que Rome a voulu approuver le libéralisme en érigeant l'Université, est une grande cause de scandale, et une arme puissante entre les mains des ennemis de l'Eglise.

Votre Eminence sera probablement fort étonnée d'apprendre que les libéraux aient l'audace de soutenir que la Bulle d'érection de l'Université constitue une approbation de leur erreur.

Son étonnement cessera en songeant que plusieurs des professeurs de cette institution sont des libéraux catholiques avancés, et qu'ils ont tous les intérêts du monde à faire croire que l'érection canonique de l'Université est leur triomphe et l'approbation de leurs idées.

Messieurs les Abbés Benjamin et Louis Paquet, Messieurs Langelier, Larue, Simard, appartiennent à l'école libérale et sont connus comme tels. Votre Eminence daignera se souvenir que c'est M. Langelier qui a le premier demandé l'invalidation d'une élection en Bas-Canada, pour cause "*L'influence Cléricale*".

Messieurs les Abbés Benjamin et Louis Paquet ont de chaudes et publiques sympathies pour les libéraux : au mois de Janvier dernier, M. l'Abbé Louis Paquet écrivait à M. P. A.



LA DERNIERE INFIDELITE DE DAME TORY.

M. MONK—Ecoute, ma chère, si je te vois encore avec ce vieux-là, tout est fini entre nous.

Tremblay une lettre suivante, que les libéraux firent circuler dans la division électorale de Charlevoix, pour prouver qu'il y avait des prêtres libéraux, et que conséquemment les électeurs pouvaient bien l'être.

Les libéraux sont allés jusqu'à dire que Monseigneur l'Archevêque soutenait le libéralisme, puisque M. Paquet, l'un de ses conseillers, appartenait à cette opinion. Ceci a été dit devant moi dans une assemblée.

Messieurs Langelier, Larue, Simard, écrivaient dans *L'Evénement* et soutiennent ouvertement les hommes et les principes du libéralisme.

Le tapage que les organes libéraux ont fait à propos de l'érection canonique de l'Université, la signification qu'ils ont donnée à la Bulle Papale s'expliquent donc par le fait qu'un bon nombre des professeurs de l'Université appartiennent aux idées libérales. Mais ce qui est inexplicable, et scandaleux pour les catholiques, c'est de voir le libéralisme transformer en une approbation de ses erreurs un document semblable à la Bulle d'érection de l'Université. Ce qui est plus pénible encore et ce que les catholiques regrettent le plus, c'est de voir Sa Grâce l'Archevêque de Québec laisser dénaturer sans protester et sans élever la voix, un document de la Cour de Rome.

Des faits de ce genre n'ont pas besoin de commentaires et expliquent pourquoi l'Université Laval excite tant de soupçons chez les catholiques.

Tout le monde voudrait voir prospérer l'Université: c'est une belle et grande institution qui peut rendre de grands services à la Religion et à la Patrie. Depuis qu'elle est sous la protection de Votre Eminence et des Evêques de la Province de Québec, les catholiques se montrent disposés à lui donner leur confiance entière, car ils ont la certitude d'être écoutés quand ils formuleront des plaintes soit contre les professeurs soit pour autres fins.

L'érection Canonique de l'Université est un bonheur, et la protection que Votre Eminence donnera désormais à cette institution est venue à temps pour sauver l'Université. Car j'affirme à Votre Eminence que les catholiques avaient perdu confiance dans l'institution et la regardaient avec une grande défiance.

Et il ne pouvait en être autrement.

Par exemple, comment les pères de famille ne pouvaient-ils pas hésiter à confier leurs enfants à un homme comme M. Langelier, qui attaque ouvertement les libertés de l'Eglise et lui nie ses droits? Si dans son enseignement il n'est rien de répréhensible, son exemple, ses discours, ses écrits en dehors de l'Université ne sont-ils pas le plus vivant enseignement?

Et cet enseignement de l'exemple ne devient-il pas terriblement dangereux quand la presse libérale, à la connaissance et sous les yeux de l'Université, affirme que l'Université approuve la conduite de M. Langelier?

Les libéraux sont allés plus loin, et ils ont soutenu que l'érection de l'Université est une approbation que le Pape donne à ceux qui veulent exclure la religion de la politique. J'attire l'attention de Votre Eminence sur les paroles suivantes prononcées dans une assemblée publique par M. P.-A. Tremblay, le candidat défait à l'élection de Charlevoix et le véritable pétitionnaire contre Clergé de ce comté :

"J'ai été convaincu; j'ai la preuve aujourd'hui et vous l'avez vous-même cette preuve que les moyens que l'on a employés contre moi étaient injustes. J'avais à choisir entre la défense de vos droits politiques ou leur entier abandon. Je n'ai pas balancé un instant, certain que la vérité sera connue tôt ou tard.

"Eh bien! cette vérité pour laquelle nous avons combattu tous ensemble, la possession de nos libertés politiques, elle vous a été annoncée dimanche dernier par Notre Saint-Père le Pape lui-même et par Monseigneur l'Archevêque de Québec, dans la Bulle et le Mandement qui vous ont été lus. Le Saint-Père a fait les éloges du Gouvernement Fédéral et l'Archevêque a répété les mêmes éloges dans son mandement."

Ces paroles de M. Tremblay sont l'écho des cris de triomphe du libéralisme entier qui ose ainsi dire être glorifié et applaudi par Rome.

Avec ces remarques je soumets humblement à Votre Eminence la liasse du "*Canadien*" depuis le premier de Juillet et je demande que Monseigneur l'Archevêque soit averti de ne pas me molester tant que je continuerai à défendre les droits de l'Eglise contre le libéralisme.

Je me souscris,
de Votre Eminence,
le très humble et obéissant serviteur.

TARTE LANGEVINISTE

IL CONSPIRE CONTRE CHAPLEAU

Avant de trahir Sir Hector Langevin M. Tarte avait été son plus plat adulateur. Il l'avait encensé, flagorné. Dans ce temps-là il cherchait à démolir Chapleau avec l'aide de Langevin comme plus taıd il démolira Langevin avec l'aide de Chapleau.

Qu'est-ce que cela lui fait à M. Tarte ; pourvu qu'il trahisse et démolisse quelqu'un, il est heureux.

Lisez encore ces épitres.

LETTRES

A L'HON. H. L. LANGEVIN

Membre du Cabinet da la Puissance du Canada.

Ces lettres ont été publiées dans le CANADIEN du 4, 5, 6 et 7 d'Août, 1880.

PREMIERE LETTRE

Monsieur le Ministre :

Je vous ai en bonne estime. Encore que vous ayez vos défauts, je vous sais honnête homme. Vous ne spéculez pas

avec votre charge et vous faites pour le mieux votre devoir. Dans l'exécutif, vous réclamez et obtenez justice pour la Province, sans être injuste pour les autres.

Vos sentiments et vos actes ont toujours été honorables depuis que je vous connais. Vous avez subi, comme un homme et un chrétien, patiemment, courageusement, les atroces calomnies d'adversaires sans dignité.

Bref, j'ai trouvé en vous de nombreuses qualités ; je crois à votre droiture d'intentions. L'expérience que vous avez acquise est longue et précieuse.

Vous avez goûté les joies du succès et connu l'amertume de l'adversité. Que d'hommes et de choses, que de courtisans et de sots, que de perfides et de traîtres n'avez-vous pas vus dans vos vingt-cinq années de vie publique !

Moi qui n'ai pas fait " le demi-tour de votre jardin ", moi qui suis tombé dans la moulange politique depuis à peine huit ans, il ne me serait guère possible de compter tous les lâches et les vilains, et les hypocrites et les hommes sans foi que j'ai coudoyés.

Vous en savez là-dessus bien plus long que moi. Du faîte de la puissance où votre travail vous avait élevé vous êtes tombé par les efforts d'une conspiration habile, mais infâme. La veille, entouré de flatteurs qui vous juraient inviolable fidélité, au lendemain de votre chute vous avez vu l'isolement se faire autour de vous. Que de gens qui vous assiégeaient de leurs hommages quand vous étiez fort, n'avez-vous pas, de votre fenêtre, aperçus faisant queue à la porte de vos rivaux favorisés de la victoire ! Maintes fois vous m'en avez montré du doigt, de ces adorateurs, de tous les soleils levants, qui vous devaient leur avancement et leur bien-être, et qui n'eussent pas voulu entrer, à la lumière du jour, sous votre toit, dans la crainte d'être compromis !

Vous êtes aujourd'hui en mesure de distribuer des faveurs : vous avez le pouvoir. Lorsque vos vrais amis désirent vous serrer la main, c'est à peine s'il peuvent se frayer un chemin à travers la cohue qui encombre et envahit vos appartements, Qui pour vous combler d'éloges intéressés : un second pour solliciter la récompense d'un dévouement qui, il y a quelques mois, était au service d'une autre cause : qui pour vous offrir ses services précieux pour lesquels il espère le gros prix, etc.

Que demain il vous arrive malheur—ce qu'à Dieu ne plaise—vous verriez comme déjà vous l'avez vu, ce flot de solliciteurs et de courtisans prendre son cours vers un autre rivage.

Un politique de votre expérience connait ces choses, sans doute : mais il est bon de n'en pas laisser le souvenir s'émousser, et je prends la liberté de m'adresser à vous, en ce moment et dans cette forme, pour l'acquit de ma conscience de conservateur plus convaincu que jamais.

Le moment me semble critique, et j'espère que vous ne trouverez pas matière à blâme dans la forme que j'adopte. Je ne suis qu'un journaliste, c'est vrai, mais un journaliste qui a toujours eu la satisfaction d'exprimer sa pensée sans détours, au meilleur de sa connaissance, avec courage et souvent au risque de sa popularité et de sa tranquilité.

J'ai sur le rôle de la presse, des idées arrêtées. Je prétends d'abord qu'un journaliste qui vise à la popularité n'est pas digne de son métier ; car il suit les courants d'opinion au lieu de les diriger. Je maintiens, en second lieu, qu'un écrivain convaincu ne s'appartient pas, mais se doit sans réserve à la cause qu'il aime et pour laquelle il combat.

Si donc je vous écris ainsi, c'est que j'ai la certitude de remplir un devoir d'être utile à la cause qui est mienne et à laquelle vous devez être attaché à divers titres.

Vous êtes le chef, aujourd'hui unanimement reconnu, du parti conservateur canadien-français dans la Puissance du Canada. La responsabilité inhérente à votre position est considérable, au point de vue de l'avenir de notre race, de ses libertés, de son influence. Ceux qui connaissent le jeu intime des institutions parlementaires, dans ce pays, savent quel rude fardeau pèse sur vos épaules. A la table du Conseil Privé, sept provinces siègent, avec chacune leurs croyances, leurs intérêts, leurs exigences et même leurs préjugés. Vous représentez une belle province—la seconde en importance dans la Confédérrtion—mais sous le rapport de la croyance religieuse et des institutions, vous avez à lutter contre une majorité dont les instincts sont naturellement différents et même opposés aux intérêts des catholiques dont vous êtes la tête dans le Cabinet.

Pour combattre avec succès, il vous est indispensable de pouvoir compter sur un parti fort, uni, ayant en vous pleine confiance, prêt à vous suivre en toute occasion.

DEUXIEME LETTRE.

M. le Ministre :

Ce parti fort, uni, prêt à vous suivre en toute légitime occurrence, vous ne le trouverez que dans l'élément conservateur catholique. Je l'affirme sans crainte : hors de cet élément il n'existe pas d'opinion solide, fixe, sur laquelle vous puissiez vous appuyer quand il s'agit de faire triompher les intérêts vitaux dont vous avez en main la garde.

Je vous fais les présentes observations au nom de cet élément, qui croit que l'heure est venue de parler et d'agir avec énergie. Je viens vous demander si nous devons compter sur vous, et vous promettre l'appui le plus actif, le plus cordial, le plus unanime qu'aucun homme public ait reçu jusqu'ici—dans le cas, bien entendu, où vous tomberez d'accord avec nous sur ce que nous jugeons être la première question du moment.

La liberté catholique est menacée par l'intervention des tribunaux civils dans la prédication et l'administration des sacrements. La hiérarchie religieuse est bafouée, au nom de la loi, dans des procès où l'on affiche le mépris le plus absolu des droits de l'Eglise, l'ignorance le dispute au parjure et le parjure aux tentatives les plus monstrueuses.

Le doute n'est plus permis ; l'école radicale est déterminée à anéantir l'influence du clergé qui lui est hostile, parce que le clergé est le défenseur naturel de la morale publique, de l'ordre et des principes d'autorité.

Vous savez, par expérience, de quoi sont capables les ennemis du clergé. Vous les avez vus à l'œuvre à Charlevoix !

Eh bien, M. le Ministre, nous croyons qu'il est du devoir impérieux du parti conservateur de prendre position avec fermeté en faveur des droits de la hiérarchie catholique. Il faut l'avouer : nous sommes en retard, pour ne pas dire plus. Nous eussions pu mettre fin à la persécution qui se poursuit, en enlevant à la loi des élections contestées, l'interprétation fausse et tyrannique que certains magistrats lui donnent et dont les radicaux se servent pour faire du scandale. Nous avons laissé faire, le mal a augmenté, l'audace du libéralisme s'est accrue dans de dangereuses proportions. L'heure de la non-intervention est passée, et nous vous prions de vous mettre à notre tête pour obtenir le redressement du grief dont nous souffrons et qui s'aggrave tous les jours.

Le parti conservateur s'est, de tout temps, proclamé le

défenseur de la liberté des catholiques. Qu'il ait le courage de ses opinions : et c'est à vous, qui en êtes le chef, à lui donner l'exemple de la fermeté nécessaire pour accomplir le grand acte de justice que nous réclamons appuyés sur les traités qui nous garantissent la pleine jouissance de nos droits religieux.

Si notre parti craint la glorieuse responsabilité de protéger le culte catholique, il est indigne du pouvoir et il en descendra dans un avenir rapproché.

Pour nous, Canadiens-Français, la question des droits du clergé est la première en importance. C'est au clergé que nous sommes redevables de la force que nous avons acquise, et de la conservation de notre autonomie. Abandonnés de la noblesse et des chefs de la colonie, après la cession du pays à l'Angleterre, le clergé seul nous resta pour nous guider dans notre enfance nationale, nous instruire, nous encourager, nous aider dans les jours d'épreuves, qui ne nous ont pas manqué. A la tête de la colonisation, à la tête de l'instruction, à la tête des entreprises les plus propres à promouvoir notre développement, à la tête des luttes pour la conquête de nos institutions, le clergé fut le fondateur, le père de la nation Canadienne-Française. Groupés autour de nos clochers, nous avons progressé, grandi, nous sommes devenus assez forts pour regarder sans frayeur l'avenir, si nous ne démolissons pas les fondations qui soutiennent l'édifice que nous avons élevé au prix de tant de sacrifices et de labeurs.

Pour quiconque connaît notre peuple, il est incontestable que le clergé est la base de son existence, et cette base est aussi nécessaire aujourd'hui qu'il y a un siècle. Entourés de races étrangères et puissantes, nous avons besoin d'unité, de direction, de cette entente invincible que seule peut donner la communaté de croyances. Et cette entente, sous la direction du clergé, doit nous servir partout, spécialement dans les affaires publiques. Séparez le peuple du clergé : que le clergé cesse d'éclairer l'opinion, de lui tracer la voie ; en moins de dix ans nous ne compterons pour rien sur ce continent, nous serons la proie des nationalités plus riches et plus nombreuses que la nôtre.

Ah ! je ne comprends pas l'aveuglement d'un certain nombre de nos compatriotes, qui refusent d'ouvrir les yeux sur l'avenir qu'ils préparent à leur race, en voulant empêcher le clergé d'instruire notre population de ses devoirs politiques !



M. Tarte protège les arbres de la Province.
Quand il n'y en aura plus, il n'y en aura plus.

Mais, si le clergé n'instruit pas le peuple, qui donc l'instruira ? qui pourrait l'instruire d'une manière aussi saine, aussi morale, aussi désintéressée ?

Permettre au clergé de s'isoler de notre vie nationale serait une irréparable erreur. Travailler à l'exclure est une ingratitude et un crime.

TROISIEME LETTRE

M. le Ministre :

Les conservateurs catholiques tiennent avant tout à leurs principes. Ils reconnaissent la souveraineté sociale du Christ, et savent que Dieu est le Roi du monde et des cieux. Ils veulent que le Monarque Divin ait la place qui lui appartient, c'est-à-dire la première. Or, vos tribunaux et vos magistrats comblent ses ambassadeurs et ses représentants d'outrages et d'ignominies. Mettez-y ordre.

Je n'ignore pas que plus d'un, qui marche à votre suite, n'a pas ces idées sur ce qui doit être la base d'une saine politique. Notre époque en est une de tolérance pour tout ce qui n'est pas la vérité et l'ordre. Et la politique telle qu'elle est pratiquée, est une si drôle de chose, j'allais dire un si vilain métier. Beaucoup cherchent le pouvoir à cause des satisfactions qu'il procure. Pour y parvenir, ils font profession de principes dont ils perdent le souvenir aussitôt qu'ils ont atteint le but de leur ambition.

Vous n'êtes pas de ce nombre, je me fais une joie de le proclamer. Ce n'est pas la première fois que je l'écris et les catholiques le pensent comme moi : il y a, au sein de notre parti, une nuance malheureuse, un mauvais parti qui tend de plus en plus à nous éloigner des principes conservateurs, l'illusion libérale, qui a séduit tant de belles intelligences, exerce sa trompeuse influence sur quelques-uns de nôtres.

Vous avez un noble rôle à jouer, M. le Ministre, si vous le voulez. Affirmez les vrais principes conservateurs, mettez un terme à ces concessions, à ces faiblesses qui démoralisent l'esprit public, et conduiront sûrement à la ruine de notre parti, si elles se continuent.

Quelles rumeurs entendons-nous circuler depuis quelques

semaines ? On parle dans les gazettes, dans les cercles politiques, partout, d'une combinaison qui livrerait la province à un gouvernement plus libéral encore que celui dont nous sommes dotés. Je ne puis garantir ce qu'il y a de vérité dans ces bruits, mais ils ont une persistance qui leur donne du crédit aux yeux de ceux qui suivent de près le mouvement politique. Ce cabinet serait composé de l'élément le moins conservateur de notre parti et d'une fraction très avancée du parti libéral.

Je conçois que les libéraux n'aient aucune objection à un arrangement de cette nature. Ce serait un hommage rendu à leur passé, à leurs principes, un certificat de réhabilitation.

Les catholiques, qui ne font rien de plus que subir et tolérer l'amalgame actuel, ne donneront jamais leur adhésion à une pareille tentative, qui, au fond, serait une union destinée à isoler l'influence du clergé et à faire dominer les idées libérales.

Je vous donne l'éveil et j'ai pour cela mes raisons. Il se passe des choses qui méritent votre attention. C'est ainsi qu'à la fin de la session dernière, le Premier Ministre Provincial crut devoir combler d'éloges l'Orateur de l'Assemblée Législative, M. Turcotte, que vous connaissez. La portée d'un pareil acte à l'égard d'un pareil homme en pareille circonstance, est considérable et implique tout un ordre d'idées.

Je vous soumets l'appréciation faites des paroles de M. Chapleau par "*La Concorde*", organe de l'Orateur Turcotte.

L'HON. TURCOTTE

" Notre député au Parlement Local, a reçu, à la clôture de la dernière session le témoignage le plus flatteur assurément qu'aucun homme politique puisse envier.

Avant de se séparer, les chefs du gouvernement et de l'opposition ont tenu à féliciter publiquement l'Hon. M. Turcotte sur la manière habile, digne et impartiale avec laquelle il s'est acquitté de la charge si difficile de président de la Chambre.

Quand on songe au nombre et à l'importance des questions soulevées pendant la dernière session, et soumises à la décision de l'Orateur ; quand on se rappelle la guerre sauvage faite à l'Hon. M. Turcotte depuis au-delà de deux ans, ce témoignage des deux chef politiques, endossé par les applaudissements unanimes et enthousiastes de la Chambre, revêt une importance toute particulière.

Il est, en effet, reconnu aujourd'hui que l'Hon.M. Turcotte s'est révélé pendant cette dernière session surtout, un parlementaire profondément versé dans le droit constitutionnel et les règles de la chambre.

Plusieurs de ces décisions ont été publiées dans les grands journaux anglais, avec les éloges les plus flatteurs. Il est généralement admis, enfin, que notre assemblée législative n'a jamais été présidée avec plus d'habilité, de tact et d'impartialité.

Cette impartialité ne doit surprendre personne, car elle résulte de l'indépendance, bien connue de notre député local. On a pu se récrier contre cette indépendance, lorsqu'elle se trouvait à froisser certains intérêts privés, l'ambition de quelques hommes politiques, mais aujourd'hui que tous les adversaires de M. Turcotte ont obtenu ce qu'ils désiraient, on trouve bonne cette indépendance qui porte à rendre justice à tous indistinctement de partis.

Nous félicitons à notre tour, l'Honorable M. Turcotte, sur le témoignage si flatteur dont il été l'objet. C'est la plus belle et la plus digne vengeance qu'il pouvait tirer de ceux qui l'ont si brutalement injurié depuis deux ans. Ce doit être aussi la plus belle satisfaction, pour un mandataire, que de voir ses services appréciés aussi bien par ses adversaires que par ses amis.

Nous devons également féliciter l'Hon. M. Chapleau, de la grandeur d'âme avec laquelle il a su oublier toute animosité politique pour reconnaître, publiquement, le mérite de l'Hon. M. Turcotte. Un pareil acte de justice et de libéralité, ne peut que lui valoir des admirateurs."

Pour l'honneur de la droite, je dois dire qu'il est tout-à-fait faux qu'elle ait applaudi aux paroles du chef du Cabinet ; au contraire, j'ai entendu plus d'une protestation, et certes il y avait de quoi protester.

En premier lieu la conduite de M. Turcotte ne mérite aucun éloge. Servile pour le Gouvernement Joly, il est également servile pour le Gouvernement Chapleau. Valet du diable pour les deux : telle est son rôle. En second lieu, quel à-propos y avait-il pour M. Chapleau d'offrir des félicitations à cet homme qu'hier il appela Judas Iscariote? Traître à son passé, à son parti, à ses amis, à ses mandataires, à ses so-

lennels engagements, M. Turcotte restera cloué au pilori, en depit de la bonne volonté du Premier Ministre.

Vous regrettez avec moi, je n'en doute pas, M. le Ministre, que M. Chapleau ait compromis sa réputation et son parti en donnant l'accolade à ce transfuge, et en glorifiant ainsi la désertion la plus infamante dont nos annales politiques fassent mention. Ses idées de "paix, de conciliation, etc.," l'ont jeté dans cette ornière, avec sa branche d'olivier de St-Lin. Au moins à St-Lin il la présentait à un gentilhomme.

De M. Laurier à M. Turcotte la chute est profonde.

Mais quand on est parti sur cette pente on descend très-vite sans s'en apercevoir.

Hors des principes, des vrais principes conservateurs catholiques, pas de salut politique.

QUATRIEME LETTRE.

M. le Ministre :

Je n'exagère pas en vous affirmant que la désagrégation se fait dans le parti conservateur. Notre inaction en présence des procédés odieux dont le Clergé est victime, le compromis dont le Cabinet de Québec a donné l'exemple, les déclarations ambigues de conciliation qui ont été trop de fois répétées, causent un mécontentement et un malaise qui s'accentueront d'une manière inévitable si l'esprit public n'est pas rassuré par une action énergique de notre part. Un parti se désaffectionne et se brise très vite. Notre défaite écrasante aux élections générales de 1874, et la dégringolade de M. McKenzie en sont des preuves qu'il importe de ne pas perdre de vue.

La Province de Québec est la seule vraiment conservatrice et sur laquelle il est possible de compter d'une manière relativement certaine.

La prochaine élection sera vivement disputée dans toute la Puissance. C'est nous qui, selon les probabilités, déciderons du sort de la bataille.

Fortifions notre parti autant que possible, et nous tiendrons la balance du pouvoir et nous acquerrons une prepondérance précieuse.

Pour atteindre ce résultat, il faut faire disparaître sans délai les causes qui tendraient à créer de la division ou de l'indifférence dans nos rangs.

Donnons au Clergé l'assistance à laquelle il a droit de s'attendre de notre part.

C'est notre plus urgente obligation.

Tenons-nous invinciblement attachés à nos principes.

Rehaussons, par exemple, le prestige de nos chambres hautes, par la nomination d'hommes distingués et en état d'exercer de l'influence sur l'opinion.

Nous avons des reproches à nous faire sous ce rapport et des fautes à réparer. Il est certain que la Province de Québec aurait dû être représentée, au Sénat, par un Ministre.

Il ne manque pas d'hommes capables de nous faire honneur et de défendre nos droits. Et, sans faire ici d'allusion aux changements qui auront lieu dans un temps rapproché, vous ne trouverez pas mauvais, sans doute, que je mentionne le nom de l'Hon. Sénateur Trudel, comme l'un de ceux qui ont acquis les meilleurs titres à la confiance, par le travail énergique et l'habileté qu'il déploie, dans l'intérêt de notre Province, au Sénat de la Puissance.

Ce qui est vrai, quant à l'importance du Sénat, l'est également pour le Conseil Législatif de Québec.

En ce moment, le Conseil n'a qu'un Ministre dans son sein. C'est une anomalie et une erreur.

N'oublions pas que les chambres hautes sont les vrais remparts du Conservatisme, et que toute chose de nature à en amoindrir l'éclat et l'importance tourne contre nous.

Le Sénat a été pour beaucoup dans notre succès à Ottawa: c'est lui qui a porté les premiers et les plus formidables coups au Cabinet McKenzie.

Sans le Conseil Législatif, M. Joly aurait encore la Province de Québec en son pouvoir usurpé.

J'entends, comme vous, les criailleries des radicaux. Ils crient contre ce qui les tient en échec. C'est naturel. Certes, nous leur avons trop concédé déjà. N'avons nous pas eu grand tort, par exemple, de consentir à remettre aux tribunaux la décision des élections contestées? Les immenses inconvénients s'en font sentir aujourd'hui. Leur but était d'atteindre l'influence religieuse et ils ont réussi.

Il s'agit de les empêcher d'aller plus loin. C'est là votre tâche et elle est noble.

Appuyé sur la sympathie du Clergé—la plus grande influence morale du Bas-Canada—vous serez en position de tenir

haut, le drapeau qui vous est confié, et qui porte dans ses plis les destinées de la seule Province Catholique de la Confédération Canadienne.

Les criailleries, les préjugées : vous ne les redoutez pas, vous y êtes habitué ; je ne connais pas d'homme public qui ait subis plus que vous. Ils ne vous ont pas empêché de faire votre large place dans notre monde politique.

Vous avez eu à en souffrir : la position des catholiques dans ce pays est nécessairement grosse de luttes constantes et parfois d'injustice.

Tous nos chefs ont ce fardeau à porter, ces difficultés à vaincre, ces misères à surmonter. Avec l'aide de leurs compatriotes ils renversent les obstacles, à un moment donné.

Appuyez-vous sur votre Province. Vous savez que ce sont les Canadiens-Français qui, confiants en votre vaillance, ont exigé votre présence dans l'Exécutif.

Soyez certain qu'ils ressentent profondément l'injure qui leur a été faite, par le manque d'égards dont le Gouvernement Impérial a donné la preuve contre vous, dans la distribution des titres honorifiques.

Vous êtes le principal représentant de la Province : la Province est l'une des plus importantes de la Puissance, et il n'est ni juste ni de saine politique que nous soyns placé, en quoi que ce soit, sur un pied d'infériorité vis-à-vis nos provinces sœurs.

Ce n'est pas que notre population tienne aux titres honorifiques plus qu'il ne le faut et par vanité. Elle sait que ces distinctions ne donnent à un homme ni plus de valeur ni plus de talent. Mais nous sommes de loyaux sujets : et quand la Mère-Patrie semble nous traiter avec un esprit d'ostracisme, nous nous demandons si notre attachement à la foi catholique romaine constitue un " crime " tel, que nous devions être privés des faveurs et de la bienveillance de Sa Majesté.

Notre sang vaut le sang le plus pur de n'importe quelle race habitant l'Empire Britannique.

Agréez, M. le Ministre, etc.

J. ISRAEL TARTE.

Est-ce assez plat et assez courtisan ? Nous verrons plus loin comment il va préparer et accomplir l'assassinat de son grand homme.

TARTE ET CHAPLEAU

EN 1882

Ava..t de livrer Langevin aux libéraux, dans l'affaire McGreevy, M. Tarte avait commencé par lui donner un croc en jambe dans l'affaire du chemin de fer du Nord, où il avait passé à l'ennemi, c'est-à-dire à Chapleau avec une désinvolture héroïque.

Voici ce que dirent de lui les langevinistes et les castors quand il les lâcha sans cérémonie pour se trouver du côté de l'argent.

Nous citons des reproductions de la *Justice* de 1886.

M. Tarte combattait alors de son mieux M. L. P. Pelletier, son ami d'aujourd'hui.

M. TARTE JUGÉ PAR LES SIENS

I

Pour bien faire connaître à quelle espèce de gens M. Pelletier a affaire dans son comté de Témiscouata, pour prouver au public la confiance que l'on peut avoir dans les écrits du *Canadien*, pour que nos lecteurs n'ignorent pas de quel gibier M. Deschênes se fait escorter dans la personne de M. Tarte, nous allons publier, suivant notre promesse, l'opinion de la presse ministérielle sur le compte de ce triste individu qui est aujourd'hui l'exécuteur des hautes œuvres du Dr Ross et de M. Georges-Honoré Deschênes.

Commençons par la *Minerve*, organe de M. Chapleau. Voici ce que ce journal pensait de M. Tarte en 1882 :



M. Tarte a confié à son chef, M. Borden, le recueil de ses lettres diverses pour que celui-ci s'instruise sur la politique et sur ses variations.

Les conclusions de l'auteur, bien que sévères, rendent fidèlement le sentiment de dégoût que ce charlatan politique et religieux qui s'appelle M. Tarte inspire à tous les honnêtes gens ;

" M. Chapleau en vient à ces accusations calomniatrices parties des bas fonds où rampent l'inféconde envie et la haine baveuse.

" L'auditoire haletait à sa parole ardente, et des cris de protestations maintes fois répétés, montèrent du parquet de la Chambre jusqu'à la galerie, où se tenait le plus vil des envieux impuissants acharnés contre lui.

" Avec ce teint blafard, cet air fielleux que donne l'ambition rentrée, celui-ci (M. Tarte) opposait son masque d'histrion sans pudeur à toute cette honte qui lui montait par bouffées chaudes du parquet de la Chambre où la députation, indignée contre l'insulteur, lui crachait son mépris à la face. Habitué aux éclaboussements de la boue — son arme ordinaire — il tâchait de rire, mais un rictus pénible à voir entaillait sa "Figure de Traître." . . . .

"......... Venu gueux de son village, avec la mauvaise note de journaliste transfuge, corps de chacal crevant de faim dans sa peau d'agneau d'emprunt, suant les âcres odeurs de tous les appétits malsains d'un fauve chassé du bois par la famine." Aussi le vit-on, du premier coup, saisir à la gorge son protecteur, celui-là même qui le premier ici, l'avait accueilli, et le chasser de chez lui en s'emparant, sans vergogne, de tout ce qui appartenait à son bienfaiteur.

" Alors se voyant quelque chose à mettre sous la dent, un certain temps il se constitua — sans qu'on l'eût prié — le dangereux gardien du parti auquel il s'était imposé ; mais un jour, avec cette faim gloutonne qui le distingue, jugeant que sa volée n'était pas suffisante, il gronda, montra les dents, et se rua sur le chef de ses nouveaux maîtres ; mais il se trouva que celui-ci avait les reins bien solides ; d'une bourrade bien appliquée, il envoya rouler le personnage hors du palais de justice.

"Celui-ci tout meurtri, se releva avec des cris furieux. Ft, redevenu chacal tel qu'il a été, il se mit à suivre à la piste, rampant dans leurs traces, les adversaires de ses maîtres de la veille, espérant trouver pied ou aile de cette nouvelle bassesse. Mais voici que ces derniers retournent contre le perfide et le chassent à grands coups de pierres. Ecloppé, le carnassier se

voit réduit à rester à distance respectueuse entre les deux armées, en quête d'un os jeté par pitié, ce hère aux abois nous apparaît déjà, méprisé, conspué de tous, chassé de partout et, dans un avenir plus ou moins éloigné, terminant sa misérable vie, les reins cassés par un coup de bâton reçu dans une dernière agression contre quelque honnête homme en cas de légitime défense."

N'est-ce pas que voilà un portrait bien touché ?

Les dernières phrases surtout semblent pleines d'actualité par le temps qui court.

(La *Justice*, 10 septembre 1886)

M. TARTE JUGÉ PAR LES SIENS.

II

Nous avons cité l'opinion de la *Minerve* sur M. Tarte.

Nous avons vu comment le grand journal ministériel, l'organe de M. Chapleau flétrit ce politicien sans scrupules, l'on va croire peut-être que c'est le seul journal ministériel qui a jugé M. Tarte comme cela, maïs que l'on se détrompe.

Nous allons maintenant citer l'opinion des autres grands journaux ministériels, le *Courrier du Canada*, par exemple qui a eu l'occasion lui aussi de donner le portrait de M. Tarte à ses lecteurs.

Electeurs de Témiscouata, le *Courrier du Canada* est rédigé aujourd'hui par M. Chapais et il est naturellement l'organe de Sir Hector Langevin. Or veuillez lire ce qui suit et vous verrez ce que vous devez penser vous-même des affirmations de M. Tarte lorsque ses propres amis les organes de ses chefs parlaient jadis de lui de la manière suivante.

"Le rédacteur du *Canadien* veut accomplir une nouvelle TRAHISON, et se prépare à nier ce qu'il doit à l'Hon. M. Langevin, absolument comme il l'a fait à notre égard.

L'Hon. M. Langevin, dit-il, n'a aucun contrôle sur lui, il ne lui doit rien, si ce n'est le respect qu'un homme au début de sa carrière ne saurait refuser à ce véteran politique.

"Ingrat !

"Le *Courrier* sait très bien, ajouta-t-il que M. Langevin n'a aucun contrôle, aucun interêt au *Canadien*."

Nous savons tout le contraire Monsieur !

En faisant une pareille déclaration, vous avez oublié sans doute -- (vous oubliez si vite !)—que vous avez déclaré le contraire dans un témoignage ASSERMENTÉ devant la cour.

" Ou vous vous êtes *parjuré* alors, ou vous dites faux aujourd'hui.

" Il n'y a pas à sortir de là. Dans l'un ou l'autre cas, votre position est peu enviable.

" Mais vous avez juré, la vérité, car votre témoignage a été corroboré par M. Langevin lui-même—qui n'a aucun intérêt au *Canadien !*

Ce n'est pas un secret pour personne, vous l'avez dit vous-même dans votre journal, et vous l'avez juré, que vous n'aviez ni sou ni maille quand vous êtes arrivé à Québec. L'on dit même—les méchantes langues!—que vous avez dû " partir de St. Lin, sans tambour ni trompette," vu " certaines transactions qui n'exhalaient pas précisement une odeur de sainteté."

Nous ne le croyons pas.

Maintenant, grâce à vos talents, à votre énergie, à votre impétuosité, à votre ferveur et à vos sacrifices pour le parti vous avez *encaissé huit mille* piastres, produits de votre part dans le journal le *Canadien*, vous avez acquis une propriété au Pont Rouge, une terre au nord de Québec que vous faites défricher à grands frais par un électeur de Charlevoix, et dont vous payez le salaire dans la rue St. Paul, (avis à l'*Evènement*) et vous vivez en pacha. (Nous passons dans cette entrefilet trois mots qui causeraient trop de scandale)

Vous roulez carrosse !

Vous pouvez être insolent. Pour en arriver là, vous avez souvent laissé vos ouvriers manquer de tout-la paie fournie par les amis roulant carrosse! vous avez répudié des dettes légitimes et recouru aux moyens dilatoires.

" Ce sont là jeux de princes" aurait dit Lafontaine.

Nous n'avons jamais écrit la dime de cela contre M. Tarte et nous n'entendons pas prendre la resposabilité de ces écrits. Notre seul but en citant ces appréciations est de démontrer aux électeurs de Témiscouata que M. Tarte est un homme qui est tellement méprisé de tout le monde même de ses amis, et de ses chefs que les injures qu'il debite à l'adresse de M. Pelletier ne peuvent être crues un seul instant.

Dans le même but nous citerons encore l'appréciation du même journal, le *Courrier du Canada*, toujours à l'adresse de M. Tarte.

ROULE CARROSSE !

Qui s'excuse s'accuse, dit un ancien proverbe. Le *Canadien* remplit ce rôle : il a un carrosse, ce carrosse ne lui appartient pas, il a un cheval, ce cheval est à son frère. Et c'est pourquoi il ne paiera pas ses dettes !

Nous lui avons filé un compte pour nos troubles " comme monsieur son agent dans l'élection de Québec-Centre."

C'est une fausseté !

" Pour se défendre de la déloyauté dont il s'est rendu coupable envers l'honorable M. Chapleau, il insinue mille et une *calomnies* contre nous.

" Tout le fiel qui peut sortir du cœur d'un *ingrat*, est répandu dans son écrit."

Avis à ceux qui ont réchauffé cette *vipère* sur leur sein !

" L'autre jour par vengeance, il tentait de faire commettre au gouvernement l'acte le plus odieux envers ses amis politiques. Il le sommait de ne point payer une réclamation légitime et écrivait aux maires de tout un district de se refuser à satisfaire les obligations de leurs municipalités envers une compagnie de chemin de fer ! "

Tout cela pour nuire à l'un de nos chefs politiques.

" Un jour il montrait à quelqu'un une liasse de papier : " En voilà assez, dit-il, *pour mettre tous les évêques en gribouille !*"

" Que l'on juge du caractère de ce politicien.

" Chacun peut apprécier maintenant ce que valent ses injures.

" Roule carrosse, mon petit bossu !"

Le *Courrier du Canada* était donc d'opinion que M. Tarte est une vipère pour les autres et un pacha pour lui-même.

Electeurs de Témiscouata ! quelle confiance pouvez-vous avoir dans la parole et les écrits d'un homme comme cela.

(*La Justice*, 13 septembre 1886.)

M. TARTE JUGÉ PAR LES SIENS.

———

III

Echos de l'assemblée de St-Roch, 18 mars 1882.

(Du *Quotidien.*)

Il s'est passé de bien drôles épisodes à cette assemblée. Nous avons mentionné hier l'accouplement hybride de MM. Tarte, Joly et Langelier. On nous dit que de tout les orateurs c'est M. Tarte qui a été le plus fougeux, le plus violent. On comprend que la partie est tendue pour lui. Honni de presque tous ses anciens amis dont il a su habilement se servir tour-à-tour, c'est la dernière carte qu'il joue et il tient à jouer gros jeu. Les convertis nouveaux brûlent toujours ardemment. Il fallait renfler la voix pour la circonstance.

Avec les loups libéraux, l'ancien agneau puritâin, que l'on connait, devait hurler. Touchants embrassements s'il en fut jamais.

M. Tarte pressant M. Joly sur son cœur et l'appellant son cher ami, un homme honnête, immaculé sans tache.

C'est pourtant le même personnage qui un jour, il n'y a pas longtemps, accusait M. Joly d'avoir négocié la vente de la ferme de N.-D. des Anges au bénéfice d'un beau-frère et au détriment du public.

Que dire encore de ces accolades à M. Langelier? M. Tarte demande que les honnêtes gens se soulèvent, s'unissent. N'est-ce pas ce M. Langelier qu'il accusait d'avoir "falsifié" les comptes publics alors qu'il était trésorier de la province? M. Tarte ne craint-il pas pour le salut de son âme, et n'encourra-t-il pas la damnation éternelle en frayant avec celui qu'il a appelé le père de l'influence indue, le pire libéral catholique du pays, un guibordiste, un "Paul Bert" au petit pied? Nous exhumerons qnelques un de ces jours ce que M. Tarte disait autrefois de ses nouveaux amis.

On verra de bien jolies choses. On nous dit qu'au cours de son exploit déclamatoire, M. Tarte, s'oubliant un instant, n'a pu s'empêcher de bégayer quelques mots sur le scandale du Loop Line et de raviver plusieurs autres plaies encore saignantes chez les libéraux . . . .

(Du *Quotidien* du 19 mars 1882)

Hier, il y a eu répétition au faubourg St-Jean de l'assemblée de St-Roch. M. Tarte de la tribu d Israël était là. M. Joly s'est demandé pourquoi il était là ? Ne ferais-je pas mieux, a-t-il dit, de laisser les conservateurs se déchirer entre eux ? Pourquoi ne pas les laisser travailler seuls ? M. Tarte, qui revenait de Montréal, a été plus violent que jamais. Il a porté toute espèce d'accusations. S'il est certain de son coup il ne devrait pas craindre de donner des noms, de répéter dans son journal les accusations qu'il porte en public . . . . . .

(Du *Quotidien* du 21 mars 1882)

M. Tarte publiquement convaincu de mensonge.

A l'assemblée tenue dimanche au marché Berthelot, M. Tarte, qui revenait de Montréal, tenait à montrer qu'il n'avait pas fait un voyage inutile. Il se vantait partout de son accointance avec les membres du syndicat Allan-Rivard.

Il est maintenant prouvé qu'il n'a vu aucun de ces messieurs, et que tout ces racontars ne sont que d'ignobles mensonges.

M. Tarte a prétendu dimanche, en pleine assemblée, que M Sénécal avait demandé $75,000 au syndicat Allan-Rivard. Je porte ces accusations, dit-il, et je ne crains pas de les prouver. Mes témoins sont MM. Rivard, Beaubien, Drolet et de Bellefeuille.

Une lettre de MM. Beaubien et Rivard, qui a paru dans le *Herald* de Montréal, nie carrément les avancés de M. Tarte.

De son côté, M. Drolet déclare à qui veut l'entendre, qu'il n'a jamais parlé à M. Tarte, et qu'il ne le connaît pas même de vue.

En face de ces démentis formels on se demande si quelqu'un "peut maintenant avoir confiance dans un homme de ee calibre." M. Tarte est dévoré d'ambition, il veut la notoriété, l'évidence. Il serait au comble de ses vœux si on l'appelait à la barre de la Chambre. Ces accusations doivent se ranger dans la catégorie du criminaliste vulgaire, et doivent subir le même traitement.

Tous les partisans anglais de M. Joly sont indignés de son alliance avec M. Tarte.

Tous les moyens sont bons, semble dire le député de Bonaventure. Il rage de ne pouvoir plus siéger dans la Chambre, et il essaye d'y retourner : c'est peine perdue.

M. Tarte s'est vanté qu'il vivrait dix ans avec cette question de chemin de fer.

C'est un fait connu de tout le monde que M. Tarte sera grassement payé pour tout le trouble qu'il se donne. Et voilà le bois dont se chauffent ces prétendus défenseurs du peuple.

(La *Justice*, 15 septembre 1886)

M. TARTE JUGÉ PAR LES SIENS.

IV

(Du *Quotidien* du 28 août 1882.)

Le *Canadien* nous apprend que la *Gazette de Sorel* doit revenir à la vie la semaine prochaine. M. Tarte a profité de cette occasion pour faire l'éloge du fameux M. G. J. Barth que le public connaît et qui continuera la rédaction. Nous l'avons dit et nous le répétons M. Tarte est passé arme et bagage dans le camp libéral. Conservateurs prenons nos précautions contre ce reptile.

(Du *Quotidien* du 18 août 1882.)

UNE REVUE.

Le *Canadien* à bout d'argument se ramasse sur lui-même, reprend à nouveau ses diverses lamentations sous le titre " Réponse à nos adversaires."

L'argumentation n'est pas neuve c'est toujours la même vieille histoire.

Chassé du parti comme un garçon de bureau, M. Tarte, qui sent le vide se faire autour de lui, veut tenir le public en éveil, Ceci promet d être long, ce qui lui manquait naguère en profondeur, il veut nous le donner aujourd'hui en longueur.



Comment M. Tarte fait avancer les affaires du pays.

M. Tarte connait à merveille le précepte de Machiavel: la politique est l'art de tromper, il s'en sert à merveille.

"C'est un fait digne de remarque, dit-il qu'au lieu de discuter cette question avec le calme qu'il convient de garder dans des sujets d'une importance aussi vaste, les journaux et les orateurs qui appuient le projet ont eu recours à de furieux excès de plume et de parole."

Ce reproche pourrait se retourner avec avantage vers celui qui le lance.

De quelque coté qu'elles viennent nous regrettons toujours les récriminations acerbës.

Quand il s'agit de discuter des questions aussi importantes que celles qui sont aujourd'hui devant les chambres, il nous semble que l'on devraient mettre les personnes de côté. Notre pays n'a pas tant de grands hommes qu'il faille se plaire à lui en ôter."...

A entendre parler le *Canadien*, il n'y a pas d'homme plus taré dans la province que l'Hon. M. Chapleau. Et quels sont ceux qui ont parlé des talents de M. King, de l'entourage du premier ministre? Que l'on ne vienne pas nous dire que les partisans du gouvernement, emportés par le ressentiment, ont calomnié à tort et à travers! Quand vous dites de ces choses, c'est votre position que vous démasquez, c'est votre histoire que vous nous racontez...
On nous reproche d'avoir traité violement d'anciens chefs conservateurs. Du moment qu'il se séparaient de la grande majorité du parti nous ne devions plus avoir d'égards pour eux, pas plus que M. Tarte n'en a eu pour son chef, le premier ministre, le chef reconnu des conservateurs dans cette province. Du moment que MM. Ross et de Boucherville faisaient sécession et que la masse du parti restait groupée autour du premier ministre, nous n'avions plus qu'une chose à faire: c'était de dire au peuple la raison de leur volte-face, nous devions lui expliquer le dessous des cartes. M. Tarte veut discuter froidement, sans parti pris, sans rancune, toute cette importante question. Nous en serions bien aise pour lui et pour nous. Malheureusement, dans les trois longs articles dont il vient de gratifier ses lecteurs, il ne semble pas être depouillé complêtement du vieil homme.

Loin de dégager de la question toutes les insinuations malveillantes qu'on s'est plu d'amonceler, il semble les raviver

au contraire avec un regain d'animosité "que lui seul est capable d'avoir."

Il affecte de dire : La question publique avant la question personnelle. Pourquoi alors, dès le commencement, peindre le chef du cabinet à la merci et au service d'une bande de spéculateurs ? Est-ce là vouloir discuter franchement, honnêtement ? Puisqu'il prend la peine de ressasser tout ce qu'il a écrit, il nous semble qu'il aurait pu en même temps faire le travail d'époussetage.

(*La Justice* 21 *septembre* 1886.)

M. TARTE JUGÉ PAR LES SIENS.

V

Lettre intime à M. Tarte.

(De la *Minerve*, 28 mars 1882.)

Le *Canadien* du 21 mars n'a pas assez de colonnes pour déverser sa bile contre le Premier Ministre. Le venin suinte à toutes les lignes. Il dessert à ses abonnés de la littérature comme suit et en grosses lettres s'il vous plaît. "Dites-donc M. Chapleau, avez vous eu connaissance des $75,000."

Tout l'homme est là ! Embusqué derrière un paravent quelconque, il tire des pierres dans les chassis.

Si M. Tarte n'était pas connu, il serait facile de répondre à son accusation mensongère et perfide. "Dites-donc M. Tarte, quand le ministère actuel s'est formé, n'avez-vous pas couru, pendant un certain nombre de jours, avec l'espoir du succès, les corridors de la chambre pour engager les gens à dire au Premier Ministre que vous étiez le seul homme du district de Québec capab'e de donner de la force au gouvernement."

Et si M. Tarte apparaissait radieux à la barre de la chambre ceci lui serait prouvé.

Si déjà M. Tarte n'était pas connu, les conservateurs vrais pourraient lui opposer cet argument "*ad hominem*" :

N'est-ce pas vrai M. Tarte que votre patriotisme est égal au carré de votre ambition, que vous l'avez prouvé depuis que vous êtes dans le parti, et que tous les gens de Québec connaissent pour l'avoir de leurs yeux vu, que vous êtes le plus effronté intrigant sur cette boule ronde, et que si vous n'avez mis la main dans certains plats, c'est que vous ne l'avez pas pu.

" N'est-il pas vrai que votre enthousiaste travail dans les luttes électorales des derniers ans, vous le chargiez sur votre mémoire de frais soit directement soit indirectement en son entier ?

" N'est-il pas vrai que vous le Mahomet des nations maltraitées, vous avez toujours exigé la rançon du pécheur ?

" Quand sur les toits vous criiez au vol, n'aviez-vous pas dans votre soupçonneux esprit un vague désir d'entrer au marc la livre, dans la distribution d'un butin que vous vouliez sauver, pour cause de la prétendue rapacité de " spéculateurs éhontés ?"

" Ah! vous êtes connu !!!

" La cause de votre mutisme indiscret de l'année de N. Seigneur qui vient de finir, nous la connaissons. Vous faisiez du fiel en silence pour imbiber l'éponge que l'on devait présenter à celui qui fut un jour votre ami, et qui ne peut vous admettre au nombre de ses disciples parce que tout Jérusalem doute de votre fidélité.

" Vous invoquiez votre passé sans tache pour faire croire à vos prophéties! Etiez-vous sans tache quand vous organisiez des bandes pour massacrer les sarrazins de libéraux ? Sans tache aussi quand après avoir pompé les secrets ministériels, vous alliez mettre au grand jour sous prétexte de dangers imminents de simples projets énoncés par des amis, qui dans leur bonne foi, vous croyaient capable de discerner entre le contingent et l'absolu ?

" Allez! Enseignez d'autres peuples M. Tarte. Tout ce fratras de chiffres empilés dans les colonnes de votre impeccable *Canadien* ne persuadera personne.

" Vos assemblées montées, vos courses à cache-cache dans ces rues commerciales de la ville de Québec, vos discours à double sens, vos assertions douteuses, mais pleines de ce venin qui tourmente celui à qui elles sont faites ne feront jamais croire aux citoyens de Québec que l'on doive se prononcer avant d'avoir entendu les deux partis.

" Le contrat n'a pas encore été discuté dans la chambre dont heureusement vous n'êtes pas élu membre.

" A part les hâbleries que vous et vos amis avez faites sur le marché public, à part les ridicules pantalonnades que vous débitez aux coins des rues, rien n'a encore été pesé, soyez certain M. Tarte que la chambre et le conseil feront leur devoirs.

" Attendez encore s'il vous plaît et faites moins de bruit, car si vous en faites davantege vous reviendrez cigale et rien de plus."

Kebec. (*Justice*, 22 septembre 1886.)

TARTE TRAITRE

Dans L'affaire Riel

Lorsque la Province de Québec s'agita profondément à propos de l'exécution du malheureux Louis Riel, il n'y eut qu'un journal et qu'un homme politique français assez bas pour approuver la pendaison du pauvre Métis. Ce furent le *Canadien* et M. Tarte.

Mais, entendons-nous :

M. Tarte était au début avec les patriotes, il était sur le champ de Mars à Montréal à protester avec les Canadiens. C'est seulement après qu'il eût été beurré par le gouvernement d'Ottawa qu'il changea de front et d'opinion.

Il avait mis le drapeau du *Canadien* à Québec à mi-mât le jour de l'exécction et il s'enpressa de le remonter au haut du mât.

M. L. P. Pelletier aujourd'hui le compagnon de platforme de M. Tarte a flagellé comme on va le voir dans des articles cinglants ce qu'il appelait la trahison de la cause nationale par M. Tarte.

ISRAEL A ROUGI.

M. Joseph Israel Tarte nous a réservé pour chaque jour, une nouvelle surprise. Nous savions qu'il peut donner des leçons anx meilleurs acrobates politiques, et qu'il s'y entend à merveille, dans l'opération de la tourne-capote, mais franchement, nous n'aurions jamais cru, que la pudeur, pût faire monter à son front, la moindre rougeur virginale.

Il s'est chargé de nous enlever notre scepticisme sur ce point, que nous considérions indiscutable, en nous apprenant qu'il a rougi : nous n'en sommes pas plus convincus pour cela, mais passons. Seulement ne nous demandez pas jusqu'à quel point il a rougi: nous l'ignorons complètement. Dans un de ses bons moments, M. Tarte saura peut-être nous le dire.

Oui, Israel a rougi!

Sans doute, il a dû rencontrer quelque part, un miroir fidèle, qui a dévoilé toute la laideur de son apostasie nationale ?

Oh, non, ce n'est pas cela. Israël fuit les miroirs comme la peste, ils sont pour lui de veritables piloris. Tentez l'expérience, et vous nous en ferez connaître le résultat.

Jamais cet homme ne se regarde dans un miroir, nous vous l'affirmons.

Voilà une question parfaitement réglée, ce n'est pas pour cela qu'il a rougi, croyons-nous.

Soit. Mais direz-vous, M. Tarte n'aurait-il pas, par hasard, éprouvé dans sa conscience, l'un de ces bouleversements, qui jettent les plus grands scélérats, dans une profonde confusion ?

Ce n'est pas cela encore, Israel a su couvrir sa concience d'une couche d'huile, (pas d'huile de castor), tellement épaisse, qu'elle est devenue inaccessible aux plus fortes tempêtes.

Allons, jetez votre langue aux chiens, jamais vous ne pourrez deviner pourquoi M. Joseph-Israël Tarte a rougi.

Le 16 novembre, vous avez vu tout le peuple de la province de Québec se lever pour protester contre un attentat politique dont le gouvernement d'Ottawa venait de se rendre coupable. Vous vous rappelez que M. Tarte a pris part à ce mouvement et qu'il s'écriait dans ses gazettes :

" Le sang est un mauvais ciment, et si la Confédération n'en a pas d'autre, le coup de vent qui la culbutera n'est pas loin dans l'horizon. Un pays dans lequel le droit de vie ou de mort s'exerce par l'influence des factions, perd le respect de l'étranger et la confiance de ses habitants.

" Si l'orangisme est l'autorité souveraine quand il lui plaît, en matière criminelle, la liberté des personnes, la propriété, les institutions publiques sont en péril ; il n'y a plus de sécurité.

" Le 16 novembre sera désormais un jour de deuil et de honte pour nous.

" Notre histoire, sans tache jusqu'à présent, n'a qu'à se voiler la face, qu'à mettre un signal de deuil sur la page qui contiendra le récit du meurtre judiciaire du 11 novembre.

" Ce crime juridique est de plus une insulte nationale."

Joignant l'action à la parole, M. Tarte a alors travaillé à l'organisation, dans Québec, d'un comité chargé de promouvoir la défense de notre honneur et de nos libertés. Il a souscrit pour l'organisation de ce comité et il en a été pendant quelque temps l'un des membres les plus assidus. Mais, hélas ! ça n'a pas été long ; ayant rencontré ce qu'il recherchait, sa conversion sur la route d'Ottawa, il a bientôt brûlé ce qu'il venait d'adorer, et de patriote il est devenu renégat.

Ses anciens compagnons d'armes ont continué, eux, bravement leur chemin, et ils forment aujourd'hui une glorieuse phalange qui tient haut et ferme le drapeau de l'honneur national. Dans cette phalange nous voyons des conservateurs éminents, hommes de cœur et de luttes, qui n'ont pas craint de tout sacrifier pour remplir vaillamment leur devoir.

Eh bien, voilà la cause de la rougeur qui vient de monter au front de M. Israël, c'est lui-même qui le dit :

" Nous rougissons pour le nom canadien-français quand nous constatons qu'un pareil assemblage de nullités politiques et de tarés puisse poser à la revendication de nos droits ! "

Entendez-vous, il rougit, il rougit pour le nom canadien-français.

Veuillez ne pas confondre, il est bien formel, ce n'est pas pour lui qu'il rougit, c'est pour le nom canadien-français. Il le dit ; mais nous n'en sommes pas moins pour cela convaincus que c'est le contraire qui est vrai, que c'est le nom canadien-français qui peut rougir de M. Tarte.

Cependant nous voulons bien donner à M. Tarte une chance de nous convaincre que nous sommes dans l'erreur.

Qu'un canadien-français de Québec, déclare sous sa signature, qu'il n'aurait pas honte de paraître sur la place publique, en compagnie de M. Tarte, et nous reconnaîtrons qu'il peut lui rester encore une toute petite fraction de pudeur.

Essayez donc, M. Tarte, d'obtenir cette déclaration, et vous saurez en quelle estime l'on vous tient dans notre ville.

La Justice, 6 août 1886.



L'indignation de M. Tarte contre la prospérité du pays arrache les larmes des yeux de ces fameux patriotes Flynn et Leblanc.

EFFRONTERIE

Il faut être bien effronté, il faut avoir bien peu de pudeur, il faut respecter bien peu son public, il faut s'appeler J. I. Tarte enfin pour parler de l'assemblée de Ste-Geneviève comme ce monsieur le fait dans le *Canadien.*

La *Justice* n'a pas été fondée pour tromper le public et nos lecteurs peuvent compter sur la véracité de nos comptes-rendus.

M. Tarte peut-il nier qu'il a été sifflé, hué, conspué par l'assemblée ?

Peut-il nier que M. Pelletier a été applaudi à outrance par les trois-quarts de l'assemblée et religieusement écouté par ses propres adversaires ?

M. Tarte peut-il nier que les trois-quarts de l'assemblée sont allés reconduire le Dr. Trudel.

Mais à quoi bon demander ces choses, M. Tarte peut tout nier tout renier.

Il n'y a rien de sacré pour un sapeur.

La Justice, 12 *Août* 1886.

NOTES DE LA REDACTION

La personnes de M. Tarte devient sacrée, aux yeux des messieurs de la corde, et pour peu que cela dure, nous allons voir ce fantoche, prendre commandement de tout le parti conservateur.

Nous entendons bien ça et là quelques protestations "contre des accapareurs, des impossibilités, contre certaines gens dont le nom seul déplaît beaucoup aux conservateurs, et qui sont devenues à cause de leur mobilité et leurs imprudences pour ne pas dire plus, insupportables au parti, dont elles veulent organiser et utiliser les forces" mais qu'est-ce que cela signifie ?

Ceux qui parlent ainsi seront les premiers à suivre cette guenille politique, qu'ils répudient aujourd'hui.

Qu'ils fassent le sacrifice de leurs répugnances, le sort en est jeté, c'est M. Tarte, qui va les conduire au combat !

La Justice, 17 *Août* 1886.

VOS DOCUMENTS

M. Tarte rappelle dans le *Canadien* d'avant-hier les différentes opinion qu'il a soutenues dans le temps de jadis sur la question Riel et il s'écrie, avec l'assurance d'un homme qui à force de répéter un mensonge finit par le croire :

" Nous ne nous sommes pas contredit, nous nous sommes trompé sur des questions de fait."

Il disait de même il y a quelques jours :

"Nos arguments, nos convictions basées sur des faits erronés, sont tombés l'un après l''autre devant la vérité, l'indestructible vérité."

C'est-à-dire, si nous comprenons bien, que toutes vos volte-faces, vos revirements, vos changements d'opinion et de conviction, sont justifiés par des documents que vous ne connaissiez pas d'abord.

Comme il est certain et amplement prouvé qu'une foule de documents, et les plus importants, sur la question Riel, ont été dérobés aux yeux du public, il pourrait fort bien se faire que vous changeriez d'opinion encore une fois, si un hasard quelconque dévoilait ces documents, par exemple si les ennemis actuels du gouvernement arrivaient au pouvoir et mettaient la main sur les cachettes. Dans cette dernière éventualité nous sommes à peu près sûr que vous trouveriez des documents qui justifieraient un rapprochement de votre part avec vos adversaires d'aujourd'hui.

Il n'est donc pas très pratique pour nous de discuter vos opinions éphemères qui demain ne seront peut-être plus les mêmes. N'importe, nous voudrions voir les documents qui justifient la dernière position prise par vous sur la question nationale et sur lesquels vous alléguez avec tant d'assurance vous être basé pour modifier vos sentiments.

1. Ainsi, vous avez prétendu autrefois qu'on ne pend plus pour des offences politiques :

(Le *Canadien* du 28 novembre 1885.)

Lettre au *Mail* :

"A notre époque, les politiques ne sont plus punis de la peine capitale. Dans votre édition de ce matin vous me dites : Mais alors intercédez pour les sauvages qui vont être exécutés

le 27 courant: Riel est plus coupable qu'eux, il était le principal, etc. Permettez-moi de vous répondre en vous citant un exemple essentiellement britannique, l'amnistie proclamée dans la révolte des Indes, à tous les coupables, sauf à ceux qui s'étaient personnellement rendus coupables d'assassinats de sujets britanniques. Riel n'a rien fait de tel: les sauvages ont commis ce crime."

Quels documents ont modifié cette opinion? Car enfin, vous pouvez, dans cette affàire du Nord-Ouest, trouver autre chose qu'une offense politique, dussiez-vous répéter cent fois comme dans le *Canadien* d'avant-hier, que Riel était un ambitieux et méchant. Quand même le principal auteur de l'insurrection serait le plus coupable des hommes, cette insurrection n'en perd pas pour cela son caractère politique.

2°. Vous avez pretendu que Riel était probablement fou:

(Le *Canadien*, 21 mai 1885.)

" Le *Witness* publie le rapport d'une entrevue que l'un de ses reporters a eue avec un nommé Chaumette, qui aurait été employé à l'asile de Beauport pendant que Riel y fut interné! Cet homme assure que Riel n'a jamais été fou, qu'il a fréquemment conversé avec lui, etc. Si Chaumette a dit cela, il n'a pas dit la vérité. Le chef métis avait complètememt perdu la raison, il était atteint de monomanie religieuse, il devenait par intervalle incontrolable, furieux.

" M le Dr. Roy, M Vincelette, M. Landry M.P., qui le voyaient tous les jours, pouraient en dire long sur son genre de folie."

(*Canadien*, 28 novembre 1885.)

Lettre au *Mail*:

....

"Êtes-vous bien certains, messieurs, que l'homme monté sur l'échafaud le seize de ce mois, avait la jouissance de ses facultés mentales?"

Sur quels documents vous appuyez vous maintenant pour dire que Riel avait toutes ses facultés?

Y a-t-il des documents qui vous prouvent que vous n'avez jamais vu Riel fou à l'asile de Beauport?

Est-ce le rapport de la commission des médecins aliénistes qui, malgré leurs préventions et la pression exercée sur eux par

Sir John, se sont accordés à dire que sur les questions politiques et religieuses, Riel n'était pas responsable de ses actes? Or malgré toute votre ardeur et vos efforts, vous n'avez pu trouver en Riel d'autres crimes que des crimes concernant la politique et la religion.

3°. Vous avez prétendu que Riel n'avait été pendu que par une exigence politique, que c'était sous la pression des orangistes.

(*Canadien*, 16 novembre, 1885.)

"Le sang est un mauvais ciment, et si la confédération n'en a pas d'autre, le coup de vent qui la culbutera n'est pas loin dans l'horizon. Un pays dans lequel le droit de vie ou de mort s'exerce par l'influence de factions perd le respect de l'étranger et la confiance de ses habitants. Si l'orangisme est l'autorité souveraine......quand il lui plaît......en matière criminelle, la liberté des personnes, la propriété, les institutions publiques sont en péril : il n'y a plus de sécurité."

Avez-vous des documents qui justifient votre assertion cent fois répétée depuis quelques semaines que les orangistes ne sont pas intervenus dans cette affaire?

Au contraire, n'avez-vous pas lu la déclaration de M. Cameron à ce sujet, faite devant toute la Chambre, et qui ne fut jamais contestée, par laquelle il établissait que le plus grand nombre des loges orangistes avaient passé des résolutions demandant la tête de Riel et mettant à ce prix la continuation de leur appui au gouvernement de Sir John?

N'avez-vous pas lu encore les paroles suivantes d'un capitaine anglais prononcées à une séance d'une loge orangiste d'ONTARIO, le 12 juillet dernier : "Allez-vous condamner Sir John le premier 12 Juillet que nous fêtons depuis qu'il a pendu Riel?"

4. Vous avez prétendu que Sir John et nos ministres n'avaient pas seulement laissé la loi suivre son cours, mais encore ordonné la mort de Riel!

(*Canadien*, 7 décembre 1885)

LETTRE AU "MAIL"

"Le gouvernement de Sir John A. Macdonald n'a pas fait ce que vous dîtes, exécuter la loi. Il a décidé et jugé que Riel

devait être pendu. Lisez le Statut de la Puissance, 43 Vict., ch. 29, sec. 76.

....

C'est ce qui a eu lieu dans l'affaire Riel. Le juge Richardson a transmis son rapport, le bon plaisir du gouvernement en conseil s'est manifesté par des répits, et finalement par l'exécution du condamné. Je le répète : la loi n'obligeait pas le gouvernement à exécuter Riel. Il pouvait l'exécuter ou ne pas l'exécuter."

Et dernièrement vous disiez : " Le gouvernement a simplement laissé la loi suivre son cours." Si ce ne sont nos expressions c'est notre idée.

N'est il pas vrai, M. le rédacteur du *Canadien*, que c'est vous qui avez exprimé ces deux opinions contradictoires ? Si cela est vrai, qu'appelez-vous se souffleter ?

Où sont vos documents sur lesquels vous vous basez pour changer ainsi la loi du jour au lendemain ? Savez-vous que vous êtes un homme dangereux, M. Tarte, vous qui pouvez ainsi, sans que personne en ait connaissance, amender notre loi criminelle qui est pourtant du ressort du gouvernement fédéral ?

5. Vous avez prétendu que le monde entier, que la province de Québec à l'unanimité réclamait la grâce de Riel :

(Le *Canadien*, 13 novembre 1885).

LOUIS RIEL

" Toute la presse des Etats-Unis, de la France et de l'Angleterre s'occupe de cette grande question. L'immense majorité est en faveur de l'internement du chef métis dans un asile d'aliénés. Elle regarde le sursis donné à Riel comme une seconde condamnation et elle a raison."

Il n'y a donc plus unanimité dans l'univers, ni dans la province de Québec, puisque M. Tarte, l'important rédacteur de trois gazettes, déclare aujourd'hui " ex cathedrâ " que le gouvernement de Sir John a bien fait de pendre Riel !

6. Vous avez prétendu que l'insurrection aurait des résultats favorables pour nous :

(Le *Canadien* du 15 septembre 1885)

" .... un malheureux que la raison chancelante a jeté dans un échauffourée......qui a servi à un haut degré à développer notre esprit national."

M. Tarte, M. Tarte, vous étiez loin alors de l'abîme de maux dans lequel Riel nous a précipités ! Où est la justification du revirement !

7. Vous avez encore prétendu que le mouvement national était parfaitement constitutionel, qu'il était justifiable :

(Le *Canadien* du 7 décembre 1885)

LETTRE AU "MAIL"

" Il est donc hors de doute que vous méconnaissez les plus élémentaires principes du gouvernment responsable en nous déniant le droit de condamner, si nous le jugeons à propos, les auteurs de l'exécution de Riel. En ce faisant nous ne nous mettons pas au-dessus des lois, encore moins voulons-nous proclamer la suprématie de notre race sur l'élément anglais. Nous sommes dans notre droit et, pardonnez-moi de vous le dire, vous êtes dans votre tort en nous déclarant que, si nous ne renonçons pas à nos opinions, vous chercherez à nous en punir jusque par la guerre civile. Vous ne trouverez pas dans l'empire un seul juriste constitutionnel pour défendre les théories auxquelles vous nous mettez en demeure de nous soumettre.

....

" Donc le droit du premier électeur venu est de condamner le gouvernement pour cet acte, s'il le juge contraire à l'intérêt public."

M. Tarte, vous nous traitiez hier de démagogues ! Vous êtes donc de l'avis du *Mail* que vous combattiez jadis ! Quelles preuves vous a apportées le *Mail* depuis, en faveur de ses opinions ? Sont-ce ses menaces qui ont produit ce merveilleux effet sur votre esprit ?

Vos documents, vos documents, M. Tarte, s'il vous plaît ? Ces documents peuvent-ils se mettre devant le public, ou bien sont-ils de la nature de ceux qu'on ne peut que palper dans le particulier ?

Allez-vous nous citer les manifestes des ministres ? Mais ils étaient parus dans les premiers jours de décembre, et vous écriviez encore dans le sens national après cela, notamment dans votre dernière lettre au *Mail*. Ah ! c'est que les raisons que les ministres vous ont fait connaître sur le papier n'étaient rien en comparaison de celles qu'ils ont dû vous donner orale-

ment, ou vous communiquer de main en main lors de ce voyage à Ottawa, ce fameux voyage où la grâce vous a touché.

Vous nous parlerez peut-être encore du rapport du procès de Riel. D'abord vous nous avez montré avant-hier quelle valeur probante a ce rapport. Et puis vous n'avez pas suivi ce procès? N'avez-vous pas lu les témoignages à mesure qu'ils étaient donnés, au mois de juillet 1885?

Or vos écrits en faveur de Riel, que nous vous avons cités sont tous, à l'exception d'un seul, postérieurs à cette époque.

Et la lettre de Mgr. Grandin, donc? Vous prenez la peine dans le *Canadien* d'avant-hier, de nous en donner la date 11 juillet 1885. Et cependant c'est sur cette lettre que vous vous appuyez surtout pour démontrer que vous vous êtes trompé quand, au 16 novembre et après, vous avec cru que Riel aurait dû avoir sa grâce. C'est cette lettre que dans ce même article d'avant-hier, vous apportez comme preuve concluante que Riel était un misérable et un apostat.

Aviez-vous lu cette lettre avant le 16 novembre M. Tarte? Si vous l'avez lue, pourquoi n'avez-vous pas dit alors que Riel était un misérable, un apostat, un méchant au lieu de soutenir que c'était un pauvre malheureux que la raison chancelante avaient jeté dans une échauffourée, etc.?

Le fait est, M. Tarte que vous aviez lu tous ces documents, mais vous ne pouviez alors en sentir toute la force, la grâce vous faisait défaut. Ce n'est que plus tard que la lumière d'Ottawa vous a frappé!

Votre voyage d'Ottawa M. Tarte, parlez nous en donc un peu! C'est dans ce voyage à jamais mémorable et qui devra faire époque dans l'histoire de vos variations, que vous avez reçu les explications, puisqu'un homme aussi inébranlable que vous dans ses opinions en est passé du coup du blanc au noir et du noir au blanc! Nous attendons le résumé de ces explications, M. Tarte, aussitôt que l'organisation du parti de la corde qui vous occupe tant depuis quelque jours, vous en laissera le loisir.

La Justice 18 *Août* 1886.



MÈRE TORY—Encore une veste que tu m'apportes, grand haïssable. C'est bon, mets-la au crochet et passe t'asseoir.

EMPÊTRÉ.

M. Tarte, répondez-donc s'il vous plaît. Nous vous demandons, de nous communiquer vos documents, ces documents si précieux, " qui on fait tomber vos arguments, vos concictions, l'un après l'autre, devant la vérité, l'indestructible vérité."

Sont-ils palpables, ces documents précieux ? Sont-ils visibles ? De grâce, nous vous en supplions, montrez-les donc. Vous ne devriez pas avoir honte, de nous dire, comment vous êtes parvenu, à vous procurer l'indestructible vérité.

Avouez que vous êtes un égoiste, pour vous obstiner ainsi, à tenir caché aux yeux de vos concitoyens, un si riche trésor.

Allons, M. Tarte, dites-nous donc, comment vous êtes parvenu à mettre la main sur " la vérité, l'indestructible vérité."

Pas de faux fuyants, c'est une réponse catégorique, que vos concitoyens attendent de vous.

Pourquoi ne pas avouer la chose tout de suite ? Vous vous faites de mauvaises affaires, bien inutilement, et vous ne sauriez croire, combien vous êtes ridicule, avec vos solennelles protestations.

Tenez, voyez dans quel pétrin, vous venez de vous placer. Scapin dans son sac n'a jamais été aussi drôle.

Vous affirmez sur votre honneur, tout comme le renard peut affirmer sur sa foi, que la lettre de Mgr. Grandin, a arraché de vos yeux, le bandeau qui vous cachait la vérité, que c'est cette lettre, qui vous a convincu, que vous étiez dans l'erreur, quand le 16 novembre et quelques jours après, vous avez cru que Riel était la victime d'un meurtre politique.

Nous vous avons répondu : Il y a une autre cause, celle que vous donnez là n'est pas acceptable. En effet, la lettre de Mgr. Grandin écrite le 11 Juillet, par conséquent bien antérieurement à vos fameux écrits, datés de quelques semaines avant et après le 16 novembre, n'a pu produire sur vous l'effet que vous prétendez. Subterfuge que tout cela !

Vous vous ravisez maintenant, et vous déclarez n'avoir eu connaissance de cette lettre de Mgr Grandin "qu'en 1886, pendant la session dernière de la Chambre des Communes, lorsque Sir A. P. Caron l'a lue à la députation en prononçant son remarquable discours sur la question Riel ".

Est-ce bien cela ? Alors comment se fait-il que dès le mois de décembre dernier, vous êtes apparu aux yeux de vos concitoyens ébahis d'une si rapide évolution, complètement converti et plus le même homme du tout ?

Ce n'est donc pas la lettre de Mgr Grandin qui a été ainsi la cause de ce changement; cette lettre, vous le dites, vous était alors inconnue.

Cherchez une meilleure raison, car vous êtes pris, et bien pris dans vos propres piéges.

Encore une fois, M. Tarte, faites donc connaître la cause de votre changement.

Nous pouvons aider quelque peu à votre mémoire, qui paraît de ce temps-ci souffrir d'un mal chronique. Vous est-il possible de vous rappeler que vous avez fait à Ottawa un voyage remarquable, dans un moment où les marmites gouvernementales laissaient échapper une forte odeur de croquignoles ?

Ce serait une drôle de cause ; mais enfin, vous êtes si peu réfractaire aux jouissance de ce bas-monde que la chose est possible. Parions que la cause de votre conversion se trouve dans les grasses impressions que vous avez reçues.

Qu'en dites-vous, Nana ?

Pour vous donner un peu de courage, relisez donc les éloquentes paroles que vous avez prononcées lors de votre grand discours à l'assemblée du Champ-de-Mars :

" Ne sachant que faire de mieux, les Métis, encouragés du reste par les colons Anglais, allèrent chercher dans le Montana, Riel, qui y vivait de la vie paisible d'un modeste instituteur.

" Une agitation légale, constitutionnelle, suivit son arrivée sur les bords de la Saskatchewan, jusqu'à ce qu'un jour l'on apprit qu'un gouvernement provisoire avait été proclamé, avec Riel comme président. Riel commettait une faute, mais une faute politique et pas d'autre. (Appl.). Et c'est pour cela qu'après avoir été jugé par six jurés, dans le royaume de la Grande Charte, il est monté sur l'échafaud dressé à l'ombre du drapeau de l'empire sur lequel le soleil ne se couche pas. (Applaudissements prolongés). Le 16 novembre, nous l'avons mis à mi-mât, ce drapeau, il était en verité bien en deuil."

(Discours de M. Tarte à l'assemblée du Champ-de-Mars.)

La *Justice*, 20 août 1886

INSULTE AUX IRLANDAIS.

Nous sommes heureux quand le *Mail* nous accuse de soulever les Irlandais contre les Anglais, de pouvoir enregistrer le témoignage d'un des compatriotes du *Mail* en notre faveur et en faveur des Irlandais.

Voici ce que disait le *Record* de l'autre jouı ;

" Non satisfait d'avoir trahi, abandonné et outragé la nationalité à laquelle il appartient, M. Tarte veut insulter maintenant la nationalité irlandaise. M. Tarte ne trouve pas avoir suffisament prouvé qu'il est un brutal, batailleur, un organisateur de bullies,, il tourne maintenant sa haine contre le peuple irlandais, qui ose entraver le courant de sa popularité. Mais les irlandais que M. Tarte appellent avec mépris des " étrangers", n'oublieront pas les termes de reproches qu'il a employés à leur adresse à St. Arséne.

" S'il n'y avait que deux ou trois de ces " étrangers" à l'assemblée de St. Arsène, M. Tarte et son parti verront avant la fin des élections que ces étrangers comptent pour quelque chose aux polls et qu'ils se laisseront pas intimider par tous les bullies conservateurs de Québec, soutenant un parti qui, avec l'instinct d'un vrai lâche, défend le meurtre d'un fils de sa propre nationalité et dirige ses traits envenimés contre une autre race. Mais cette attaque contre une race et cette insulte à l'adresse d'une autre, c'est le parti conservateur qui en sera la victime, car si ces "étrangers" Irlandais ne peuvent s'abaisser à une conspirations vulgaire, ils peuvent faire sentir leur influence à la boite du scrutin et changer la couleur d'une douzaine de comtés dans la province. Et nous croyons que c'est justement ce que ces " étrangers vont faire.

" Ils se rappelleront alors que M. Tarte n'en est pas à ses premières injures. C'est par le moyens de la même bigoterie et des mêmes exéagérations que le *Canadien* fut autrefois cause du meurtre, par la populace, durant l'élection Ross-Cauchon d'un des jeunes hommes les plus respectables de Quebec, et le monument érigé au cimetière de "Mount Hermon" à la mémoire de David Candle est là pour dire ce qu'un fanatique comme Tarte peut faire."

Eh ! bien M. Tarte, Que pensez-vous des Irlandais !

Justice 13 *Septembre* 1886.

EST-IL POUR OU CONTRE NOUS?.....

Nous avons toujours cru que c'était une grande imprudence et même une faute qui peut entraîner les plus funestes conséquences que d'appuyer une opinion politique sur l'autorité de notre épiscopat et de notre clergé! C'est un crime que de vouloir identifier la cause de la religion avec la cause d'un parti, car si les hommes viennent à compromettre le parti et le parti vient à tomber, les intérêts religieux qu'on a voulu lui faire représenter en souffriront davantage nécessairement. La religion est de tous les partis, si ces partis ne lui font pas la guerre. Elle les guide, elle les domine, elle les inspire, mais elle ne peut indentifier sa cause avec l'un ou l'autre.

Voilà ce que nous avons toujours cru, ce que nous sommes autorisés à croire, et ce que nous avons répété à maintes reprises depuis que la lutte est commencée.

Nous nous sommes donné bien garde de mêler à nos discussions tel nom de prêtre ou d'évêque. Pourtant, il nous eût été facile de le faire, la question sur laquelle nous luttons étant une question d'intérêts religieux et d intérêts nationaux et l'homme le plus violemment attaqué par nos adversaires étant le prêtre catholique, le prêtre canadien-français.

Nous ne dirons pas que l'épiscopat et le clergé sont unanimes en notre faveur, non, nous voulons être plus francs que les journaux ministériels. Nous avouerons que quelques prêtres quelques évêques même, se sont prononcés contre nous : à chacun son opinion. Mais nous savons aussi que nous avons avec nous, non pas seulement les sympathies secrètes d'une bonne partie de l'épiscopat et du clergé, mais même leur opinion franchement et ouvertement exprimée.

Et cependant nous le répétons, nous avons gardé le silence, nous avons laissé au clergé le soin de faire connaître ses sentiments sur la question nationale et au peuple le devoir d'en tenir compte.

Mais aujourd'hui. nos adversaires nous forcent à dire ce que nous voulions taire, ils feignent d'interpréter notre silence dans le sens de la crainte et ils crient à tout venant que l'épiscopat condamne le mouvement national comme pernicieux, comme antipatriotique et antireligieux, les journaux ministériels

n'ont pas craint de compromettre nos évêques et nos prêtres en leur faisant partager la responsabilité de leur lâcheté et de leur trahison, ils ont calomnié notre patriotique clergé.

M. Tarte dont le nom arrive invariab ement au bout de notre plume chaque fois qu'il s'agit de personnifier une méchanceté, une calomnie ou une trahison, M. Tarte disait dernièrement dans le *Canadien* :

"Comme dans le passé l'épiscopat est avec nous, parce qu'il sait que notre parti représente les traditions de respect des droits de l'Eglise qui nous ont guidés.

"La hiérarchie catholique ne prend pas une part active aux élections : mais ses sympathies connues, son opinion exprimée dans les limites de sa dignité, sont pour l'électorat autant de phares lumineux sur lesquels il aime à diriger sa marche. Les passions ont de la puissance, mais la réflexion a invariablement son tour. L'électeur ne peut pas manquer de se dire en lui-même que le parti en faveur duquel l'Episcopat est unanime doit offrir necessairement de sérieuses garanties."

M. Tarte vous avez fait bien du mal dans votre triste carrière d'homme public et de journaliste, mais ce dont vous rendrez le compte le plus sévère, c est certainement votre conduite à l'égard du clerge. Vous avez trahi toutes les causes, vous, M. Tarte, mais vous avez surtout trahi le clergé. C'est de vous spécialement que *La Verité* disait il y a quelques jours :

"Sans doute le parti bleu, les chefs bleus, les journaux bleus ont souvent, et pendant de longues années, effroyablement exploité les sentiments religieux de notre population pour arriver au pouvoir ou pour s'y maintenir. Ils se sont montrés pleins d'hypocrisie, se servant de la religion comme d'un engin politique. Des vrais principes, des droits de l'Eglise, des immunités ecclésiastiques, de l'honneur et du prestige du clergé ils n'avaient guère souci, au fond du cœur ; mais parler de ces belles et grandes choses, les défendre même au besoin contre les rouges, c'était un moyen très sûr de gagner et de garder les sympathies du peuple canadien-français. Aussi les bleus — nous parlons des chefs — gens du Pacifique, gens des Tanneries, gens de la *Minerve*, gens de la "corde", se sont-ils montrés très religieux contre les libéraux.

Mais comme ils avaient le cœur gâté, comme plusieurs d'entre eux étaient des hommes de mœurs notoirement dépravées, comme ils aimaient le pouvoir, non en vue du bien géné-

ral, mais pour se gorger, ils ont jeté bas le masque. Ceux qui veulent voir, les voient tels qu'ils ont toujours été : des exploiteurs, non des défenseurs de la religion.

" Ces bleus se sont maintes fois tournés contre le clergé."

Oui, vous avez honteusement exploité le clergé. Vous avez surpris sa bonne foi, et pour des fins purement politiques et des ambitions mesquines vous avez, à la légère et de propos délibéré, compromis les intérêts de nos prêtres et de notre religion.

Si vous en doutez, M. Tarte, allez demander à un certain évêque que vous connaissez bien, ce qu'il pense de votre discrétion, de votre bonne foi jurée et de votre parole d'honneur. Cet évêque-là pourra vous demander compte de votre conduite Il y a quelques années dans le comté de Charlevoix, où vous avez si odieusement dévoilé un secret promis, il vous dira quelle confiance il repose maintenant en vous, et ce que la religion catholique doit attendre des hommes de votre calibre.

C'est vous qui avez dit un jour que vous aviez entre les mains des documents avec lesquels vous pouviez mettre tous les évêques en gribouille.

C'est encore votre faute aujourd'hui si nous sommes contraints, pour défendre le parti national contre vos attaques malséantes et vos hypocrites manœuvres, d'invoquer le témoignage de personnes que nous vous faisons toujours un devoir de tenir en dehors de nos polémiques journalières.

La masse de nos lecteurs sont catholiques et nous ne pouvons, dans l intérêt de notre cause, laisser passer sans protester votre affirmation que l'épiscopat est unanime en faveur de votre parti. En affirmant de telles choses, vous et les vôtres vous savez que vous trompez le public et vous mentez délibérément.

Chacun son talent, chacun son aptitude, chacun son secret. Le talent de M. Tarte, les aptitudes de M. Tarte, le secret de ses petits triomphes, c'est de savoir mentir, non pas mentir comme le vulgaire, timidement, mais savoir mentir avec un front d'airain, mentir avec l'aplomb d'un honnête homme affirmant l'existence de la lumière. Plus heureux que le sage Bias, qui portait sa fortune avec lui, M. Tarte porte en lui-même le moyen de faire fortune qui jamais ne lui fit défaut : le mensonge ! M. Tarte ment et du matin au soir. Il ment avec une désinvolture, une franchise qui donne à ses blagues la couleur de la vérité. Il n'a qu'une préoccupation, celle d'écarter la vérité, car il sait que la vérité est toujours contre lui.

D'ordinaire M. Tarte peut être menteur et cynique à son saoul, ça ne nous fait ni chaud ni froid.

Mais dans les articles cités, les avancés de M. Tarte seraient trop dommageables à notre cause s'ils étaient justifiés, et ils sont trop injurieux à notre clergé pour que nous les passions sous silence. De crainte qu'il n'en reste quelque chose nous voulons donc en faire justice : ce sera chose facile.

1. En tête des requêtes envoyées au gouvernement d'Ottawa par les conseils municipaux de la province de Québec, pour demander la commutation de la sentence de Riel et pour protester contre l'intervention sanguinaire de nos ennemis les orangistes, se lisent invariablement les noms du curé et du vicaire de la paroisse.

Est-ce que cela prouve l'unanimité du clergé en faveur du parti de la corde ?

2°. Nos Seigneurs les évêques de Trois-Rivières et de Sherbrooke ont eux aussi signé les premiers les requêtes présentées aux mêmes fins par un bon nombre de prêtres de ces deux villes.

Cela prouve-t-il l'unanimité de l'épiscopat et du clergé contre nous ?

3°. On a interpreté un mandement de Mgr. Fabre dans le sens de l'article du *Canadien*, en prêtant à Mgr. l'évêque de Montréal l'opinion que M. Tarte prête à tout les évêques, et Mgr. Fabre a lancé un nouveau mandement pour répudier une telle interprétation.

Est-ce là ce qui justifie les prétentions du "*Canadien* ?

4°. Mgr. Laflèche a écrit une lettre (que le "*Canadien* a refusé de publier) pour démentir la prétention de MM. Caron, Dorais et Désaulniers qu'ils s'appuyaient sur son opinion en votant contre la motion Garneau.

Cela range-t-il Mgr. Laflèche dans le parti de la corde ?

5°. Le plus grand nombre des évêques ont permis et même ont souscrit de l'argent pour faire chanter des services pour le repos de l'âme de Riel.

Cela prouve-t-il que Riel étaient un misérable et un renégat comme l'ont prétendu les journaux ministériels ?

6°. Mgr. Taché archevêque de St. Boniface a un jour télégraphié a la *Minerve* : "Cessez de vous servir de mon nom pour défendre le gouvernement : "Il est responsable du sang versé et de la rébellion, il a pendu un fou."



Les amis sont les amis.
Rendu chez les bleus Israël continue le jeu de l'escalade.

Mgr. Grandin évêque de St. Albert a écrit:

" Il y a longtemps que je suis convaincu que " Riel est fou " aussitôt après son retour au Nord-Ouest. je l'ai souvent vu, et le vis qu'il était fou.................. ....
je suis parfaitement convaincu que le gouvernement commettrait une faute grave en pendant Riel.

Mgr. O'Brien évêque d'Halifax a publié sous sa signature dans le *Herald* d'Halifax :

" Une tache hideuse vient d'être récemment imprimée sur la page actuelle de notre histoire. Et c'est en vain qu'une presse partisanne et des ministres du cabinet intéressé cherchent à l'effacer, elle reste indélébile.

" C'est en vain qu'on veut maudire l'épée, qui dans l'espace de trois lustres, a arrêté la marche des voleurs de propriétés, et a assuré la reconnaissance légale d'un peuple menacé d'extermination : cette épée ne sera jamais flétrie."

Ces trois évêques ont-ils applaudi à l'acte de Sir John et condammé le mouvement national?

7°. Dans l'élection de Chambly, quand M. Chapleau a insulté à nos prêtres en parlant de l'opposition que lui faisait le "bas-clergé," a-t-il entendu dire que le clergé était unanime en faveur de son parti?

C'est en présence de tels faits que M. Tarte déclare, " ex-cathedrâ," l'épiscopat et le clergé unanimes à applaudir les pendards et à condamner le mouvement national!

On nous dira, peut-être, que tel peut bien avoir demandé la commutation de la sentance de Riel et ne pas approuver tout ce que nous faisons aujourd'hui. Nous répondons que le mouvement national, restreint, dans les limites de la constitution comme il l'a été, était contenu en germe dans chaque requête demandant la grâce de Riel. Ceux qui ont prétendu que Riel n'était pas coupable, qu'il était fou, et que le principal auteur de la rébellion était le gouvernement d'Ottawa, que pendre Louis Riel serait un crime, ceux là ne peuvent nous blâmer de vouloir aujourd'hui punir constitutionnellement les grands coupables en frappant le meurtrier d'Ottawa et son complice après le fait de Québec. Le parti national n'a fait que tirer la conclusion logique des prémisses posées par tout la province de Québec, son clergé en tête, lorsqu'elle implorait la grâce du prisonnier de Régina.

Qu'en pensent maintenant les électeurs? Le mouvement

national est-il un mouvement anti-religieux et anti-patriotique contre lequel l'épiscopat est un anime. Quel parti a les sympathies du clergé ? lequel offre de plus sérieuses garanties ?

On peut juger ce que valent les prétentions de M. Tarte. Cet homme là a voulu emprunter l'autorité du prêtre pour faire passer ses mensonges, il a donc mérité d'être chassé à coups de fouet, comme autrefois les marchands du temple. Nous croyons avoir déchiré une partie du voile sous lequel il cachait son hypocrisie, le temps fera le reste. Le 14 octobre prochain le peuple canadien-français prononcera entre lui et nous.

Justice 24 *Septembre* 1886.

LEURS ACCUSATIONS.

Il est écrit qu'une certaine classe de nos politiqueurs ne cessera d'exploiter la foi de nos populations et la terreur des idées malsaines de la vieille Europe. Se faire un marchepied de la religion, uu appui du clergé pour supplanter leurs adversaires, telle a toujours été la tactique de ces gens. Hommes sans principes et sans convictions, ils se donnent des faux airs de champions de l'ordre etde la société. Mais cette méthode elle est vieille comme le monde, usée jusqu'à la corde.

Vous n'avez que faire de crier sur tous les tons que nous sommes des socialistes, des révolutionnaires, etc., personne ne vous croira plus. Remettez ce trait dans votre carquois et si vous voulez qu'on vous écoute, mettez bas tout d'abord, ce masque qui vous couvre si mal.

Parler de révolutions, de socialisme, de radicalisme ! mais il ne faudrait pas être rédacteur du *Canadien*, de la *Minerve*, du *Monde*, etc.

M. Tarte, cet individu qui, depuis des années, s'est fait un jeu de faire quelques fois de l'opposition au gouvernement pour donner à ce dernier l'obligation de l'acheter, M. Tarte, disons-nous, personne ne le croira. Qu'il parle, écrive, crie, hurle, qu'il fasse le lion ou le mouton, il ne sera jamais autre chose que le Pistolet-Tarte, une girouette politique, l'homme le plus ridicule du Canada.

Et la *Minerve*, cette pauvre vieille qui, comme toutes les vieilles, critique ce que fait la jeunesse, si elle veut faire du zèle

social, nous lui rappellerons son idole, l'hon. M. Chapleau, une toute petite liste des amis que M. Chapleau caresse en France suffira pour édifier les amis de l'ordre et de la société.

Et enfin à ceux qui, de bonne foi, se sont laissé tromper par ces badauds, ces charlatans de grands principes, nous parlerons franchement, sérieusement, et nous leurs demanderons d'appuyer leurs accusations sur quelques arguments, que ques faits, de nous dire sur quoi les organes payés du gouvernement ont raison.

Nous avons déjà à propos de l'Episcopat, soulevé un tout petit coin de leur masque et, Dieu sait quels hommes nous avons trouvés, nous continuerons aujourd'hui à soulever le masque. Cherchons un instant sur quoi on s'appuie pour nous traiter de révolutionnaires, de rebelles à l'autorité.

Voyons un instant qui de nous est sorti de la légalité et quels sont les hommes qui ont menacé notre constitution et nos lois, les seules autorités civiles que nous reconnaissons ? Qui s'est attaqué à l'ordre de chose établi ? Sont-ce ceux qui ont défendu, dans les législatures comme devant le peuple, les droits et prérogatives que donnait à la race française l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ? ou ceux qui aux mépris des lois et des traités ont refusé justice à ceux qui la demandaient ?

Révolutionnaires ! Mais est-ce là être révolutionnaires que de demander ce qui nous est dû : justice et égalité. Quand Riel est monté sur l'échafaud, que son secrétaire a été mis en liberté, nous avons dit que nos lois s'opposaient à la pendaison d'un fou. Est-ce là être révolutionnaires ? Nous pouvons nous tromper ; mais si nous sommes convaincus, n'avons-nous pas, de par la loi, le droit de lutter pour nos convictions ? Blâmer nos ministres, la loi nous le permet, les renverser, notre conscience nous le commande, et ce n'est pas là renverser l'ordre établi, ce n'est pas enjamber sur la loi. Notre constitution, nos franchises de citoyens, ne nous donnent-elles pas le droit de blâme et de louange envers nos représentants, nos mandataires ? Notre parlement responsable est-il disparu de notre constitution parce que des hommes autoritaires sont parvenus aux fonctions législatives, grâce au vote populaire ? Depuis quand, ici, dans notre Canada, avons-nous perdu le droit d'élever la voix pour dire au peuple que ces députés le trompent, le perdent, et qu'il faut les renvoyer ?

Nous sommes-nous attaqués à la Confédération ? Au contraire, nous la défendons, nous voulons qu'elle soit forte, unie. Est-ce là faire du socialisme ?

Mais il a donc été socialiste et révolutionnaire notre grand George Cartier, qui fut le père de la Confédération et y fit entrer les clauses qui accordent à toutes les races les mêmes prérogatives ? Et si nous remontons dans notre histoire, dirons-nous qu'ils étaient des socialistes les Lafontaine, Morin, tous ceux qui luttèrent contre les hommes du pouvoir pour revendiquer des libertés, des franchises, un parlement responsable ? Dirons-nous qu'ils étaient des révolutionnaires les hommes qui, il y a quelques années, firent triompher ce que l'on appelait la politique nationale, la protection ? Non, certes, et pourtant nous faisons tout simplement comme eux, nous blâmons les hommes et non l'autorité, nous voulons renverser les ministres et non la constitution. Rien de plus. Au peuple qui va voter nous ne disons pas de briser l'ordre et la société, mais nous le conjurons de choisir pour le représenter. Où est la révolution ? Où est la révolte ?

Vous revendiquez dans vos rangs les Lafontaine, Morin, Cartier ; mais, prenez garde, ce furent les premiers révolutionnaires, puisque ce sont eux qui ont lutté pour les franchises dont nous profitons aujourd'hui. N'éveillez pas les mânes des héros de la patrie, car ils seraient terribles pour vous, ces hommes qui vous reprocheraient de briser ce qu'ils ont établi au prix d'un travail sans trève. Organes ministériels, n'invoquez pas nos hommes d'autrefois, car ils pourraient dénoncer les vrais révolutionnaires dans les incendiaires du Palais législatif de Montréal.

Mais pourquoi nous attarder à convaincre ces escamoteurs de grands principes ? Nous ne les convertirons pas ces hommes qui rient sous cape de leurs moyens qu'ils croient infaillibles. Et puis, nous le savons, on ne les croit plus au milieu de la foule, ces beaux parleurs et ces *saints hommes*.

(La *Justice*, 1er octobre 1886)

PISTOLET TARTE

TARTE BELLIQUEUX

C'est au moment de l'agitation Riel que survint un curieux incident qui a valu à M. Tarte le surnom que nous citons plus haut.

Nous racontons cet incident à titre de document.

M. L.-P. Pelletier, maintenant l'ami de M. Tarte et son camarade de husting, avait publié dans la *Justice* l'article suivant :

LES REPTILES DE LA PRESSE

Le 16 novembre nous avons vu toute la presse conservatrice de la province de Québec se jeter dans le mouvement national, avec une ardeur trop spontanée et trop vivace pour nous inspirer une confiance illimitée dans sa sincérité.

Nous nous sommes alors dit qu'à côté de l'opinion franche, vraie et énergique de la majorité du parti conservateur, se glissait une opinion égoïste et fausse, qui bientôt tenterait la réhabilitation de la politique lâche et coupable qui nous a conduits aux pieds de l'échafaud de Regina.

La chose est arrivée telle que prévue.

Ceux-là même qui, le 16 novembre, criaient le plus fort à l'infamie, à la trahison, et qui demandaient la déchéance immédiate des ministres coupables, étaient devenus vingt quatre heures plus tard les serviles défenseurs et les plats valets des bourreaux.

Cette odieuse conduite ne nous a pas étonnés, car nous en connaissons les auteurs, race de reptiles, désignée quelque part dans notre histoire, par Lord Durham, qui espérait trouver en elle un élément délétère suffisant pour détruire tout vestige de notre nationalité dans l'Amérique-Britannique du Nord.

L'opinion publique a laissé passer la tourbe salariée qui venait de lui faire faux bond. Elle s'est contentée de mépriser souverainement ces galériens de la presse, qui forment le bas côté de l'histoire du peuple canadien-français.

Ecrasée sous le mépris public, la race des reptiles fait entendre aujourd'hui un hideux sifflement et jette sa bave venimeuse sur les conservateurs nationaux qui sont patriotes avant d'être partisans.

Incapable d'enrayer le mouvement national, les ministres coupables se sont dit: Eh bien! tâchons au moins de détourner l'opinion publique qui nous tient au pilori, cherchons à faire une diversion. Et ils ont mis leurs organes à l'œuvre.

Ils y sont à l'œuvre, ils ont commencé la besogne, et c'est avec le dégoût dans l âme et la honte au front que nous sommes obligés de repousser toutes leurs sales vilenies. En effet, il est des convenances avec lesquelles on ne brise pas sans un sentiment d'ineffable souffrance, quand il faut reculer de son chemin toutes les bassesses et toutes les infamies dont se rendent coupables aujourd'hui certains journalistes.

La première victime qui a été désignée à la rage des reptiles, par les ministres d'Ottawa et de Québec, est M. le sénateur Trudel.

La patriotique conduite tenue par l'*Etendard*, au milieu des événements néfastes que nous traversons, est un spectacle trop humiliant pour eux et ils cherchent à ruiner, au moyen des injures et des plus infamantes calomnies, ce vaillant défenseur de nos intérêts nationaux.

Le *Canadien*, la *Minerve*, et le *Monde* obéissant à un mot d'ordre, se sont jetés sur notre confrère de l'*Etendard*, et cherchent à le mordre de leurs dents venimeuses.

Nous savions depuis longtemps qu' il n'y avait rien de sacré pour MM. Tarte, Vanasse et Tassé ce trio qui, dans la mythologie, aurait été représenté sous la forme des harpies.

Nous connaissons toute la bassesse de leur instincts, mais, franchement, nous faisions erreur en croyant qu'il n'y avait plus de place, chez eux, pour l'infamie.

Le *Canadien* d'hier publie à l'adresse de M. le sénateur Trudel un article qui sera à jamais la honte du journalisme canadien-français.

Il faut être plus que lâche pour écrire de semblables choses.

M. Tarte, Dieu vous a donné pour partager vos jours de joie et de tristesse, une compagne fidèle, aimante, une femme dévouée............oh! il faut que vous soyez un franc misérable pour oser reprocher à M. Trudel les déboires dont il a eu à souffrir de ce côté dans sa famille.

Nous sommes chrétiens, M. Tarte, non seulement nous nous taisons, mais même, pour votre châtiment, nous demandons au ciel qu'il vous donne des fils affectueux et dévoués, comme le sont pour leur père, les fils de M. Trudel.

Un père qui possède à ce point l'amour, le dévouement, le respect et la vénération de ses enfants, n'est pas l'homme, ne peut être l'homme que vous avez dépeint hier, dans le *Canadien*, le *Canadien* qui doit bien rougir des hontes et des turpitudes que vous lui faites partager.

Justice 2 Septembre 1886.

M. Tarte prit très mal la chose comme on peut en juger par le récit qui suit:

UNE EXPLOSION DE MAITRE TARTE

Le Rédacteur du "Canadien" jouant du pistolet

Le rédacteur du *Canadien* est évidemment revenu de fort mauvaise humeur de l'assemblée de St-Eloi.

Il s'est passé hier dans nos bureaux et sur la rue à son sujet une scène tellement ridicule pour son auteur que nous aurions voulu la passer sous silence si le public de Québec ne la connaissait déjà.

Hier, vers quatre heure de l'après-midi, M. Israël Cauchon Tarte est arrivé dans nos bureaux. un pistolet à la main, déclarant qu'il voulait se battre en duel avec celui de nos rédacteurs qui avait écrit l'article de jeudi, intitulé:

" Les reptiles de la presse ".

Maître Tarte, blanc comme un drap et tremblant de colère, est entré dans le bureau de l'administration du journal, et s'adressant à notre gérant, M. J.-F. Belleau, il le somma de lui



Projet de décoration pour l'Hotel-de-Ville de Montréal.
La plus belle girouette du Canada.

donner sur le champ le nom de l'auteur de cet article, et, levant son pistolet, il déclara qu'il voulait le tuer comme un chien. Les employés de notre établissement crurent que M. Tarte était devenu fou et ils songeaient déjà à appeler la police pour le faire conduire à Beauport, lorsque M. Belleau lui demanda s'il était entré chez nous pour se conduire comme un gentilhomme ou comme un voyou, menaçant de le faire expulser instantanément s'il ne reprenait pas ses sens de suite.

Ce pauvre M. Tarte parut alors se calmer un peu, déclara à M. Belleau qu'il ne voulait pas le tuer, mais qu'il voulait se battre en duel avec l'auteur de l'article en question, et il demanda à M. Belleau s'il prenait la responsabilité de l'article. Ce dernier répondit qu'il ne lui donnerait le nom de l auteur que sur l'autorisation du bureau de direction. M Tarte, dans son excitation, prétendait que l'article en question était injurieux pour madame Tarte. Or, il n'y avait dans l'article en question aucune attaque ni directe, ni indirecte, contre l'épouse de monsieur Tarte. Dieu merci ! la *Justice* n'attaque jamais les dames, et nous ne nous laisserons jamais entraîner dans nos polémiques, même avec les misérables comme M. Tarte, jusqu'à mettre les dames en cause.

Il était évident que M. Tarte avait la berlue.

Au bout de quelques minutes il repartit, mettant son pistolet dans sa poche, déclarant qu'il allait revenir dans une demi-heure. Sur les entrefaites, M. L.-P. Pelletier, accompagné du maire de Québec, de M. Chs. Langelier et de M. J. Turcotte, arriva devant notre établissement. M. Belleau lui raconta ce qui s'était passé, et, juste à ce moment-là, M. Tarte, qui remontait la côte avec M. T. C. Casgrain, fut interpellé par M. Belleau, qui lui demanda de s'arrêter pour expliquer devant notre rédacteur la scène impossible qu'il était venu nous faire.

M. Pelletier déclara alors à M. Tarte qu'il n'avait pas plus peur de son pistolet que des vilenies qu'il débite dans son journal contre sa réputation et contre celle de ses amis. La scène menaçait de devenir orageuse et, comme la foule s'attroupait, M. le Maire et M. T. C. Casgrain intervinrent et demandèrent à M. Tarte de s'expliquer plus froidement. Ce dernier, s'adressant alors à M. Pelletier, lui dit ceci : " Je considère que l'honneur de ma famille a été attaqué par votre "journal. J'ai lu votre article à l'Hon. Premier, le Dr. Ross, "qui a été aussi de cette opinion. C'est mon chef et je veux le

" croire. Je vous demande à vous, M. Pelletier, comme un
" homme d'honneur, de me nommer celui de vos collaborateurs,
" qui a écrit l'article. Je sais que ce n'est pas vous, vous étiez
" absent, mais je veux savoir son nom ". M. Pelletier répondit :
" Je n'ai rien à vous dire sur ce qui se passe dans nos bureaux
" de rédaction. S'il y a quelque chose contre Madame Tarte
" dans le journal en question, vous pouvez être sûr que la
" *Justice* désavouera sans délai tout ce qui pourrait attaquer
" de loin ou de près Madame Tarte. Mais, quant à ce qu'il y a
" contre vous, je serais surpris qu'il y eût quelque chose à
" rétracter ".

M. Tarte déclara alors qu'il était prêt à s'en rapporter à la décision d'un jury d'honneur composé de MM. Langelier et Casgrain, sur la question de savoir si l'article contenait quelque allusion injurieuse à Madame Tarte. On entra alors au bureau de M. Casgrain. L'article fut lu et M. Casgrain lui-même déclara avec M. Langelier qu'il y avait beaucoup de choses dans l'article contre M. Tarte lui-même, mais rien du tout contre sa famille. M. Tarte a été en conséquence obligé de serrer son pistolet pour une autre fois. Il était alors de son devoir d'aller s'excuser auprès de M. Belleau pour la manière indigne avec laquelle il était venu le traiter, il n'en a rien fait cependant.

M. Belleau lui fait dire qu'il n'a pas besoin de ses excuses.

Nous avons cru devoir raconter tous ces faits qui couvrent M. Tarte d'un ridicule complet puisque tous se racontent et chuchottent l'histoire en riant à gorge déployée.

Maintenant, nous n'avons qu'une chose à dire à M. Tarte. Il est entré dans la vie privée de notre confrère et ami M. le sénateur Trudel. Il a publié un article atroce souillant à jamais sa plume de journaliste. Il devait s'attendre à une verte réponse.

Il l'avait méritée et il l'a eue.

Son petit pistolet ne nous effraie pas.

Nous lui conseillons de se rappeler que le port d'armes est défendu par la loi. Une autre fois il pourra peut-être aller plus loin qu'hier. La scène qu'il a faite l'a tout simplement couvert de ridicule : un autre jour, elle pourra avoir des conséquences plus sérieuses car le Rédacteur du *Canadien* ne nous fermera pas la bouche et ne nous empêchera pas d'écrire, avec ses allures de matamore et de duelliste.

Qu'il respecte ses adversaires et il sera respecté lui-même.

Encore hier, il attaquait le père de notre Rédacteur, M. Pelletier et il l'insultait comme il sait insulter tous les honnêtes gens. Personnes ne lui a demandé compte de ses injures, le pistolet au poing. Il l'aurait peut-être mérité, mais nous savons que plus M. Tarte injurie un homme plus le public respecte cet homme-là.

Nous espérons que M. Tarte ne recueillera pas de toute cette affaire une légende qui le fera passer à la postérite sous le nom de "Pistolet-Tarte".

La *Justice* 4 Septembre 1886.

LES PRÉVISIONS

CEUX QUI SE MÉFIAIENT

Certains hommes se sont toujours méfiés de M. Tarte et ont toujours refusé de lui accorder leur confiance.

Les détails que nous avons donnés de sa conduite antérieure justifient pleinement cette défiance ; mais il est bon de rappeler que le parti libéral ne fut pas dupe entièrement des acrobaties du grand caméléon.

Beaucoup se doutaient bien qu'il reviendrait, un jour ou l'autre, se mettre à la tête des forces tories.

L'hon. M. Préfontaine, qu'il attaque si fort aujourd'hui, était un de ceux que M. Tarte n'a jamais pu réduire à la confiance forcée.

Voici un premier document intéressant :

UN FORMIDABLE ÉREINTEMENT

Le "Réveil" et le Gouvernement Laurier

Le *Réveil* continue à dire de rudes vérités au gouvernement fédéral et à M. Tarte.

L'incident du Drummond a ouvert le champ, d'après lui, "aux réflexions sur le sombre avenir du parti libéral à Ottawa".

Il fait un tableau piquant des impressions ressenties par les vrais libéraux au lendemain du 23 juin 1896 :

" On s'aperçoit, dit-il, qu'après tout ils étaient loin d'avoir tort ceux qui, dès le lendemain de la grande victoire du 23 juin 1896, se félicitaient du succès remporté dans la province de Québec, surtout parce que le scrutin populaire avait été assez heureux pour rejeter dans l'ombre des hommes qui auraient nui considérablement au parti, tout en amenant Laurier à la tête des affaires de ce pays.

" Ils étaient loin d'avoir tort ceux qui s'enthousiasmaient sur les victoires libérales de la journée dans notre province et sur certaine défaite qui valait plus qu'une victoire.

" Les luttes politiques ne sont pas des luttes à main armée. On y rencontre parfois des défaites qui, sans être glorieuses, prennent toutes les allures d'un triomphe.

" Veut-on avoir notre pensée franche et nette ? Nous la dirons.

" Une faction importante du parti libéral, plus importante qu'on ne l'a pensé, se réjouissait publiquement, le soir des élections du 23 juin, devant les bureaux de la *Patrie*, de la défaite de M. Tarte dans Beauharnois, lorsque le résultat général était connu.

" Ce fut un soupir de satisfaction qui s'échappa des poitrines de tous ceux qui assistaient à la publication des dépêches électorales.

" Cette même nuit, un cercle de politiciens influents — véritables libéraux ceux-là — hommes qui, pour la plupart, avaient travaillé pour la grande cause libérale depuis plus d'un quart de siècle, se réunissaient au club St-Antoine, rue St-Antoine à Montréal. Là, en devisant sur les glorieux succès de la journée, ils ne trouvaient pas d'expressions assez pompeuses pour exprimer leur satisfaction sur la défaite de l'ami de cœur des Chapleau et des Dansereau.................

" Enfin, tout le monde était content.

" N'avait-on pas raison ?

" On disait que Laurier triomphait doublement.

" La trahison recevait en même temps son châtiment.

" Laurier triomphait doublement ! La grande voix du peuple de ce pays venait de donner le coup de grâce au conservatisme éhonté, qui semblait avoir conclu un bail emphythéotique avec le pouvoir.

" Cette lutte énergique et persévérante que lui, Laurier, avait conduite, par son prestige, par ses talents, par son honnê-

teté, par sa grande figure enfin, aidé de tous les libéraux de la province de Québec, venait d'être couronnée de succès.

"Laurier triomphait doublement! La Providence avait voulu que le scrutin rendît pour jamais à la vie privée celui qui n'aurait jamais dû en sortir.

"L'Organisateur de la Victoire", criait un petit clan de cliquards qui se lèchaient déjà les lèvres à l'espoir de l'arrivée à un ministère de celui qu'ils entouraient de leurs flagornies.

"Organisateur de la victoire! Mais peut-on trouver un seul comté, une seule subdivision électorale, dans la province de Québec, qui donna son allégeance au drapeau libéral par le prestige de M. Tarte?

"Qu'on en nomme un seul!

"Quelle puérilité!

"Ne sait-on pas que ce fameux "organisateur de la victoire" n'a pas pu se faire élire dans son propre comté, Beauharnois, malgré tout l'argent du parti dont il avait la distribution, malgré toutes les influences mises en jeu?

"M. Tarte fut honteusement battu dans Beauharnois, malgré la lutte incessante qu'il fit sur tous les hustings du comté.

"Le parti libéral avait donc donné à cette récente recrue malheureuse dans ses rangs toutes les chances de se faire valoir.

"C'en était déja trop.

"De bons vieux libéraux avaient même fait litière de leurs inclinations politiques pour céder la place à cet homme qui était venu s'imposer à la tête de notre brillante phalange de Quebec, après avoir contribué hasardeusement à la déchéance du parti dans lequel et par lequel il avait toujours vécu.

"Quel grand exemple de noblesse de caractère donna Laurier, lorsque, après la victoire, n'écoutant que son grand cœur, se mettant au-dessus de toutes les rancunes qu'avaient bavées sur lui, sa vie durante, Joseph Israel Tarte, passant l'éponge sur tout, prêtant l'oreille aux sollicitations empressées de l'intéressé et de son entourage, le grand Canadien-français lui tendit fièrement la main et en fit son bras droit au timon des affaires publiques.

"Avons-nous besoin de rappeler la tolle de protestations sincères qui s'éleva de tout le district de Montreal qui avait combattu si vaillamment dans la lutte!

"Puis vinrent les craintes, les inquiétudes fièvreuses.

"Qui a bu, boira.

"Qui a trahi, trahira, disait-on.

"On ne se gênait pas pour appréhender de tristes choses sur l'avenir du parti libéral.

"Et on avait raison.

"Il a toujours été de de mise dans le parti libéral de gagner ses épaulettes avant d'y avoir voix au chapitre.

"Les rares gouvernements libéraux qui n'ont pas voulu accepter cette consigne ont payé de leur chute leur négligence ou leur imprudence.

"Ce pauvre Mercier, qui était appelé à faire beaucoup pour notre race, a dû songer souvent à ce précepte lorsque les jours de deuil furent venus.

"Mais il était trop tard.

"La dégringolade avait été trop accentuée, préparée comme elle l'était par ceux même qu'il avait comblés de faveurs.

"De véritables amis du parti lui avaient pourtant bien levé le coin du voile sur ce que lui réservait l'avenir s'il continuait à n'écouter que son entourage.

"La débâcle survint.

"Le pays perdit un homme sérieux et lui un prestige important.

"Voilà les grandes leçons que l'histoire des partis politiques enseigne et dont nos gouvernements ne savent jamais profiter.

"En 1892, des libéraux se sont vus désertés par tous et menacés presque de leur tête pour s'être faits prophètes de malheurs, qui sont pourtant bien survenus.

"La leçon a suffi.

"On ne semble pas avoir aujourd'hui la vertu de vouloir travailler pour la sauvegarde de l'honneur du parti, malgré ceux qui sont payés pour le diriger.

"Les choses qui se sont passées à Ottawa dernièrement au sujet du Drummond, sont simplement écœurantes et font hausser les épaules à tous ceux qui tiennent au prestige du nom libéral.

"Ah ! si l'on pouvait scruter au fond des cœurs et constater la colère sourde qui germe et grandit, attendant patiemment son heure !



LES BARNUMS A PIED.

Tarte, Pelletier et Hackett, la grande combinaison conservatrice.
Leur chien est mort.

" Ce fameux marché du Drummond était la chose de M. Tarte ; c'est lui qui l'a fait mousser. Si le Sénat est intervenu il n'y a pas été de sa faute, qu'on le sache bien.

" Nous avions toujours compris que libéraux était synonime d'honnêteté, et que le gouvernement Laurier serait à l'abri de toute accusation scandaleuse.

" Le meurtrier politique de Cauchon deviendra-t-il l'assassin du parti politique et de Laurier ?"

(*Courrier du Canada*, 7 juillet 1897)

PRÉFONTAINE - TARTE

En novembre 1901, M. Tarte qui trahissait déjà, avait comploté de livrer aux conservateurs la majorité du conseil-de-ville de Montréal, et il commença à insulter violemment dans son journal et dans le *Star*, qui fut toujours à sa dévotion, le premier magistrat de Montréal.

M. Préfontaine, un beau matin, fatigué d'être ainsi vilipendé par M. Tarte qu'il avait dû contribuer à nourrir dans ses jours de dèche, répondit comme suit dans une entrevue qui paraît aujourd'hui vraiment prophétique :

Un rédacteur du *Pionnier* s'est présenté, hier, au bureau du premier magistrat de notre ville ; il a été reçu avec toute la courtoisie qui distingue cet éminent citoyen, toujours affable, bienveillant et poli pour toutes les classes de la société qu'il représente si dignemeut en sa qualité de premier citoyen de notre ville.

—Quelle est votre opinion, monsieur le Maire, sur les articles que la *Patrie* vous a consacrés ?

—Je crois que M. Tarte a voulu ajouter l'outrecuidance à l'injure et qu'il a fait preuve de couardise, suivant son habitude, d'ailleurs. Dans le but de détourner l'attention publique et de donner le change aux badauds, il m'attaque personnellement. Pour lui je suis la bête noire et il faut m'écraser à tout prix.

Le ministre me fait beaucoup d'honneur en s'occupant de moi et en me donnant une réclame que je n'ai pas sollicitée. J'ai eu l'audace inconcevable de déclarer au reporter du *Witness*, sans consulter ce petit pacha, que je me mettais à la disposition des libres et indépendants électeurs de la métropole, s'ils étaient désireux de requérir les services que j'ai toujours rendus à mes concitoyens sans compter et sans remunération.

Inde iræ.

De suite, il fait chauffer *sa* locomotive, y attache *son* char spécial, accompagné de *ses* sténographes, secrétaire, experts, etc, pour venir dire à ses bons sujets de notre bonne ville, gens taillables et corvéables à merci, qu'il ne fallait pas donner un autre terme d'office à celui qui a osé être assez indépendant pour ne pas baisser pavillon devant son autocratie. M. le ministre s'est déjà servi de ce stratagème, et on sait ce qui en est résulté. Les électeurs m'ont rendu justice.

—Que pensez vous du galon dont M. Tarte vous accuse d'abuser, monsieur le Maire ?

—Je crois qu'à force d'en prendre, la provision s'épuise, et lorsque le Ministre des Travaux Publics a passé quelque part, il ne reste plus de galon d'aucune dimension. Les marques de fabrique lui sont absolument indifferentes ; il prend tout. C'est ainsi qu'après avoir épuisé le galon du papa Tom et du frère Bob, il s'est jeté dans les bras du parti libéral, qui n'a pas encore trouvé le moyen de le digérer. Or, le galon qu'il a pris depuis qu'il est ministre forme un rouleau tellement considerable qu'il m'est impossible de le dérouler dans une entrevue de quelques minutes.

Pour ne mentionner que des incidents qui nous touchent, et toujours pour prendre du galon, notre bon ministre, animé par des sentiments patriotiques, nous a enlevé, d'un trait de plume, nos grands bassins de la baie d'Hochelaga, la cale-sèche, et toutes améliorations promises par le gouvernement Laurier, pour nous laisser un bout de quai insignifiant, dont l'achèvement est encore à l'état problématique. Dans l'intervalle, toujours pour avoir du galon, il empêchait le ministre des Chemins de fer et Canaux de dépenser $500.000 votées à deux reprises par le Parlement pour la construction d'un bassin à l'entrée du canal de Lachine, dans le but de s'approprier ce montant pour le ministère des Travaux Publics et de dépenser au-delà d'un

million pour un bassin à la Pointe du Moulin-à-Vent, entre l'Ile-aux-Millions et le Pont Victoria.

—Est-ce là tout, monsieur le maire?

—Pour le moment, oui ; je ne lève qu'un coin du rideau. Des développements suivront, qui étonneront peut-être vos lecteurs. Il y a l'histoire des dragues à succion, à godets, à cuiller et autres appareils du même genre. La flotille du ministre, à partir de l'*Eureka*, qui ne naviguait pas, jusqu'au *Frontenac*, qui naviguait trop au moment de sa mise à flot, fournira au pub ic l'occasion de jauger, du moment que nous parlons marine, les capacités du ministre des Travaux Publics.

(Le *Pionnier*, 17 novembre 1901)

Cette discussion s'envenima au point que le maire M. Prefontaine décida de pousser M. Tarte au pied du mur pour le faire taire.

M. Préfontaine fit une proposition bien loyale. Il proposa que tous deux démissionnent, abandonnant leur siège et se présentant l'un contre l'autre dans la division Sainte-Marie, laissant au peuple le soin de juger et de décider de leur conduite reciproque.

M. Tarte qui est un lâche n'a pas osé relever le défi.

Tarte contre Prefontaine aurait été écrasé dans Sainte-Marie.

Il le savait bien.

L'AFFAIRE McGREEVY

VENTE ET REVENTE

Nous n'avons pas l'intention de nous étendre sur cette affaire.

Chacun dans sa conscience peut juger de la valeur morale d'un homme qui dénonce ceux qui lui ont donné de l'argent pour vivre.

Cependant, le parti libéral ayant consenti à passer l'éponge sur l'acte en lui-même, n'a pas le droit strict de le lui reprocher.

Il est bon cependant d'établir en fait d'abord que M. Tarte et son journal avaient reçu de l'argent de cette source impure.

Dans le rapport de la commission McGreevy, on trouve un état des sommes perçues, et cet état a d'ailleurs figuré au factum de la cause Tarte-Grenier. Voici le considérant du factum qui s'y rapporte.

7o Que le dit Joseph Israël Tarte a reçu de l'Honorable Thomas McGreevy pour l'exercice de son influence politique les montants suivants, sachant qu'ils provenaient de deniers publics:

QUÉBEC, MARS 10 1883.

J. I. Tarte		$200.00
Juin	2 Le "*Canadien*"	100.00
"	8	250 00
"	15	516.00
"	16	75.00
"	16	50.00
"	22	725.00

Juillet	8	150.00
"	13	150.00
"	14	100.00
"	14	100.00
"	19	100.00
"	21	200.00
"	26	200.00
"	27	100.00
"	29	100.00
Août	4	200.00
"	12	200.00
"	16	100.00
"	17	100.00
"	23	200.00
"	23	200.00
"	25	100.00
Sept.	1	100.00
"	4	200.00
"	7	200.00
"	22	200.00
Oct.	14	150.00
"	23	394.00
	Total	$5,460.00

Et qu'il a ultérieurement reçu de la même source les montants suivants :

	$300.00
	500.00
	40 00
	500.00
	300.00
	700.00
	50 00
	200.00
Formant un total de	$8,050.00

Nous avons déja raconté au commencement de cet opuscule dans les "*Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*" toute la comédie que joua M. Tarte avec son fameux coffre à papiers.

Mais, un article recemment publié vient de jeter un jour tout nouveau sur cette affaire et de montrer que M. Tarte tentait seulement une spéculation et aurait revendu aux conservateurs tous les papiers McGreevy, moyennant une somme ronde, s'il avait pu les livrer.

Voila ce nouveau chapitre du roman qui sera un éclaircissement pour les amis assez naives pour supposer que M. Tarte agissait par principe et obéissait à une conscience quelconque en dénonçant McGreevy :

LA RÉALITÉ ME TUERAIT!

Lettre d'un vieux conservateur de St. Denis—M. Chapais et ses admirateurs—Les coulisses de l'histoire politique - Les papiers vendus et revendus—Vigilance d'un cerbère—Les croyants de Saint-Denis, etc.

Nous recevons de St. Denis, comté de Kamouraska, une véritable primeur que nous nous hâtons d'offrir aux fidèles lecteurs du *Soleil.*

St. Denis, 11 septembre, 1903.

A monsieur le rédacteur du *Soleil.*

Monsieur,—

Je suis presqu'un revenant. J'appartiens à l'ancienne génération; Je donnai mon premier vote pour le parti conservatenr, le parti de Cartier, et cela, bien avant la Confédération. J'étais l'un des chauds partisans de M. Chapais père. Luc Le-

tellier était un fort brave homme, mais il était comme beaucoup d'autres, du mauvais parti. Depuis, je n'ai jamais varié et le Seigneur m'en préserve!

Ce fut un beau jour pour moi lorsqu'il y a déja quelques années —mon Dieu! comme le temps fuit rapidement!—je vis, par une belle journée ensoleillée du mois de Juin, le fils de mon ancien chef, le jeune Thomas Chapais, évoquer devant l'église de St-Denis, le passé glorieux du parti conservateur. "Il a de l'étoffe, me disais-je, ce jeune homme!". En effet, il avait des accents qui me pénétraient et faisaient vibrer tout mon être. Franchement, Monsieur, je me serais battu pour lui comme pour son père. Car, Voyez-vous, cet enfant là, c'était pour ainsi dire, la chair de notre chair et les os de nos os. Nous avions pour lui une affectueuse admiration. Ses succès, ses triomphes étaient les nôtres. Ses malheurs aussi, hélas!

Son beau-père—quelle navrante histoire!—venait d'être lâchement trahi par ses collègues, Thompson, Chapleau, Haggart et Caron.

Israel Tarte avaiet vendu aux libéraux, toute une liasse de documents compromettants. Nous savions cependant, de science certaine, que toute la conspiration avait été ourdie plutôt pour décapiter Langevin que pour porter Laurier au pouvoir,

Sir Hector, vous le savez, n'est pas communicatif. S'il l'était un tant soit peu il vous dirait que Sir John Macdonald l'avait clairement désigné comme son successeur immédiat. Or, écoutez bien ceci. L'autre sir John, sir John Thompson, avait lui aussi, l'ambition de succéder au vieux chef. Pour cela, il fallait écarter sir Hector. Comprenez-vous maintenant pourquoi sir John Thompson fut pour le moins aussi âpre à poursuivre l'enquête Langevin-McGreevy que Tarte lui-même? Lisez-moi attentivement jusqu'au bout et vous saurez pourquoi.

Un jour—et le fait est authentique—sir John Thompson fit prévenir sir Hector que le ministère de la justice, dont il avait la direction, refuserait à l'avenir, de solder les frais de la défense. Et, remarquez-le bien, ceci se passait au moment psychologique, alors que Geoffrion, armé de sa puissante logique, venait d'ouvrir au grand jour, la galerie des horreurs où sir Hector figurait comme bouc émissaire. Quant à la poursuite, qui était représentée non seulement par Geoffrion, mais par d'autres avocats libéraux des plus huppés,, elle fut amplement—



MÈRE TORY—Tu sais Israël, t'arrives trop tard chez nous,
Y a plus rien à manger.

que dis je ? elle fut grassement rémunérée de ses services. Par qui ? me direz-vous. Par sir John Thompson lui-même ! Saisissez vous bien ma pensée ?

Vous souvient-il aussi que l'enquête Haggart fut étouffée et qu'il en fut de même de l'enquête Chapleau ?

Bref - cela est clair comme de l'eau de roche—sir Hector fut sacrifié par ses collègues. Il fut prestement jeté par-dessus bord par l'équipage dont, par droit de séniorité, par droit d'aînesse, il allait prendre bientôt le commandement.

Un soir—et cela est de l'histoire—il fut tout ébahi de trouver Chapleau, Caron et Tarte, en tête à tête, dans un restaurant de la Capitale.

M. Tarte—détail piquant—vendait les bleus et les rouges en même temps. Je suis sûr que vous ne me comprenez pas ? Je m'explique. Lorsque tout fut consommé, c'est-à-dire lorsque sir Hector fut bel et bien coulé, en dépit du laborieux et pesant mémoire préparé par......(je dois taire le nom de ce jurisconsulte), les conjurés satisfaits de leur besogne, offrirent un magot à maître Tarte pour être remis en possession des petits papiers. Celui-ci—ce fait ne vous étonnera guère—consentit. Mais—il y a un mais—votre ami, l'avocat Geoffrion, un fin normand allez! avait eu la présence d'esprit de fermer à double tour, la voûte de sûreté, où les petits papiers dormaient du sommeil des justes. Un avocat de Hull—un autre rouge ratoureux—avait seul, en sa qualité de propriétaire de la susdite voûte, le droit de palper, de caresser de sa main profane le saint des saints.

Or, par une belle soirée d'octobre, par un de ces soirs où la bise chante plus monotone, un loup survint dans la personne de l'hon. G.-A. Nantel, ministre provincial. C'était l'*alter ego* de feu M. Chapleau, son fidèle Vendredi. Porteur d'une lettre, au bas de laquelle s'étalait en gros caractères la griffe d'Israël, il venait impérieusement réclamer les *res sacras* dont l'avocat de Hull était le jaloux détenteur.

M. Nantel avait pris un air de "conquistador" pour faire cette réquisition. Mais le cerbère de Hull — un finaud, prenez-en ma parole — n'était pas d'humeur à livrer ses ôtages. Il toisa son visiteur des pieds à la tête et de la tête aux pieds, puis, pointant de l'index la porte vitrée de son bureau, il congédia prestement l'ambassadeur, sans même desserrer les dents. Le geste et le regard furent terribles, et M. Nantel, tout ahuri

de cette silencieuse mais éloquente réception, comprit qu'il valait mieux ne pas insister.

Ici, j'ouvre une parenthèse pour rendre hommage à la solidarité qui a toujours existé parmi vous autres, les rouges. Voyez cet avocat de Hull — un humble, un modeste. Eh bien ! il se serait fait tuer sur place avant de livrer les petits papiers. C'était, à ses yeux, un dépôt sacré. Il savait que le prix convenu avait été payé et que son parti était saisi de plein droit de la propriété de ces documents. En sa qualité d'avocat il n'ignorait pas ce principe de droit, que si la vente est parfaite par le seul consentement des parties, la vente est encore bien plus parfaite par la tradition de la chose. En fait de meubles, possession vaut titre ! Or, il avait la chose en mains, ou plutôt sous clefs, la détenant au nom du parti qui l'avait achetée et payée comme étant de qualité saine, loyale et marchande. Son devoir était tout simple — c'était de ne pas s'en dessaisir. C'est ce qu'il fit.

Je ferme ma parenthèse et je reviens à M. Nantel qui avait retraversé précipitamment le pont des Chaudières et, tout bouleversé, avait raconté son aventure à M. Chapleau. Qu'advint-il ensuite ? Que se passa-t il entre l'ex-lieutenant-gouverneur et M. Tarte ? Ma foi ! je l'ignore ; mais ce que je sais bien, c'est que quelques jours plus tard les petits papiers longtemps tenus captifs dans la fameuse voûte et soigneusement pliés dans une serviette en cuir jaune, firent comme les papillons sortant de leur chrysalide ! Ils se mirent à voltiger un peu partout dans les gazettes rouges.

L'effet fut désastreux pour notre parti. Sir Hector fut chassé de la vie publique et le parti conservateur laissa beaucoup de sa toison aux épines du sentier — le jeune et pétulant rédacteur du *Courrier du Canada* inclusivement.

Nous étions enragés, furieux. Nous devenions rouges... de colère, rien qu'à penser au misérable qui avait si effrontément vendu et revendu nos papiers... de famille.

Il est bon de vous dire que sir Hector, au lieu de se venger, au lieu de dénoncer ceux de ses collègues qui avaient machiné cette odieuse conspiration, garda, par excès de loyauté envers son parti, un silence qui l'honore.

Stoïque, il rentra chez lui, le cœur brisé mais l'œil sec, refoulant dans les replis de son âme attristée toute l'amertume dont il avait été abreuvé. Ces douleurs muettes sont toujours

plus pénibles que les autres, j'en appelle à tous ceux qui ont connu la souffrance.

Sa carrière politique est désormais close. Elle appartient à l'histoire qui la pèsera dans ses balances d'airain, en toute équité, en toute justice. Mais lorsque le hasard m'amène à Québec et que j'aperçois, toujours impassible, toujours silencieux, ce vieillard aux épaules voûtées et s'aidant péniblement de ses jambes grêles, je me découvre non sans respect, car je me sens pris d'une immense pitié pour cette ombre — je devrais plutôt dire — pour cette victime de la trahison et des circonstances.

Le parti conservateur, après la déchéance de sir Hector, voulut se remettre en bonne posture devant l'opinion. Il fut statué et réglé en hauts lieux que les horions devaient se concentrer sur la tête du traître qui, non content d'avoir joué double jeu avec les petits papiers, en avait retiré double mouture. Nous, de la campagne, qui ignorons les dessous de la politique, nous entrâmes en danse en chantant une carmagnole anti-Tartiste. Sur ces entrefaites, M. Chapais, qui battait la mesure dans le *Courrier du Canada*, vint nous voir. De tous les orateurs bleus, c'est — vous l'admettrez bien — celui qui sonne d'ordinaire la plus éclatante claironnée. Pompeux et verbeux à la fois, il a une telle action oratoire, qu'en dépit d'un léger zézaiement, nous croyons dur comme fer à ses affirmations sonores. Jamais missionnaire prêchant la retraite, ne remua aussi profondément ses auditeurs de St-Denis que M. Chapais lui-même. A ses accents... graves nous accourûmes tous. Notre foi politique, quelque peu attiédie, presqu'éteinte dans certains cas, s'alluma de nouveau au contact de ce buisson ardent. Ce fut un embrasement général, presque de la calcination. Quelques douches d'eau froide — l'œuvre des Jacobins rouges — vinrent ralentir, il est vrai, cette conflagration des cœurs.

Avec son imagination du midi, M. Chapais nous a tracé d'Israël Tarte un portrait tellement effrayant qu'il hante encore le sommeil naguère si paisible des bleus de St-Denis.

Le diable ricanant et grimaçant, traînant une queue pointue, tenant d'une main un trident, de l'autre une fourche flamboyante ; le diable embrochant les pêcheurs endurcis, faisant mijoter pêle-mêle, les réprouvés, les rouges, etc., dans ses chaudières incandescentes ; le diable se transformant en crapaud,

en serpent ou se déguisant sous les formes les plus fantastiques, avec cornes au front, griffes aux mains, pieds fourchus, tout cela et pis encore, c'était M. Tarte!

J'ai vu des jeunesses écumer de rage, des vieux rentiers brandir leur bâton noueux, des dévotes tomber en pamoison, au récit des horreurs racontées par M. Chapais sur le compte de M. Tarte. Je vous assure que les contrevents se fermaient à la brunante dans la paroisse, les jours où M. Chapais nous montrait M. Tarte sous ses vraies couleurs!

Parfois en l'écoutant, je pensais à Pierre l'Ermite. J'ai lu dans mon histoire du moyen âge, que ce Chapais-là faisait de belles harangues, qui mettaient les chrétiens au comble de l'exaltation. Tous s'enrôlaient pour aller combattre les Sarrasins—les rouges de l'époque, je suppose?—aux cris de Dieu le veut!

Oui, monsieur, je vous le dis en vérité, Thomas Chapais nous fanatisa tous. Nous étions devenus de vrais possédés. Il y en a même qui furent pris de la danse de Saint-Guy.

Ses discours ou ses articles dans le *Courrier du Canada* nous mettaient dans tous les états. C'était de la frénésie pure. Nous aurions voulu supprimer le vil traître qui avait vendu et sali nos chefs.

Moi qui vous écris, je suis encore secoué par l'émotion de ce temps-là. Qu'il était beau notre Thomas! lorsque dominant le portique de l'église St-Denis, il prenait le ciel à témoin, qu'il consacrerait chaque heure de son existence à dénoncer la grande, la noire, l'infâme trahison de celui qu'il appelait Judas Iscariote Tarte.

Est-il possible que celui en qui nous avions mis toutes nos complaisances, ait consenti depuis à faire alliance avec l'assassin de sir Hector? à devenir—nouveau docteur Faust—l'homme-lige de Méphistophélès? à jurer foi et hommage à seigneur Satan?

Sphères, toujours mouvantes au ciel, arrêtez-vous! afin que le temps cesse de marcher et que la minute fatale où cette nouvelle me sera confirmée, ne vienne jamais!

Le vieux Boileau avait donc raison de dire que le vrai n'est pas toujours vraisemblable? Les épreuves, voilà le creuset de la vie, et il faut être atteint soi-même pour comprendre toute la vérité d'un vieil axiôme.

Mais, tiens! j'ai une idée—d'avocat. Vous affirmez que M. Chapais est devenu l'allié de M. Tarte? Comme le *Soleil* n'est pas précisément mon paroissien romain, je réponds a votre

affirmation au nom des bleus de St-Denis par une dénégations genérale. A vous de faire la preuve écrite de cette sainte alliance. Les paroles, les oui-dires, ne pèsent pas le poids d'un fetu au Palais—vous savez cela sans doute ?

Ah ! sachez-bien monsieur, que vous ne me ferez jamais croire que M. Chapais a fait un coup comme celui-là. S'il en est coupable, eh bien ! je préfère ne pas le savoir. Comme me disait un Anglais : " Ignorance is bliss ". J'aime encore mieux me bercer d'illusions et prolonger mon existence. La réalite me tuerait !

Je me souscris, monsieur,

Votre, etc.,

X............

"*Soleil*" *Septembre* 1903.

Ainsi, ce brave conservateur ne pouvait pas s'imaginer que M. E. Chapais pourrait jamais pardonner à M. Tarte sa trahison envers son beau-père Sir Hector Langevin.

Mais il y a quelque chose d'aussi fort que cela, c'est que M. Tarte lui-même ne croyait pas que M. Chapais pût jamais lui pardonner.

Voici ce qu'il écrivait dans le *Cultivateur* :

JAMAIS ABSOUS !

Au *Courrier du Canada*, on a l'habitude de la diffamation méchante et perfide, qui sait éviter le libelle légal, mais qui ne s'en attaque pas avec moins de scélératesse à l'honneur et à la réputation. Les rectifications, les apologies que commandent la conscience et l'honneur sont inconnues à ce journal. Aussi s'étonne-t-il que j'aie désapprouvé des notes biographiques publiées dans le *Cultivateur*, à mon insu, sur le compte de M. Angers. J'ai simplement fait mon devoir, en rendant public mon dissentiment des opinions exprimées par un écrivain qui est assez vieux pour porter la responsabilité de ses écrits.

Ce procédé, que M. Angers, j'en suis sûr, apprécie d'une façon autre que M. Chapais, est une occasion pour ce grand chrétien de m'injurier. J'ai, un jour, dérangé les bandits dont le beau-père était le commensal !

Jamais je ne serai absous de ce forfait, par les gens du *Courrier du Canada.* J'ai pourtant épargné certains de ces voleurs de haute futaie auxquels le parjure ne répugne pas plus que le brigandage et la rapine.

(*Cultivateur*, 19 *Mai* 1894.)

Monsieur Tarte redoutait de n'être jamais absous.

Et maintenant ces gens-là se tettent les oreilles.

Quel couple de saltimbanques !

L'achat de "La Patrie"

Et son escamotage

L'escamotage de la *Patrie* par M. Tarte est un des tours de prestidigitation les plus merveilleux qui aient jamais été accomplis.

En 1897, M. Tarte reçoit mission d'acheter la *Patrie* pour le parti libéral.

Il l'achète avec l'argent du parti libéral, dans l'intérêt de qui il doit la rédiger.

En 1902 il sort du parti libéral avec fraca

Les libéraux réclament leur journal. M. Tarte leur répond qu'ils peuvent se fouiller et qu'il n'est pas à vendre.

Et il continue à taper sur les libéraux dans le journal qu'il leur a escamoté.

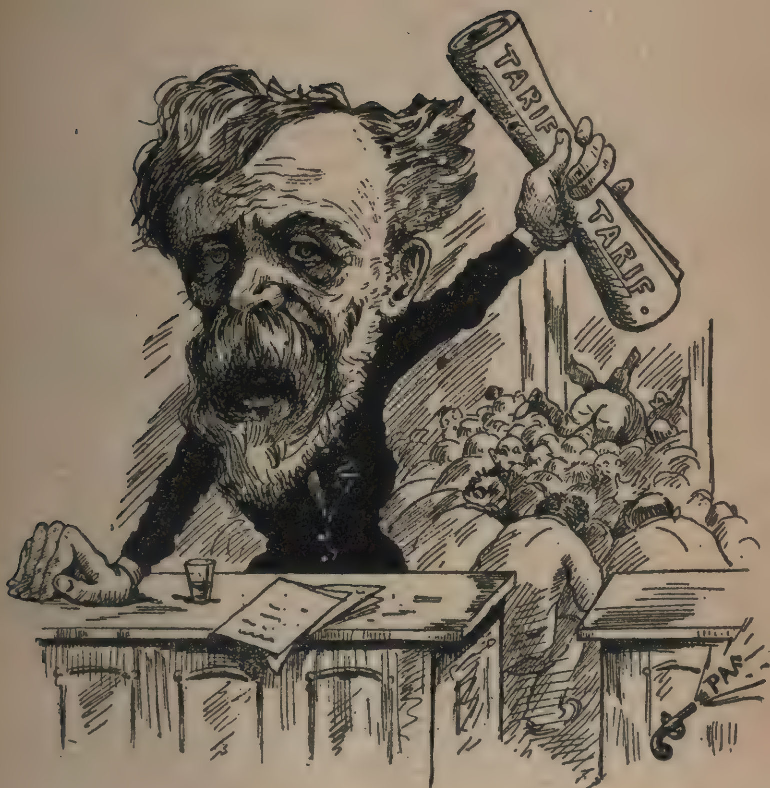
Voici toute une série de documents et déclarations assermentées qui prouvent comment a été achetée la *Patrie.*

EXPLICATION FRANCHE

M. Tarte, sommé par l'opposition, en 1897, de donner des explications au sujet de l'achat de la *Patrie*, s'est exprimé comme suit en Chambre, le 26 juin 1897 :

(Débats pp. 4611)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS—Je sais que mon nom a été mêlé à cette transaction parce que le journal la *Patrie* a été acheté par le parti libéral et parce que M. Greenshields a



Je.... Je.... suis un honnête homme.

éte partie à cet achat. Je vais déclarer franchement ce qui s'est passé, et, je le répète, que l'on interroge des témoins sous serment, si ce que j'affirme n'est pas prouvé, je vais retourner déshonoré dans la vie privée.

....

J'allais dire que le chef de ce gouvernement m avait demandé maintes fois de faire en sorte qu'il y eût un organe du parti libéral à Montréal. Mon honorable ami, M. Foster, qui dirige un parti avec vigueur et énergie, admettra avec moi qu'un parti doit avoir ses organes. Je me suis arrangé avec M. Greenshields, qui est mon avocat dans beaucoup d'autres causes, pour qu'il achète la *Patrie* comme avocat du parti. On parle d'un chèque qu'aurait donné M. Greenshields. Il n'y a pas de secrets là-dedans. M. Greenshields avait un chèque entre les mains, ça n'était pas de son argent, mais de l'argent du parti, et il a payé ce chèque.

Plus tard, une enquête fut ordonnée par le Parlement sur l'achat du chemin de fer du Drummond qui, croyaient certains députés de l'opposition, avait dû être l'origine des fonds fournis pour l'achat de la *Patrie*.

Là, M. Tarte fut un peu moins affirmatif.

UNE NUANCE.

Rapport du Comité spécial relatif à l'enquête du chemin de fer du Comté de Drummond. Vendredi, 28 avril, 1898. (page 121.)

Hon. J. I. Tarte assermenté.

Interrogé par M. Borden :—Vous dites dans ce discours ce qui suit : "On parle d'un chèque que M. Greenshields aurait donné. Il n'y a pas de secret là-dedans. M. Greenshields avait en main ce chèque, non pas de son propre argent, mais de l'argent du parti, et il donna ce chèque."

Est-ce que cette déclaration est correcte ?—Elle est parfaitement correcte. A cette époque je ne crus pas nécessaire d'entrer dans les détails, mais ce que j'ai dit est parfaitement correct.

Serré de près par M. Borden, M. Tarte est obligé d'avouer qu'il a menti à la chambre.

UN MENSONGE

Rapport page 121.

Hon. J. I. Tarte assermenté.

Par M. Borden.

Q. Vous dites que ce que M. Greenshselds a fait, ce fut de donner un chèque sur sa propre Banque pour l'accommodement du journal ? C'est ce que vous nous avez dit ce matin. Dans ce discours, comme je le comprends, votre déclaration ne s'accorde pas tout à fait avec celle-ci. Vous avez dit que M.Greenshields avait un chèqne dans ses mains représentant, non pas son argent, mais l'argent du parti ? R. Ma réponse est que je n'ai pas jugé à propos de dire tout dans la Chambre alors, parce que le Parlement était sur le point de proroger, et parce que je savais parfaitement bien que si M. Greenshields avait donné son propre chèque et que ce chèque avait été payé le lendemain, la presse tory aurait menti à mon endroit tant qu'elle l'aurait pu. Ce que j'ai dit était vrai, mais je n'ai pas fait connaître toute la chose. Il est parfaitement vrai qu'il prêta son chèque, qu'il a payé au moyen de ce chèque et que ce chèque ne représentait pas son argent.

Monsieur Tarte dans toute cette déposition explique parfaitement que le journal était payé par des souscriptions d'amis libéraux pour faire un organe libéral.

ORGANE LIBÉRAL

Rapport page 119.

Hon. J. I. Tarte assermenté.

Par le président, M. Lister :

Q. Y a-t-il eu dans cet achat du propre argent de M. Greenshields ou du chemin de fer du Drummond ?

R. Pas un dollar, en aucun temps. Jai fait ce que font tous les hommes politiques, je suis allé voir mes amis personnels et mes amis politiques, des politiciens libéraux et j'ai fait ce que fit Sir John MacDonald, à ma connaissance personnelle.

Je leur demandai de nous établir un puissant organe libéral. J'ai fait ce que mes amis politiques ont fait plusieurs fois et pour des montants beaucoup plus considérables, et il n'y avait pas de crime là dedans.

M. Tarte persiste, ce n'était pas un journal personnel qu'il s'agissait de créer, mais bien un journal de parti.

JOURNAL DE PARTI

Rapport page 122.

Hon. J. I. Tarte assermenté.

Par le Président :

Q. Je vous comprends comme ceci : M. Greenshields signa un chéque? R. Oui.

Q. Et ce chèque fut payé au moyen d'argent fourni par des amis politiques? R. Oui, c'est cela. Ce n'est rien autre chose que cela.

Q. Le journal est un journal de parti? R. Certainement.

Enfin M. Tarte explique que c'était bien une affaire de parti, que M. Greenshields avait endossé des billets, qu'un autre ministre était avec lui.

UNE AFFAIRE DE PARTI

Rapport page 123.

Hon. J. I. Tarte assermenté.

Par. M. Borden.

Q. Vous dites que M. Greenshields n'a contribué en aucune manière. R. Non, pas un dollar.

Q. Il ne s'est rendu responsable sur aucun papier?

R. Oui, je crois qu'il vous a dit qu'il avait endossé les billets.

Q. A combien cela se montait-il? R. A $10.000. Il n'a pas payé un dollar de cette somme cependant.

Q. Les billets sont payés? R. Oui.

Q. De la même manière, au moyen des contributions du parti? R. Bien, mes fils en ont payé une partie.

Q. Je parle de tout? R. Ni M. Greenshields, ni personne en rapport avec le chemin de fer du Comté de Drummond n'a payé un dollar. Je ne puis pas même dire positivement que M. Greenshields a endossé ces billets pour mes fils. Comme question de fait, je suppose qu'un autre ministre devait être avec moi à Montréal. C'était une affaire de parti.

Toutes ces déclarations ont été prises sans serment et prouvent que M. Tarte n'a pas sorti un sou de son argent pour acheter le journal cependant il refuse de le rendre aujourd'hui.

Qu'il n'y ait pas mis un sou, on en a sa parole et ses écrits.

On en a la preuve dans l'article suivant :

LES VERTUS DE LA PRESSE.

(EXTRAIT.)

....

"La Patrie" est la proprieté d'une compagnie à fond social. "La Presse" a mentionné le nom de M. Greenshields comme étant le nom de l'un des propriétaires de notre journal. C'est le droit de M. Greenshields, comme de tout autre de nos amis politiques, d'avoir des actions dans notre société. Notre journal n'est point l'organe personnel d'un tel ou d'un tel. Il est la propriété politique d'un parti, dont il est l'organe à Montréal, et les noms de ses actionnaires valent les noms des propriétaire de "*La Presse*", politiquement, financièrement, sous tous les rapports.

"*La Presse*", a cru pouvoir nous donner un coup de jarnac, parce que, au nombre des propriétaires de "*La Patrie*", se trouvent les fils de l'un des membres du gouvernement Laurier l'hon. M. Tarte n'a pas un sou dans la compagnie à fonds social qui possède "*La Patrie*". Cela est bien connu de "*La Presse*".

(*La Patrie* 19 *Juin* 1897.)

Et dans l'article paru le jour où M. Tarte prenait possession de la *Patrie* pour le parti libéral, il disait en guise de programme :

"LA PATRIE"

M. Beaugrand a fermé samedi le livre dont il a écrit chaque jour une page depuis dix-huit ans Son état de santé l'oblige au repos il a renoncé au journalisme et prend sa retraite.

M. Beaugrand a toujours été un laborieux, et sa très grande énergie a pu seul triompher de la cruelle maladie qui pendant si longtemps ne lui a donné aucun répit. *La Patrie* est sa propriété, il en est le fondateur. Il lui a donné la direction qu'il a voulu. Il l'a dit souvent à cette place : il n'a pas recherché le mot d'ordre de personne. Son ambition était de faire de *La Patrie* son organe personnelle, le porte-voix de ses idées. Nous le répétons : il était chez lui Il avait le droit d'imprimer à son journal l'orientation qui lui plaisait.

La situation qui vient d'être faite à *La Patrie* lui impose des devoirs nouveaux et une attitude différente. Elle s'efforcera de populariser de plus en plus dans les foules le programme qui a triomphé le 23 juin—programme de conciliation et de paix entre les diverses races qui habitent ce pays. Elle défendra avec énergie la pensée féconde dont s'inspire M. Laurier et ceux qui l'entourent : justice égale pour tous, respect de la liberté religieuse, affirmation de la liberté civile.

Nous éviterons tout ce qui serait de nature à aggraver le différend qui s'est élevée entre la majorité de l'Episcopat de notre province et la majorité parlementaire—la majorité de l'électorat. La modération n'est point l'ennemie de la fermeté et l'histoire nous enseigne qu'elle a été à toutes les époques l'une des armes les plus puissantes du progrès.

Nous voudrions voir la paix religieuse régner dans la famille canadienne. Cette paix ne peut exister si l'une ou l'autre des sociétés civile et religieuse se rend coupable d'empiètements Le cardinal Newman, dans son admirable livre " Difficulties of Anglicans ", cite les lignes suivantes d'une lettre pastorale des évêques de la Suisse approuvé à Rome :

"......Enfin le Pape est lié et limité par cette doctrine, divinement révélée, qui affirme qu'à côté de la hiérarchie ecclésiastique, il y a le pouvoir des magistrats temporels révêtus dans leur domaine d'une entière souveraineté, et à qui nous devons en conscience obéissance et respect dans toutes les choses moralement permises et qui appartiennent au domaine de la société civile."

Si cette définition des limites des deux pouvoirs était acceptée de bonne foi par tous, la cause de nos déplorables et ridicules discordes aurait bientôt disparu.

Nous respecterons l'autorité religieuse, nous sommes des chrétiens, des catholiques.

Nous serons les défenseurs de la liberté politique ; nous sommes des contribuables, des hommes libres, des citoyens britanniques.

La politique de M. Laurier a notre approbation entière. Le Premier Ministre fait honneur au nom canadien par sa haute valeur, son intégrité, sa largeur de vues. Le cabinet dont il est le chef jouit de la confiance des éléments les plus solides, les plus éclairés de

la population. Il recevra notre concours dans l'œuvre de pacification qu'il a entreprise, qu'il continuera et qu'il mènera à bonne fin.

La Patrie s'occupera activement des grandes questions d'intérêt matériel qui intéressent le Canada, la province de Québec, la ville de Montréal. Donner par une politique progressive du travail à nos classes laborieuses des débouchés à nos industries, de l'encouragement à notre agriculture : tel est le but que nous poursuivons.

Pour le succès de notre œuvre, nous comptons sur la coopération de tous les hommes de bonne volonté—qui sont, grâce à Dieu, la grande majorité des habitants de ce pays.

(*La Patrie* 8 *février* 1897.)

Comme on le voit, M. Tarte proclamait alors que le moment était venu de faire de la *Patrie* un journal n'ayant pas de teinte personnelle mais un journal qui prêchât le programme Laurier.

Aujourd'hui, quand on lui demande de tenir parole, il crie qu'on veut l'acheter.

Et mettant les deux mains dans ses poches, il dit : Nous sommes quittes, je la garde:

Nous sommes quittes !

A Joliette, pays où naguère maître Israël rédigea ses premiers inventaires, l'ex-ministre, la voix entrecoupée d'un sanglot, le geste dramatique, s'est écrié : " Les libéraux me reprochent ma trahison, —NOUS SOMMES QUITTES!"

Il serait curieux d'étudier l'état d'âme du grand caméléon lorsqu'il dialogue avec sa conscience,—car enfin, Israël, doit avoir une conscience!

Que répond-il à cette conscience, lorsqu'en ouvrant le livre de sa vie, feuillet par feuillet, elle lui pose les questions suivantes :

" Israël, as-tu réglé tes vieilles dettes avec le parti conservateur ?

" As-tu désintéressé Blumhart pour l'affaire du *Canadien*?

" As-tu remis aux héritiers McGreevey les fonds arrachés au père ?

" As-tu réglé avec Whelan ?

" As-tu réglé avec Beemer ?

" As-tu remis à Rainville les $1000 du *Canadien*?

" As-tu remis aux rouges de Montréal les sacs de souscriptions mensuelles dont ils ont garni tes goussets lors de ta grande crise ?

" As-tu remis le titre de la *Patrie* au parti libéral ?

" As-tu remboursé, restitué ? "

Car M. Tarte a beau pontifier, se renfermer dans sa dignité, il faudra, bon gré mal gré, qu'il restitue.

Le parti libéral qui l'a vêtu dans son dénûment, qui a abrité sa misère, qui a étanché sa soif dévorante, qui a jeté des cordes de bon bois franc dans son poêle de cuisine, qui a payé pour la friture, qui a évincé de ses salons ces noirs visiteurs—les huissiers; le parti libéral lui, ne peut légalement réclamer les avances qu'il a eu la naïveté de faire au finaud de la *Patrie*. Le parti libéral n'est pas une corporation. Devant les tribunaux il ne peut rien réclamer.

Privé de tout recours judiciaire, le parti libéral ne compte que sur la conscience de maître Israël pour rentrer dans ses fonds.

Celui-ci,—très retors,—peut rouler les rouges à son aise,—mais sa conscience, va-t-il la rouler ?

Sa conscience, en réponse aux questions qu'elle ne cesse de lui poser, se contentera-t-elle d'un dédaigneux : " NOUS SOMMES QUITTES " ?

(*Soleil*, 27 *Septembre* 1903.)

Quelquefois, cependant, il doit avoir des remords, car il sent le besoin de se dire à lui-même qu'il est honnête :

JE SUIS UN HONNETE HOMME.

C'est Israël qui a dit cela, dimanche, à Berthier.

Pourquoi le dire si c'est vrai ? Un homme est honnête ou ne l'est pas. Il n'y a pas de milieu.

Qui donc l'obligeait à faire cette profession publique, au grand air, devant la foule ? Seraient-ce par hasard Thomas Chapais ? Tom Chase Casgrain ? C. A. Cornellier ?

Pas difficiles nos adversaires, s'ils sont satisfaits de cette affirmation.

Peut-être aussi, dans leur enthousiasme, n'ont-ils pas donné à maître Israël le temps de s'expliquer sur la manière dont il entend l'honnêteté.

Des applaudissements frénétiques sont venus couper sa phrase, juste au moment où il se préparait à qualifier son affirmation. Voici probablement ce que le grand caméléon se proposait de dire : " Je " suis un honnête homme...... (applaudissements)...... mais vous " n'êtes pas obligés de le croire.

" Les rouges—ces mécréants—ne l'ont jamais cru eux. Voilà



Pas étonnant que les lecteurs de la PATRIE n'y voient pas clair.

" pourquoi j'ai dû évacuer mon beau ministère. J'ai toujours eu un " faible pour le pronom possessif J'entrai naguère à la rédaction " du *Canadien*. Par un tour de passe-passe dont Blumhart garde " encore le cuisant souvenir, cette feuille devint *Mon Canadien*. " Plus tard, C. A Geoffrion,--un fort brave homme,—me confia *La* " *Patrie*. Par un tour de goblet, cette bonne vieille commère libé-" rale devint MA " PATRIE "

" Je suis un honnête homme ..... mais quand j'étais ministre, " je venais à Québec sur un bateau construit aux frais du trésor. Je " l'appelais: MON BATEAU !

" Je fis aussi construire une drague à succion par un nommé " Polson, et je l'appelai MA DRAGUE. Il y avait dans cette " drague un beau sofa en cuir de $890 . et je disais : MON SOFA !

" Et puis, sous les lucarnes du bureau de poste, à Montréal, " j'eus...... mais à quoi bon vous ennuyer ? D'ailleurs, je vois des " rouges qui sourient. En terminant, je dirai à tous ceux qui ne me " croient pas : JE SUIS UN HONNETE HOMME ! "

(*Soleil*, 26 *Avril* 1903.)

Quand il ne pérore pas publiquement, M. Tarte monologue. C'est sa conscience sans doute qui parle :

UN JE..... DANGEREUX

J'étais ministre — grâce aux rouges.

Je démissionnai — grâce à moi !

J'étais incompris de la secte — du moins mes espions l'affirmaient.

Je résolus de m'armer.

Je m'armai — nous nous nous armâmes, mes fils et moi — aux dépens des rouges, cela va de soi.

J'achetai — nous achetâmes — *La Patrie*.

Je payai — nous payâmes — en beaux deniers rouges.

Je suis — nous sommes — dans nos meubles, cela est clair !

Je suis — nous sommes donc chez nous — cela crève les yeux !

Je casserai — nous casserons — les reins à tous les récalcitrants.

Je puis encore tirer mon épingle du jeu, allez !

Je ne suis ni un coquin, ni un fripon.

Je suis pourtant attaqué — attaqué méchamment.

Je n'ai rien fait à personne.

J'ai pris mon bien là où je le trouvai — qui peut s'en plaindre ?

Je voulais un organe et je l'eus.

Je paierai les rouges en monnaie de . . . Tarte.

(Pour copie conforme)

J.-ISRAEL FRACASSE.

(***Le Soleil***, **29 janvier 1903)**

Cette histoire de la *Patrie* a attiré à M. Tarte des avanies sans nombre.

Mais il en est une qui lui a cuit une fois et qui a réussi à le mettre sérieusement en colère.

L'histoire en a été ressuscitée quand M. Tarte eut la platitude d'appuyer la candidature de M. Foster dans Ontario-Nord.

"La Patrie" Monsieur Foster et Monsieur Tarte

Un curieux — il y en a toujours, — un rouge, probablement — nous écrit pour nous demander ce que nous pensons de la candidature de l'hon. M G E. Foster préconisée par la *Patrie*, l'organe personnel de l'ex ministre des Travaux Publics.

Nous pourrions bien répondre à notre correspondant que les affections comme les libertés sont libres dans ce Canada... qui appartient aux Canadiens. Mais nous présumons que notre abonné veut en savoir davantage. Aussi, nous lui dirons que dans notre opinion, l'ex-ministre des Travaux Publics ne peut décemment favoriser l'élection de l'ex-ministre des finances, actuellement candidat tory dans le comté d'Ontario-Nord.

Nous nous expliquons. En 1898, lors de l'élection partielle de Toronto Centre, M. Foster, qui dirigeait la campagne électorale en faveur du candidat tory, eut l'audace d'affirmer ce qui suit :

" Messieurs, précisément à l'époque où cette affaire du chemin " de fer du Drummond se discutait. M. Greenshields, bien qu'il ne " voulût rien donner à M. Tarte, était en mesure de consacrer $,0 000 " à l'achat de la *Patrie*, et de donner le titre aux fils de M. Tarte."

C'était là une grave injure à l'ex-ministre des Travaux Publics, qui ne fut pas lent à relever le gant. Aussi, dans les premiers jours de la session de 1898, il bondit de son siège, et se tournant du côté de M. Foster, il l'apostropha dans les termes suivants:

" Oui, Monsieur l'Orateur, la Providence m'a accordé le bonheur d'avoir une famille."

Monsieur Foster, interrompant :

" Je retire ce que j'ai dit, mais je persiste à croire que ce bonheur il le doit plutôt à lui-même qu'à la Providence."

Monsieur Tarte : " Je remercie la Providence de m'avoir donné " des fils, et j'espère qu'ils n'oublieront jamais, et ne pardonneront " jamais à l'honnorable député d'avoir traîné leur noms dans l'arène

"politique............" Un de ces jours, j'espère, ils viendront siéger ici "même tous deux, s'il en dépend de moi,—et alors ils seront en mesure "de répondre à l'honorable députe ou à tout autre député qui voudra "les critiquer.. .... " Je le demande, M. l'Orateur, est-il possible de lancer une "plus cruelle calomnie contre moi-même et contre des jeunes gens "qui, je le répète ont droit à leur réputation ? J'affirme qu'il n'y a "pas un mot de vrai dans ce que l'hon. député a affirmé............... "IL S'EST RENDU COUPABLE DE DIFFAMATION, ET "S'IL NE SE RETRACTE PAS, JE LUI IMPRIME AU "FRONT LA FLETRISSURE D'AVOIR AVANCÉ CE QU'IL "EST INCAPABLE DE PROUVER. Et la province de Québec, "le Canada tout entier conviendront avec moi. j'en suis sûr, que "celui qui avance une chose dont il connait l'entière fausseté et "dont il n'a pas de preuve est tenu de se rétracter SOUS PEINE "DE SE VOIR IMPRIMER AU FRONT UNE FLETRISSURE "QUI LE REND INDIGNE DE SIEGER DAVANTAGE DANS "CETTE CHAMBRE."

(Voir vol. 1 Débats de la Chambre des Communes, 1898, p. p. 441442.)

La calomnie de M. Foster était d'autant plus noire et infâme que l'année précédente, M. Tarte avait pris la peine d'expliquer très clairement de façon à ne pas s'y méprendre, comment *La Patrie* était devenue sa propriété :

"Dieu merci, disait-il, je n'ai rien fait qui ne soit pas honnête. "Je sais que mon nom a été mêlé à cette transaction parce que le "journal *La Patrie* a été acheté par LE PARTI LIBERAL et "parce que M. Greenshields a été partie à cet achat. Je vais "déclarer franchement ce qui s'est passé, et je le répète, que l'on in- "terroge des témoins sous serment, si ce que j'affirme n'est pas "prouvé, je vais retourner déshonoré dans la vie privée."

Et plus loin :

"'Je puis avoir mes défauts, mais mais je ne suis pas un traître "............Mon honorable ami. qui dirige son parti avec vigueur et "énergie admettera avec moi QU'UN PARTI POLITIQUE DOIT "AVOIR SES ORGANES. Je me suis arrangé avec M. Green- "shields, qui est mon avocat dans beaucoup d'autres causes. POUR "QU'IL ACHÈTE *La Patrie* EN QUALITÉ D'AVOCAT DU "PARTI. On parle d'un chèque qu'aurait donné M. Greenshields. "Il n'y pas de secret là dedans. M. Greenshields avait un chèque "entre les mains. CA N'ÉTAIT PAS DE SON ARGENT, MAIS "DE L'ARGENT DU PARTI. Faites une enquête et tout cela "sera prouvé .... "Nous sommes traités comme des voleurs et des fripons. Nous ne "sommes ni voleurs ni fripons."

(Voir Vol. II. Débats de la chambre des Communes de 1897, " page 6411.)

De tout ceci il faut conclure que l'article paru ces jours derniers dans *La Patrie*, patronisant la candidature de M. Foster, a dû échapper au contrôle de la rédaction.

Cet article s'est trompé d'adresse, il était évidement destiné au *Journal*. Il est impossible, absolument impossible, que M. Tarte soit réconcilié avec son diffamateur car M. Foster n'a jamais voulu se rétracter.

Or, aussi longtemps qu'il persistera à ne pas se rétracter il portera, imprimée au front, la flétrissure qu'il a si richement méritée et restera indigne de siéger au Parlement.

M. Tarte ayant pris le Canada à témoin, que c'est là la peine, le châtiment qu'il convient d'infliger aux calomniateurs publics, il se trouve implicitement engagé par un serment solennel à ne pas favoriser la rentrée de M. Foster sur le parquet de la Chambre des Communes.

Sans doute, il y a serment et serment, mais M. Tarte est trop conséquent avec lui-même pour changer d'opinion sur un sujet aussi sérieux.

Soleil, Mars 1906.

Le plus fort des forts c'est que M. Tarte avec le flamboyant toupet qu'on lui connaît a poussé l'audace jusqu'à se plaindre de l'ingratitude des libéraux.

Il ne lui suffisait pas encore d'avoir escamoté le journal !

Il fut vertement repondu à cette insolence.

M. Tarte et les Libéraux de Frontenac.

La *Patrie* annonçait il y a quelques jours que l'Association libérale du comté de Frontenac, Ontario, avait adopté une résolution remerciant M. Tarte " des sacrifices qu'il avait fait pour le parti libéral."

Comme question de fait cette nouvelle n'était pas exacte. La seule résolution adoptée comporte l'approbation de la politique du premier ministre. Un membre de l'Association a bien proposé une résolution bienveillante pour M. Tarte, mais elle n'a pas même été appuyée, et elle est restée sur le bureau.

C'est ce que nous apprend une dépêche de Kingston, adressée au *Herald*, de Montréal.

Puisque *La Patrie* cherche à créer l'impression que le parti libéral se montre ingrat envers l'honorable M. Tarte, il importe de ne pas laisser fourvoyer l'opinion à ce sujet.

Ce sera là la tâche du prochain organe libéral à Montréal mais en attendant, le *Soleil* resté le seul organe français quotidien dans la Province, est bien obligé d'intervenir.

Ce n'est pas insulter M. Tarte que de dire que lorsqu'il passa au parti libéral en 1891 avec les secrets de McGreevy il n'était pas riche. Les libéraux de Québec ont fait plus de sacrifices pour le faire élire à Montmorency, qu'ils n'en font généralement pour leurs propres amis.

De 1891 à 1896 M. Tarte vécut comme le protégé de nos amis de Montréal Les libéraux de la métropole, quoique épuisés par bien des sacrifices—nous étions alors dans l'opposition tant à Ottawa qu à Québec -- n'hésitèrent pas à souscrire entre eux un certain montant chaque mois pour pourvoir à la subsistance de M. Tarte.

Celui-ci ne fit pas regretter cette pension à nos amis à cette époque, car il lutta avec une indomptable énergie à l'organisation de la campagne de 1896.

Pendant ce temps-là les fils de M. Tarte, les propriétaires nominaux de la *Patrie*, gagnaient une moyenne, croyons nous, de $15.00 par semaine.

Depuis l'avènement des libéraux au pouvoir la famille Tarte a dépensé une moyenne de $30 000 par année. Et au moment où elle se sépare de nous, elle reste avec un journal qui vaut bien son quart de million, acheté avec l'argent du parti, maintenu et développé par les libéraux anxieux de se tenir bien avec le ministre des Travaux Publics.

N'est-ce pas que c'est la vraie situation ?

Le *Soleil* est forcé d'entrer dans ces détails afin de ne pas laisser passer le parti libéral comme ingrat envers un allié, lorsque de fait il a pris cet allié pauvre et sans prestige, et le voit se retirer riche et prospère.

(*Soleil*, 26 *Janvier* 1903.)

L'independance de M. Tarte et son mepris des richesses

M. Tarte proclame qu'il est un honnête homme, qu'il méprise l'argent, les honneurs, et ne demande qu'à vivre humblement de sa plume.

C'est curieux que personne n'y veuille croire.

Voici l'opinion de certains journaux de différentes nuances au sujet du désintéressement de M. Tarte:

GROSSES RUMEURS

Sous ce titre, les journaux de Montréal nous apportent la nouvelle mirobolante qui se lit comme suit :

" On prétend que M. Tarte a feint la maladie dernièrement, " qu'il va devenir le chef de l'opposition à Québec, et que M. Préfon- " taine ou M. Beausoleil deviendra Ministre des Travaux Publics à " Ottawa. M. Marchand serait fait sénateur."

Nous ferons remarquer à nos amis de Montréal qu'ils devraient mieux connaître leur homme. Comment, M. Tarte va lâcher la proie pour l'ombre, abandonner un salaire de $7,000 par année pour accepter une indemnité sessionnelle de $800 comme chef de l'opposition, si toutefois il réussissait à se faire élire. Ce traître et ce lâcheur ne pratiquera pas le désintéressement à ce point, car on dit qu'il aime trop l'indépendance sous le rapport de la fortune!

(*Courrier du Canada*, 19 janvier 1897)

L'INDÉPENDANCE DE M. TARTE

Monsieur Israël Tarte, bras dessus, bras dessous, avec ses vieux copains de jadis, s'en va aider les organisateurs tories, et brandir devant les ébahis l'étendard mirifique de sa farouche indépendance.

A Berthierville, l'autre jour, il s'écriait sans bégayer :

" Et surtout que personne ne perde son temps à me découvrir
" d'arrière pensée. J'ai assez goûté du pouvoir pour ne plus être
" friand de ce genre de confitures D'ailleurs, je vous assure que
" l'on y trouve moins de sucre que de piment."—*La Patrie.*

Israël faisant la petite bouche sur les fameuses confitures gouvernementales ressemble furieusement au renard de la fable :

" Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats."

Les confitures d'Israël sont faites de ces raisins-là.

Et puis, il nous paraît que l'assurance, si étourdiment donnée par ce cher M. Tarte, sur la proportion de sucre et de piment que contient le pouvoir, est fort sujette à caution ; qu'elle cadre mal avec l'histoire personnelle du petit homme ; qu'à y regarder d'un peu de près, Israël lui-même, au temps jadis où il était ministre, a sans trop de difficultés, su extraire une quantité fort respectable de sucreries ; et, qu'en somme, s'il a croqué du piment, il ne saurait, le pauvre petit homme, s'en prendre qu'à lui-même.

Il a joliment aidé à cultiver ce piment-là !

En fait de sucreries, est-ce que son journal, par exemple, cette fameuse *Patrie*, payée par le parti, et si impudemment escamotée, est-ce que ce n'est pas là un joli pain de sucre, de dimension à contenter même un gourmand ?

Et puis, à côté du sucre, il y a aussi le " petit lait " que savourent avec délice les vaniteux ?

Et chacun sait que la vanité, une vanité fort joliment conditionnée, est le péché mignon du cher petit homme.

Mais, ce sont là des bagatelles de la porte.

L'important, c'est l'extraordinaire déclaration d'indépendance qui est le piédestal sur lequel Maître Israël se pose, et se propose, à l'admiration des foules.

Est il bien sûr que l'on perdrait son temps à découvrir l'arrière-pensée à laquelle obéit cet indépendant à tous crins.

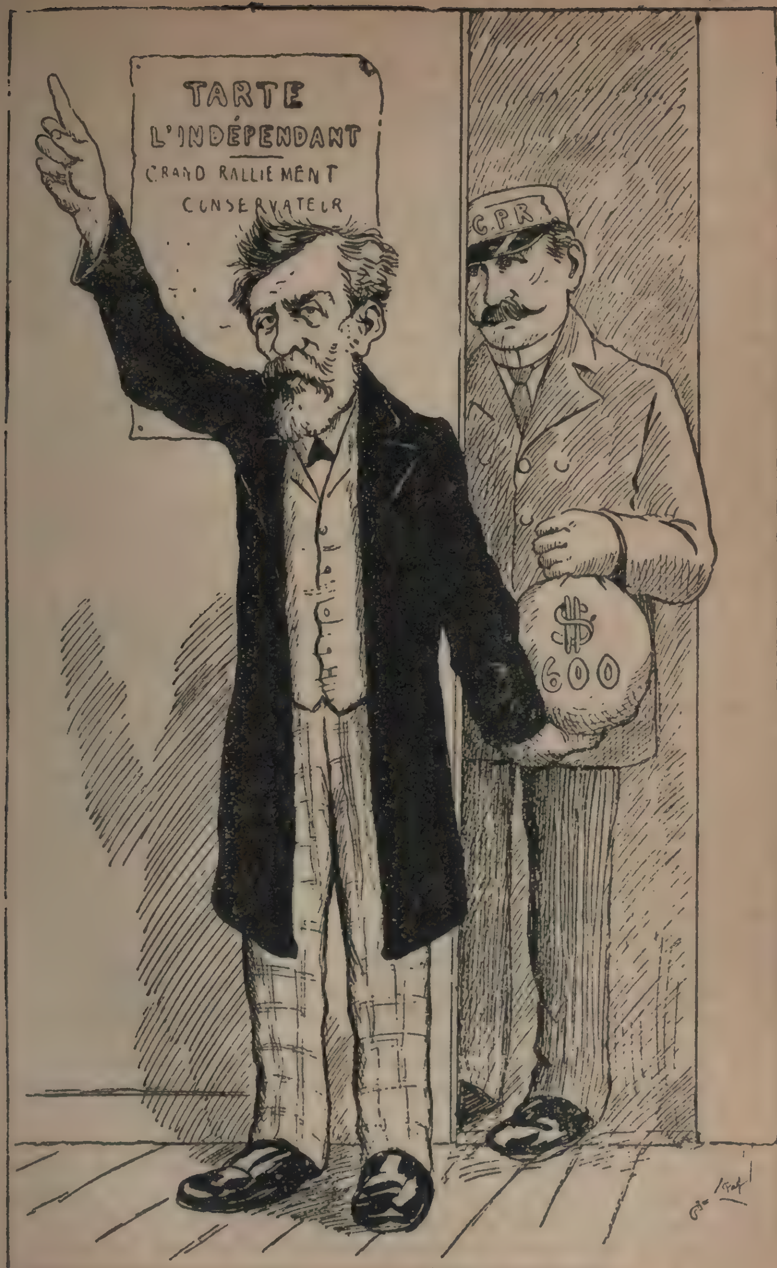
Sans se creuser la cervelle, sans fouiller au microscope celle du cher petit homme, il est fort aisé de découvrir à l'œil nu, l'une au moins des arrières pensées qui se dissimulent sous les dehors trompeurs de cette indépendance.

Ne sait-on pas — c'est le secret de Polichinelle — qu'Israël, ce furieux indépendant, est depuis de longs mois au service du C. P. R.? c'est du moins ce que son fils Joe a déclaré en maintes circonstances.

Ne sait-on pas que le fils de cet indépendant à tous crins a proclamé publiquement que son venerable père reçoit mensuellement la jolie somme de $600, provenant des fonds secrets de la puissante compagnie de chemins de fer ?

Ne sait-on pas que le C P R , craignant pour son monopole, fait une guerre acharnée au nouveau projet de transcontinental ?

Ne sait-on pas que les hommes politiques subsidiés sont de par là même de ceux qui les payent ?



Ces mains-là sont nettes.

En vérité, voilà une arrière-pensée qui jette un jour fort édifiant sur la va eur exacte de la fameuse indépendance d'Israël.

Maître Israël doit bien rire dans sa barbe hirsute, quand, tapant sur son gousset où sonne l'or du C. P. R., il proclame pompeusement sa noble indépendance.

" Le Canada pour les Canadiens " ? — non pas ; c'est le "Canada pour le C. P. R " que signifie, en réalité, la f meuse formule.

Toute sa vie, Israël Tarte a fait le métier de pirate politique, naviguant sous de fausses couleurs.

Le temps est venu de tirer à boulets rouges, sans remords et sans pitié, sur ce corsaire politique, et de le forcer à apparaître sous son vrai jour.

L'indépendance d'Israël ? Oui, parlons en.

Un masque que le C. P. R. maintient au prix de $600 par mois.

(*Le Canada*, septembre 1903)

LE CHAR OOI.

Il y a eu, de par le monde, des prestidigitateurs fameux, des équilibristes célèbres, dont les prouesses jadis émerveillèrent les foules.

Blondin a dansé sur la corde raide avec une aisance vertigineuse, et son pied agile a bravé les abîmes écumeux du Niagara.

Cependant, Blondin, malgré tout son brio, ferait aujourd'hui piètre mine auprès de Maître Israël !

Pour les culbutes, les cabrioles, devant, derrière, pour glisser en équilibre sur les ficelles politiques les plus tenues, Israël, de la tribu de Judas, n'a jamais eu, n'aura jamais de rival !

Il détient le record de la corde raide !

Ce petit homme possède une souplesse de reins et d'échine qui tient du prodige.

Il peut se tenir en équilibre sur une pointe d'aiguille, et pour saluer l'assemblée, disparaître par le trou de la dite aiguille !

Protée, au dire de la fable, a fait jadis l'étonnement de l'humanité par son aptitude à se transformer, à se métamorphoser sous les formes les plus diverses.

Mais jamais Protée ne pourrait rivaliser pour la promptitude et la variété des transformations avec notre célèbre Israël, de la tribu de Judas !

A lui le pompon, pour les changements à vue d'œil !

Il fut castor, il fut ultramontain, il fut conservateur, il fut libéral, il fut de toutes les coul urs de l'arc e -ciel politique, il fut bleu, il fut rouge, il fut caille ; il fut tout cela avec extravagance ; il endossa toutes les livrées, entre-temps endossa même des vestes.

Si nombreuses et si rapides furent ses métamorphoses qu'on ne sut jamais au juste, ce qu'il était ou n'était pas

Il sera nègre demain, si les circonstances le veulent.

Robert Houdin était un prestidigitateur talentueux, qui, pour faire sortir un lapin de son chapeau, une volée de colombes de son mouchoir, ou escamoter une montre, n'avait pas de rival en Europe.

Mais Robert Houdin lui même n'était qu'un apprenti marmiton, un vulgaire gâte-sauce, en comparaison de notre célèbre Israël, de la tribu de Judas!

Ce petit homme à la barbe hirsute, qui ne paie pas de mine, a le génie du tour de passe passe.

A lui le pompon pour escamoter!

S'il lui en prenait fantaisie, un jour, il serait capable d'escamoter les édifices du Parlement à Ottawa, et de les mettre dans sa poche.

Il ne faudrait pas l'en défier!

L'une de ses spécialités les plus remarquables est l'escamotage des journaux.

Dans les beaux jours de sa prime jeunesse, il escamota fort habilement le *Canadien,* sous les yeux ébahis de Sir Hector Langevin.

En ces temps derniers, il renouvela cet exploit en escamotant avec une maestria incomparable le journal *La Patrie.*

Ces bons libéraux n'y ont vu que du feu. Une, deux......passez muscade! le tour était joué. *La Patrie* était passée dans la poche de maître Tarte!

Il est un autre tour d'escamotage moins connu du public, et ce serait grand dommage de ne point lui donner toute la publicité qu'il mérite.

Cette fois, il s'agit d'un wagon. Oui, parfaitement, un char!

Les wagons ministériels ne pouvaient suffire au grand petit homme.

On est ministre, que diantre, ou on ne l'est pas, et quand on est ministre ... c'est bien le moins qu'on ait son char particulier

Le char fut trouvé dans un coin des hangars du C. P. R, à Montréal; il avait appartenu jadis à M. Baker, l'un des officiers du C. P. R. dans l'ouest

Il attendait dans l'ombre l'accomplissement de ses glorieuses destinées.

Maître Tarte vint, le tira du néant et l'emmena avec lui à Ottawa.

L'on sait que le C. P. R n'a rien à refuser à Maître Tarte.

Hélas! le char—OOI—était dans un état bien délabré!

Ses rideaux fanés, ses tentures fripées, ses sofas avachis, ses parquets pollués ne pouvaient prétendre à l'honneur de recevoir l'auguste personne du Très Haut et Très Puissant Ministre des Travaux Publics.

Il faut en tout de la dignité. Une culotte de ministre, la culotte d'Israël, de la tribu de Judas, ne pouvait risquer de se compromettre au contact de velours défraichis !

Il fut donc pourvu au remplacement des rideaux, des tentures, des tapis, sofas et parquets.

Sous l'œil du Maître, les ouvriers transformèrent en un palais roulant le wagon —001—

Naturellement, tout cela se fit aux frais de la princesse, c'est à dire.........du gouvernement.

Jamais wagon ne fut entouré de plus de soins ; à chaque retour à Ottawa, le No.—001—subissait une nouvelle toilette et recevait quelque nouvelle amélioration.

C'était charmant ; le prestige ministériel était sauf !

Mais il vint un jour—jour à jamais mémorable—où ayant mal calculé son coup, Israël de la tribu de Judas, Israël l'équilibriste, se laissa cheoir par terre.

Quand il se releva, il avait perdu son portefeuille de ministre.

Mais il n'avait pas, pour cela, perdu la boussole ; il se consola en emmenant son fameux char, le No.—001—

Et Maître Israël eut la consolation de rouler encore dans son char privé, et de rêver qu'il était encore ministre.

Passez muscade.........le wagon était escamoté !

Escamoté le No.—001—!

Passe encore pour le char lui-même ; c'est affaire entre Israël Tarte et les gens du C. P. R., mais que dites-vous des sommes employées à l'embellissement du—001—?

Allons, quoi qu'il en dise et veuille nous faire croire, le cher petit grand homme n'a pas trouvé que du piment au cours de son passage au ministère ; il a fort bien su mettre le doigt dans les pots aux confitures !

Israël de la tribu de Judas est décidément un bien honnête homme.

C'est lui qui le dit !

Il n'est pas seulement et Blondin et Protée, et Robert Houdin, il peut aussi rendre des points à Mangin, le célèbre vendeur d'orviétans.

Pour faire le boniment, ça ne se bât pas !

(*Canada Septembre* 1903.)

TARTE A JOLIETTE

Dans son discours de Joliette, l'autre jour, M. Tarte a dénoncé à droite et à gauche ses anciens collègues du gouvernement ; il s'en est pris particulièrement à M. Sifton, auquel il a reproché de favo-

riser les chemins de fer et les ports américains. Comme dans la plupart des cas, M. Tarte n'a pu citer aucun fait à l'appui de cette assertion toute gratuite M. Tarte commet une grave erreur lorsqu'il attaque ainsi un homme public canadien et l'accuse de travailler pour des corporations étrangères. La raison qui nous fait dire que M. Tarte commet une erreur se trouve illustrée dans une caricature parue récemment dans le *Canada* et où M. Tarte est représenté dans un de ses élans d'éloquence patriotique sur la question de transportation tandis qu'il tend la main derrière son dos pour recevoir du Pacifique Canadien une allocation mensuelle de $600, correspondant au salaire d'un ministre. M. Tarte gagne peut être fort bien les honoraires qu'il reçoit du Pacifique pour prêcher la politique de chemin de fer qu'il considère patriotique ; il n'en est pas moins vrai que toutes les fois qu'il a parlé de transportation à la Chambre des Communes au cours de cette session, il a toujours parlé d'après les instructions à lui données par le bureau principal du C. P. R. Il ne s'en est pas caché d'ailleurs. car il tenait les documents à sa main et les lisait à chaque instant. Un homme comme lui n'a pas le droit de jeter des pierres aux autres, surtout quand la conduite des autres ne prête en aucune façon à ses accusations. A Joliette M. Tarte s'est encore acharné sur la santé du premier ministre, dont, dit-il. il ne désire pas la mort. M· Tarte se crée réllement par le temps qui court un record peu enviable.

(*Events*, Ottawa, 5 octobre) 1903

L'ABUS DU PRONOM PERSONNEL

Aux élections de 1896, Sir Charles Tupper parcourait pompeusement le pays en parlant très modestement de lui-même à la première personne

On se souvient encore de son dernier grand discours à Kingston, dont chaque phrase commençait par un " I " majuscule, répété par un écho moqueur qui s'élevait de la foule. Chaque fois que Sir Charles ouvrait la bouche, des voix railleuses poussaient des " I " formidables. Le fou rire devint général, et l'on connait la triste fin politique de l'ex grand chef, tué par sa propre outrecuidance.

Le même malheur attend l'ex-ministre des Travaux Publics qui, à force de dire " Je " avait fini par croire qu'il était à lui seul tout le gouvernement, l'alpha et l'omega, l'axe de la Confédération, la pierre angulaire de l'édifice.

Le bedeau du conte populaire se contentait de dire : notre vache. Le bon curé n'aurait certainement pas souffert qu'il eût mis le pronom possessif à la première personne.

(*Le Soleil*, 28 janvier 1903)

M. Tarte Flagorneur et Thuriféraire

M. Tarte, quand il faisait partie du gouvernement n'avait pas d'éloges assez hyperboliques à adresser aux membres du cabinet dont il se croyait le chef.

Il est intéressant, aujourd'hui qu'il n'a pas assez d'insultes pour ces mêmes hommes, de revoir ce qu'il pensait d'eux dans ce temps.

LE DEVOIR DU GOUVERNEMENT.

Le *Witness* signalait, ces jours derniers, dans un article plein de raison politique, les difficultés auxquelles le cabinet Laurier a eu à faire face depuis son arrivée au pouvoir. Dix-huit années de protection à outrance, d'administration des affaires publiques au bénéfice des monopoleurs, des grandes compagnies, ont créé une situation que seuls peuvent bien comprendre ceux qui ont à la régulariser et à y porter remède.

Il a fallu à M. Laurier et à ses collègues un courage plus qu'ordinaire pour résister à la pression exercée de toutes parts sur eux par les puissantes organisations qui, grâce au toryisme, constituaient, pour ainsi dire, des états dans l'Etat.

Ce n'était point par les foules que le parti conservateur gouvernait ce pays.

L'autocratie religieuse, d'un côté, l'autocratie des grands manufacturiers, de l'autre, dominaient la liberté électorale L'influence du clergé et d'énormes fonds électoraux assuraient, à chaque appel au peuple, le triomphe des candidats conservateurs.

Comment le parti libéral a t-il pu le 23 juin dernier, triompher d'un gouvernement et d'un parti qui s'appuyaient sur des moyens d'action aussi formidables ? Cela est, en vérité, une espèce de miracle.

Il y aura un an le treize de ce mois que le cabinet Laurier a pris officiellement possession du pouvoir. Bien qu'il ait fait beaucoup déjà, il a à peine commencé sa tâche.

Les ministres, qui sont tous des hommes d'expérience, se sont mis à la besogne avec une énergie, avec une âpreté auxquelles nos adversaires eux-mêmes sont obligés de rendre hommage.

Ils ont eu et ont encore à vaincre des obstacles sérieux.

Le personnel administratif sur lequel ils ont dû s'appuyer jusqu'ici, se compose d'hommes choisis, pour la plupart, dans les vingt dernières années, par des ministres conservateurs, à cause des services politiques qu'ils ont rendus. Même les plus loyaux ne peuvent faire de zèle et montrer de l'empressement pour leurs nouveaux maîtres.

Cette situation anormale a obligé les ministres à descendre dans une multitude de détails qui, dans l'ordre ordinaire des choses, devraient être laissés aux chefs des divers départements.

Nous ne nous cachons point qu'il existe de la désillusion et des désappointements chez un certain nombre de nos amis. Cela est inévitable. Il est impossible que dans quelques mois les membres du cabinet aient pu faire droit aux demandes, même les plus légitimes, qui leur ont été faites par ceux ayant des titres vrais aux faveurs du parti libéral.

A mesure que nous nous affermirons au pouvoir, nous serons en position de payer les dévouements qui n'ont pas fait défaut à l'heure de la lutte.

Les ministres et les députés qui les appuient, ont, que l'on en soit certain, les yeux ouverts sur les méritants.

Les méritants ! Ce n'est pas eux qui créent des ennuis ou suscitent des embarras au gouvernement Ils comprennent que Paris ne s'est pas fait d'un jour, et ils savent que les chefs de notre parti seraient trop heureux de pouvoir reconnaître sans délai les services rendus dans le passé.

Nos chefs ont besoin, pour continuer avec efficacité leur travail d'organisation, du concours des hommes de bonne volonté de toutes nuances, qui leur ont donné leur suffrage le 23 juin.

Le siège des divers ministères a été fait et l'est encore, par un certain nombre d'individus qui ont cru qu'ils pourraient continuer sous le régime libéral les méthodes du régime conservateur.

Les ministres les plus attaqués sont ceux qui ont eu à faire face aux assauts répétés d'aventuriers et de spéculateurs malhonnêtes, des fruits secs du journalisme, des écumeurs à l'affût du picotin.

Prenez, par exemple, l'arrangement du Grand Tronc et du Drummond. M. Blair et M. Tarte sont l'objet des injures de la presse tory. M. Tarte spécialement. Pourquoi ? Il est de notoriété publique que, jusqu'il y a quelques semaines, ceux qui les ont fait injurier dans les journaux ont été, la nuit et le jour, en instances auprès d'eux pour en obtenir des faveurs, des subsides. Combien C. N. Armstrong a t il fait de voyages à Ottawa durant les six derniers mois ? Si le gouvernement eût acheté ou loué le chemin de la Baie des Chaleurs, s'il eût donné des subsides aux chartes dans les-

quelles Armstrong et d'autres faiseurs sont intéressés, M. Blair et M. Tarte seraient des grands hommes.

Armstrong et ses compères se sont rués sur le ministre des Chemins de fer et sur le ministre des Travaux publics parce que ceux-ci ont refusé de se prêter à leurs manœuvres, à leurs manigances, de leur jeter en pâture l'or des contribuables.

Ce qui est vrai de cette affaire l'est de beaucoup d'autres. Les archives des divers départements sont pleines de demandes de patronage, de publications d'annonces, etc., faites par certains braillards d'autres villes qui injurient les ministres parce qu'ils n'ont point voulu se rendre à leurs obsessions

Le parti libéral est assez fort et assez puissant pour n'avoir pas besoins de la canaille pour gouverner.

Les ministres et leurs amis n'ont pas d'autre chose à faire, s'il veulent garder la confiance publique, que d'éloigner d'eux, avec toute l'énergie dont ils sont capables, les mauvais éléments qui cherchent à se faufiler dans les avenues du pouvoir.

Tout ministre qui refuse de laisser dévaliser le trésor public devient nécessairement l'objet des haines des coquins et des faiseurs.

Il y a assez d'honnêtes gens dans le pays pour permettre à un gouvernement de diriger les affaires publiques suivant les règles de la justice et de l'honneur.

M. Laurier et ses collègues ont pris l'invincible resolution d'aller droit leur chemin, de faire leur devoir, de ne céder à aucune exigence inavouable, d'éloigner du trésor public les tripoteurs qui, sous l'ancien régime, avaient, trop souvent le haut du pavé."

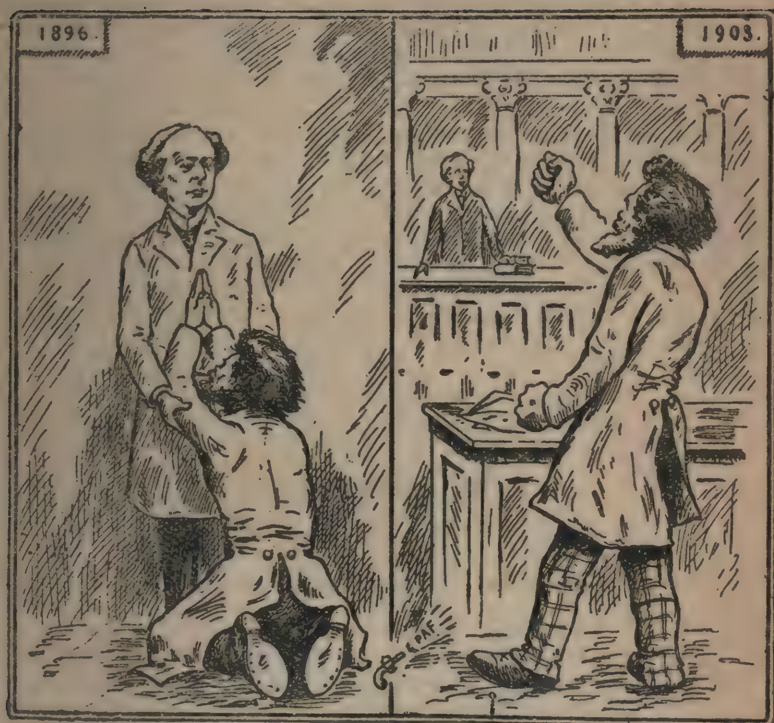
Patrie 10 *Juillet* 1897.

SIR WILFRID LAURIER

A bord du "GALLIA" à St. Jean, N. B.

Le "Washington Post" est un des journaux les plus importants de la capitale américaine. On lira donc avec interêt ce que ce journal disait l'autre jour au sújet du premier ministre canadien :

"Un français né sons la dépendance du drapeau britannique, obéissant à l'Église de Rome et occupant les plus hauts honneurs sous un souverain protestant, voila qui de prime abord paraît une anomalie, et en passant, ce qui fait voir de quelle merveilleuse nature est cet empire britannique qui ne fait pas de distinction de race et de religion. Etant français et vivant sous le gouvernement de la Grande Bretagne, Sir Wilfrid combine en lui les traits caractéris-



1896 1903

tiques des deux races. Il a le sens pratique et l'habilité entêtée de l'Anglo Saxon cette capacité de gouverner qui a fait du régime anglais des deux côtés de l'Atlantique l'admiration du monde civilisé, et il allie ces qualités avec l'élan français, l'audace, cette promptitude d'émotion qui se traduit dans des mouvements oratoires que l'on trouve chez les Français, mais dont les Anglais sont dépourvus. Le discours des hommes publics Anglais est comme leurs journaux, solide, intéressant à cause de ses renseignements, rempli de faits et de chiffres, mais sans grâce, pesant et manquant de ces allusions fines que nous aimons tant à trouver chez les Français. On dit que M. Gladstone est le seul homme qui ait jamais fait un discours budgétaire intéressant, mais M. Gladstone n'a pas son pareil parmi les Anglais.

Sir Wilfrid est un orateur né, un parleur à la langue d'argent, dont la voix se prête à toute les exigences du discours et dont l'attitude réhausse l'effet des paroles. On l'a accusé d'aimer le coup de théâtre, de jouer pour la galerie. Mais quel est l'orateur de qui l'on ne peut en dire autant? Quel est l'orateur qui ne regarde pas pardessus les feux de la rampe aux galeries dont les émotions se trahissent à la surface; qui ne craint pas de leur déplaire, elles qui savent donner par leur encouragement l'inspiration qui les fait vibrer d'applaudissements".

(*La Patrie* 9 *Decembre* 1897.)

M. LAURIER

Briseux, le bon poète breton, voulait qu'on dise de lui après sa mort :

Il aimait son pays et le faisait aimer.

Quand s'écrira l'histoire de notre époque, on pourra appliquer avec vérité ce vers simple et charmant au grand homme d'État dont Montréal a si royalement fêté le retour hier soir.

M Laurier a fait aimer son pays en Angleterre et en France par le tact et la dignité avec lesquels il nous a représentés, par les discours importants et si applaudis qu'il a prononcés par les chaudes sympathies que son magnétisme a su gagner à la cause canadienne.

Il a fait aimer son pays ici même en travaillant si sincèrement et si persévéramment à répandre des idées de tolérance, des sentiments de fraternité, à développer nos inépuisables ressources intellectuelles à donner au Canada en attendant de plus hautes destinées une importance nationale et une indépendance commerciale qu'il n'avait pas.

M. Laurier aime sa patrie, il lui a consacré les efforts, les énergies et toutes les belles années de sa longue carrière, et il se plaît partout à parler du Canada, de sa vaillante et robuste population, de ses immenses richesses, et à prêcher qu'avant tout il faut être Canadien.

C'est l'homme d'Etat incarnant cette idée patriotique que le pays vient de saluer d'un bout à l'autre du Saint-Laurent. C'est le fier citoyen revenant chargé d'honneurs et de triomphes pour sa nation que conservateurs et libéraux ont acclamé hier soir.

L'âme de la province de Québec s'est profodément émue, et, de près ou de loin, de l'œil ou de la pensée, nos gens suivaient le vapeur ramenant le premier ministre du Canada parmi nous.

On a fait des manifestations de joie là bas, sur les côtes de la lointaine Gaspésie, et, sur tout le parcours, les démonstrations ont succédé aux démonstrations.

Une vingtaine de vapeurs brillamment illuminés sont allés au devant du "Druid", et de Verchères à Montréal, hier soir, on naviguait entre deux haies de feu d'artifice et de brasiers ardents, au bruit de la fusillade et de la cannonade, au milieu d'embrasements au feu de bengale.

C'était de la féerie.

Et l'entrée dans le port, quel spectacle! Les canons tonnaient, tous les vapeurs, yachts, remorqueurs sifflaient ensemble, les pièces pyrotechniques déchiraient le firmament, les fanfares disaient leurs plus beaux refrains, des milliers et des milliers de personnes massées sur les quais et la place Jacques-Cartier agitaient chapeaux et mouchoirs et clamaient à l'envie.

Jamais homme public n'a été l'objet d'une aussi belle réception et jamais réception ne fut tant méritée.

(*La Patrie*, 31 août 1897)

RETOUR DE M. LAURIER

M. Laurier sera ici ce soir à Montréal.

Les honneurs dont il revient comblé, les grandes démonstrations dont il a été l'objet en Angleterre et en France, ne valent pas à ses yeux, nous en somme sùrs, la cordiale réception que lui font ses concitoyens, ses compatriotes.

Car M. Laurier aime d'un amour sincère et vrai ce pays qui lui a confié ses destinées.

Nous ne voulons certes, en un pareil jour, faire injure à personne. Mais nous ne croyons point être injuste en disant qu'aucun chef de gouvernement dans le passé, n'a fait en Europe pour le Canada, ce que vient de faire Sir Wilfrid Laurier A l'apogée de leur puissance, Sir John A. Macdonald, Sir George Etienne Cartier n'ont point couvert le nom de notre pays de l'éclat dont M. Laurier l'a couronné.

Tout se prêtait à l'épopée dans laquelle M. Laurier a été le premier acteur. Les fêtes jubilaires, la nationalité du premier ministre, sa parfaite connaissance de la langue anglaise. la politique du cabinet en matière fiscale ; M. Laurier a tiré parti de tout avec une diplomatie, avec un tact infinis.

Le premier Ministre met le pied sur le sol de la patrie canadienne à une heure joyeuse et propice. La confiance dans l'avenir a redonné aux affaires l'essor qu'elles avaient perdu ; la vague de la prosperité publique déverse sur le pays sa rosée bienfaisante ; le cultivateur, l'artisan, l'homme de commerce, s'encouragent mutuellement en se montrant les lendemains pleins de promesses.

Sir Wilfrid trouvera le parti dont il est le chef, plus avant dans l'estime du corps électoral qu'il ne l'a jamais été. Il y a bien par ici par là, des divergences, même des murmures Un parti qui s'attaque aux problêmes difficiles, aux questions vitales doit nécessairement s'attendre à déplaire quelques-uns ; il froisse des intérêts, il dérange des calculs. L'important est qu'il prépare l'avenir !

Et c'est ce que s'efforcent de faire les membres du Cabinet.

Le creusement de canaux se continue avec célérité, la prolongation de l'Intercolonial à Montréal sera un fait accompli dans quelques semaines; le Pacifique ouvre avec une grande énergie la Passe du Nid de Corbeau aux hommes de progrès désireux de développer nos regions minières, l'importance d'outiller nos ports et nos havres s'impose de plus en plus à tous les esprits capables de prevoyance,

les régions du Klondoke sont envahies par la foule des chercheurs d'or, venant de toutes les parties du globe.

Dans les derniers douze mois, le Canada a fait plus de progrès aux yeux du monde civilisé qu'il n'en avait fait depuis vingt ans

"*La Patrie*" salue en M. Laurier le représentant des véritables aspirations du peuple canadien – des canadiens français en particulier. Homme d'ordre et du gouvernement, il a su par sa large tolérance rétablir la paix et la concorde entre les citoyens de ce pays. Grâce à sa politique de tolérance. à son programme de modération, nous pourrons dans l'avenir développer dans la paix nos immenses ressources, et travailler tous ensemble au bonheur de cette terre si féconde que la Providence nous a donnée en partage.

En l'acclamant, ce soir, nous applaudirons aux bienfaits de la concorde à la revendication de la liberté civile et religieuse, au désir du progrès légitime qui se produit dans toutes les classes de notre société !

Patrie 29 *Aout* 1897.

SOYONS FIERS DE LAURIER.

La *Minerve* voudrait absolument réduire l'importance du rôle joué par Sir Wilfrid Laurier dans l'abrogation des traités belge et allemand par l'Angleterre et faire ainsi croire au public que les ortolans tombent mystérieusement rôtis sur la table du premier ministre canadien.

Le triomphe de Sir Wilfrid dans cette question est pourtant remarquable et incontestable.

Consultez la presse anglaise, les dépêches de Londres, de Berlin et de Bruxelles, et vous êtes en face d'un étonnement général, d'une surprise universelle.

C'est par de la diplomatie, c'est par une fière et vigoureuse attitude dans tous ses discours à Londres, c'est par son haut esprit politique, c'est par l'influence de son talent et de son éloquence qu'il a réussi à amener l'Angleterre à modifier son orientation et à rompre d'anciens traités pour resserrer ses liens avec le Canada.

Que cette question ait été débattue sans succès en 1893, que M. Laurier ait été puissamment secondé par les premiers ministres des autres colonies britanniques, cela n'empêche pas que c'est M. Laurier qui était à la tête du mouvement, qui dirigeait la lutte diplomatique engagée entre le Canada et l'Angleterre et que c'est sous sa clairvoyante direction qu'on est allé au succès.

Le rôle joué par M. Laurier en Angleterre est tellement considérable qu'il attire en ce moment sur notre distingué compatriote toute l'attention des grands hommes politiques des principaux pays

d'Europe, et il nous semble que ce n'est pas à l'heure où Paris l'acclame, l'applaudit et où la France le décore, qu'il convienne de chercher à déprécier ses mérites et sa valeur.

Nous concevons le dépit d'adversaires dont toutes les aspirations politiques tendent vers l'assiette au beurre et dont les succès du premier ministre canadien dérangent les calculs; mais pour une pauvre fois, le patriotisme devrait étouffer ces sentiments étroits et mesquins, et conservateurs comme libéraux, dans la Province de Québec, au moins, devraient se réjouir de la position que s'est créée Sir Wilfrid Laurier en Europe, du prestige qu'il a jeté sur son pays et particulièrement sur ses compatriotes, enfin de l'éclatante carrière qu'il poursuit en ce moment.

(*La Patrie*, 3 *Avril* 1897.)

CHAPLEAU ET LAURIER.

Nous croyons devoir extraire le paragraphe suivant du discours prononcé aux fêtes canadiennes françaises de Salem par Sir Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, et reproduit par la *Tribune* de Woonsocket :

" J'ai eu des opinions très vives et j'ai souvent rendu cent coups pour un ; peut être ai je été parfois trop violent. injuste, mais je n'ai jamais été à la porte de derrière de maison ni chez mon voisin pour dire ma pensée hautement, et je me suis toujours incliné devant le talent. Quand l'illustre chef du parti libéral nous rapportait de l'Angleterre la dernière de nos grandes libertés politiques, le droit pour le Canada de faire lui même ses traités de commerce, droit qu'il avait acquis par sa diplomatie et son éloquence, j'ai été le premier à l'acclamer parcequ'il avait bien travaillé pour son pays. Et les principes que j ai pratiqués dans le passé je les pratiquerai encore à l'avenir, car, je vous le déclare, je retournerai dans la fournaise politique, et avant longtemps."

(*La Patrie*, 10 *Septembre* 1897.)

L'Hon. M. SIFTON

LE YUKON.

Il n'y a aucun doute que la fièvre de l'or fait p'us ou moins perdre la tête à nombre de gens qui ont l'habitude d'être plus calmes. Qu'il y ait de grandes richesses dans le Klondyke, cela est certain. Mais une autre chose est certaine aussi : ceux qui entreprennent le voyage du Klondyke n'entrent pas dans une excursion de plaisir. Les plus grosses difficultés les attendent. Ils auront à faire face à des périls de tous genres.

Le gouvernement fait ce qu'il peut pour donner une organisation régulière au Klondyke, mais une pareille organisation est affaire de temps.

Le major Walsh, ancien commandant de la police montée dans les Territoires du Nord-ouest, a accepté la charge de commissaire-général du Yukon. Ses pouvoirs seront très étendus. Le major Walsh est un homme d'une grande expérience, d'une inébranlable fermeté, et d'une honorabilité au dessus de tout soupçon. M. Walsh a beaucoup hésité avant d'accepter la tâche difficile qui lui est confiée.

L'honorable juge McGuire, de Prince-Albert, réside depuis longtemps dans les Territoires. Il a l'expérience des choses de l'Ouest, et il administrera la justice avec intelligence dans des régions nouvelles.

Nous sommes heureux que la province de Québec soit représentée dans l'organisation du Klondyke par l'honorable M. Aylmer, ancien député de Richmond à la Chambre des Communes. M. Aylmer est nommé régistrateur et représentant de la Couronne, au point de vue légal. M. Aylmer est un homme d'énergie et de probité, un avocat d'expérience.

La question d'atteindre le Klondyke par une ligne télégraphique est à cette heure même soumise au ministre des Travaux Publics. Le poste le plus éloigné de la Colombie Britannique, où il existe une ligne télégraphique, est Quesnel.

Les journaux américains conseillent aux Yankees qui ont traversé la frontière et qui exploitent les mines, de résister aux règlements du gouvernement canadien. et de refuser de payer les droits de royauté qui seront exigés des chercheurs d'or

Il faut s'attendre à ce que, dans les débuts, le département de l'Intérieur ait à faire face à de sérieux embarras. Heureusement, ce département est présidé par un homme doué d'une grande activité et qui voit rapidement clair à travers une situation.

M. Sifton est " the right man in the right place "

(*La Patrie*, 12 *Août* 1897.)

L'HON. M. SIFTON

L'hon. M. Sifton est à la tête du département de l'Intérieur depuis huit mois. Les résultats obtenus démontrent qu'il est homme d'action et administrateur habile.

L'arrivée au pays durant les six premiers mois de l'année, de 9,000 immigrants parle plus éloquemment que tous les compliments.

Grâce aux efforts des agents qu'il a nommés, d'excellents colons ont laissé le Dakota, le Kansas, le Michigan et autres Etats pour venir se fixer dans les fertiles prairies du Nord-Ouest Canadien.

La classe d'immigrants venus de l'ancien monde est aussi excellente, d'après les rapports qui ont été fournis au département de l'Intérieur.

M. Sifton, pendant que les saintes feuilles du castorisme l'injurient à qui mieux mieux, se dévoue à la prospérité du pays.

Grâce à son initiative, le Nord-Ouest qui est resté si longtemps désert, va se peupler de groupes importants, de colons laborieux dont les travaux vont largement ajouter à la richesse nationale.

(*La Patrie*, 16 août 1897)

L'HON. M. SIFTON.

C'est un plaisir pour moi d'être ici ce soir, non seulement parce que je me trouve au milieu de travailleurs libéraux, mais à cause de mon estimé collègue et ami, M. Sifton. Sir Wilfrid Laurier dit qu'il ne sait pas lequel de nous deux a été le plus calomnié. Il est bien vrai que nous avons été insultés, mais je crois que nous avons su faire face assez bien à nos insulteurs. Québec me connait mieux et ne m'a pas renié. Si j'avais été déloyal, Québec aurait voté contre moi Aucune province n'est plus intéressée que Québec au maintien de la domination britannique. Si nous n'étions pas loyaux à ce pays, notre sort serait règlé, car les provinces anglaises s'allieraient contre nous.

Mais ceci est du hors d'œuvre ; laissez-moi vous parler de M. Sifton. J'ai connu bien des hommes politiques dans ma vie. Vous savez, cela m'était facile. J'ai appartenu aux deux partis. Peut-être aurait il mieux valu pour moi ne pas changer ; jamais on ne m'aurait dit alors que j'étais déloyal, vous le savez. Mais, sans flatterie, il y a très, très peu d'hommes aussi capables, francs énergiques, aussi solides politiquement et mentalement que M. Sifton. C'est avec des hommes comme cela que Québec est décidé à marcher.

(*M. Tarte au banquet Sifton à Toronto*, 11 *Décembre* 1900.)

SIR RICHARD CARTWRIGHT

" Je tiens à clore cet écrit en disant que je suis fier de l'amitié dont Sir Charles Cartwright m'a donné tant de preuves depuis que je suis entré dans les rangs du parti libéral. Je veux aussi ajouter que les Canadiens-français, que les catholiques en général, n'ont jamais eu un allié plus sincère que le vétéran auquel M Laurier a confié le suprême commandement pendant son absence en Europe.

(*La Patrie*, 6 juillet 1897)



Les amis, c'est commode, pour grimper.

SIR WILLIAM MULOCK

L'admistration actuelle des postes, sous la direction éclairée de l'hon. M. Mulock, témoigne hautement de l'esprit d'ordre et de réforme qui anime le gouvernement Laurier.

Les anciens gouvernements, pratiquant le favoritisme sans scrupule, et gaspillant pour engraisser les partisans, avaient créé des déficits annuels énormes dans ce département, et pour le dernier exercice sous le régime Tupper, le découvert s'est chiffré à $782,152.17.

Or, M. Mulock s'est mis à l'œuvre, et les résultats déjà obtenus parlent en faveur de son dévouement à la chose publique.

Ainsi, il a réduit de $124,549.11 le coût du service de transport des malles dans tout le pays, quoique, pour la commodité du public il ait porté les courses et routes postales de 236,075 à 300,530 milles. C'est à dire qu'il a perfectionné et augmenté le service des malles canadiennes, et qu'il en coûte bien moins cher maintenant pour être mieux desservi.

Pour cela, il a annulé une foule de gros contrats donnés à de bons torys à des prix exorbitants et il a demandé des soumissions Les grugeurs ont crié à la persécution et ont fouetté les airs de leurs gémissements, mais M. Mulock a été impitoyable. Il a fait courageusement son devoir et il a épargné à la caisse publique la superbe somme de $124,549.11.

L'administration des postes est si efficacement dirigée sous le régime Laurier, que dans les quatre derniers mois, savoir : juillet, août, septembre et octobre 1897, les recettes ont augmenté de $242,-543.36, comparativement au chiffre des quatre mois correspondants de l'année dernière

Tout le pays éprouve un même sentiment de satisfaction en face d'aussi beaux résultats, et les conservateurs ne peuvent assurément refuser de se joindre à nous pour féliciter l'hon. M. Mulock de la sage et vigoureuse direction qu'il a donnée à son ministère.

(*La Patrie*, 20 novembre 1897)

L'HON. R. PRÉFONTAINE

M. l'échevin Préfontaine est notre prochain maire. Ses nombreux amis l'ont prié de se porter candidat aux élections prochaines, et il a accepté, croyons-nous.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie par tous les contribuables de notre grande ville.

Voilà plus de vingt ans que M. Préfontaine est mêlé aux choses municipales et qu'il s'est pour ainsi dire identifié avec la prospérité et le progrès de Montréal.

Il a été maire d'Hochelaga avant que cette municipalité ne fût annexée à la ville, et depuis plus de quinze ans il représente le quartier Hochelaga au conseil municipal de Montréal.

Grâce à son esprit d'initiative, à son travail, à son activité, l'ouest et l'est de Montréal ont été transformés ; des améliorations partout ont été faites ; nos rues ont été pavées, nos égoûts ont été construits ; nos parcs ont été embellis.

Tout cela a coûté de l'argent, beaucoup d'argent.

Mais les contribuables sont aujourd'hui fiers de leur ville, parce qu'elle fait l'admiration des étrangers qui la visitent.

Préfontaine a travaillé à la prospérité de Montréal avec cette énergie entraînante que tout le monde lui connaît.

Son élévation à la mairie sera la récompense due à son labeur incessant.

La popularité dont il jouit dans les foules ne fera que s'accroître quand il occupera le fauteuil de premier magistrat de notre ville.

(*La Patrie*, 20 septembre 1897)

L'HON. M. PATERSON

M. Tarte prétend avoir conservé une haute estime pour l'hon. M. Paterson, ministre des douanes, parce qu'il le sait, dit-il, au fond protectionniste.

Ce qui est étrange, c'est qu'après une assemblée tenue à Waterloo, Ont., en 1893, M. Tarte félicitait M. Paterson de n'être pas protectionniste outré :

" M. Paterson est l'un des plus grands tribuns du Canada. Manufacturier lui-même, il parle en connaissance de cause, et ses déclarations ont une grande autorité

" Comme beaucoup d'autres industriels qui ne sont point des monopoleurs, il emploierait, dit il, plus d'ouvriers qu'il le fait en ce moment, s'il y avait plus de liberté de commerce entre les Etats-Unis et le Canada."

(*Cultivateur*, 9 juillet 1893)

L'HONORABLE SYDNEY FISHER.

"L'agriculture a pris un développement considérable depuis l'avènement de M. Laurier au pouvoir et on sent aujourd'hui dans nos campagnes une aisance et une prospérité jusqu'ici inconnues.

Il se brasse plus d'affaires parmi nos populations rurales, les denrées et les produits agricoles de tous genres se vendent mieux ; il y a plus d'argent.

"Le gouvernement n'a rien négligé pour donner tous les avantages po sibles à nos paysans sur le marché britannique et les cultivateurs lui en sauront gré. Ce n'est pas avec les discours de Sir Charles Tupper que nos campagnes ont fait de l'argent depuis trois ans ; mais c'est grâce à la politique de M. Laurier et au zèle si intelligent de l'honorable M. Fisher, le ministre de l'agriculture."

(*Patrie*, 15 *Novembre* 1899.)

"La production du beurre, dans la province de Québec, durant la dernière décade a donc augmenté de $3,818,078, et celle du fromage de $5 533,293 ; ce qui fait une augmentation totale dans notre industrie laitière de $9,343,371.

"Ces résultats ont été obtenus grâce à la politique sage et progressive du ministre de l'agriculture."

(*La Patrie Janvier* 1903.)

L'HON. CHS. FITZPATRICK.

Il est peu d'avocats dans le pays plus savants que M. Fitzpatrick. Travailleur incessant, il aime l'étude pour l'étude ; le besoin d'apprendre est pour lui une passion. Il a déployé dans le procès Mercier une science profonde de superbes ressources, frappé d'une main sûre des coups qui ont désarmé les avocats de la poursuite. Il a contribué puissamment au résultat auquel la Province applaudit.

M. Fitzpatrick est d'origine irlandaise. Il est né à Sillery, dans le comté de Québec. Il parle et écrit très bien notre langue. Il est marié à l'une des filles du regretté lieutenant-gouverneur Caron. Sa clientèle est très étendue et très lucrative. Il est peu de causes importantes à Québec dans lesquelles ses services ne sont pas retenus. Il a environ quarante ans. Il ira loin, très loin, s'il le veut. Il est déjà l'une des lumières du barreau.

(*Le Procès Mercier, par J. I. Tarte*, 1902.)

L'HON. M. SUTHERLAND.

L'entrée de M. Sutherland dans le gouvernement n'est que la juste récompense due à son long dévouement, à son travail incessant pour le parti libéral.

Nous ne connaissons personne qui ait donné plus de temps et qui ait fait plus de sacrifices pour son parti que M. Sutherland, dans les mauvais jours, surtout.

M. Sutherland est par dessus tout un esprit libéral, largement tolérant. Il a une grande expérience de la vie publique et son entrée dans le gouvernement est décidément une acquisition.

(*Patrie, Lundi*, 2 *Octobre* 1902.)

L'HON. M. BERNIER.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'entrée de l'Hon. M. Bernier dans le ministère nous réjouit profondément et réjouira également tous les libéraux. M. Bernier par son éloquence qui en fait l'un des plus puissants tribuns de la province, son honnêteté proverbiale, et l'influence considérable qu'il exerce dans le district de Montréal est une acquisition précieuse pour le gouvernement et pour le pays.

(*La Patrie*, 22 juin 1900)

L'HON. S.-N. PARENT

" Le premier ministre n'est pas un inconnu. Il a donné ses preuves comme administrateur de premier ordre en sa qualité de maire de Québec et commissaire des terres de la Couronne.

" M. Parent est un sobre, un prudent, un travailleur et, ce qui ne nuit jamais, un habile homme."

(*La Patrie*, 16 novembre 1900)

" Né en 1855, par conséquent âgé de 45 ans. Avocat, ayant l'une des plus fortes clientèles de Québec. Echevin de 1890 à 1894, maire de la ville de Québec depuis lors. Travailleur infatigable, toujours au poste. Un administrateur qui a fait ses preuves."

(*La Patrie*, 24 novembre 1900)

"L'hon. M. Parent, pour employer l'expression un peu commune, est un 'bourreau de travail', un homme d'ordre et de méthode, qui fait fonctionner les rouages administratifs avec la régularité d'un mouvement d'horlogerie, sans avoir, pour ainsi dire, l'air de s'en occuper. Sous son habile direction et sous sa vigilance, tout marche comme par enchantement et dans la voie droite. Depuis qu'il est maire de Québec, il n'a pas été porté une seule plainte ou une accusation contre son administrtion, qui est restée au-dessus de tout reproche sérieux.

" Cette brillante carrière administrative, l'estime et la popularité dont il est honoré par ses collègues dans la députation provinciale, le désignaient clairement au choix du lieutenant-gouverneur comme successeur de l'hon. M Marchand.

(*La Patrie*, 26 novembre 1900)

" L'hon. M. Parent doit être félicité pour avoir, durant les trois ou quatre dernières années, licencié une partie considérable de nos limites à bois, obtenant de ce chef non seulement une augmentation considérable de notre revenu dans le temps actuel, mais une augmentation qui durera tant que les possesseurs des limites les exploiteront, après quoi elles retourneront au gouvernement."

(*La Patrie*, 12 mars 1902)

M. TARTE

ET SON OPINION SUR QUELQUES CHEFS BLEUS

De même que M. Tarte a prodigué ses adulations aux libéraux qu'il vilipende aujourd'hui, de même également il a accablé d'insultes les chefs conservateurs dont il est maintenant l'ami intime.

Voici quelques échantillons de ce qu'il disait dans son journal le *Cultivateur*, à propos de quelques chefs conservateurs autres que MM. Chapais et Pelletier, qui ont déjà des mentions spéciales :

(HON. J. HAGGART)

LE DROIT DE JAMBAGE

Le ministre des Chemins de fer et Canaux, M. Haggart, est un vrai gascon, un roué, un finaud.

Son département vient de dépenser $200,000 en trop pour la construction du pont Wellington. Cet ouvrage devait coûter au plus des plus $200,000. Il coûte au-delà de $400,000, et il n'est pas terminé. Tant s'en faut.

L'opposition n'eût pas manqué de découvrir ce pot aux roses ministériel à la session prochaine M. Haggart s'est dit : "Prévenons les coups, faisons du zèle, prenons les devants et faisons une enquête."

Il n'y a rien de commode comme un procès dans lequel on nomme soi-même les juges, les avocats, les greffiers, les huissiers, etc.

C'est ce que vient de faire le gouvernement. Pour les juges, trois partisans sûrs, parmi lesquels un employé civil, M. Douglas. Les deux autres, MM. McLeod et Vanier, sont d'excellents torys qui ne voudraient pour rien au monde causer des chagrins au ministère.

Je demande aux gens de bonne foi s'il est possible d'avoir confiance en un pareil tribunal

M. Haggart et ses collègues jouent la comédie aux dépens du trésor public. Cette manigance n'est pas digne d'un cabinet qui se respecte.

Les vrais coupables paraissent être les ministres, qui ont laissé s'exécuter les travaux et qui, se voyant près d'être découverts crient : au voleur ! pour détourner l'attention de leurs complaisances.

Ils vont tenter de tout jeter sur les épaules de M. Parent et de M. Kennedy. Il y a eu des plaintes antérieures contre ce dernier. Pourquoi est-il resté en charge ?

Puisque le gouvernement sent le besoin d'apaiser l'opinion par un simulacre d'enquête il ne faudra pas être surpris si l'opposition en demande une plus sérieuse en temps et lieu.

Les entrepreneurs n'ont probablement pas profité outre mesure de l'effroyable gaspillage qui a eu lieu. Ils ont été saignés à blanc ! Peu de choses se fait à Ottawa sans que le droit de jambage soit exercé selon toutes règles de l'art le plus savant.

J.-ISRAEL TARTE.

(*Cultivateur*, 2 mai 1893)

HONORABLE W. B. IVES.

(COURTE RÉPONSE.)

A M. W. B. Ives,

Député et Président du Conseil.

Monsieur,

On m'apprend que c'est vous qui faites mentir à mon endroit la *Gazette de Sherbrooke*. Cela ne me surprend guère car je vous sais par cœur. Si vous n'étiez grossier vous ne seriez qu'insignifiant.

Je vous ai blessé au vif en disant l'autre jour que votre famille s'est enrichie dans la politique et de la politique. C'est la vérité pure. Depuis plusieurs années, et aujourd'hui plus que jamais, le parti conservateur est aux mains d'exploiteurs sans vergogne. La division du butin est devenue la loi suprême de l'organisation dont vous êtes l'un des ornements. Si vous voulez plus de détails, je pourrai satisfaire un de ces jours votre curiosité.

Pour le quart d'heure je veux vous dire aussi clairement que possible que vous mentez comme un faux arracheur de dents, quand vous faites imprimer que j'ai reçu du gouvernement Mercier $3,000 pour des impressions que je n'ai point faites.

Vous mentez délibérément, froidement et méchamment, car vous connaissez aussi bien que moi l'histoire de cette transaction.

Je n'ai pas reçu un centin de cette somme.

Vous mentez de la même honteuse façon au sujet de la lettre de Mgr. Taché. Vous savez fort bien qu'elle m'a été communiquée avec l'autorisation de Sa Grandeur.

Ne parlez pas, je vous y engage, de lettres volées. Les membres importants de l'opposition n'osent plus communiquer entr'eux par la poste !

Je tiens à vous avertir que vos injures et celles que certains de vos collègues me font dire ne passeront pas inaperçues de moi. Je vous rendrai coup pour coup et davantage, si je puis. Je sais que je jouis du respect de tous les conservateurs qui me connaissent. En changeant d'allégéance politique, j'ai obei au sentiment de respect qu'un homme se doit à lui-même et qui lui impose le devoir de se séparer de ceux avec lesquels il n'est plus en sympathie. J'ai abandonné un parti puissant pour passer à l'opposition. Mes motifs ne peuvent donc être soupçonnés

Je vous ai vu menacer, intriguer pour obtenir un portefeuille.

Votre entrée au ministère ne vous a donné ni plus d'esprit, ni plus de décence. Elle a, par exemple, augmenté vos revenus de sept mille piastres. Vous êtes trop bien payé pour ce que vous valez.

Votre,

J. ISRAEL TARTE.

(*Cultivateur*, 5 *Août* 1893.)

HON. L. O. TAILLON.

(RENDEZ JUSTICE.)

M. Taillon est Premier Ministre de la Province de Québec. dont les affaires sont en telle posture qu'elles requièrent toute son attention. Il périgrine de ce temps ci en la compagnie des membres du cabinet de la Puissance et fait de la politique fédérale. L'avis général est qu'il pourrait employer son temps à beso ne plus profitable à ses administrés. Par exemple, que ne surveille't il davantage les travaux du Palais de Justice de Montréal ? Sa belle indignation à l'endroit des députés aux Communes, qu'il n'a point mission de diriger, pourrait trouver à s'exercer dans le champ de la politique provinciale. Médecin, guéris toi toi-même, dirons nous au Premier Ministre. Que connait-il en matière de choses fédérales ? Il n'a pas suivi de toute son existence une seule session du parlement. Et son passage aux affaires à Québec est bien de nature à prouver qu'il n'a point fait provision extraordinaire de sagesse et d'expérience. Sa politique s'est jusqu'ici résumée à accroître les impôts et les charges publiques.

Il n'a point appliqué dans la conduite de nos affaires les règles et les principes qui doivent guider un gouvernement respectable. Il a donné à des créatures et à des favoris des contrats importants sans soumission, faisant ainsi volontairement et sciemment perdre au trésor des sommes d'argent considérables. En d'autres termes,



TARTE — Dites donc, Pelletier et Corneillier, il va nous falloir changer de monture. La pauvre vieille Protection est crevée. Et dire que ça marchait si bien autrefois !

le gouvernement dont il est le chef a payé des dettes politiques avec l'or des contribuables.

Ce n'est point en levant vers le ciel des regards attendris et ne gémissant sur l'impiété du prochain, que M. Taillon remboursera aux contribuables l'argent qu'il leur prend pour faire le bonheur des imprimeries qui proclament ses vertus et la pureté de ceux qui l'entourent.

(*Cultivateur*, 23 *Sept.* 1893.)

HON. L. P. PELLETIER

C'EST PELLETIER

On entend de partout dans les rang ministériels: "C'est Pelletier qui nous a jetés dans cette maudite affaire de Beauport; il continue le jeu qu'il jouait sous Mercier."

Mais oui ! c'est tout a fait comme vous le dites. Et vous servez de portefaix politique à ce gaillard ; il vous mène par le bout du nez, c'est le chef ! Faut écouter les chefs, n'est il pas vrai ?

Les chefs du parti ! Voila toute la politique ministérielle à Quebec.

Cultivateur, 23 *Décembre* 1893.

M. LARIVIÈRE.

Le journal de M. Larivière est fermement d'opinion que quiconque persévèrera à défendre les droits des catholiques du Manitoba contre ceux qui les trahissent et—M. Larivière est de ce nombre—se rend coupable de libéralisme et de manquement à la foi.

Quel est le nigaud qui écrit de pareilles bêtises ? Son nom, s'il-vous plait ?

Cultivateur, 26 *Août* 1894.

M LARIVIÈRE M. P.

Ne comptez pas sur l'unique député français du Manitoba. Il est pour la paix, l'usage de la langue française a été aboli : voici les écoles sacrifiées : il est plus que jamais pour la paix.

Je vous assure que nos concitoyens anglais ont parfois raison de nous mépriser ! Tant des nôtres font preuve de servilisme.—quand il faudrait faire preuve de courage.

Cultivateur, 27 *Février* 1893

M. LaRivière a le contrôle du journal "Le Manitoba", et ce journal est fait a son image. C'est-à-dire qu'il est servile et ne connait d'autres lois que celle du picotin de la crèche.

Cultivateur 22 *Juillet* 1893.

M. JEANNOTTE Ex-M. P.

M. Jeannotte est, par le temps qui court, en tournée dans le comté de l'Assomption où il a été élu par un fâcheux hasard qui ne se renouvellera pas. C'est un homme unique dans son genre et ce genre est un drôle de genre, en vérité. Quand il se lève en Parlement, les gens rient. La première fois qu'il a parlé, les députés se demandaient : "mais ! d'où vient il ?"

Sur la question des écoles du Manitoba, la peur l'a pris et il a voté pour la motion de M. Tarte. Il doit en avoir eu bien des regrets, car il est fait pour être un bon bouc ministériel.

Les réclamations de la paroisse de St. Lin contre le gouvernement et la destitution de M. Martel de sa charge de régistrateur sont ses titres au mandat du comté de l'Assomption. Il n'en a point d'autres et ceux-là ne lui serviront pas à la prochaine élection.

Cultivateur 20 *Mai* 1893.

LES MENEURS BLEUS DE QUÉBEC

(HON. LANDRY — CARON — OUIMET)

La *Semaine Politique*, l'organe d'un groupe de jeunes conservateurs de Québec, se plaint que rien ne se fait à Ottawa sans l'apostille de MM. Landry, Turcotte, etc.— pas même le choix d'une maison pour le bureau de poste de St-Roch — ajoute perfidement la *Semaine*.

M. Landry est un personnage qui n'oublie jamais ses petites affaires. Voyez comme il a bien mené son opération de l'asile de Beauport. En voici un que la politique n'aura pas appauvri. Les jeunes conservateurs ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils sont exploités à fond par des gens pour le compte desquels ils tirent les marrons du feu ? On les connaît "les principes" des meneurs bleus à Québec !

M. Landry a de la tablature par le temps qui court. Sir Adolphe ne lui va qu'à demi et M. Ouimet ne lui plaît pas du tout. Il a écrit dix fois durant la session dernière que Sir Adolphe Caron n'est qu'un dîneur et M. Ouimet un joueur de cartes. Il est vrai qu'après leur avoir chanté toutes ces gammes il votera pour eux !

L'heure ne tardera pas à sonner où les gens de bonne foi en finiront avec les farceurs qui ont transformé l'exercice du pouvoir en un moyen de réaliser des fortunes, ou de placer au ratelier les membres de leurs familles.

(*Cultivateur*, 4 août 1894)

UN GROSSIER PERSONNAGE

(L'HON. P.-E. LEBLANC)

Le président de l'Assemblée législative, M. Leblanc, a joué durant cette session un rôle scandaleux, et qui lui a fait perdre tous droits au respect de la chambre. En Angleterre, l'Orateur est d'une impartialité telle que souvent il est nommé à la prèsidence par un parti auquel il n'appartient pas. L'Orateur actuel, M. Peel, est un tory, et c'est un gouvernement libéral qui est au pouvoir.

M. Leblanc était un député violent et mal élevé, mais il y avait lieu d'espérer qu'il comprendrait les responsabilités de sa charge, et qu'il se conduirait avec une certaine décence.

Il paraît, au contraire, avoir perdu tout sens de dignité. Il n'agit plus qu'en partisan grossier. Il y a appel de ses décisions pour ainsi dire tous les jours, et plusieurs de ces appels ont été pris par ses amis politiques. Il a enlevé la parole à des députés, refusé de mettre des motions aux voix, etc. Enfin, il a transformé le fauteuil en un moyen de satisfaire ses haines et ses antipathies. Il a empêché, la semaine dernière, M. Tarte, député aux Communes, d'obtenir un siège sur le parquet de la chambre, parce que M. Tarte aidait l'opposition à combattre la politique du gouvernement. S'il ose, à la prochaine session, persister dans ses indignes procédés, il est sûr que les galeries ne le toléreront pas, et que nous assisterons à des scènes que nous n'avons jamais vues à Québec.

Nous savons que M. Leblanc est un sans esprit et un grotesque personnage. Mais qne le gouvernement le mette à l'ordre, ou s'il n'en peut venir à bout, qu'il le remplace par quelqu'un qui soit digne de sa position.

(*Cultivateur*, 5 janvier 1894)

HON. P E. LEBLANC et L. O. TAILLON

BOUT DE MARTINET.

L'Électeur a publié vendredi dernier l'article suivant, qui parle de lui-même :

Me voici en une forte vilaine affaire !

Aussi bien, si j'avais retenu ma langue, ça ne me serait point advenu. C'est fait : le vin est tiré, il faut le boire !

Or, donc, je confesse avoir dit au monsieur qui porte robe et que l'on appelle " l'orateur " de l'Assemblée Législative, qu'il est un polisson. Je l'ai dit et n'éprouve nulle envie de m'en dédire. Car, c'est la vérité toute pure. J'écris ces lignes dans la ville de Québec, où la Législature siège maintenant, et me déclare prêt à en rendre compte.

Je suis en congé, ici – suivant avec interêt les choses de la session et critiquant dans la presse, en toute liberté, la politique du gouvernement.

Mes polémiques plaisent aux uns, et à d'autres semblent détestables. Cela n'a rien à faire à l'incident que je viens vous raconter.

Je me trouvais, hier soir, dans la galerie du conseil ligislatif, pendant le discours de M. Taillon. Il ne m'aime plus comme naguère, M. Taillon ! Et a un moment donné j'ai cru qu'il jetait de grosses pierres dans mon jardin. J'ai été beaucoup en la compagnie de M. Marchand, ces jours derniers. Et le premier ministre accusait le chef de l'opposition d'avoir été en tête à tête avec des personnages.........qu'il faut éviter ! Autrefois, ils étaient moins dangereux !

Pour des raisons à moi connues, je souhaitais voir le premier ministre s'expliquer plus clairement, donner des noms. Les bons comptes font les bons amis.

Je demandai donc à M. Marchand de me faire obtenir un siège sur le parquet de la Chambre, et M. Girouard, député, s'adressa à l'Orateur qui était alors dans l'un de ses appartements. Il lui répondit sur un ton d'insolence : " Non."

M. Girouard était précisément à me faire ce message, lorsque M. Leblanc traversa le corridor de la Chambre. J'allai à lui : " Pourquoi me refuses-tu, lui dis-je, ce que tu permets à des gens qui ne sont point députés ? "

" Ce sont des privilèges que l'on doit refuser à certains individus," me répondit-il, en filant à pas rapides.

" Tu es un sacré polisson et un manant," lui répliquai-je.

Le jurement est de trop, mais tout le reste est à sa place.

Je n'ai jamais permis à personne d'être impertinant à mon égard, et je me félicite d'avoir dit sur le champ son fait à ce bout de martinet.

Son extrême partisannerie, son absence complète de dignité et de loyauté dans l'exercice de ses fonctions officielles jettent sur la chambre le discrédit et la déconsideration.

La malpropreté dont il s'est rendu coupable hier soir n'a pas, que je sache, de précédents.

Je suis peut-être trop sévère au sujet de cet innocent. Savez-vous ce qu'il a voulu faire? Un instant, j'ai cru qu'il allait m'étrangler de ses deux grosses mains. Car, il s'écria: "Je vais t'arranger."

Je n'échappai à ce premier péril, que pour tomber en un plus grand. "Faites venir le sergent d'armes, hurla-t-il, et qu'on le chasse."

Je ne bougeai point; une cinquantaine de députés et de conseillers législatifs et de journalistes se groupèrent autour de moi.

Le sergent d'armes arriva, l'épée au côté, et s'en retourna....... en riant dans sa moustache. Je le dénonce au président!

J. ISRAEL TARTE.

(*Cultivateur*, 5 *Janvier* 1894.)

HONS. TAILLON ET LEBLANC.

LA LIBERTÉ DE DISCUSSION.

M. Mercier a ramené devant la chambre l'incident Lussier.

Au cours d'un débat, le martinet Leblanc avait enlevé la parole au député de Verchères Jamais dans le pays le président d'une chambre n'avait songé à recourir à un pareil procédé. A Québec, on fait du neuf! Pourvu que ça serve le parti, c'est du parfait.

M. Leblanc, s'autorisant d'un texte quelconque, dit donc à M. Lussier: "Vous ne parlerez plus, reprenez votre siège", et il donna la parole à un autre.

La prochaine fois que Martinet Leblanc jouera ainsi de la férule, ce sera le devoir du député menacé dans ses droits de l envoyer se promener, de demeurer debout et de lui dire: "Ecoute, mon crétin, j'y suis, j'y reste, et n'essaie point de m en imposer."

Ce sera de la politique sommaire, à laquelle la Province applaudira. Car, elle n'envoie pas, la Province, des représentants pour les faire museler et baillonner par ce ridicule matamore.

Il s'est trouvé une majorité pour dire que Martinet a eu raison. Si le parti ministériel avait à sa tête un "leader", un homme capable de quelque perspicacité, jamais un pareil vote n'aurait été enregistré. Mais M. Taillon, qui passe la moitié de son temps à s'arracher la barbe pour se soulager de ses colères, était d'une humeur effrayante à la fin de la session et il a jeté ses amis dans ce guépier. Ils auront à rendre compte d'un attentat sans précédent à la liberté de la parole.

(*Cultivateur*, 13 *Janvier* 1894.)

J. G. H. BERGERON.

" M. Bergeron mérite à peine que nous mentionnions son nom. Les sales choses qu'il débite ne sauraient causer du tort qu'au parti dans les rangs duquel il marche.

' Il y a des gens qui sont venus au monde avec des natures de goujats. M. Bergeron prouve tous les jours qu'il est de ceux-là. Il a dit à St. Liboire que M. Sifton avait été un jour très pauvre et qu'il est aujourd'hui très rich.

" Nous ne savons pas quelle a été l'étendue de la fortune du ministre de l'Intérieur au début de sa carrière. Nous savons par exemple que M. Bergeron fait de la diffamation volontaire en l'accusant d'avoir thésaurisé depuis qu'il est au ministère. Il n'y a rien qui coûte moins à un homme comme M. Bergeron que de dire ce qu'il sait être faux."

Patrie 10 *octobre* 1899.

Hon. E. C. CASGRAIN.

A voir sa moustache en crocs, l'on serait tenté de croire qu'il a du courage. Il est peu de poltrons politiques plus complets que lui. Souvenez vous que M. Flynn l'a flanqué à la porte de son cabinet et que, pour toute vengeance M. Casgrain a accepté de lui une petite sinécure de $2000 par année. Cela peint l'homme tel qu'il est.

Patrie Avril 1897.

M. Tarte a-t-il été Libéral?

Le problème est difficile à résoudre. En ceci, comme en tout, M. Tarte a chanté sur tous les tons et montré toutes les faces d'un Janus multiple.

Le *Courrier du Canada* a d'abord été d'avis qu'il ne pouvait pas être libéral.

TRAITRE ET RENEGAT

Une parole de M. Laurier.

Le "round robin" que les vieux rouges—suivant *La Presse*—ont prié l'hon. M. Geoffrion de présenter à Sir Wilfrid Laurier en Angleterre, lorsque le "lâchez-tout" formidable serait annoncé par voie télégraphique, nous remet en mémoire ces paroles écrites par maître Joseph-Israël Tarte :

" Vous savez, n'est-ce pas, que l'on trouve par ci, par là des gens qui érigent en maxime qu'il n'y a point de salut pour quiconque n'a pas toujours été libéral !"

Oui, M. Tarte, il n'y a point de salut pour quiconque n'a pas toujours été libéral ; mais vous allez devenir un traître et un renégat. Ces expressions sont sévères et violentes, nous l'avouons, mais elles ne viennent pas de nous. Ces deux épithètes sortent de la bouche même de votre chef actuel, Sir Wilfrid Laurier. C'est lui qui vous a décerné d'avance le certificat de traître et de renégat, dans le discours qu'il prononçait le 21 mars 1884, au Club National de Montréal. Ecoutez bien, M. Tarte, la prédiction que faisait alors le chef du parti libéral ; n'en perdez pas un seul mot car elle pourrait bien se réaliser avant longtemps:



M. Tarte trouve toujours moyen de s'entendre.

Il faisait la guerre à M. Monk, et maintenant ils sont d'accord. Tarte tient le fouet et Monk paie les croquignoles.

"Nous qui sommes du parti libéral, nous avons un privilège, qui peut être en même temps notre malheur. Comme l'a dit M. Préfontaine, il y a un instant, n'est pas libéral qui veut. Horace disait de son temps: "*Nascuntur poetæ.*" Eh bien, moi, je dis: On naît libéral. (Appl.) Celui qui n'a pas le privilège d'être libéral à sa naissance ne pourra jamais le devenir; *et celui qui, n'étant pas né libéral, le devient par la suite manqnera aux principes libéraux* ET DEVIENDRA UN TRAITRE ET UN RENEGAT.

Que dites-vous de cela, M. Tarte?

C'est M. Laurier lui-même qui a prononcé cette parole, c'est lui qui a lancé l'anathème à *quiconque n'est pas né libéral.*

Etes-vous né libéral, M. Tarte?

N'êtes-vous pas plutôt *devenu libéral par la suite*, "*par accident,*" pour nous servir d'une de vos célèbres expressions?

Et lorsque vous vous insurgez contre les gens qui, par-ci par-là, déclarent qu'il n'y a point de salut pour quiconque n'a pas toujours été libéral, n'est-ce pas sur M. Laurier lui-même que doit retomber tout le poids de votre indignation?

(*Courrier du Canada*, 12 Juillet 1897).

Quelque temps après, M. Tarte avoue avoir changé d'allégeance politique et le *Courrier du Canada* de M. Chapais lui sert un plat de sa façon.

Les Variations de M. Tarte.

Palinodies et Volte-Face.

Au cours du fameux procès d'où il sort si cruellement meurtri, M. Tarte, pressé par M. Cornellier, a fait ces solennelles et fastueuses déclarations:

R. J'ai admis et j'admets encore avoir changé d'allégeance politique, à l'exemple de beaucoup d'hommes qui me sont supérieurs sous tous les rapports.

Q. Avez-vous changé de politique?

R. J'ai changé d'allégeance politique, de société politique et j'admets sans hésitation aucune que j'ai changé d'opinion politique sur beaucoup d'hommes et de choses.

Q. Quand l'article dit que vous avez changé de politique, il ne fait que dire la vérité ?

R. Ni votre article, ni votre plaidoyer ne dit cela. Votre article ne dit pas cela. Votre article ne dit pas simplement que j'ai changé d'opinion politique. Il m'accuse d'être un vulgaire acrobate et d'avoir été mêlé à toutes les hontes et à tous les crimes de tous les temps et de tous les régimes. Quant à avoir changé d'opinion politique, je l'admets sans hésitation. Depuis vingt ans que j'ai débuté dans le monde, si je n'avais pas changé d'opinion sur les hommes et les choses, je serais le dernier idiot.

Q. Vous prétendez qualifier le plaidoyer en disant que vous êtes accusé d'avoir changé d'opinion politique pour des motifs sordides ?

R. Je vous ai déjà dit que l'article et le plaidoyer m'accusent d'avoir changé d'opinion pour des motifs inavouables. Quant à avoir changé d'opinion, je ne le nie pas, il n'y a aucun mal à cela.

Q. De ce fait, comme le dit le savant avocat de la poursuite, il y a notoriété établie ?

R. Il y a notoriété que j'ai changé d'opinion politique. En autant que l'on veut dire que j'ai modifié mes vues sur beaucoup d'hommes et de choses, j'admets sans hésitation que j'ai changé d'opinion politique.

Q. Et sur des questions de principes politiques qu'un jour vous avez professés et qu'un autre vous avez répudiés ?

R. Je n'ai aucune objection à dire que j'ai changé d'opinion sur beaucoup de questions politiques, sociales et religieuses. Je le reconnais en face du pays entier."

Donc la prétention de M. Tarte c'est qu'il a changé d'opinion comme tout homme qui pense, qui observe, qui vieillit, qui mûrit, et dont s'élargissent avec l'étude et les années les horizons intellectuels.

En un mot, M. Tarte a voulu rééditer en prose la théorie fameuse du poète Barthélémy, qui a formulé le code de tous les transfuges dans ces vers célèbres :

"Non le doute et l'erreur sont dans toute pensée ;
"Nous sommes tous sans but et sans route tracée,
"Des aveugles assis sur le bord du chemin ;
"Le crime aujourd'hui sera vertu demain.
"J'ai pitié de celui qui, fier de son système,
"Me dit : " Depuis trente ans ma doctrine est la même ;
"Je suis ce que je fus, j'aime ce que j'aimais.
"L'homme absurde est celui qui ne change jamais."

Sans doute tout changement n'est pas un crime. Mais il y a changer et changer.

Il y a les modifications régulières et inévitables qu'apportent à la pensée humaine la lecture, les rapports sociaux, le maniement des affaires, l'expérience de la vie.

Et il y a les variations capricieuses, les fluctuations incessantes et désordonnées qui dénotent un esprit sans équilibre, une intelligence sans assiette et une conscience sans boussole.

En un mot, il y a le progrès intellectuel et il y a la palinodie. Il y a le développement des idées et il y a la volte-face.

Quel est le cas de M. Tarte ?

La réponse est facile.

Un homme — nous ne disons pas un enfant — qui parvenu à l'âge d'homme, après avoir étudié et s'être quelque peu mêlé au train des affaires de ce monde, s'est établi dans un certain ordre d'idées, de convictions et de doctrines, et qui en change une fois, deux fois, trois fois, quatre fois, cinq fois, qui en change incessamment et périodiquement, cet homme-là manque de quelque chose à la tête ou au cœur, et souvent aux deux en même temps.

En 1874, lorsqu'il arriva à Québec, M. Tarte avait vingt-cinq ans. Il était notaire, marié, père de famille, journaliste ayant fait ses premières armes. Il avait déjà changé une fois de principes. Conservateur nuancé de libéralisme et de gallicanisme lorsqu'il rédigeait les *Laurentides*, à St-Lin — c'est lui qui s'en est confessé — il était devenu ultramontain renforcé.

De 1874 à 1879, années de luttes et de crises, il eut le temps de se mûrir et de fixer définitivement l'orientation de ses idées politiques, sociales et religieuses.

En 1879, il avait trente ans. Il était ultramontain, castor, conservateur extrême droite, ennemi farouche des spéculateurs et des brasseurs d'affaires. Il trouvait que les évêques

n'étaient pas assez orthodoxes, et que plusieurs chefs conservateurs n'étaient pas assez intransigeants.

Voilà quel était M. Tarte au seuil de la maturité, dans le plein développement de son intelligence et de ses facultés.

Qu'a-t-il été depuis?

Il a été tout, il a touché à tout, il a changé sur tout; sa carrière a été un chassé-croisé et un va-et-vient continuel. Il a tour-à-tour soutenu le pour et le contre avec le même aplomb.

Il a été autonomiste forcené et écrit maint article pour dénoncer les tendances centralisatrices de Sir John. Puis il a tourné court, proclamé que nous étions trop gouvernés et écrit une brochure pour célébrer les bienfaits de la centralisation.

Il a été "anti-britisher" autant qu'un canadien peut l'être. Et, soudain, on a appris avec stupeur qu'il était devenu partisan de la Fédération Impériale et membre de la ligue destinée à faire triompher cette idée.

Il a écrit un jour: "Mon étoile, c'est Rome; ma boussole, c'est le Saint-Siège." Et de la même plume il a accusé plus tard la même Rome "d'illogisme", "d'inconséquence" et de "contradiction".

Il s'est posé comme le champion des écoles séparées, et il est devenu ensuite le calomniateur et le destructeur de ces écoles.

Il a successivement attaqué et prôné dans son journal les mauvaises lectures et les mauvais théâtres.

Il a exalté et vilipendé les Jésuites.

Il a anathématisé et flatté à tour de rôle les prêtres libéraux.

Il a porté aux nues et diffamé le sénateur Trudel, le sénateur Landry, M. de Boucherville, M. Taillon, M. Langelier, M. Mercier et *multos alios*.

Il a appelé MM. Sénécal, Dansereau et autres: "cette clique de spéculateurs qui sont prêts à tout salir, à tout calomnier pour arriver au but; faire de l'argent quand même." Et quelques mois après il faisait son fameux voyage d'Europe avec la "clique" dénoncée par lui, et couchait sans pudeur avec M. Dansereau qu'il venait de flétrir.

Il a traité M. Chapleau de ministre infidèle, abusant sans scrupule de sa position pour faire la fortune de ceux qui l'entourent. Il a fait de lui cet odieux portrait: "Jouer ses collègues, manquer de parole, tromper la Chambre, se rire des pro-

messes faites au corps électoral, se déjuger du jour au lendemain, il fera tout cela sans sourciller, pourvu que le résultat soit un gros coup de filet pour les pêcheurs dont les greniers lui sont ouverts en temps propice." Et peu d'années après il se déclarait l'ami intime et l'admirateur du même homme qu'il avait ainsi traîné dans la boue.

Il a dit de M. Laurier : "Il n'a pas de principes, de convictions saines, de patriotisme, d'idées élevées... Ses manières polies, son astuce, une certaine habileté à cacher ses principes, ce qui ressemble pas mal à l'hypocrisie, lui ont donné une certaine popularité... Il appartient de franc-cœur à l'école Laflamme-Doutre. Son idole, c'est Papineau, mort en refusant la bénédiction d'un prêtre catholique. Demain il aura des accents pieux pour se proclamer dévôt fils de l'Eglise." Et après toutes ces diatribes, il s'est aplati comme un valet devant cet homme public devenu le dispensateur des portefeuilles.

Bref, dans toutes les questions, sur tous les sujets, à propos de tous les hommes, M. Tarte a vu blanc et noir, a dit oui et non, a soufflé le chaud et le froid, a maudit ou bénit, a soupiré des cantiques ou a hurlé des anathèmes.

Défaisant aujourd'hui ce qu'il avait fait hier, reconstruisant le lendemain ce qu'il avait démoli la veille, descendant un jour la côte qu'il avait montée le jour précédent, ne cheminant que par zig-zags et par soubresauts, se contredisant, se discréditant, se souffletant, se démentant, se flétrissant sans cesse lui-même, il a fait de la moitié de sa vie une réfutation perpétuelle et sanglante de l'autre moitié.

Telle a été la carrière de M. Joseph-Israël Tarte.

"L'homme absurde est celui qui ne change jamais".

Soit, changer parfois peut être un progrès. Mais changer toujours ! Changer de principes, changer de convictions, changer d'amitiés, changer de camp, changer de drapeau comme on change de chemise ; mais suivant l'expression de Louis Veuillot, "tourner même en l'absence du vent" ; mais ne pas savoir ce que c'est que l'idée stable et ne connaître d'autre permanence que la succession indéfinie des idées fixes et des idées croches ! Cela c'est la honte d'une carrière et d'un homme, le cachet de la stérilité, de l'impuissance et du mépris public imprimé à une vie qui n'est qu'une volte-face, une défection et un reniement perpétuel.

Que M. Tarte se glorifie maintenant "devant tout le pays"

de ses variations. Ce que nous venons d'écrire est ce que pensent de lui tous les honnêtes gens, et ce jugement sévère mais juste sera celui de l'inexorable avenir.

(*Courrier du Canada*, 7 octobre 1897)

Quelque temps après M. Tarte se fâche d'avoir été appelé un tory, et se proclame franc libéral.

TARTE SAYS HE IS A TORY.

La "Gazette" de Montréal imprime comme en-tête de son compte-rendu de l'assemblée de Lévis, ces mots :

"Tarte says he is a tory",

"Tarte dit qu'il est un tory".

Et la "Gazette", pour faire suite à cet affiche, met dans la bouche du ministre des Travaux-publics des paroles qu'il n'a jamais prononcées.

La pensée politique que M. Tarte a développée en quelques mots à Lévis—et qui est celle que Sir Wilfrid Laurier a accepté comme la base même de son programme aux dernières élections—est aussi vraie et aussi nécessaire aujourd'hui qu'elle l'était alors : l'union des hommes modérés de toutes les nuances pour la revendication des libertés civiles et religieuses, pour le développement du pays dans la paix et la concorde.

Sir Wilfrid Laurier, M. Tarte, etc., ont fait le tour de la province de 1892 à 1896, en faisant appel à toutes les bonnes volontés—spécialement aux conservateurs de l'école de Sir Georges Etienne Cartier. Leur appel a été entendu : dans presque tous les comtés des centaines de conservateurs sont allés déposer leurs bulletins aux urnes pour les candidats de Sir Wilfrid Laurier.

M. Tarte est entré dans les rangs du parti libéral sans exiger de conditions, ni de promesses d'aucun genre. M. Laurier n'était pas en mesure de faire beaucoup de promesses alors.

Le ministre des Travaux-publics s'est rallié franchement et loyalement à M. Laurier, à sa politique, à ses idées.

En devenant l'un des collègues du premier Ministre, M. Tarte prenait par là même la responsabilité entière de sa politique, à laquelle, du reste, il avait adhéré depuis.

La Patrie 20 *décembre* 1897.

Enfin encore le 25 septembre, 1902, l'année dernière, voici ce qu'il télégraphiait au "Witness"

Norval Station, Ont., 25 septembre 1902.

M. le rédacteur—Puis-je vous demander de déclarer dans votre journal, que je serai encore dans le parti libéral, longtemps après que vous serez mort et enterré. Si votre opinion sur la politique fiscale de ce pays était connue comme étant l'opinion de ce parti, nous serions battus aux prochaines élections générales, par la même écrasante maiorité que pareille opinion a soulevée en 1878.

(Signé) J. I. TARTE.

Monseur Tarte prétend maintenant qu'il n'a jamais éte libéral.

A-t-il assez blagué tout le monde.



Les opinions de M. Tarte sur la protection.

PROFESSIONS DE FOI

ANTI-PROTECTIONNISTES

Avant d'aborder les opinions exprimées par M. Tarte dans ses discours et ses journaux contre la protection dont il prétend avoir été l'apôtre immuable et incorruptible, nous reproduisons ici les professions de foi qu'il lança à ses électeurs de l'Islet en 1893, et de Beauharnois en 1896.

On verra que M. Tarte y adopta alors l'attitute anti-protectionniste la plus tranchée.

COMTÉ DE L'ISLET

Aux Contribuables du Comté de l'Islet

Messieurs,

Je vous demande votre suffrage à l'élection qui aura lieu le 5 janvier courant.

J'ai eu peu de temps pour vous rencontrer, et je crois qu'il convient que je vous expose par écrit les raisons pour lesquelles je crois avoir titre à votre confiance.

Réforme dans le Tarif

Je suis résolu à faire tous mes efforts pour obtenir des réformes et des changements dans le tarif, de nature à permettre à la classe agricole d'acheter à meilleur marché les choses dont elle a besoin et de vendre plus cher les produits du sol.

Les manufacturiers des grandes villes, qui réalisent des centaines de mille piastres de profit par année, au moyen du

tarif actuel, s'opposent à ces réformes. Ils se sont organisés en association et sans distinction de parti ils appuient le gouvernement dont la politique dite nationale adoptée en 1879, dans le but de favoriser l'établissement et le développement de nos industries, en empêchant les produits industriels étrangers d'entrer au Canada, n'a plus aujourd'hui la même raison d'être. Les intérêts des manufacturiers ont été assez longtemps protégés: l'heure est venue de protéger les intérêts de l'agriculture.

L'intérêt des manufacturiers et des industriels est de tenir le marché canadien fermé aux produits manufacturiers des Etats-Unis, afin de vendre plus cher leurs propres produits.

L'intérêt du cultivateur canadien est de travailler à se faire ouvrir le marché américain, afin d'y vendre plus cher les produits agricoles.

Nous avons, pour notre beurre et notre fromage, le marché anglais, qui est précieux et que nous conserverons toujours, car il est ouvert à toutes les nations comme à nous.

Faisons en sorte que le marché américain qui nous est pratiquement fermé, nous soit ouvert, afin que nous puissions y vendre nos chevaux, nos patates, nos œufs, nos volailles, etc.

Pour cela il faut que, sans la perturbation de notre propre industrie, nous permettions aux produits manufacturés américains d'entrer ici.

Le cultivateur canadien y trouvera un double intérêt, d'abord il paiera moins cher pour ce dont il a besoin, et il vendra ses produits d'une manière beaucoup plus avantageuse.

La lutte est donc réellement entre le cultivateur qui a besoin du marché américain, et le manufacturier qui a peur de faire moins de bénéfices si l'industriel américain peut venir lui faire concurrence dans la vente des meubles, des instruments d'agriculture, des cotons, des étoffes, des voitures, etc.

Il me semble que dans le comté agricole de l'Islet, il n'y a pas d'hésitation possible à ce sujet.

L'ESPRIT DE PARTI.

Par malheur, dans notre province on se divise de père en fils en rouge et bleu, sans se donner le trouble de songer à ses intérêts d'abord. Trop souvent l'on vote sans avoir réfléchi aux conséquences de son action. Aussi voyez dans quelle

pénible situation nous sommes tombés. Un million de nos compatriotes ont traversé la frontière et se sont établis sur le sol américain. Et le dépeuplement se continue avec une alarmante persévérance.

Nous sommes taxés au-delà de nos moyens de payer, et des mauvaises récoltes advenant, les Canadiens-français nous laissent par milliers et par milliers.

Cela ne nous ouvre pas les yeux et nous restons des partisans affolés au lieu d'être des hommes de raison et de réflexion. Au lieu de chercher les remèdes à nos maux, nous nous querellons.

Les impôts nouveaux qui ont été créés augmenteront encore le courant de l'émigration.

Je proteste contre cette politique et je vous demande de vous joindre à moi pour l'adoption de moyens propres à rendre à la classe agricole la prospérité à laquelle elle a droit et qu'elle peut s'assurer, si elle le veut, si elle ne se laisse pas tromper par les avocats et les journaux à la dévotion des manufacturiers qui fournissent aux ministres et à leurs candidats l'argent nécessaire pour corrompre et débaucher les comtés.

LA QUESTION DES ECOLES.

Mon attitude sur cette question importante sera ferme et sans compromis. Je veux que les catholiques et les Canadiens-français du Manitoba aient leurs écoles séparées et françaises, selon les conventions de l'Acte de la Confédération et de celui de 1870. Ces deux actes garantissent aux catholiques du Manitoba un système d'écoles semblable à celui qui existe dans la province de Québec, et aussi l'intervention du gouvernement fédéral pour leur faire justice s'ils sont lésés par la majorité protestante.

Or, le gouvernement Greenway a passé des lois qui enlèvent aux catholiques leurs écoles séparées et les obligent à payer des impôts pour les écoles protestantes.

Le cabinet de la Puissance en ne désavouant pas ces lois, a manqué à ses devoirs et trahi la minorité catholique. Il a eu peur des tories d'Ontario qui, au Haut-Canada, font une lutte acharnée pour enlever aussi à nos compatriotes de cette province leurs écoles séparées. Sir John Thompson vient de

prendre dans son gouvernement M. Clarke Wallace, l'un des partisans acharnés de cette politique spoliatrice et infâme qui consiste à écraser les catholiques partout où ils se trouvent en minorité.

Je suis, sur ce sujet important, de l'avis que M. Chapleau exprimait, il y a quelques semaines, dans le comté d'Hochelaga et dans une adresse d'adieu à ses électeurs de Terrebonne. Si la majorité protestante persiste à vouloir violer le pacte fédéral pour nous priver de nos droits, le temps n'est pas loin où il faudra chercher plus de justice dans des changements constitutionnels et politiques.

Le gouvernement n'a rien fait qui puisse nous inspirer la confiance qu'il mettera à néant les lois de M. Greenway. La constitution lui donne cependant les moyens les plus efficaces et les plus amples pour rendre à nos coréligionnaires les écoles séparées qui leur avaient été enlevées. S'il en agit ainsi, je lui donnerai mon concours actif sur cette question. Si non, je ferai tous mes efforts pour la faire régler par le parlement dans le sens de la justice et de la constitution.

J'ai fait une étude spéciale de cette question et je m'engage à en poursuivre la solution avec toute l'énergie dont je suis capable.

LES JUGES SUR LE BANC.

Des abus scandaleux se sont introduits dans l'administrations de la justice, et un trop grand nombre de juges sont devenus ouvertement des partisans politiques. J'ai dénoncé dans la presse et ailleurs cet état de choses dangereux pour les libertés du peuple, et si vous m'élisez je me propose d'appeler l'attention de la chambre sur la conduite de certains membres de la magistrature qui ont manqué à leurs devoirs et à leurs serments d'office.

Les contribuables paient les juges pour administrer la justice et nom pour faire de la politique. S'ils veulent faire de la politique, qu'ils descendent du banc.

Des réformes dans la manière de choisir les juges sont devenues indispensables. Il est essentiel aussi que les juges actuellement en exercice soient mis, par l'adoption de lois à

cette fin, dans l'impossibilité de compromettre l'administration de la justice. Sans doute, il y a sur le banc beaucoup d'hommes intégres, mais je regrette de dire qu'une enquête sur plusieurs de leurs collègues mettrait au jour des faits de nature à surprendre l'opinion publique.

Ceux qui m'accusent—M. Thomas Chapais.

Toutes sortes d'accusations sont portées contre moi durant la lutte. J'ai joué dans la politique un rôle très actif dans les vingt années dernières, et il ne faut pas être surpris si je me suis fait des ennemis. Ceux qui sont aujourd'hui les plus violents contre moi me portaient aux nues. Il n'y a pas longtemps encore, Sir Adolphe Caron, pour un, avait en moi pleine confience. Nous avons fait ensemble des luttes nombreuses. En 1891, il chercha à me faire élire dans le comté de Montmorency et il écrivit à cet effet plusieurs lettres aux conservateurs des paroisses.

Les électeurs de l'Islet se souviennent qu'en 1890 les chefs du parti conservateur firent de grands efforts pour me faire présenter dans la divisions de Montmagny, contre M. Bernatchez. Les conservateurs de l'Islet me demandèrent également de faire la lutte dans le comté.

Bref, j'était l'un des chefs du parti conservateur, et ceux qui n'ont en ce moment que des injures à mon adresse me proclamaient alors un grand homme.

Qu'ai-je donc fait pour exciter leur colère? Je vais vous le dire.

Depuis longtemps M. Thomas Chapais exerçait sur Sir Hector Langevin une influence dont personne ne pouvait se rendre compte. rien ne pouvait se faire sans la permission de M. McGreevy. Il avait le contrôle de tout le patronage et la main dans toutes les entreprises subventionnées par le gouvernement. Les choses en vinrent à ce point que le parti conservateur dans la législature de Québec signa une protestation à Sir John A. Macdonald, au sujet de cet état de choses et dénonça les rapports existant entre Sir Hector et M. McGreevy.

M. Taillon, M. Blanchet, M. Desjardins votre ancien député, M. Nantel, M. Hall, etc., signèrent ce document.

Un jour une querelle éclata entre M. Thomas McGreevy

et son frère M. Robert McGreevy. Ce dernier vint me trouver avec M. O. E. Murphy et tous deux me mirent en possession de lettres et papiers établissant de la manière la plus formelle que le département des Travaux Publics, dont Sir Hector Langevin était le ministre, avait été depuis de longues années une véritable caverne de voleurs. Je montrai ces documents à Sir Adolphe Caron et à Sir John A. Macdonald, et puis, j'en commençai la publication dans le *Canadien.* Je fus arrêté sous accusation de libelle criminel sur dénonciation de M. McGreevy Je plaidai que tout ce que j'avais dit était vrai et que j'étais prêt à en faire la preuve. Puis les élections de 1898 survinrent, et je me fis élire dans le comté de Montmorency. Je portai en parlement mes accusations. La preuve que je fis épouvanta l'opinion public. Sir Hector Langevin fut obligé de résigner son siège de ministre et M. McGreevy fut chassé de la Chambre. Le Parlement fut unanime à déclarer que des vols abominables avait eu lieu, et que le pays avait perdu des centaines de mille piastres.

Les clubs des deux partis politiques me félicitèrent des efforts que j'avais faits pour mettre fin à ce système de pillage et de rapines sans précédent dans notre histoire. Et Sir John Thompson, le ministre de la justice, prit des procédures contre les McGreevy et les Connolly, tant au criminel qu'au civil pour recouvrer les sommes volées au pays.

LA RAISON DE LEUR HAINE.

Il vous est facile de comprendre, messieurs, que dès ce moment j'attirai sur ma tête la colère de Sir Hector Langevin et de ceux que j'avais empêché de voler davantage. M. Thomas Chapais qui est le gendre de Sir Hector, qui vit dans la même maison que lui, me voua une haine invétérée. J'avais, voyez-vous, nui aux intérêts de la famille. Il n'a cessé depuis dans son journal *Le Courrier du Canada*, de me dire les injures les plus grossières. Cet honnête personnage eût préféré voir les brigands qui entouraient son beau-père continuer leur œuvre et s'enrichir des sommes dérobées au peuple.

M. Chapais n'avait pas été oublié lui-même, paraît-il, dans tous ces tripotages, et M. Murphy a juré que $3,000 de cet argent avaient été données au *Courrier du Canada.*

M. Chapais sait que les fraudes commises n'ont pas encore été découvertes et rien ne l'effraie plus, lui et les siens, que l'idée de me voir entrer de nouveau en parlement.

QU'AI-JE FAIT ?

En 1890, en 1891, les conservateurs me portaient aux nues. J'étais à leurs yeux un homme digne de tout estime.

Qu'ai-je fait depuis pour mériter les injures que certains de leurs orateurs et de leurs journaux disent de moi ?

J'ai arrêté les pillages qui se commettaient dans les départements publics à Ottawa ; j'ai empêché les voleurs de nous dépouiller d'avantage. Mes adversaires appellent cela trahir, moi j'appelle cela avoir le courage de faire son devoir.

Ceux qui abandonnent leur parti pour obtenir des portefeuilles ou des places méritent la réprobation publique. Je me suis séparé d'un gouvernement fort et d'un parti au pouvoir pour me jeter dans l'opposition. Mon désintéressement et mes motifs ne sauraient donc être mis en doute.

Beaucoup d'autres conservateurs importants et éclairés savent comme moi que l'organisation conservatrice telle qu'elle existe aujourd'hui, ne mérite plus la confiance de ceux qui connaissent le fond des choses. *La Presse*, l'organe de M. Chapleau, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, déclarait le jour même qu'il a été assermenté, qu'il se retirait de la politique, dégoûté de ce qui se passe à Ottawa depuis quelques années. Quand toute la vérité sera connue, les conservateurs honorables comprendront qu'ils sont trompés et exploités par une bande d'hommes qui ne songent qu'à se placer et à s'enrichir, à garder le pouvoir dans leur intérêt personnel.

LA QUESTION DE RÉSIDENCE

Mon adversaire a sa résidence à Québec. J'ai ma résidence à Québec. Il est vrai que le journal dont je suis le rédactenr est publié à Montréal. En quoi cela peut-il m'empêcher de vous être utile en parlement ? Vous ne m'élisez pas pour vous représenter à St-Roch des Aulnaies ou à St-Cyrille, mais à Ottawa. Vous savez comme moi, du reste, que la plupart des hommes politiques en vue ne résident pas dans leurs comtés. Sir Adolphe Caron demeure à Ottawa et représente le comté de Rimouski ; Sir Hector demeure à Québec et représente



BAPTISTE: —Depuis qu'ils ont enfermé Tarte là-dedans, voilà tout ce qu'on entend.

Trois-Rivières ; l'hon. M. Angers, qui réside à Québec, a accepté une division sénatoriale dans le district de Montréal.

On dit aussi que j'ai changé de comté, et qu'en conséquence j'ai du être un mauvais député.

J'ai été élu deux fois, en 1876 et en 1878, à Bonaventure. Puis j'ai remercié mes électeurs et me suis retiré de la vie parlementaire. C'était mon droit incontestable, je suppose.

Je me suis fait élire en 1891 à Montmorency. Mon élection fut contestée et annulée comme les élections de cent autres députés.

Pour me rendre la lutte presqu'impossible le gouvernement d'Ottawa fixa mon élection trois jours après celle de M. Charles Langelier, contre lequel on lançait alors toutes sortes d'accusations. Je résolus en conséquence de ne pas me présenter de nouveau dans Montmorency.

Mais suis-je donc le seul homme qui ait changé de comté ? Sir A. P. Caron n'a-t-il pas abandonné le comté de Québec pour celui de Rimouski ? Sir Hector Langevin ne s'est-il pas présenté dans Dorchester, dans Rimouski, dans Richelieu, dans Trois-Rivières ? M. Georges Desjardins ne s'est-il pas présenté dans Montmorency et dans L'Islet ? L'hon. M. Taillon ne s'est-il pas présenté dans Montréal-Est, dans Montcalm, dans Jacques-Cartier, dans Chambly ? L'hon. J.-C. Chapais, que vous avez connu, ne s'est-il pas autrefois fait élire dans Champlain ?

Ce reproche est donc, comme tous ceux que l'on me fait, ridicule et malhonnête.

DES INJURES ET DES GROSSIERETÉS

Mes adversaires n'ayant aucune accusation sérieuse à porter contre moi, ont recours aux injures et aux grossièretés. J'ai démasqué les rapines qui se commettaient à Ottawa, j'ai protesté contre la profanation de la justice par les juges, j'ai refusé de sanctionner le coup d'Etat de M. Angers.

Tels sont, à leurs yeux, mes crimes.

Je réclame la pleine responsabilité de ma conduite et je me propose de continuer à marcher dans la même voie — celle du devoir.

Je crois que mon expérience politique peut être utile à mes compatriotes dans la crise que nous traversons. Si les électeurs de L'Islet sont de cet avis ils voteront pour moi.

Les ministres et ceux qui mangent à la crèche font des efforts extraordinaires pour m'empêcher d'être élu. Ils préfèrent avoir dans la Chambre des hommes pliants, souples, toujours prêts à voter pour eux, à tout approuver, à tout avaler.

Ils ont peur d'enquêtes et de révélations nouvelles qui prouveraient qu'il existe dans notre pays un système de débauche et de corruption publique aussi effrayant que celui qui vient d'être mis au jour, en France, dans l'affaire du Panama.

En France, quatre millions de piastres ont été employés pour acheter des ministres, des députés, des juges, des journalistes.

Une organisation du même genre fonctionne ici.

En France, le peuple vient de prendre sa cause en main.

Je vous demande de suivre cet exemple.

En vous souhaitant à tous, sans distinction de parti, bonne et heureuse année,

Je suis votre dévoué,

J.-ISRAEL TARTE.

Janvier 1893.

AUX ÉLECTEURS DE BEAUHARNOIS.

EN 1896.

Messieurs,

Bien que j'aie déjà eu et que j'aurai encore l'occasion de vous exposer verbalement mes vues sur la situation politique actuelle, je crois devoir vous offrir par écrit les quelques considérations qui vont suivre.

L'élection générale qui se tiendra le 23 juin est d'une importance exceptionnelle. Si le gouvernement Tupper était maintenu au pouvoir, nous aurions la continuation du présent régime fiscal et de l'administration des affaires du Canada. Si M. Laurier arrive au pouvoir, nous aurons un changement de tarif et une politique administrative toute différente de celle du cabinet tory. La question que doit se poser chaque électeur est donc celle-ci :

"Suis-je content de l'état de choses qui existe aujourd'hui, ou trouverais-je des avantages dans un changement ?"

DIX-HUIT ANS AU POUVOIR.

Il y a dix-huit ans que le parti tory est au pouvoir.

Quels ont été les résultats de son administration?

Je ne suis pas du nombre de ceux qui disent que tout ce que le parti conservateur a fait est mal. En tenant ce langage, je m'accuserais moi-même, car jai marché jusqu'en 1891 dans les rangs du parti conservateur, tout en différant parfois, sur certains points, de sa politique. Mais je n'hésite pas à affirmer que le but que nous nous étions proposé en 1878, en adoptant le système protecteur, n'a pas été atteint.

Notre argument favori dans les élections de 1878 était que nous voulions, en élevant le tarif du Canada, obliger les Etats-Unis à nous donner un traité de commerce et de réciprocité. Loin d'avoir vu nos espérances se réaliser, nous avons été au contraire, depuis cette époque, en lutte violente avec nos voisins, qui ont maintenu et parfois même modifié leur tarif, de maniére à nous causer les torts les plus considérables. L'attitude provocatrice de nos gouvernements, dans les dernières années surtout, a amené ces déplorables résultats. Il faut bien constater bon gré mal gré que les Etats-Unis sont le principal marché pour une foule de produits agricoles. Prenez les tableaux du commerce et de la navigation du Canada pour 1895. Ils contiennent la preuve que nous avons exporté, cette année, plus de foin et plus de patates aux Etats-Unis que nous n'en avons exporté dans les pays étrangers. En dépit des droits de $2 00 par tonne, 137,514 tonnes de foin et 773,705 minots de patates, en dépit des droits de 15c par minot de 60 livres, ont été expédiés de l'autre côté des lignes. La proportion de nos autres exportations agricoles est tout aussi considérable. Je n'ai pas besoin de vous dire que l'abolition, ou au moins l'abaissement des droits, serait un gain net pour les cultivateurs et augmenterait dans une large mesure notre commerce avec les Etats-Unis. Le lendemain du jour où M. Laurier arrivera au pouvoir, il entrera en négociations avec le gouvernement américain, pour en obtenir un traité de commerce qui permettra à nos produits agricoles d'avoir accès au marché américain. J'ai la confiance absolue qu'il est facile d'arriver à la conclusion d'un pareil marché. Nous devrons nécessairement permettre l'entrée soit en franchise, soit à des taux modérés, d'un certain

nombre d'articles manufacturés. Une semblable politique profitera aux cultivateurs et aux autres classes de consommateurs. Car, avec le tarif protecteur à outrance que nous avons maintenant, les manufacturiers canadiens nous font payer leurs produits à peu près le prix qu ils veulent.

Donc, des changements de tarif, dans le sens que je vous indique, nous ouvriront le marché américain, c'est-à-dire nous feront obtenir pour nos produits des prix plus rénumérateurs. Donc aussi, en permettant l'entrée libre sur notre marché de certains produits manufacturés, nous donnerons aux consommateurs l'avantage de payer moins cher pour les choses dont ils ont besoin.

Il y a 18 ans que les gros industriels jouissent d'un système protecteur, qui est devenu excessif. L'heure est venue, il me semble, de donner au cultivateur et au consommateur leur tour.

LES MANUFACTURES.

M. Laurier et ses amis ne songent pas à détruire les manufactures. Pourquoi le feraient-ils ? Ils veulent seulement que les manufacturiers réalisent des profits raisonnables, et pas plus.

En permettant l'entrée en franchise ou à des taux réduits des matières premières employées dans l'industrie, nous donnerons aux manufacturiers des avantages qui les mettront en état de vendre leurs produits à meilleur marché que maintenant. Le fer, l'huile, le charbon et une foule d'autres matières premières devraient avoir accès à notre marché, sans payer les droits excessifs dont ils sont frappés maintenant au profit de quelques douzaines d'individus. Naturellement, les monopoleurs, ceux qui réalisent tous les ans des centaines de mille piastres au dépens du consommateur, sont les ennemis acharnés de tout changement. Ils feront dans la présente lutte un effort suprême, car ils savent bien que M. Laurier gouvernera le Canada pour le peuple et non pour eux, comme le fait le gouvernement actuel.

Messieurs, vous êtes le nombre, et c'est le nombre qui l'emporte au jour du scrutin. Si vous voulez les changements de tarif que je vous indique et que je m'engage à appuyer en parlement, donnez-moi vos suffrages.

LA VALEUR DES PROPRIÉTÉS.

Le comté de Beauharnois est l'un des beaux comtés du pays. Et cependant, vous savez que la valeur de vos propriétés a diminué dans ces dernières années dans une proportion incroyable. Dans toutes les paroisses, l'on m'a dit que la valeur des terres est tombée de 25, 30, 35, 40 et même 50 pour cent. La raison de cette diminution est que l'agriculture ne paye plus, que les produits agricoles ne se vendent point. Il me semble donc qu'il n'y a pas d'hésitation possible pour vous. Vous avez sous les yeux les résultats du régime actuel. S'il devait continuer pendant cinq ans encore, où serions-nous ?

Je constate avec plaisir que cette situation est comprise par la majorité de la population de Beauharnois. Chez vous comme ailleurs, l'on se dit : Nous n'avons toujours rien à perdre par un changement. Nous ne pouvons pas être plus mal que nous le sommes maintenant. Que chacun de vous calcule seulement ce qu'il gagnerait par l'abolition des droits sur le foin, les patates, etc. Un cultivateur qui, l'an dernier, a vendu 30 tonnes de foin a fait une perte nette de $60.

DEPENSES ET GASPILLAGES.

Les ministres actuels se croient évidemment les maîtres de ce pays. Ils l'administrent comme si vos propriétés, vos produits, leur appartenaient sans leur avoir rien coûté. La dépense publique a atteint un chiffre alarmant. De $23,000,000 qu'elle était en 1878, elle s'est élevée aujourd'hui à $38,000,000. La dette publique qui était en 1878 de $140,000,000, est aujourd'hui de $253,000,000. L'intérêt et le fonds d'amortissement seuls sur la dette nous coûtent environ $13,000,000 par année. Ces chiffres sont formidables. L'argent qui est nécessaire pour payer ces obligations vient de la bourse de chaque citoyen de ce pays, qui remplit le trésor public au moyen des impôts qu'il paie. Sur tout ce que vous achetez, il y a des droits de 20, 25, 30, 35 et 40 pour cent.

Au moins, si nous avions été administrés avec honnêteté ! Mais qu'avons-nous vu depuis quelques années ? En 1891, j'ai

demandé moi-même une enquête dans la Chambre des Communes sur l'administration du département des Travaux Publics. Le résultat de cette enquête a été que la Chambre a déclaré à l'unanimité qu'il y avait eu environ $1,000,000 de volé dans les travaux du hâvre de Québec, dans les travaux du bassin Louise et dans les travaux de la cale sèche de la Colombie Anglaise. Une partie de cet argent avait été donnée pour faire les élections, pour maintenir les journaux ministériels, etc., etc. Ceux qui s'étaient rendus coupables de ces vols atroces en ont été quittes pour quelques semaines de prison, et ils n'ont pas encore remboursé un sou au trésor fédéral. Le même système a permis, en 1893, des vols de $300,000 dans la construction du pont du canal Lachine, à Montréal. Dans cette circonstance encore, personne n'a été puni. En fait, tous les travaux qui ont été construits depuis quelques années ont coûté le double et même le triple de ce qu'ils auraient dû coûter.

Le 13 avril 1896, M. McMullen demandait au gouvernement quel était l'estimé originaire du coût des travaux aux écluses des Petits Rapides, et quel avait été le montant payé. A cette question M. Ouimet était obligé de répondre que l'estimé de ces travaux était de $45,000 et que le montant payé s'est élevé à $255,384.91.

Le même jour, M. McMullen demandait encore quel était le prix originaire du contrat des Rapides du Galop, et quel a été le montant payé. Et M. Haggart était obligé de répondre que le prix du contrat était de $312,000, mais que le gouvernement avait payé $629,630 pour ce travail.

Le même jour encore, M. McMullen demandait quel a été l'estimé du coût de l'embranchement St-Charles, quel montant a été payé et quelles sont les réclamations encore dues. M. Haggart, une fois de plus, était forcé de répondre que le coût total des travaux avait été estimé à $556,000, pendant que le montant payé a été $1,732,238. Il y a encore des réclamations pour $5,500.

Le même jour, M. Landerkin demandait quel a été l'estimé originaire du bloc Langevin, à Ottawa, quel montant a été payé et quel montant est encore réclamé. Et M. Ouimet répondait que le contrat donné à M. Charlebois s'élevait à $440,000. Le coût total a été $783,000, y compris l'ameublement. Et M. Charlebois a une réclamation de $295,000.00.

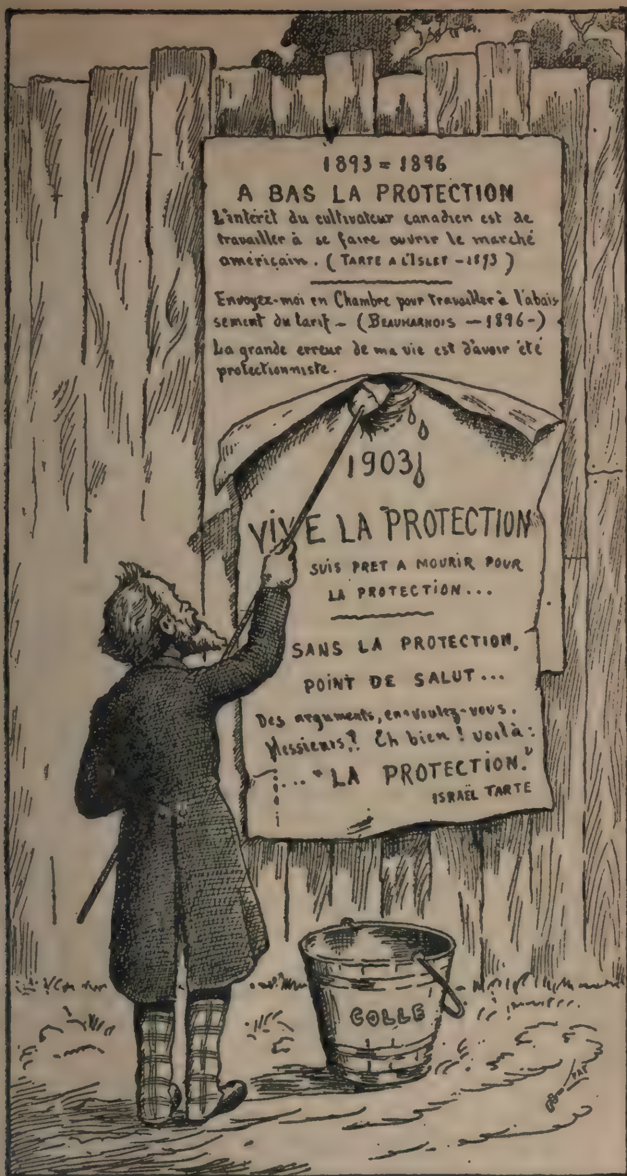
Ces faits qui malheureusement ne sont pas les seuls, dé-

montrent que le gouvernement a administré la chose publique de la manière la plus scandaleuse et la plus malhonnête. Durant la session dernière, l'opposition a réussi à empêcher le cabinet Tupper de donner $750,000 aux contracteurs du canal de Soulanges, $750,000 qui ne leur sont pas dues, et au moyen desquelles, cela est évident, les meneurs torys comptaient bien prélever un énorme fonds électoral, Le département des Chemins de fer, sur l'avis de Sir Charles Hibbert Tupper, alors qu'il n'était plus ministre, avait ordonné à M. Munroe de certifier les comptes de M. Goodwin, l'un des entrepreneurs du canal,—comptes qui avaient jusque-là été refusés par Sir John Thompson, par M. Schreiber, par M. Munroe et par tous les ingénieurs du canal. Par bonheur, M. Munroe est un honnête homme, et il certifia ces comptes en déclarant que ce certificat était sujet à ses objections passées. L'auditeur général, qui est aussi un honnête homme, s'autorisa de ce certificat de M. Munroe pour refuser de signer le chèque de $210,000 qui devait être remis à Goodwin, auquel il n'était pas dû un denier. Le gouvernement était sur le point de renverser la décision de M. MacDougall, quand cette tentative d'escroquerie vint à la connaissance de l'opposition. M. Davies exposa devant la Chambre cet abominable scandale, et le gouvernement fut obligé de dire qu'il ne paierait point Goodwin avant de soumettre la cause devant la cour de l'Echiquier. Or, la cause de Goodwin est tellement mauvaise que, depuis, il a pris une poursuite. mais seulement pour $73,000. Sans M. Munroe, sans l'auditeur-général et sans l'opposition, le gouvernement payait à Goodwin $210,000 et aux autres contracteurs $550.000.

Je m'arrête. L'opinion publique est formée sur la valeur morale des hommes qui détiennent le pouvoir.

L'ARGENT PUBLIC EST JETE EN PATURE AUX FAVORIS DU GOUVERNEMENT.

Le gouvernement a établi un bureau d'imprimerie qui coûte une somme énorme. Tous les ouvrages dont le gouvernement a besoin pourraient être faits à cet établissement. Et cependant le rapport de l'auditeur-général démontre que chaque année il y a environ $220,000 payées aux différents établissements de journaux conservateurs pour des ouvrages



TARTE : — Quand on fait de la comédie, il faut bien changer l'affiche de temps en temps.

d'impression, etc. Il ne faut pas alors être surpris si ces gazettes font tant d'efforts pour maintenir au pouvoir ceux qui paient si bien leurs services. C'est avec ces $220,000 que les ministres font injurier M. Laurier et les autres membres de l'opposition.

Nous avons un ministre de la Justice payé $7,000 par année, et un solliciteur-général payé $5,000 lui aussi. Et cependant, pai le rapport de l'auditeur-général, on constate que, durant les dix dernières années, il a été payé en moyenne une somme de $100,000 chaque année aux avocats torys qui défendent le gouvernement dans les temps d'élection. Un seul bureau d'avocats, celui de MM. O'Connor & Hogg, a retiré en 1893 la somme de $19,248.32. En 1894, M. O'Connor a encore retiré $19,840.48.

Le fonds des pensions et retraites est un autre abus intolérable. Le pays paie aujourd'hui aux officiers publics mis à la retraite une pension de $265,000. La plupart de ces employés publics ont été mis à la retraite pendant qu'ils étaient en état de travailler, et simplement pour faire place à des créatures du gouvernement. Sur ce nombre de 540 employés auxquels nous payons pension, 240 ont été mis à leur pension depuis 1891, et 474 depuis 1879. Vous avez sous les yeux un exemple frappant de la manière dont les employés publics sont mis à la retraite. Vous connaissez tous M. Béique, l'ancien surintendant du canal de Beauharnois. Il est encore parfaitement en état de travailler et il ne demandait pas mieux que de continuer l'exercice de ses fonctions. M. Bergeron est allé le trouver et lui a dit qu'il désirait obtenir sa retraite. M. Béique lui a répondu qu'il était fort, piein de santé et qu'il pouvait encore pendant des années remplir la charge de surintendant. Pour l'engager à se retirer, M. Bergeron lui a promis d'ajouter à ses années de services dix autres années, de manière à porter sa pension de retraite à plus de $1,000. La-dessus M. Béique a consenti à prendre sa retraite et M. Boyer a été nommé avec un salaire de $1,200. Ce sont les contribuables qui paient la pension de M. Béique.

Ce qui est vrai de M. Béique est vrai des trois quarts et demi des officiers publics mis à leur retraite.

En 1894, M. McMullen a fait une motion déclarant que le système des fonds de pensions et retraites est administré d'une manière coupable par le gouvernement. Et tous les députés ministériels, y compris M. Bergeron, ont voté contre la motion

de M. McMullen. Dans toutes les branches du service civil, dans toutes les parties de la machine administrative, règne un système de gaspillage et de corruption dont nous ne connaîtrons bien l'étendue que lorsque M. Laurier sera au pouvoir et quand il fera une enquête générale dans le but de faire les réformes nécessaires pour amener un service public plus économique et plus efficace.

LE GOUVERNEMENT EST-IL L'AMI DES CULTIVATEURS ET DES OUVRIERS?

Un système fiscal qui oblige les consommateurs à payer un tribut de 25, 30 pour cent à une classe privilégiée ne peut être favorable aux foules. Les cultivateurs savent où ils en sont. Une couple d'années encore comme celles que nous venons de passer, et l'agriculture dans ce pays est ruinée. Demandez aux ouvriers des villes quelle est leur situation actuelle. Ils n'ont point de travail la moitié des jours de l'année, et ils touchent des salaires à peine suffisants pour empêcher leurs familles de souffrir de la faim. Jamais il n'y a eu autant de misère dans la ville de Montréal que durant l'année écoulée. Il en est de même de toutes les grandes villes. La raison de cet état de choses est bien simple. Les monopoleurs ont écrasé toutes les petites manufactures et ils sont maintenant les maîtres du marché de la main-d'œuvre. Ils paient à l'ouvrier ce qu'il leur plaît de payer.

Voyez ce qui se passe à Valleyfield, où beaucoup d'hommes forts, solides, honnêtes, laborieux, ne gagnent que 90c par jour. La moyenne des salaires dans cette grosse manufacture ne s'élève pas au-delà de 55 cents par jour. Et avec quelle rudesse les ouvriers ne sont-ils pas traités. Le système d'amendes est simplement outrageant. Les heures de travail sont excessives. De 6 heures du matin à 6 heures du soir, enfermés dans cet immense édifice, les 1,200 à 1,300 mains qui y travaillent, édifient la fortune des gros actionnaires de cet établissement. Voulez-vous savoir quels sont les bénéfices réalisés par les manufacturiers de coton ? M. Edgar a démontré, dans un discours en 1893, que les manufacturiers de coton réalisent chaque année une somme de plus de $4,000,000 sur $13,000,000 de coton qu'ils manufacturent. La compagnie de coton "Do-

minion", qui contrôle onze moulins avait, en 1890, un capital de $1,500,000. Elle décida de doubler ce capital. Chaque actionnaire paya $10 et reçut une part acquittée de $100. Or, en 1893, le rapport de la compagnie constata que les gains pour cette année avaient été d'environ 20% sur le capital ainsi doublé de $3,000,000. En d'autres termes, chaque actionnaire avait retiré un dividende de 200% sur l'argent qu'il avait placé dans cette compagnie. Loin d'augmenter les gages des ouvriers, les compagnies de coton les ont diminués, et loin de diminuer le prix du coton, ils l'ont augmenté.

Ce qui est vrai du coton, l'est d'une foule d'autres monopoles. Je le dis une fois de plus: l'opposition ne cherche pas un seul instant à détruire ces manufactures. Elle est simplement résolue à empêcher les monopoleurs de tondre le peuple comme ils le font maintenant.

LES OUVRIERS N'ONT RIEN À PERDRE.

Un nouveau tarif, des traités intelligemment faits, développeraient nécessairement de nouvelles industries, qui donneraient plus d'ouvrage aux classes laborieuses, et qui, en même temps, diminueraient pour elles le coût de la vie. Je n'hésite pas à dire que Beauharnois et Valleyfield, avec leurs magnifiques pouvoirs d'eau, deviendraient, sous un tarif éclairé, des centres d'industries beaucoup plus considérables qu'ils ne le sont maintenant. Le gouvernement Laurier ne sera point sous le talon des monopoleurs, et les pouvoirs d'eau dont la nature a doté votre comté ne seront pas, comme maintenant, sous la domination exclusive de qui que ce soit.

Les Resultats de la Politique Actuelle.

AUX FRUITS ON RECONNAIT L'ARBRE.

Le recensement de 1891 constate que de 1881 à 1891 nous avons importé au Canada 886,000 immigrants. L'augmentation naturelle de notae population, calculée à 2 pour cent par année, n'a pas été de moins de 900,000 âmes. Or, le recense-

ment constate que l'augmentation actuelle de notre population, de 1881 à 1891, n'a été que de 500,000 âmes. Nous avons donc perdu 1,200,000 qui ont émigré aux Etat-Unis durant cette période de dix ans. Ce chiffre n'est-il pas à lui seul tout un enseignement? Evidemment, il y a quelque chose qui va mal au Canada, n'est-ce pas?

Notre dette publique est énorme. Nos dépenses augmentent tous les jours et notre population reste pour ainsi dire stationnaire. Conséquemment le poids des fardeaux et des impôts devient écrasant. Si notre population, au lieu d'augmenter de 500,000 âmes en dix ans,eût augmenté de 2,000,000, nous ne serions pas dans la situation pénible où nous nous trouvons aujourd'hui. Car il y aurait plus de monde pour contribuer aux revenus publics.

Le pays est mal administré. Il n'y a aucun doute sur ce point. Les conservateurs les plus encroûtés ne peuvent s'empêcher de l'admettre dans leur conscience. Mais l'esprit de parti est tellement fort dans notre province, qu'un certain nombre persistent à voter quand même pour les ministres et le régime qui ont conduit le Canada à la gêne extrême où il est aujourd'hui.

Le Présent et le Passé.

LES DEFICITS.

Les partisans au ministère ne peuvent défendre l'administrations leurs maîtres. Il se rabattent sur le passé, sur le gouvernement Mackenzie. Il y a 18 ans que le gouvernement Mackenzie est tombé du pouvoir. Quels qu'aient été ses mérites ou ses démérites, ce n'est pas lui qui est devant l'électorat aujourd'hui. En supposant qu'il ait commis des erreurs, cela justifierait-il les abominables abus qui soulèvent à si juste titre l'indignation générale. L'un des arguments favoris des orateurs torys est que sous Mackenzie, il y a eu des déficits. Voici la vérité à ce sujet. En 1876-77 et 1878 il y a eu des déficits s'élevant à $4,489,000, Par contre, en 1874 et 1875, il y avait eu des surplus de $888,000 et de $935,000 respectivement. Les

surplus se sont donc élevés à $1,823,000, qui, retranchés des déficits de $4.889,000, laissant en tout un déficit de $2,566,000 pour les cinq années de l'administration libérale.

N'oubliez pas que le tarif n'était alors que de 17½ pour cent.

Les déficits de l'administration du parti conservateur se chiffrent de la manière suivante :—

1879	$1,937,999
1880	1,543,227
1885	2,240,057
1886	5,834.571
1888	810,031
1894	1,210 332
1895	4 153 875
1896 déficit probable	4,000,000

Et il faut se souvenir que ces déficits se sont accumulés en dépit de l'augmentation énorme des taxes.

TABLEAU COMPARATIF DES TAXES PAYÉES PAR LE PEUPLE.

Puisque nos adversaires veulent absolument faire des comparaisons, qu'ils lisent les montants payés par le peuple de ce pays en impôts durant les cinq années de l'administration libérale, et qu'ils lisent les montants payés durant les cinq dernières années de l'administrations conservatrice ;

1874	$20,129,000
1875	20,664.000
1876	18.614.000
1877	17,697,000
1878	17,841,000
Total	$ 94,945.000
1890	$ 31,587 000
1891	30,314,000
1892	38.446.000
1893	29,321.000
1894	37,579.000
Total	$167,247,000

Différence entre les deux régimes : $72,302,000.

A part, bien entendu, les tributs que le consommateur est obligé de payer aux monopoleurs, et qui ne sont pas tombés dans la caisse publique.

INEXACTITUDE.

Il est injuste de faire porter à M. Mackenzie et à l'administration dont il fut le chef, la responsabilité de l'augmentation de $40,000,000 dans la dette publique de 1874 à 1878. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur le discours prononcé le 1er avril 1873 par Sir Leonard Tilley pour se convaincre qu'avant de tomber, le cabinet tory avait contracté des engagements qui, plus tard, ont obligé M. Mackenzie à faire des emprunts. Sir Leonard Tilley prononça en cette circonstance les paroles suivantes :

" Nous entrons dans de nouvelles obligations qui compor- " tent une très grosse somme d'argent. Nous entreprenons des " travaux qui requièrent une large augmentation de notre " dette. Nous avons $10,000,000 à dépenser sur le chemin de " fer Intercolonial. Nous avons $30,000,000 pour le Pacifique " Canadien, et le système des canaux qui a été accepté par le " gouvernement entraînera une dépense d'au moins $20,000,000. " Ces choses sont très sérieuses, car elles entraîneraient une " augmentation de dette de $60,000,000."

LE PASSE EST LE PASSE.

Comme je viens de le dire, quoi qu'il en soit du passé, nous sommes en présence d'un état de choses que nous ne pouvons continuer avec sécurité. Admettons, comme des hommes de bonne foi, quelles qu'aient été nos prédilections antérieures, que nos espérances ne se sont pas réalisées. Quand la construction du Pacifique a été décidée, Sir John A. Macdonald, Sir Charles Tupper, etc., prédisaient un developpement rapide de l'Ouest, un envahissement en règle de ces vastes domaines par l'émigration étrangère. En 1896, nous devions avoir 10,000,000 d'hommes en ce pays. Nous devions fournir à l'Europe 500,000,000 de minots de blé. La vente de nos terres publiques devait à elle seule payer la dette du Canada.

Où en sommes-nous? La réponse à cette question se trouve dans le recensement qui nous donne une population de

moins de 5,000,000. Elle se trouve aussi dans le chiffre incontestable de nos obligations publiques. Une année ou deux de mauvaises récoltes jetteraient le Canada dans une crise que la Providence, espérons-le, nous épargnera, en continuant à nous donner d'abondantes moissons et en nous ouvrant de nouveaux marchés pour les écouler.

LA QUESTION DES ECOLES DU MANITOBA.

J'ai traité au long devant vous, à diverses reprises, la question des Ecoles du Manitoba. Je ne vous en dirai qu'un mot aujourd'hui. Elle a surgi, en 1890, par l'adoption de lois, qui privaient nos coréligionnaires du Manitoba du contrôle de leurs écoles et de l'usage officiel de la langue française. Le gouvernement fédéral avait le droit de désavouer cette législation qui, il n'est pas permis de l'oublier, est le fruit des votes des hommes politiques d'origine anglaise des deux partis au Manitoba. Au lieu d'exercer le droit du désaveu, que le pouvoir fédéral a exercé à l'égard de douzaines et de douzaines de lois passées par les différentes législatures des provinces, le gouvernement fédéral, pour éviter de déplaire à la majorité de ses partisans, a laissé ces lois entrer en vigueur.

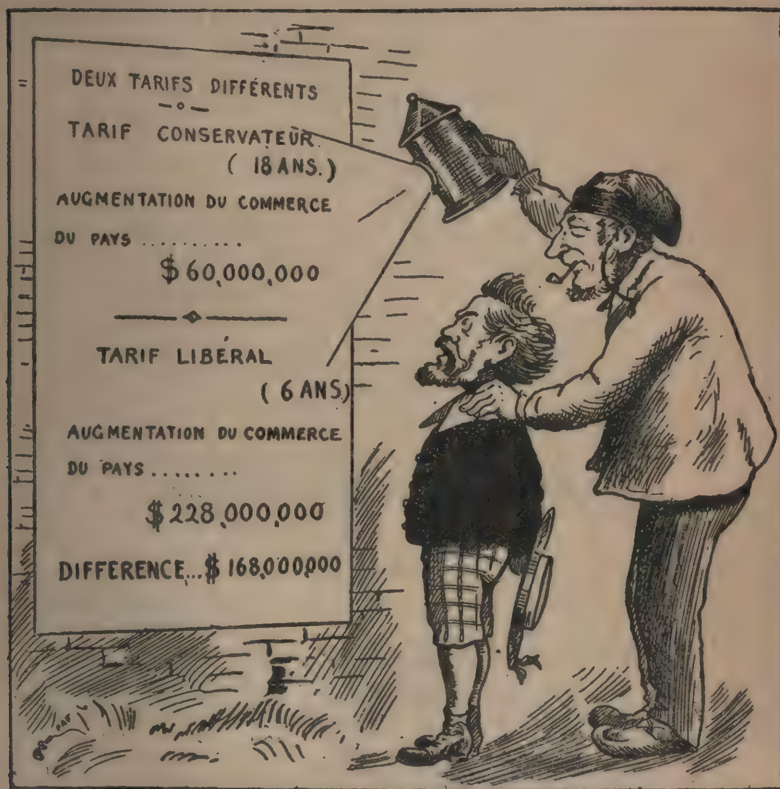
Pour faire accepter par les catholiques sa politique faible et vacillante, il a eu recours aux tribunaux,—car, remarquez-le bien, ce n'est pas la minorité qui est allée devant les cours de justice. C'est le gouvernement fédéral lui-même.

Sans entrer dans plus de détails, je me contenterai de rappeler à votre souvenir que les appels, que les procès devant les tribunaux, durent depuis six ans, et que la question, loin d'être réglée, est plus compromise qu'elle ne l'a jamais été. Les promesses ont succédé aux promesses, et encore aujourd'hui le gouvernement vient devant l'électorat la bouche pleine de solennels engagements—dans la province de Québec.

Dans Ontario, dans le Manitoba, dans les Provinces Maritimes, presque tous les candidats ministériels se prononcent contre toute intervention du pouvoir fédéral.

Je déclare ici n'avoir aucune confiance dans Sir Charles Tupper et dans l'administration dont il est le chef, sur la question des écoles, comme sur toutes les autres questions.

La composition du parti libéral, la présence dans ses rangs d'hommes comme Sir Oliver Mowat, nous sont une garantie



BAPTISTE A ISRAEL :—Voyons, sais-tu, mon p'tit.

que, si M. Laurier arrive au pouvoir, comme je n'en ai aucun doute, l'administration à la tête de laquelle il sera placé donnera à cette difficile question une solution équitable et prompte. Je ferai pour ma part les efforts les plus énergiques pour que justice soit rendue à la minorité catholique et j'ai la conviction profonde qu'un gouvernement animé d'intentions droites, peut mettre fin en quelques mois à l'agitation dangereuse créée par la politique de duplicité des hommes qui, depuis trop longtemps, administrent les affaires du pays.

Croyez-moi, Messieurs les électeurs,

Votre tout dévoué,

J. ISRAEL TARTE.

Juin 1896.

M. Tarte et la Protection.

M. Tarte essaie de faire croire qu'il n'a jamais changé d'opinion à l'égard de la protection, qu'il a toujours été en faveur de ce système

Nous allons démontrer par ses discours et ses écrits que, de 1893 à 1902, jusqu'à son renvoi du ministère, la protection n'a pas eu d'ennemi plus acharné que lui.

Nous commençons par le discours qu'il prononça en Chambre en 1893 après avoir été élu sur le programme de l'Islet que nous venons de citer.

DISCOURS DE

M. J. ISRAEL TARTE,

Député de L'Islet,

DANS LA CHAMBRE DES COMMUNES,

Mardi, le 21 février, 1893.

M. TARTE.—M. l'Orateur, l'honorable député de Chicoutimi et Saguenay (M. Belley) a cru devoir faire allusion à l'élection récente tenue dans le comté de l'Islet. Je n'aperçois pas, en vérité, quelle gloire ou quel avantage il a espéré en retirer. Enfin, cela le regarde. Je crois avoir été élu dans le comté de l'Islet, et je suis sûr de l'avoir été sans faux prétextes, après l'une des campagnes les plus vigoureuses qui aient jamais été conduites dans cette partie de la province.

J'ai eu comme gardes de corps deux ministres de la Couronne, et si j'ai triomphé, c'est que j'ai eu pour moi le dévouement le plus absolu de mes amis et l'intelligence des électeurs du comté que je représente maintenant. L'honorable député de Chicoutimi et Saguenay (M. Belley) a dit que je m'étais présenté comme protectionniste sans alliage dans le comté de l'Islet. Je crois que ma carrière politique, assez longue déjà, a été absolument sans lâcheté au point de vue des diverses attitudes que j'ai cru devoir prendre sur les questions d'intérêt public. Je n'ai jamais cherché à tromper personne sur ma pensée en ce qui regarde la politique de mon pays, et à l'Islet, j'ai tenu la même conduite. Pour éviter tout malentendu, j'ai pris la peine de faire un programme écrit. Je ne le lirai pas en entier, mais voici quelques citations qui touchent à la question du tarif.

"Je suis résolu à faire tous mes efforts pour obtenir des changements dans le tarif, de nature à permettre à la classe agricole d'acheter à meilleur marché les choses dont elle a besoin et de vendre plus cher les produits du sol.

"Les manufacturiers des grandes villes qui réalisent des centaines de mille piastres de profit par année au moyen du tarif actuel s'opposent à ces réformes. Ils sont organisés en association, et, sans distinction de parti, ils appuient le gouvernement dont la politique fait leur fortune.

"A leur point de vue, ils ont raison. La politique dite nationale adoptée en 1879, dans le but de favoriser l'établissement et le développement de nos industries, en empêchant les produits industriels étrangers d'entrer au Canada, n'a plus aujourd'hui la même raison d'être. Les intérêts des manufacturiers ont été assez longtemps protégés; l'heure est venue de protéger les intérêts de l'agriculture.

"L'intérêt des manufacturiers est de tenir le marché canadien fermé aux manufacturiers des Etats-Unis, afin de vendre plus cher leurs produits.

"L'intérêt du cultivateur canadien est de travailler à se faire ouvrir le marché américain, afin d'y vendre plus cher les produits agricoles".

Et plus loin, je disais:—

"Faisons en sorte que le marché américain qui nous est pratiquement fermé nous soit ouvert afin que nous puissions y vendre nos chevaux, nos patates, nos œufs, nos volailles, etc.

"Le cultivateur canadien y trouvera un double intérêt, d'abord il paiera moins cher pour ce dont il a besoin, et il vendra ses produits d'une manière plus avantageuse.

"La lutte est donc réellement entre le cultivateur qui a besoin du marché américain, et le manufacturier qui a peur de faire moins de bénéfices si l'industriel américain peut venir lui faire concurrence dans la vente des meubles, des instruments d'agriculture, des cotons, des étoffes, des voitures, etc."

La lutte s'est faite sur la question du tarif, dans une très grande mesure. Le comté de l'Islet avoisine la frontière américaine, et je suis certain d'être l'expression de mes électeurs en disant ici que, dans ce comté, il y a un désir très ardent en faveur d'un changement dans le tarif.

Les questions de tarif ne peuvent pas être traitées à un point de vue doctrinaire; elles sont essentiellement des questions d'affaires et, en conséquence, elles doivent être jugées suivant les temps et suivant les circonstances — les circonstances non-seulement d'un pays, mais des diverses contrées avec lesquelles ce pays fait ou peut faire des affaires.

Je suis de ceux qui croient qu'en 1878 et dans les années précédentes, il y avait un désir certain, un désir prononcé pour un changement dans la politique fiscale. Et certes! si Sir John A. MacDonald a jamais donné une preuve manifeste de sa grande habileté, c'est en saisissant le courant d'opinion qui alors se manifestait. Je suis aussi de ceux qui croient que les changements apportés alors ont répondu, partiellement au moins, aux espérances qu'avaient fondées les auteurs de la politique appelée politique nationale.

En 1878 j'ai pris une part active à la lutte qui s'est faite. J'ai fait cette lutte en compagnie de certains des ministres actuels, et surtout de l'honorable maître général des Postes et de l'honorable ministre de l'Agriculture. Notre base d'arguments était celle-ci: nous voulions développer l'industrie du pays en la protégeant contre la concurrence étrangère, surtout contre la concurrence européenne. Mais nous avions en vue l'objet désiré par tous alors, de forcer le gouvernement américain à refaire avec nous les traités qu'il avait lui-même abrogés.

Qui ne se rappelle, M. l'Orateur, les luttes partielles que nous avons faites, par exemple celle de Drummond et Arthabaska en 1877? C'est l'une des luttes que je regrette le plus, soit dit en passant. Eh bien! nous avons fait des élections partielles et les élections générales en disant: adoptons un tarif protecteur et nous forcerons le gouvernement américain à traiter avec nous. L'illusion que nous avions alors doit être dissipée aujourd'hui, mais cependant elle a servi même à faire les élections en 1891.

Et Sir John A. MacDonald a fait preuve encore là d'une très grande habileté, selon moi, en demandant l'autorisation nécessaire pour conclure un traité propre à rendre plus libres nos rapports commerciaux avec nos voisins. Si nous considérons les raisons données alors par Sir John A. Macdonald au gouverneur-général pour en obtenir la dissolution des chambres, avant le temps fixé par la constitution, on y trouvera presque mot pour mot la motion qui est maintenant devant nous. Sir John comprenait que sa politique de 1878 avait fait son temps.

Je ne suis pas du nombre de ceux qui disent qu'il faut tout démolir; et si l'honorable chef de l'opposition arrivait au pouvoir demain, je ne crois pas qu'il renverserait les colonnes du temple. Ce n'est pas cela que nous voulons; nous voulons un changement dans le tarif.

L'honorable député de Simcoe-Nord, d'après ce que j'ai entendu dire, proposera une motion pour réduire de 10% les droits sur les importations de la mère-patrie. Je déclare de suite que je suis en faveur de cette proposition ; mais je me demande pourquoi il ne serait pas fait de même pour tous les autres pays. Il est démontré que nos manufacturiers peuvent subir la concurrence étrangère. Ils sont devenus exportateurs. Non seulement ils produisent pour les besoins du pays, mais ils font de la concurrence ailleurs. Nous pouvons donc maintenant adopter une toute autre politique que celle que nous avons adoptée il y a quelque dix années. Et cependant le gouvernement nous dit qu'il ne veut rien faire, mais il ne nous en donne pas la raison.

Il n'y a aucun doute qu'à l'aide de la protection, un certain nombre d'industriels ont amassé de grandes fortunes. Mais il n'y a aucun doute non plus que la fortune publique n'est pas équitablement divisée. Pendant qu'à Montréal on voit des gens, pauvres en 1878, devenus millionnaires, nous voyons en même temps les campagnes qui se dépeuplent.

Je dis que tout homme qui connaît quelque peu l'économie politique doit, en face d'une pareille situation, réfléchir et songer à l'améliorer. Je connais à Montréal nombre d'excellents industriels qui autrefois étaient de bons libéraux et qui maintenant sont en faveur de l'administration actuelle. Quand vous leur parlez dans l'intimité et que vous leur demandez ce qui adviendrait si les droits étaient abaissés de dix ou quinze pour cent, ils vous répondent qu'ils pourraient vivre avec leur industrie mais qu'ils y feraient moins d'argent. *Il n'y a pas l'ombre d'un doute que le tarif pourrait être reduit sans nuire à nos industries et je n'hésite pas à me prononcer sur ce point.*

Le temps est venu de ne pas retarder davantage cette réforme douanière.

Les Votes de M. Tarte.

Le *Canada* dans une lettre parlementaire a analysé comme suit les votes de M. Tarte quand il était dans l'opposition, au sujet de cette question du tarif et de la protection.

En 1893, M. Tarte fut élu dans l'Islet, sur un programme anti-protectionniste dont nous avons déjà plusieurs fois reproduit les passage principaux.

A la première session que fit M. Tarte comme député de l'Islet, le 16 févrizr 1893, Sir Richard Cartwright, critique financier de l'opposition, présenta en amendement au budget de M. Foster, la motion suivante :—

"Que le tarif douanier pèse lourdement et injustement sur les classes qui consomment le plus dans la Confédération et qu'il devrait être de suite remanié dans le sens d'une liberté plus grande de commerce et que le montant des taxes à percevoir devraient être limité à la somme requise pour faire face aux dépenses du gouvernement, judicieusement et économiquement administrées".

(Débats, page 645)

Le 21 février 1893, M. Tarte se leva en Chambre et prononça, à l'appui de la motion de Sir Richard Cartwright, un discours dans lequel il disait :—

"Il n'y a aucun doute qu'à l'aide de la protection, un certain nombre d'industriels ont amassé de grandes fortunes. Mais il n'y a aucun doute non plus que la fortune publique n'est pas équitablement divisée. Pendant qu'à Montréal on voit des gens pauvres en 1878, devenus millionnaire, nous voyons en même temps les campagnes qui se dépeuplent. Je dis que tout homme qui connait quelque peu l'économie politique doit, en face d'un pareille situation, réfléchir et songer à l'améliorer. Je connais à Montréal nombre d'excellents industriels qui, autrefois, étaient de bons libéraux et qui maintenant sont en faveur de l'administration actuelle. Quand vous leur parlez dans l'intimité et que vous leur demandez ce qui adviendrait si les droits étaient abaissés de dix ou quinze pour cent, ils vous répondent qu'ils pourraient vivre avec leur industrie mais qu'ils y feraient moins d'argent. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que le tarif pourrait être réduit sans nuire à nos industries et je n'hésite pas à me prononcer sur ce point. Le temps est venu de ne pas retarder davantage cette réforme douanière".

(Débats, page 918)

Le vote fut pris le 28 février 1893 et parmi les députés ayant voté pour l'amendement Cartwright, nous voyons, page 1354 : M. J. I. Tarte.

Pas mal pour un protectionniste conséquent !

A la session suivante, 1894, Sir Richard Cartwright présentait encore un amendement au discours du budget de l'hon. M. Foster, qui avait revisé le tarif.

Voici le texte de cet amendement :

" Tout en reconnaissant dans les réductions proposées une admission jusqu'à ce point des maux infligés à la population par le système des droits protecteurs élevés, cette Chambre est cependant d'avis que les amendements proposés étant basés sur le principle de la protection et non pas seulement sur les besoins du service public, sont insuffisants pour offrir un soulagement satisfaisant du fardeau d'un impôt excessif et injuste.

" Qu'à cette fin le tarif devrait être réduit aux besoins d'un gouvernement honnête, économe et efficace ; l'on devrait en faire disparaître le principe de protection en faveur d'industries particulières aux dépens de la population en général et il ne devrait être imposé que pour le revenu seulement."

(Débats, page 290)

Le vote fut pris le 12 avril 1894 et parmi les députés ayant voté pour l'amendement Cartwright nous voyons, page 1150 : M. J. I. Tarte.

Très bien, pour un protectionniste conséquent !

A la session suivante, 1895, Sir Richard Cartwright a eneore présenté un amendement au discours du budget de l'hon. M. Foster.

Voici cet amendement :

" Que vu que des sommes énormes sont actuellement soutirées à la population du Canada et ne rentrent pas dans le trésor et que les charges du peuple sont de ce chef augmentées dans une large mesure et sans nécessité, et qu'il est de la plus grande importance pour le bien-être de la société non seulement de diminuer les dépenses extravagantes actuelle, mais de réduire ces charges aussi largement et ausstôt que possible, il est à propos qu'en prenant des mesures pour établir léquilibre entre le revenu et la dépense, tel que recommandé dans le discours du trône, le tarif actuel soit modifié de manière à en faire un tarif de revenu seulement.

(Débats, page 566)

Le vote fut pris le 30 mai 1895 et parmi les députés ayant voté pour cet amendement nous trouvons, page 1578, le nom de M. J. I. Tarte.

En voilà un protectionniste conséquent.



M. Monk au Club Cartier :— Messieurs, notre vétéran, l'hon. L. O. Taillon a promis de laisser pousser sa barbe jusqu'au triomphe définitif. N'allez vous rien faire pour qu'il se la coupe ?

DEPUIS 1896.

Actuellement notre marché local est encombré, notre industrie produit trop et le monopole est trop puissant. Ce qu'il faut, ce n'est pas de multiplier les hautes cheminées ou de les élever plus haut vers les nues. Ce qu'il faut, c'est d'équilibrer les forces de production, c'est de protéger les fermes qui sont la richesse nationale, en leur donnant leur marché naturel et c'est de protéger en même temps nos manufactures en fortifiant notre marché local.

(*La Patrie*, 15 février 1897).

Si le parti conservateur se fût appliqué davantage à entretenir avec les Etats-Unis des relations amicales au lieu de soigner uniquement les monopoleurs, il ne serait pas maintenant si difficile pour les libéraux d'assurer aux cultivateurs canadiens de nouveaux débouchés pour leurs produits.

(*La Patrie*, 23 février 1897).

Sous le régime tory tout était monopole et les paysans de l'Ouest payaient cher pour leurs instruments aratoires, ainsi que pour les articles de consommation journalière. Les réductions de droits sur le fer, le sucre, le fil de clôture, la farine, le pétrole, le riz, etc., sont très populaires là-bas et on ne saurait concevoir comme le gouvernement Laurier gagne chaque jour dans la faveur populaire.

(*La Patrie*, 28 avril 1897).

Le régime protecteur a étouffé l'agriculture, créé le fléau de l'émigration, appauvri les populations rurales et tenu l'industri dans les langes.

(*La Patrie*, 14 sept. 1897).

M. Laurier, embrassant d'un coup d'œil l'avenir de sa patrie et les espérances de son peuple, a fait appel aux plus vives énergies et à toutes les intelligences, pour travailler au développement de notre production et de notre commerce ; il a dit qu'il ne fallait pas s'arrêter au motto : Le Canada pour les Canadiens, mais qu'il fallait viser plus loin, qu'il fallait encore une autre devise pour compléter celle-là, c'était, selon son expression, au Board of Trade de Toronto : "The world for Canadian enterprises."

(*La Patrie*, 9 octobre 1897).

Le Discours de M. Tarte.

M. Tarte a attaqué violemment, dans son discours de la session dernière, le tarif de 1897 ; il l'a appelé "un tarif de taxation," "un tarif d'effacement," "un tarif de piétinement."

Comment se fait-il que M. Tarte ait mis tant de temps à s'apercevoir des vices de ce tarif dont il disait au début de son journal :

"Le tarif proposé par le ministre des Finances donne satisfaction générale.........

"Le cabinet a diminué les charges publiques, allégé le fardeau des consommateurs, mais il n'a pas mis en péril les intérêts de nos manufacturiers, les capitaux de nos banques.

"Il a fait œuvre de sagesse et de prévoyance, aussi les félicitations lui sont-elles arrivées de toutes les parties du pays.

(*La Patrie*, 24 avril 1897.)

"La seule révision du tarif est une œuvre qui a coûté aux ministres des labeurs dont peu de gens se font une idée. Par cette révision, M. Laurier et ses collègues ont pu diminuer les fardeaux publics sans nuire aux industries méritantes."

(*La Patrie*, 1er juillet 1897.)

Mais alors M. Tarte était ministre !

M. Tarte s'est plaint (*Hansard*, page 1705) que le parti libéral n'ait pas tenu les promesses faites aux conservateurs ralliés en 1896. Voici ses propres paroles :

" Je m'attendais, dit-il, que le parti libéral, de concert avec lequel j'ai marché pendant ces dix dernières années, mènerait à bonne fin la politique convenue en 1896. Je pèse mes paroles ; je sais les engagements pris par certains hommes publics. Je sais ce que nous avons fait à Montréal dans l'élection de 1896. J'ai sous les yeux des hommes publics qui, à notre demande, sont venus à Montréal voir les manufacturiers, au su des chefs du parti, et leur ont dit non seulemeut que le tarif ne serait pas dérangé, mais qu'il serait changé dans la bonne direction quand le moment serait venu."

Or, c'est ce qui fut fait en 1897, et M. Tarte lui-même le proclamait dans l'article qu'il publiait le jour de la présentation du tarif de 1897 et que voici :

" Depuis dix-huit ans, un tarif très élevé a protégé les industries sur notre sol. Il semblerait que ce long régime de protection a été suffisant pour permettre à nos manufacturiers de vivre sour un tarif largement réduit. Par malheur, il est difficile de dire qu'il en soit ainsi. Le cabinet a donc été obligé d'agir avec la plus grande circonspection. Pour ne pas créer de perturbation dans les banques, dans l'industrie, il a maintenu un tarif plus protecteur que celui que dans d'autres circonstances il eût mis en force.

" Les classes industrielles et manufacturières trouveront dans la politique nouvelle une protection suffisante pour marcher à pas rapides dans la voie du progrès."

(*La Patrie*, 23 avril 1897.)

M. Tarte était bien convaincu alors que le gouvernement avait agi en 1897 avec tout le respect possible des conventions de 1896.

Il ajoutait même, comme preuve, dans un article subséquent, le lendemain :

" Nous croyons qu'il y a bien du vrai dans la dépêche suivante qui a été adressée, hier, à l'un des membres du gouvernement, par l'un des plus grands industriels et des plus grands banquiers du Canada—un conservateur :

" ' Le tarif est des plus satisfaisants et inspirera une grande confiance dans le gouvernement. Il aura pour effet d'améliorer les affaires sur toute la surface de la Puissance.' "

(*La Patrie*, 24 avril 1897.)

Ce n'est plus un secret pour personne que cette dépêche fut envoyée par M. Gault, manufacturier de coton, justement un des hommes auxquels M. Tarte a fait allusion dans son discours.

Mais alors M. Tarte était ministre !

M. Tarte, dans une autre partie de son discours (*Hansard*, page 1696) a reproché à l'hon. M. Fielding de s'attacher à faire de ce pays-c un pays où l'on puisse vivre à bon marché. Il a fait aussi à Sir Richard Cartwright le reproche d'avoir approuvé cette attitude du ministre des Finances et s'est efforcé de prouver que le bon marché de l'existence et l'abaissement du tarif n'étaient pas un encouragement à l'immigration.

Comment se fait-il donc que ce qu'il trouvait d'admirable dans le traité de 1897, c'était justement qu'il allait diminuer le prix des articles de consommation et rendre la vie moins coûteuse.

" Il va de soi que toute réduction ne saurait être vue avec faveur par ceux qu'elle atteint. D'un autre côté, les manufacturiers honorables et éclairés ne peuvent manquer de se rendre compte de la nécessité dans laquelle le gouvernement s'est trouvé de donner aux consommateurs les satisfactions auxquelles ils ont droit."

(*La Patrie*, 29 avril 1897.)

" Le tarif Fielding a été fait pour les foules, pour le peuple qui achète et qui paie. Il permet aux industriels honnêtes de subsister, de se développer. Mais il a enlevé aux monopoles leurs profits illégitimes.

" D'un bout à l'autre du pays il est acclamé."

(*La Patrie*, 4 mai 1897.)

" Il se peut que quelques industries aient à souffrir. Cela est inévitable. Quelques groupes de ces industries n'auraient jamais dû être etablies. Elles n'ont été jusqu'ici maintenues que grâce à un tarif exceptionnellement élevé et qui, en conséqnence, a obligé les consommateurs à payer des prix exagérés.

" Le résultat de la nouvelle politique sera, espérons-le, de donner au consommateur l'avantage d'acheter meilleur marché une foule de choses dont il a besoin."

(*La Patrie*, 25 mai 1897.)

"Il se peut que, par-ci, par-là, quelques industries établies grâce à des droits excessifs, soient obligées temporairement de suspendre leur marche. Mais ces industries sont peu nombreuses et, en somme, peu importantes. L'industrie du fil de fer, du fil à clôture, tombe dans cette catégorie. Je vous demande s'il était raisonnable de faire payer un centin ou un centin et demi de plus par livre, à tous les consommateurs du pays, pour maintenir en activité une couple de moulins qui employaient quelques douzaines d'hommes.

"Il faut diminuer le coût de la vie au Canada."

(*La Patrie*, 8 juin.)

Mais alors M. Tarte était ministre!

M. Tarte, page 1705, s'est plaint que l'industrie du fer ne soit pas protégée comme elle devrait l'être. Il attribue à ce défaut de protection la dépréciation des valeurs des compagnies métallurgiques.

Or, que disait-il des droits sur le fer tels que réglés par le tarif Fielding:

"La protection à outrance devait développer nos ressources minérales, or, où en sommes-nous aujourd'hui?

"Le peuple a payé la taxe imposée par l'augmentation des droits dont était frappé le fer et c'est un impôt qui a pesé très lourdement sur les cultivateurs.

"Mais le pays a-t-il retiré les avantages promis?

"Non, les droits n'ont pas du tout développé l'industrie du fer."

(*La Patrie*, 26 mai.)

Mais alors M. Tarte était ministre!

A la page 1696 du *Hansard*, M. Tarte dit:

"Les Etats-Unis ne sont pas un marché pour notre collectivité agricole et ils ne sont pas davantage un marché pour notre collectivité manufacturière."

Voyons ce que disait M. Tarte quand il était ministre:

"Notre marché est assurément celui que borne la ligne 45e et c'est une besogne patriotique que celle entreprise pour l'ouvrir à l'écoulement de nos produits agricoles...

"Si ce marché-là nous était ouvert, ne croit-on pas que notre commerce avec les Américains augmenterait de beaucoup?"

(*La Patrie*, 11 février 1897.)

" La réciprocité commerciale, même avec nos voisins, c'est la vraie protection pour nos pauvres cultivateurs."

(*La Patrie*, 12 février 1897.)

" Il nous faut le marché américain pour écouler nos denrées, pour donner un essor à l'esprit agricole et aux anciennes espérances de prospérité nationale."

(*La Patrie*, 15 février 1897.)

Mais alors M. Tarte était ministre!

M. Tarte s'est efforcé, dans tout le cours de son discours, de démontrer que la prospérité des Etats-Unis était due à leur régime protecteur. Voici quelle était son opinion en 1897:

" Le président McKinly, au cours d'un entretien qu'il a eu hier à New York, avec un journaliste, a exprimé sa satisfaction de voir la prospérité renaître dans toute la république américaine et il a attribué cet heureux événement au fait que l'on était revenu au tarif protecteur.

" Les Etats-Unis ont déjà été sous l'empire d'un tarif plus élevé que le nouveau tarif Dingley et pourtant il y avait alors une dépression générale dans toutes les branches du commerce et de l'industrie.

" La prospérité qui renaît aujourd'hui dans l'ouest américain est due, non pas au tarif protecteur, mais aux abondantes récoltes obtenues par les agriculteurs et aux prix élevés auxquelles les récoltes ont été vendues."

(*La Patrie*, 24 août 1897.)

Mais alors M. Tarte était ministre!

M. Tarte a un reproche sérieux à faire aux libéraux qui ne sont pas protectionnistes. Voici ce qu'il leur dit, page 1700:

" Lorsque ceux qui comme moi ont foi dans les tarifs fortement nationaux, parlent des manufacturiers, nous avons l'air d'agacer ceux de nos honorables amis qui ne partagent pas nos idées. Le mot " manufacturiers " leur est odieux, ils les appellent des requins, des voleurs et leur donnent toutes sortes de noms."

Que disait le journal de M. Tarte quand la St. Lawrence Sugar Refinery Co. ferma ses portes après l'adoption du tarif Fielding?

" Le nouveau tarif est très raisonnable pour les manufacturiers et il nous semble qu'ils n'ont pas à se plaindre du parti

libéral. Mais faut-il encore leur laisser leurs vieux et écrasants monopoles; faut-il encore leur donner des millions à l'année?

"Non, le gouvernement Laurier gouverne pour le peuple et il ne se laissera pas intimider par les spéculateurs malchanceux ou par des millionnaires voraces.

"Le peuple est avec M. Laurier dans sa réforme fiscale et les besoins du peuple sont plus à considérer que la rapacité de quelques monopoleurs habitués à arranger eux-mêmes le tarif."

(*La Patrie*, 20 mai 1897.)

Monopoleurs, voraces, manipulateurs de tarif, rapaces toute la gamme.

Mais alors M. Tarte était ministre!

M. Tarte s'est éloquemment efforcé de démontrer qu'il avait abandonné le parti libéral parce que celui-ci ne voulait pas suivre ses idées sur la protection. Il dit, page 1706:

"Je ne pouvais pas conserver mon portefeuille quand j'ai compris que la politique que nous suivions n'était pas ma politique."

On trouvera sans doute que M. Tarte a mis bien du temps à s'apercevoir de cela.

Mais il ne faut pas trop prendre au sérieux ces grandes protestations de patriotisme protectionniste.

M. Tarte avait acquis la *Patrie* le 8 février 1897 avec l'argent du parti libéral; il s'empressa de lui donner l'orientation qu'il jugeait préférable dans l'intérêt du pays et voici ce que ce journal publiait quinze jours après qu'il était entre les mains de M. Tarte:

"Dix-huit années de protection, de monopole et de lourds impôts ont fait tant de mal à notre pays que le patriotisme et le simple bon sens réclament un changement dans notre système économique."

(*La Patrie*, 27 février 1897.)

M. Tarte était alors ministre et travaillait à préparer le tarif Fielding?—PASCAL.

(*Le Canada*, 24 avril 1903.)

Lorque le tarif Fielding fut adopté avec le concours de M. Tarte, celui-ci accorda sa lyre et écrivit:



M. Fielding après tout défend assez bien les Canadiens. Voyez donc ce qu'il a fait avec sa surtaxe allemande pour faire sauter Guillaume II.

La Politique Nouvelle.

PROMESSES TENUES.

Le nouveau tarif est enfin chose consommée.

Espérer qu'il donnera satisfaction absolue à tout le monde, serait se bercer d'une ridicule illusion. Mais nous croyons que la grande majorité du peuple l'accueillera avec faveur.

Les circonstances dans lesquelles le gouvernement s'est trouvé sont d'une nature toute spéciale. Nos voisins des Etats-Unis sont à édifier une espèce de muraille de Chine destinée à fermer la porte aux produits manufacturés et naturels du monde civilisé.

Une ligne imaginaire nous sépare d'eux, territorialement parlant. Il nos faut donc de toute nécessité tenir compte de l'attitude qu'ils prennent. Ils nous ont forcé à adopter une politique fiscale que, dans d'autres conditions, nous n'aurions sans doute pas suivie.

Le premier devoir d'une nation est de se protéger, de se défendre.

Tout de même le gouvernement ne peut pas perdre de vue les intérêts des habitants du Canada et il a diminué—en certains cas même, aboli—les droits sur des marchandises et des produits qui nous viendront de l'autre côté des lignes.

Le nouveau tarif établit une différence entre les pays qui nous sont commercialement sympathiques, et ceux qui, comme les Etats-Unis, refusent d'avoir des rapports avec nous. Il détournera au profit des contrées disposées à faire des affaires avec nous, des courants considérables de trafic et de commerce.

Sous ce rapport le peuple canadien applaudira sans réserve à la politique du gouvernement.

Depuis dix-huit ans, un tarif très élevé a protégé les industries sur notre sol. Il semblerait que ce long régime de protection a été suffisant pour permettre à nos manufactures de vivre sous un tarif largement réduit. Par malheur, il est difficile de dire qu'il en soit ainsi. Le cabinet a donc été

obligé d'agir avec la plus grande circonspection. Pour ne pas créer de perturbation dans les banques, dans l'ndustrie, il a maintenu un tarif plus protecteur que celui que dans d'autres circonstances il eût mis en force.

Toutefois, de très importantes réductions ont été faites au bénéfice des classes agricoles et laborieuses, au profit de la masse nombreuse des consommatetrs.

Les cultivateurs n'ont qu'à jeter un coup d'œil sur la liste des changements et il constateront que le tarif est destiné à leur procurer des avantages ignorés d'eux depuis longtemps.

Il y a réduction sur tout ce que les classes agricoles et travailleus s emploient et consomment.

Les industries légitimes n'ont aucune raison de se plaindre.

Les droits spécifiques devenus si odieux, à cause de l'abus qui en a été fait, sont chose du passé.

Les manufacturiers, protéges par des droits qui s'élevaient à 30, 40, 50, 70 p. c. sur certains objet, ne doivent pas être surpris des changements opérés. Ils n'avaient pas droit à s'attendre à la prolongation d'un régime tout à fait intolérable. Il leur a été laissé une marge suffisante pour leur permettre de continuer leur opérations, mais ils n'auront plus de monopole.

En somme, il y a réduction des droits sur toute la ligne, mais réduction éclairée, prudente, qui ne créera aucune perturbation.

Les changements qui affectent le plus les industries de Montréal sont ceux qui ont eu lieu dans les sucres, les fers, certaines industries en rapport avec les cotons, les clous, les haches, outils et autres instruments à l'usage des classes agricoles et laborieuses. Il y a aussi des changements assez considérables dans l'industrie des laines.

Les manufactures de sucre avaient un droit de $1.14 par cent livres de sucres raffiné et de $0 50 sur le sucre brut. Le gouvernement a retranché $0.14 sur le sucre raffiné, laissant aux manufacturiers une protection de 50c net par cent livres de sucre. Cette réduction, très considérable au point de vue des consommateurs, n'est cependant pas de nature à affecter l'industrie des sucres. L'introduction croissante des sucres de betterave, dont la récolte augmente tous les ans dans d'énormes proportions, le perfectionnement constant des outillages, permettent aux manufacturiers de produire aujourd'hui à beaucoup meilleur marché que naguère.

Le gouvernement a voulu mettre le fer à la portée de tout le monde et il a changé tout à fait le système suivi jusqu'ici. Nous aurons le fer à bon marché, et le fer est employé partout, par toutes les classes, par l'ouvrier, par le cultivateur, par le manufacturier, etc.

L'industrie des cotons coloriés et l'industrie des laines ont fait, dans ces dernières années, preuve d'esprit de progrès et d'énergie. Le gouvernement a tenu compte de la concurrence que les marchés de l'Europe, favorisés par le travail à bas prix, rend dangereuse pour ces manufactures et il a agencé son tarif de manière à leur permettre de se développer davantage. Il a aboli les droits spécifiques sur les produits laineux, mais il a laissé une protection suffisante à nos manufactures.

Il faut des revenus additionnels au gouvernement pour faire face aux obligations si onéreuses laissées par ceux qui ont été les tenants du pouvoir depuis dix-huit ans.

Au moyen des changements dans le tarif, sur le sucre, sur les liqueurs alcooliques, et aussi au moyen de la politique adoptée au sujet des tabacs, le trésor public recueillera une abondante moisson.

En imposant des droits sur le tabac, les ministres se sont assuré un revenu considérable et ils ont en même temps protégé une classe nombreuse de cultivateurs qui se sont, depuis des années et des années, vainement adressés au gouvernement qui a précédé pour obtenir part égale de justice.

L'espace ne nous permet point d'en dire davantage aujourd'hui. Nous croyons être l'expression de l'opinion en affirmant que la politique du gouvernement est marquée au sceau de la prudence et aussi au sceau de la fidélité aux promesses faites.

Les classes travailleuses, les consommateurs, reçoivent la récompense des suffrages qu'ils ont donnés le 23 juin, dans les réductions nombreuses qui sont opérées.

Les classes industrielles et manufacturières trouveront dans la politique nouvelle une protectrice suffisante pour marcher à pas rapides dans les chemins du progrès.

(*La Patrie*, 23 avril 1897.)

Le dithyrambe de la *Patrie* continue à jet ininterrompu.

LA SESSION.

"Le consommateur," c'est-à-dire le contribuable, qui a porté le parti libéral au pouvoir, a été récompensé de sa confiance en M. Laurier par un abaissement considérable dans le prix des choses qu'il consomme. Les classes laborieuses, les cultivateurs, ont reçu des attentions spéciales de la part du gouvernement, dans la confection du tarif.

(*La Patrie*, 1er juillet 1897.)

SOUS LE RÉGIME LIBÉRAL.

Les conservateurs disaient : "Les libéraux vont ruiner nos industries."

Or, le gouvernement Laurier a fait subir d'importants remaniements au tarif dans le but de soulager le peuple et de diminuer le fardeau de ses impôts, et nos industries sont encore debout.

Bien plus, de nouvelles fabriques surgissent partout : à Halifax, des capitalistes anglais viennent de se former en compagnie pour fonder une manufacture de terra-cotta ; à Brantford, Ont., vient de se former une nouvelle compagnie au capital de $150,000 et s'appelant "The Brantford Machine Tool Company" ; à Toronto, la "Standard Chemical Company" vient de se former avec un capital de $50,000 pour fabriquer des produits chimiques, etc. ; à Perth, Ont., on est à faire subir des travaux d'agrandissement à la fabrique de conserves ; à Victoria, C. A., les "Albion Iron Works" ont aussi considérablement agrandi leur usine ; à Guelph, des capitalistes viennent de former la "Linseed Oil Company" ; et que d'autres cas nous pourrions citer !

Alors, ça ne va pas si mal !

(*La Patrie*, 13 juillet 1897.)

NOTRE TARIF ET NOTRE COMMERCE.

Ce que le gouvernement Laurier a fait est bien fait.

A la dernière session, il a conçu et inauguré une nouvelle politique fiscale dont le but était d'amener la dénonciation des

traités anglo-belge et anglo-allemand, de donner un tarif de faveur aux importations de l'Angleterre et de faire des offres avantageuses aux autres nations qui nous créeraient des avantages par leur tarif.

Grâce à cette nouvelle orientation politiquc, grâce au talent et aux ressources diplomatiques de Sir Wilfrid Laurier, nous avons obtenu la dénonciation des deux traités plus haut cités. En outre la réduction actuelle de 12½ p. c. dans notre tarif en faveur de l'Angleterre et des nations qui sont encore sous l'empire d'anciens traités, et surtout la réduction de 25 p. c. qui prendra effet l'an prochain, en faveur de l'Angleterre et des pays qui nous feront directement et spécialement des avantages douaniers, va déterminer une ère nouvelle et finira par nous donner ce que le parti libéral et le peuple canadien ont reclamé depuis longtemps: un commerce plus libre, des relations commerciales plus étendues.

La presse conservatrice voit d'un œil mélancolique cette politique large, progressive. éclairée, et qui nous éloignera chaque jour de la protection à outrance. Nos adversaires sont encore pour les murailles de Chine et les cercles de fer.

M. Laurier et ses collègues sont pour le progrès, pour le développement, pour l'agrandissement du champ d'opération que le fisc livre à l'activité commerciale, pour une plus grande liberté d'action et de mouvement.

Le régime protecteur a étouffé l'agriculture, créé le fléau de l'émigration, appauvri les populations rurales, et tenu l'industrie canadienne dans les langes.

Le nouveau régime et la nouvelle politique, depuis le 23 juin 1896, a su donner un élan jusqu'ici inconnu à l'exportation des produits agricoles, mettre fin à l'exode des Canadiens aux Etats-Unis et protéger davantage les consommateurs tout en protégeant encore les industriels.

Et la période d'activité que nous traversons, le regain de prospérité qui se manifeste aux quatre coins du pays ne pourra que s'accentuer quand le creusement de nos canaux sera accompli, quand le service rapide sera en opération, quand l'Intercolonial se rendra jusqu'à Montréal.

(*La Patrie*, 14 septembre 1897.)

Le Témoignage d'un Vieux Libéral.

M. Geo. H. Bertram, qui a accepté la candidature libérale à Toronto-Centre, est un ancien qui a pris part depuis 1867 à toutes les luttes en faveur de notre cause.

C'est un homme d'affaires important, c'est un des plus grands industriels de toute la province d'Ontario, c'est un citoyen dont la longue et considérable expérience sera utile au parlement et au cabinet.

Dans son discours à la convention de lundi, il a déclaré qu'il acceptait avec plaisir de faire la lutte à Toronto-Centre parce qu'il ne pourrait jamais demander au peuple de voter pour un meilleur gouvernement que le gouvernement Laurier et pour un meilleur chef "que celui que nous suivons, qui a toute notre confiance et que nous aimons tous."

M. Bertram proclame que la politique actuelle de M. Laurier et de ses collègues est avantageuse au pays, qu'elle est saine et éclairée et qu'elle fera beaucoup pour le développement de notre commerce et pour la prospérité de notre pays. Nous entrons, a-t-il ajouté, dans une ère de progrès et d'activité comme le Canada n'en a jamais connue et le peuple doit donner sa reconnaissance et son appui aux hommes qui ont si habilement et si patriotiquement dirigé nos affaires publiques depuis un an et demi.

Ce témoignage d'un des plus puissants industriels du pays en faveur du gouvernement Laurier et de sa politique devrait rallier tous les hommes de bonne volonté et tous les esprits vraiment indépendants autour de nos chefs et faire comprendre à nos adversaires qu'ils devraient cesser leurs attaques déloyales contre Sir Wilfrid pour le seconder dans ses louables efforts, dans son œuvre de régénération et d'avancement.

(*La Patrie*, 17 novembre 1897.)

LES TEMPS MEILLEURS.

Notre trafic a augmenté de 16 millions en un an.

Le tableau suivant fournit un état comparatif du commerce du Canada, en 1896 et 1897, pour les quatre derniers mois, et accuse une augmentation d'environ seize millions en faveur du régime libéral.

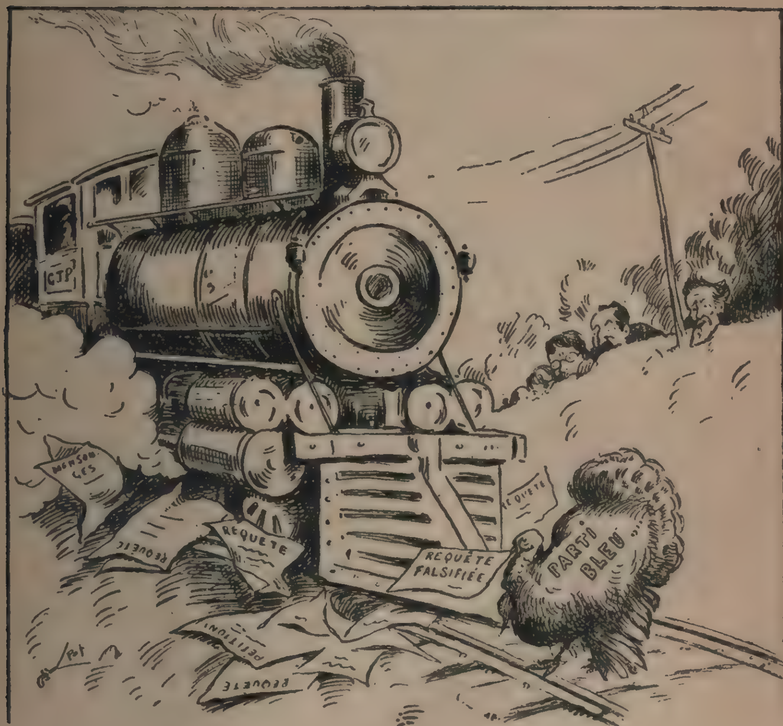
Rapports de mines	$3,445,248	5,014,246
Pêcheries	5,022,243	4,751,477
Forêts	15,550,295	16,315,651
Bétail, produits laitiers, &c.	16,057,081	21,788,531
Produits agricoles	6,570,730	13,965,519
Manufactures	3,414,999	3,779,758
Divers	189,568	125,198
Total :	$50,250,164	$65,740,384
Augmentation en 1897		15,485,820

Voilà des résultats tangibles de la politique éclairée du gouvernement Laurier.

Nos adversaires avaient cherché, au début du régime actuel, à épouvanter les masses en leur faisant croire que nous allions ruiner l'industrie nationale et mener le pays à la banqueroute.

A ces affirmations inconsidérées et ridicules, nons avons répondu et répondons encore par des faits.

C'est ainsi que dans les mois de juillet, août, septembre et octobre 1897, nous avons fait $15,485,220 d'affaires de plus que dans les quatre mois correspondants de l'année 1896. Dans cette période seulement, nous avons augmenté d'environ cinq millions nos exportations agricoles, prouvant par là toute la sollicitude de M. Laurier et de ses collègues pour les cultivateurs.



Les oies ont sauvé le Capitole ; les dindes bleus n'empêcheront pas le Grand Tronc Pacifique de développer la province. - Laissez donc Tarte à ses bluets.

Ce progrès, cette augmentation énorme de trafic n'est pas un coup fortuit, c'est la conséquence de l'orientation intelligente de la politique ministérielle, de l'activité et du travail du cabinet ; c'est le résultat d'une bonne administration dirigée par des hommes d'action et d'énergie selon les meilleurs intérêts de la patrie.

Il n'y a qu'un an que nos amis sont au pouvoir à Ottawa et déjà ils ont plus fait que nos adversaires en dix-huit ans. En outre le but qu'il poursuivent, de faire exploiter toutes les ressources nationales, de porter aussi loin et aussi haut que possible notre activité commercîale, d'atteindre à la véritable prospérité agricole, amènera sûrement l'âge d'or sur nos bords.

Patrie 6 *décembre* 1897.

" Nous avons abordé la question du tarif. Il y a peut-être, ici et lè, quelques retouches à faire. Mais je répète ce que j'ai dit ailleurs : dans son ensemble le tarif restera ce qu'il est maintenant. Messieurs, nos adversaires criaient bien haut que si nous obtenions le pouvoir, les manufactures seraint détruites. S'il est quelqu'un qui peut parler en toute liberté sur ce point, c'est bien moi. Je me suis présenté et j'ai été battu dans Beauharnois, non pas par M. Bergeron, mais par la compagnie de coton. Il y a quelques jours l'on m'a offert à Valleyfield un banquet. De la salle où nous étions réunis, nous pouvions voir les constructions nouvelles élevées par la manufacture de coton pour faire face au surcroît énorme de ses commandes. Ce qui est vrai de Valleyfield est vrai de toutes les parties de ce pays. Ce n'est pas un secret pour personne que la plupart des manufactures travaillent en ce moment jour et nuit."

(*M. Tarte au banquet de Sorel*, 20 *octobre* 1898.)

Naturellement, tous les journaux se sont amusés de ces cabrioles, et voici quelques extraits qui donneront une idée exacte de l'opinion des deux partis à cet égard.

M. TARTE ET LA PROTECTION.

La *Patrie*, journal de M. Tarte, disait l'autre jour :

" Le régime protecteur a étouffé l'agriculture, créé le fléau de l'émigration, appauvri les populations rurales, et tenu l'industrie canadienne dans les langes."

Croirait-on à lire ceci, réplique notre confrère, le *Trifluvien*, que le directeur politique de la *Patrie* est l'un des hommes qui ont déchaîné sur notre pauvre pays tous ces fléaux ; est l'un des auteurs responsables de cet horrible état de choses !

Comment, diable ! de jeunes et vertueux libéraux comme les rédacteurs de la *Patrie* peuvent-ils consentir à marcher sous la direction d'un pareil criminel ?

(*Le Courrier du Canada*, 21 Sept. 1897.)

LES FUREURS DE MAITRE ISRAEL.

On lit dans la *Patrie :*

" M. Royal, M. Chapais, etc., représentent la bigoterie, l'intolérance, l'étroitesse de vues, la diffamation, l'absence de patriotisme, la haine jalouse, le dépit, les préjugés les plus vilains, la négation du droit des foules de se gouverner elles-mêmes."

Cela, c'est du Tarte pur et sans mélange. La marque de fabrique y est : " le droit des foules de se gouverner elles-mêmes."

Il est évident que dans l'opinion de M. Tarte, le directeur de ce journal représente une masse de détestables choses ! Quelle formidable énumération ! bigoterie, haine, diffamation, intolérance, etc.

Sans compter la négation du " droit des foules " !

Toutefois, nous demandons humblement—pas à M. Tarte mais à nos lecteurs—la permission de distinguer.

Si maître Joseph-Israël entend par " bigoterie " la soumission à l'Eglise, par " intolérance " l'aversion pour les fausses doctrines et les faux docteurs, par " étroitesse de vues " le souci de la logique et de la dignité personnelle, par " diffamation " la vérité dite aux coquins de son espèce, par " l'absence de patriotisme " le refus de proclamer patriotes des traîtres de son acabit, par la " haine jalouse " le mépris inénarrable que nous éprouvons pour les vils caractères dont il est le prototype, par le " dépit " la constance dans la défaite et la persévérance dans la lutte, enfin par la " négation du droit des foules " notre désir de voir les foules suivre leurs guides naturels au lieu de se laisser berner par des saltimbanques : si c'est dans ce sens que l'on doit prendre l'énumération de M. Tarte, alors le directeur de ce

journal confesse jugement sans chicaner. Il est coupable de tous les crimes, et qui plus est, coupable impénitent.

Comme on le voit, tout dépend de l'interprétation.

Nous ne rétorquerons pas en énumérant tout ce que M. Tarte représente. Ce serait long, fastidieux et repoussant.

Nous nous bornerons à dire en trois mots ce qu'il ne représente pas. Il ne représente pas la vérité, il ne représente pas l'honneur, il ne représente pas la foi.

Et pour achever l'esquisse, il ne possède pas et il ne possèdera jamais ce qui—monstrueuse antithèse—fait l'objet de son désir passionné, au milieu de sa fange : l'estime des honnêtes gens !

(*Courrier du Canada*, 2 Sept. 1897.)

Les Variations de Polichinelle.

Ce que Joseph-Israel Tarte pensait de la Protection jusqu'à son renvoi du cabinet Laurier.

Peut-on me forcer à payer 50 cts la douzaine pour des tomates canadiennes quand je puis acheter des tomates américaines pour 20 cts ?

M. Joseph-Israel Tarte se croit un des plus grands politiques de l'Empire Britannique. Il n'y a pas de mal à cela, attendu que c'est le propre des dindons de se croire des aigles.

Nous ne nous inquièterions guère de M. Tarte, s'il n'avait une arme dangereuse dans les mains. Il n'est pas permis de laisser les irresponsables jouer avec des armes dont ils ne connaissent pas la portée, sans prévenir les passants.

Tous les jours, M. Tarte vide son cervelet dans la *Patrie*. Se croyant inspiré, il pontifie.

Le Canada est le Canada et M. Tarte est son prophète.

Quand l'inspiration d'un écrivain vient d'en haut, il ne lui est pas nécessaire de réfléchir.

Ainsi, l'autre jour, parlant de la politique des bonnes routes, M. Tarte a commis les deux phrases ténébreuses que voici :

" Dans Ontario, l'on ne voit que très rarement une voiture attelée d'un seul cheval, pour l'excellente raison que deux chevaux sont conduits par le même homme, traînant la même voiture. En d'autres termes, la politique des bons chevaux et des voitures doubles est une économie de temps, d'argent et de travail."

Maintenant, benoits édiles de nos campagnes, si vous n'êtes pas convaincus de la nécessité d'améliorer vos routes, vous êtes mûrs pour St-Jean de Dieu.

Tous les jours, M. Tarte fait son petit sermon dans la *Patrie.* C'est à rendre jaloux le moins présomptueux de nos vicaires de campagne.

Il prêche les vertus théologales, politiques et civiques : le travail, la tempérance du langage, de l'alcool et du tabac, etc.

Mais son grand " dada " est la protection—la protection à outrance.

—Il n'a pas toujours été protectionniste, M. Tarte.

En 1893, il déclarait aux électeurs de l'Islet que le fait d'avoir été protectionniste avait été la " grande erreur de toute sa vie."

Voici d'ailleurs quelques extraits de son manifeste aux contribuables de l'Islet :

" Je suis résolu à faire tous mes efforts pour obtenir des réformes et des changements dans le tarif, de nature à permettre à la classe agricole d'acheter à meilleur marché les choses dont elle a besoin et de vendre plus cher les produits du sol.

"Les manufacturiers des grandes villes, qui réalisent des centaines de mille piastres de profits par année, au moyen du tarif actuel, s'opposent à ces réformes. Ils se sont organisés en associations et sans distinction de parti ils appuient le gouvernement dont la politique fait leur fortune.

" A leur point de vue, ils ont raison. La politique dite nationale adoptée en 1879 dans le but de favoriser l'établissement et le développement de nos industries, en empêchant les produits industriels étrangers d'entrer au Canada, n'a plus aujourd'hui la même raison d'être. Les intérêts des manufacturiers et des industriels est de tenir le marché canadien fermé

aux produits manufacturés des Etats-Unis afin de vendre plus cher leurs propres produits.

" L'intérêt du cultivateur canadien est de travailler à se faire ouvrir le marché américain, afin d'y vendre plus cher les produits agricoles.

Nous avons, pour notre beurre et notre fromage, le marché anglais qui est précieux, et que nous conserverons toujours car il est ouvert à toutes les nations comme à nous.

Faisons en sorte que le marché américain qui nous est pratiquement fermê, nous soit ouvert, afin que nous puissions y vendre nos chevaux, nos patates, nos œufs, nos volailles, etc.

Pour cela, il faut que, sans la perturbation de notre propre industrie, nous permettions aux Américains d'entrer ici.

Le cultivateur canadien y trouvera un double intérêt, d'abord il paiera moins cher pour ce dont il a besoin, et il vendra ses produits d'une manière bien plus avantageuse.

La lutte est donc réellement entre le cultivateur qui a besoin du marché américain, et le manufacturier qui a peur de faire moins de bénéfices si l'industriel américain peut venir lui faire concurence dans la vente des meubles, des instruments agricoles, des cotons, des étoffes, des voitures, etc."

Trois ans plus tard, dans son manifeste aux électeurs de Beauharnois, M. Tarte disait encore :

" Le tarif protecteur à outrance que nons avons maintenant, permet à nos manufacturiers de nous faire payer le prix qu'ils veulent..

En permettant l'entrée libre sur nos marchés de certains produits manufacturés, nous donnons aux consommateurs l'avantage de payer moins cher pour les choses dont ils ont besoin. Les industriels jouissent d'un système protecteur qui est devenu excessif. L'heure est venue il me semble, de donner aux cultivateurs et aux consommateurs leur tour.................................

....

Naturellement, les monopoleurs, ceux qui réalisent, tous les ans des centaines de mille piastres aux dépens du consommateur sont des ennemis acharnés de tout changement.

L'Avenir du Nord, juillet 1903.

TARTE CONTRE TARTE

Les Contradictions du Grand Homme.—Les pirouettes de l'ex-ministre.

En 1893, M. Tarte disait aux électeurs de l'Islet: "La grande erreur de ma vie est d'avoir été protectionniste."

Aujourd'hui, M. Tarte se proclame protectionniste enragé.

En 1893, N. Tarte déclarait :

"Les intérêts manufacturiers ont été assez longtemps protégés et l'heure est venue de protéger les intérêts de l'agricultnre."

Aujourd'hui M. Tarte veut élever davantage la protection pour les manufacturiers qu'il dénonçait en 1893.

En 1893, M, Tarte disait aux électeurs :

"L'intérêt du cultivateur canadien est de travailler à se faire ouvrir le marché américain."

Aujourd'hui M. Tarte déclare la guerre aux Américains.

En 1896. M. Tarte tonnait ainsi contre la protection :

"Le tarif protecteur à outrance que nous avons maintenant permet à nos manufecturiers de nous faire payer le prix qu'ils veulent. Il y a dix-huit ans que les gros industriels jouissent d'un système protecteur qui est devenu excessif. Naturellement, les monopoleurs, ceux qui réalisent, tous les ans, des centaines de mille piastres aux dépens du consommateur, sont des ennemis acharnés de tout changement.

Aujourd'hui, M. Tarte élève aux nues ce tarif excessif et soutient ceux qu'il appelait les monopoleurs.

Le 10 octobre 1900, M. Tarte disait à St-Vincent de Paul dans une grande assemblée publique :

"Changer de gouvernement, ce serait un désastre national, un désastre impérial même."

Aujourd'hui. il veut à tout prix renverser ce gouvernement.

Le 5 décembre 1900, dans la salle Ste-Brigide, à Montréal, M. Tarte disait :

"En 1896, nous avons écrasé le torysme, dans la province

de Québec. En 1900, nous l'avons complètement étranglé et anéanti. Nous ne faisons pas d'appels aux passions, nous n'avons pas besoin de la haine et du préjugé pour vaincre. Mais que Dieu me garde jamais de songer à conseiller à nos compatriotes français de voter pour ceux qui leur jettent constamment l'injure à la face. Nos alliés naturels sont les libéraux anglais des provinces maritimes et de la province d'Ontario."

Aujourd'hui M. Tarte abondonne ceux qu'il appelait nos alliés naturels et il cherche à entraîner nos compatriotes dans les bras des torys.

Le 26 mai 1902, à une séance du Club Tarte, l'ex-ministre des travaux publics disait : "Le pays doit être satisfait et orgueilleux du gouvernement qu'il s'est donné."

Pourquoi M. Tarte combat-il aujourd'hui ce même gouvernement ?

Canada septembre 1903.

Enfin voici le bouquet.

Dans une lettre parlementaire du *Cultivateur*, M. Tarte a fait, sous sa signature, la déclaration suivante :

M. McCarthy fait aujourd'hui la motion que voici :

Que depuis l'inauguration du régime protectionniste, il s'est écoulé un laps de temps suffisant pour permettre l'établissement et le développement de celles des industries manufacturières qui, dans l'état actuel des choses, peuvent être fructueusement poursuivies en Canada. De plus, plusieurs manufacturiers, à l'abri du rempart ainsi érigé, ont formé des coalitions et des syndicats qui empêchent la concurrence et maintiennent les monopoles.

Que le tarif actuel, excusable seulement comme mesure de précaution, a prouvé à maintes reprises qu'il était un fardeau pour la grande majorité des consommateurs, et surtout pour la classe agricole : qu'il est injuste et inégal dans ses effets, et qu'il a créé un mécontentement poussé jusqu'à la déloyauté chez ceux qui souffrent de son injustice.

Que l'on n'a pas allégué et qu'il n'existe pas de raison suffisante pour nécessiter une enquête sur les faits ci-dessus qui sont notoires, ni pour justifier le retard à porter remède à cet état de choses par des mesures législatives qui sont devenues d'une nécessité impérieuse.



Chamberlain passe en revue ses troupes du Canada. Tarte a le petit couteau.

Que, dans l'opinion de cette chambre, le tarif devrait être modifié sans délai à raison des faits ci-dessus mentionnés, comme il devrait l'être aussi dans le sens d'une réduction sérieuse des droits de douanes en faveur du Royaume-Uni, sur les marchés duquel tous les produits du Canada sont admis en franchise, et en faveur des nations qui auraient droit aux mêmes avantages en vertu des obligations de leurs traités avec la Grande-Bretagne ; pourvu toutefois que ce changement se fasse graduellement, de manière à ne pas être préjudiciable aux affaires du pays, ni à causer de dommages aux importateurs qui ont payé des droits conformes aux prescriptions du tarif.

Et cette Chambre déclare qu'elle est prête à faire une semblable réduction en faveur de toutes autres parties de l'empire ou de tous autres pays étrangers, surtout les Etats-Unis d'Amérique qui sont disposés à établir une réciprocité commerciale avec le Canada, à des conditions raisonnables et équitables."

Je suis favorable à toute réforme dans le tarif qui conduira à l'abaissement des impôts sur les marchandises et choses diverses venant des pays étrangers. Donc, cette proposition est dans l'intérêt de la classe des consommateurs.

(*Cultivateur*, 18 mars 1893.)

M. Tarte prêchant l'abaissement des impôts sur les articles venant des pays étrangers.

Quel protectionniste conséquent !

M. TARTE ET LES JARDINIERS.

On sait que M. Tarte demande maintenant l'augmentation du tarif sur les légumes.

C'est maintenant qu'il est dans l'opposition qu'il fait cette demande.

Voici ce qu'il disait quand il était ministre :

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS (Hon. J. I. Tarte) :Un mot seulement. Il est bon de se rappeler que le

tarif actuel est le même que celui qui existait autrefois. En second lieu, il ne faut pas perdre de vue le fait que les articles sur lesquels on demande l'imposition de droits additionnels sont des articles que nous ne produisons pas en toutes saisons de l'année.

Nous faisons un commerce considérable, à Montréal surtout, de ces produits. La ville de Montréal est le grand centre de distribution des produits mentionnés par l'honorable député de Laval (M. Léonard). Je doute beaucoup que l'augmentation des droits sur ces produits importés de l'étranger, pourrait avoir quelque résultat pratique, quand nos cultivateurs ne peuvent alimenter constamment ce marché parce qu'ils ne produisent pas ces légumes en toutes saisons de l'année. Plusieurs des articles que l'honorable député vient de mentionner nous viennent des Etats-Unis où nous exportons plus tard beaucoup de nos produits similaires. En augmentant les droits sur ces produits, comme le désire l'honorable député, nous nous exposerions à voir les Etats-Unis en faire autant sur les produits venant du Canada. Nous faisons un commerce considérable de melons avec le pays voisin, et notre droit sur cet article est de 25 pour cent, tandis que notre melon est admis en franchise aux Etats-Unis. Que dirait l'honorable député si le gouvernement américain imposait sur ce produit un droit semblable au nôtre?

Quoiqu'il en soit, il est de notoriété publique que la plupart des articles sur lesquels on demande d'augmenter les droits ne seront pas produits ici l'hiver. Nous augmenterions les prix de ces produits pour la masse des consommateurs sans, je le crois, faire grand'chose pour nos maraîchers.

Cette question a fait l'objet de beaucoup de discussion durant la dernière élection du comté de Laval, et c'est probablement l'une des raisons pour lesquelles l'honorable député (M. Léonard), en exécution du mandat qui lui a été confié par ceux qui veulent voir augmenter les droits a pris la parole aujourd'hui.

Par exemple, l'honorable député demande d'augmenter les droits sur la laitue, les concombres, les tomates, les asperges, le céleri, les betteraves, les oignons, etc. Il est bien connu que nous ne produisons pas de choux l'hiver, non plus que des concombres. Il est bien connu qu'il est très difficile de produire des tomates l'hiver. Nous payions ici cet hiver, 50 cents par livre pour les tomates de production canadienne, lorsque les

tomates américaines se vendaient sur la marché de Montréal 20 cents la livre.

Je ne suis pas libre-échangiste, mais il doit y avoir de la raison en toute chose dans ce bas-monde, et je déclare de suite qu'il ne me convient pas de payer 50 cents par livre pour des tomates canadiennes quand je puis avoir des tomates américaines pour 20 cents. C'est aller trop loin. Ceci démontre que les tomates ne peuvent pas être produites à bon marché ici l'hiver. Il n'y a pas un jardinier dans toute l'Ile de Montréal ou dans les environs d'Ottawa ou de Toronto qui produise de la laitue aussi bonne que celle importée des Etats-Unis, durant l'hiver.

Il est inutile de faire appel aux préjugés. Il y a assez de gens, dans le pays, qui mangent des tomates et de la laitue pour savoir que ce que je dis est la vérité. Le chou-fleur ne se produit pas l'hiver au Canada. J'admets que l'on peut en garder jusqu'à une certaine époque de l'année, pendant deux ou trois mois peut-être. Les choux-fleurs que nous mangeons l'hiver sont importés des Etats-Unis.

En résumé, je crois qu'il s'agit plus en ce moment de flatter les électeurs que de faire appel à leur raison. L'honorable député (M. Léonard) voudra bien me permettre, sans vouloir être injuste à son égard, de lui faire cette observation : Les électeurs dans la province de Québec comme ailleurs ont beaucoup de bon sens. Allez dans le comté de Laval et demandez à ceux qui cultivent des légumes s'ils peuvent produire l'hiver des concombres, du céleri, des tomates et des choux-fleurs, et ils vous diront : non.

Il n'y a rien de plus simple que de créer du malaise chez 25 personnes qui croient qu'elles ne vendent pas assez cher leurs produits ; mais ce malaise est assez facile à faire disparaître. Les jardiniers des environs de Montréal sont protégés autant qu'aucune autre classe ne l'est, et je dirai que ces jardiniers sont les gens les plus prospères du pays. Je serais bien prêt à ajouter quelque chose à leur bonheur, si cela ne devait pas faire le malheur de classes plus nombreuses. Il me semble que les consommateurs de Montréal ne doivent pas être forcés de payer un prix exorbitant pour ces produits.

Les consommateurs seraient forcés, ou de se priver de légumes, ou de payer ces prix exorbitants. Si nous imposions des droits additionnels, si nous obligions les consommateurs à

payer 25 à 30 pour 100 de plus, nous ne pourrions pas espérer accroître la production d'articles qui ne peuvent être cultivés avantageusement dans ce pays en toutes saisons de l'année. Il y a des saisons où nous devons importer les légumes des Etats-Unis parceque leur culture s'y fait plus facilement qu'ici et à meilleur compte.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le tarif canadien est le même que celui des Etats-Unis.

Or, en élevant notre tarif, nous gagnerions à voir les Etats-Unis exclure nos propres produits.

L'honorable député sait très bien que quand même nous imposerions des droits additionnels sur les pois, les fèves, les tomates, les concombres, et autres légumes, cela ne changerait pas notre climat ni ne nous permettrait de produire avec avantage ces légumes en hiver. Les droits que mon honorable ami voudrait voir imposer n'auraient donc qu'un résultat, celui de forcer le consommateur à payer ces produits plus cher sans que le producteur canadien en retire le moindre avantage. Une telle demande n'a pas le sens commun.

(*Débats des Communes*, 28 avril 1902.)

L'ASSEMBLEE DE LAPRAIRIE.

La Veste de M. Tarte.

Extraits des discours de MM. Monet et Bourassa.

L'ASSEMBLÉE DE LAPRAIRIE.

L'assemblée tenue à Laprairie le 19 septembre dernier sur la convocation de M. Monet, député de Napierville et de Laprairie, et à laquelle M. Bourassa, député de Labelle, a pris part à été une exécution magistrale du traître Tarte.

Nous donnons ici les extraits principaux des deux discours des jeunes tribuns.

ON APPELLE CES GENS-LA DES CHARLATANS.

Les remèdes qui guérissent de tous maux et les tarifs qui veulent faire de même.

L'ex-ministre des Travaux Publics veut berner à la fois les Cultivateurs et les Ouvriers.

De deux choses l'une, messieurs : Ou le tarif nouveau de M. Tarte empêchera les produits des Etats-Unis de venir ici, ou il ne les empêchera pas. S'il les empêche, M. Tarte vous retire les bienfaits de la compétition. Y a-t-il un seul homme dans cette assemblée qui voudrait dire, s'il a deux magasins dans sa paroisse, qu'il désirerait n'en avoir qu'un, pour que ce

marchand-là lui vende le prix qu'il voudra? La compétition c'est la garantie du bon marché, et du moment que nous empêcherions les produits des étrangers de venir sur notre marché, les monopoles, les trusts, qui sont exactement l'hydre qui dévorera un jour les Etats-Unis, si les Etats-Unis ne changent pas leur politique fiscale, les trusts, dis-je, nous envahiront et ce sera

LE PLUS GRAND MALHEUR

qui sera tombé sur toutes les classes de la société en Canada. Nous voulons la compétition, tous les hommes d'affaire veulent la compétition, et ce projet de M. Tarte a pour but d'empêcher les marchandises américaines, allemandes ou de n'importe quel pays de venir ici, M. Tarte ne travaille certainement pas au profit du Canada.

Je prends l'autre alternative.

Si le projet de M. Tarte n'empêche pas les marchandises de venir ici, et c'est exactement ce que M. Tarte a prétendu dans son discours, car M. Tarte a dit ceci: "L'hon. M. Paterson prétend qu'en imposant des droits sur les machines agricoles qui viennent ici, au Canada, cela va augmenter le prix. Il se trompe." Et il ajoute: "Vous voyez que la hausse du tarif n'empêche pas les produits étrangers de venir ici, au Canada."

Eh bien, s'il y a ici, dans cette assemblée, un seul homme qui connaisse quelque chose en fait d'économie politique et qui puisse être d'accord avec M. Tarte sur ce point, je ne sais plus ce que les mots de la langue française veulent dire. D'un côté, il veut empêcher les marchandises des autres pays de noyer notre marché, et pour cela il veut élever le tarif; d'un autre côté, il dit que quand même le tarif serait plus élevé cela n'empêcherait pas ces marchandises-là de venir ici,

MOI J'APPELLE CELA DE L'INCONSEQUENCE

vous appellerez cela comme vous voudrez.

Et maintenant, mes amis, n'allez pas croire que le but de M. Tarte est d'empêcher les Canadiens d'acheter des machines agricoles, ou d'autres articles, de tous les pays. Pas du tout. Dans la *Patrie* de ces jours derniers, un article signé par M. Tarte se lit comme suit:

"C'est-à-dire que, au lieu d'acheter pour 100 millions de produits manufacturés aux Etats-Unis, qui refusent de laisser entrer chez eux nos produits, nous achèterions un volume plus

considérable de l'Angleterre, dont le marché nous est ouvert en franchise."

Ainsi, ça n'est pas votre avantage que M. Tarte a à cœur. S'il prétend qu'en haussant le tarif vous allez acheter seulement des marchandises canadiennes, je lui réponds par son article de la semaine dernière, où il prétend le contraire. M. Tarte ne désire pas que vous n'achetiez que des articles fabriqués ici—ceci serait peut-être faux, mais aurait au moins le cachet du patriotisme, si M. Tarte avait cela en vue — mais non, tout ce qu'il veut, c'est que vous achetiez de l'Angleterre, et du moment que les machines agricoles porteraient le nom de Chamberlain, M. Tarte les achèterait de grand cœur; du moment que tout ce qui nous vient d'Anglererre sera frappé à la nouvelle marque impériale, M. Tarte dira aux Canadiens : Ne vous occupez pas des manufacturiers du Canada, achetez de l'Angleterre ; tout va bien du moment que ça nous vient de l'autre côté de l'océan.

M. Tarte a un autre argument ; M. Tarte nous dit dans sa motion : "Je veux protéger les ouvriers."

Naturellement, M. Tarte veut faire le tour de la Province ; M. Tarte veut aller dans les villes où il y a plus d'ouvriers que de cultivateurs ; M. Tarte veut donc protéger l'ouvrier et il lui dit : Vous n'avez un salaire que d'une piastre et vingt-cinq cents par jour ; mais regardez donc aux Etats-Unis, la moyenne des salaires de l'ouvrier est de deux piastres et quarante-neuf cents, près du double d'ici, messieurs les ouvriers suivez-moi ; c'est l'âge d'or qui viendra si mes nouveaux amis arrivent au pouvoir.

Et remarquez bien, M. Tarte dit également, dans le même discours, que son tarif n'aura pas pour effet d'augmenter le prix d'une seule machine agricole. Cela c'est pour les cultivateurs.

CONFRONTONS M. TARTE OUVRIER AVEC M. TARTE CULTIVATEUR

M. Tarte ouvrier dit : Vous recevez, messieurs, un salaire d'une piastre et quart par jour, je voudrais vous donner le salaire que les Etats-Unis donnent à leurs ouvriers, deux piastres et demie par jour.

Pour faire une machine agricole, disons que les ouvriers sont payés une piastre et vingt-cinq cents par jour ; le manufacturier vous vend cette machine au prix, disons, de cent piastres, parce que son ouvrier ne lui coûte qu'un salaire d'une



TARTE :—(monologuant devant le portrait de Chamberlain.)

Il me ressemble, je lui ressemble, nous nous ressemblons comme deux gouttes d'eau. Il y a peut-être quelque chose dans la barbe, mais enfin, c'est un détail. — Il prêche la protection ; moi aussi. Il prétend que le tarif américain est désastreux ; moi aussi, je dis qu'il est magnifique. — Il est sorti du ministère ; moi aussi, on m'a *sorti* du ministère. — En un mot, il travaille pour sa patrie et moi aussi, allons donc ! je travaille pour la *Patrie* . . . et le *Cultivateur* ! ! !

piastre et vingt-cinq cents. S'il est obligé de payer deux piastres et demie par jour, pensez-vous que les cultivateurs vont acheter pour le même prix la machine qui aura coûté près du double ? Il n'y a pas moyen de dire que cela a du bon sens et ça ne peut pas soutenir la discussion.

Messieurs, si M. Tarte veut absolument protéger l'ouvrier, il cherche à berner le cultivateur en lui disant qu'il ne paiera pas ses machines plus chères. Que M. Tarte dise carrément qu'il veut sacrifier l'un ou l'autre ; on le croira, il sera logique ; mais, sans vouloir être désagréable à mon ancien ami M. Tarte, il me semble que ceux dans les campagnes qui disent que

LE MÊME REMÈDE

peut guérir toutes les maladies passent plutôt pour des charlatans que pour des médecins. En politique c'est la même chose, il faut être logique, quel que soit le point de vue auquel on se place.

(*Discours de M. Monet à Laprairie.*)

LA BESOGNE D'UN MAUVAIS CŒUR

L'ex-ministre spéculant sur la santé de M. Laurier.—Monet cravache l'ingrat

---

M. Tarte avait bien travaillé comme je l'ai dit, dans le parti libéral, M. Laurier avait eu pour lui la bonté de cœur de le faire passer, lui ouvrier de la onzième heure, avant M. Langelier, avant M. Préfontaine, avant M. Bernier et avant M. Beausoleil. Je ne fais de reproche à personne, mais que M. Tarte me permette de lui dire que dans cette circonstance et pendant les cinq ou six années que les vieux rouges se roidissaient pour demander à M. Laurier de sacrifier la tête de M. Tarte, M. Laurier a eu dans le temps beaucoup plus d'égards pour M. Tarte que M. Tarte n'en a aujourd'hui pour M. Laurier. Non pas, mes amis, que je veuille reprocher à M. Tarte son droit de changer d'opinion, non pas que je veuille dire que M. Tarte doit faire passer la vertu de reconnaissance avant l'amour de son pays, au contraire : sans aller si loin que les admirateurs de

Brutus, je crois que pour l'amour de son pays, pour le salut de la patrie, on a droit de ne pas avoir de cœur; mais il y a des moyens honnêtes à prendre lorsque l'on veut faire valoir ses idées, et quand j'ai vu M. Tarte se promener de paroisse en paroisse dans la province de Québec, déclarer que le parti libéral va se trouver presque sans hommes demain, par-ce qu'il est bien entendu que Laurier va mourir dans quelques jours, je dis que ceci dépasse les limites de la courtoisie qu on se doit entre hommes publique : je dis que M. Tarte fait une mauvaise besogne quand il dit cela.

Non, messieurs ; M. Laurier a une santé aussi bonne qu'il ne l'a jamais eue. M. Laurier se tient sur la brèche depuis l'ouverture de la session, je ne crois pas qu'il ait manqué une seule séance—il n'y a peut-être pas un député qui puisse en dire autant—; M. Laurier, que M. Tarte prétend être si malade, a élaboré dans sa tête le projet de chemin de fer le plus gigantesque qui ait été encore conçu dans ce pays-ci ; c'est justement parce que Laurier se saisissant de main de maître de ce grand projet, national, a voulu ne pas sacrifier les intérêts de la province de Québec que M. Blair a donné sa démission. M. Blair, ne pouvant plus tenir la clef de la situation, s'est dit : Puisque Québec veut avoir sa part comme toutes les autres provinces du pays, moi, je n'en suis pas, et M. Blair a résigné, faisant escorte à M. Tarte. Ils ne s'entendent pas sur bien des questions, pourtant, ils ne sont pas capables de faire le moindre petit voyage de dix ou quinze milles sans avoir une question sur laquelle ils ne peuvent pas s'entendre. M. Tarte autrefois a été un français, M. Blair a toujours été un anglais, dans la mauvaise acception du mot ; M. Tarte est devenu un Chamberlain, un impérialiste de la plus belle eau, et pour ma part j'ai perdu confiance dans ses convictions politiques, et je crois et mes amis, ne peuvent pas mettre en doute la sincérité de nos opinions, à M. Bourassa et à moi, car nous avons dit notre pensée assez clairement et ouvertement chaque fois que nous l'avons jugé à propos, je crois, dis-je, que M. Tarte dans le nouveau combat qu'il entreprend fera long feu. Mais, bien loin de lui faire les souhaits qu'il semble vouloir faire à Laurier, je demanderai que, d'un commun accord, nous souhaitions, longue vie à Laurier et à Tarte ; à l'un pour le bien de notre pays, à l'autre pour qu'il se reconvertisse de nouveau.

(M. Monet à Laprairie)

LA "PATRIE" A ETE ACHETEE AVEC L'ARGENT DU PARTI LIBERAL

M. Monet met les points sur les i.--L'ex-ministre des Travaux Publics acculé au pied du mur

---

D'où viennent les $30,000.--Une déclaration à la Chambre des Communes.

M. TARTE N'EST PAS HONNETE HOMME.

(*Extrait du discours de M. D. Monet, M.P., à Laprairie*).

L'accusation est grave, mais, je l'ai dit ici, nous allons nous porter des coups droits. J'ai considéré que M. Tarte n'est pas un honnête homme lorsqu'il a refusé de remettre au parti libéral les $30,000 que le parti libéral lui avait données pour acheter la *Patrie*.

J'ai dit que M. Tarte avait affirmé dans les autres assemblées des faits qu'il ne réitérerait pas, maintenant que nous sommes deux à les discuter ; je crois que ceci en est un. Mon ami M. Tarte a déclaré à Lachevrotière que ce n'était pas l'argent du parti libéral qui avait acheté la *Patrie*, mais que c'étaient de ses amis à lui qui l'avaient aidé, et d'une manière très limitée, ajouta-t-il. J'ai ici entre les mains le rapport de la *Patrie* elle-même, reproduisant mot à mot le discours de M. Tarte sur ce point. Eh bien, qu'il n'y ait pas d'équivoque, mes amis ; on a droit de changer d'opinion, excepté sur les faits Or, M. Tarte a déclaré lors de l'achat de la *Patrie*, il a déclaré en Chambre, que ce n'était pas l'argent de ses amis qui avait servi à acheter la *Patrie*, mais que c'était l'argent du parti libéral.

M. Tarte a déclaré le 26 juin en Chambre ceci, et je cite le rapport textuel de ce qu'il a dit. S'adressant à l'honorable M. Foster, qui était alors le leader de l'opposition :

"Mon honorable ami dit-il qui dirige son parti avec

vigueur et énergie, admettra avec moi qu'un parti politique doit avoir ses organes. Je me suis arrangé avec M. Greenshields, qui est mon avocat dans beaucoup d'autres causes, pour qu'il achète la *Patrie* comme avocat du parti. (Pas comme son avocat à lui, par conséquent, mais en qualité d'avocat du parti).

" On parle d'un chèque qu'aurait donné M. Greenshields. Il n'y a pas de secret là-dedans. M. Greenshields avait un chèque entre les mains, ce n'était pas de son argent, MAIS DE L'ARGENT DU PARTI, et il a payé ce chèque.

Donc, mes amis, dans la bouche de M. Tarte même on trouve que c'est

L'ARGENT DU PARTI LIBÉRAL

qui a acheté la *Patrie*, et lorsque les délégués du comité libéral, MM. Dandurand, Béique et d'autres députés sont allés lui demander de remettre au parti libéral le contrôle de la *Patrie*, qui avait été achetée non pas avec l'argent de ses amis personnels, mais avec l'argent du parti libéral, M. Tarte a répondu fièrement : " La *Patrie* n'est pas à vendre."

Non, la *Patrie* n'est pas à vendre, mais la *Patrie* est à donner dans bien des comtés de la province de Québec, afin de pouvoir semer les nouvelles idées de M. Tarte, ou plutôt la répétition de ses anciennes idées. M. Tarte répand sa *Patrie*, c'est son droit ; il ne la vend pas, il la donne dans la plupart des comtés, partout où on ne veut pas la prendre, à commencer par chez nous.

Maintenant, quelle était la conclusion des remarques de M. Tarte sur ce sujet ? Il a déclaré en Chambre que celui qui pourrait prouver sous serment que M. Tarte ne disait pas la vérité quand il affirmait sur le parquet de la Chambre des Communes que la *Patrie* avait été achetée avec l'argent du parti libéral... il a déclaré ceci :

" Je sais que mon nom a été mêlé à cette transaction, parce que le journal la *Patrie* a été acheté par le parti libérai et parce que M. Greenshields a été partie à cet achat. Je vais déclarer franchement ce qui s'est passé, et, je le répète, qu'on interroge des témoins sous serment, et si ce que j'affirme n'est pas prouvé, je vais retourner déshonoré dans la vie privée."

Eh bien, M. Tarte, je ne demande pas de vous appliquer la sentence que vous avez rendue contre vous-même, mais il me semble que si vous êtes l'honnête homme que j'ai cru que vous

étiez vous devriez remettre au parti libéral les $30,000 que le parti vous a données pour faire le travail que vous avez fait pendant six ans et que subitement vous avez refusé de continuer à faire lorsque vous avez renoncé à votre allégeance politique.

Il me semble que la chose est bien claire :

NOUS AVONS CONFIÉ CES $30,000

à M. Tarte à la condition qu'il se batte pour le parti. M. Tarte avait le droit de renoncer et d'abandonner la lutte pour le parti, mais il n'a pas le droit d'abandonner cette lutte et de garder en même temps l'argent que le parti libéral lui a donné pour faire cette lutte et de combattre des deux mains le parti libéral au moyen de l'organe que le parti libéral lui a mis entre les mains pour le défendre.

"L'heure est venue de donner leur tour aux cultivateurs et aux consommateurs."

"Un système protecteur qui est devenu excessif."—"Nos campagnes qui se dépeuplent."

VOILA CE QUE DISAIT LE GRAND PROPHETE EN 1893 ET EN 1897.

Quelles étaient les opinions de M. Tarte lorsqu'il a joint le parti libéral ? M. Tarte disait ceci :

"Il y a dix-huit ans que les gros industriels jouissent d'un système protecteur qui est devenu excessif. L'heure est venue, il me semble, de donner leur tour aux cultivateurs et aux consommateurs."

Ainsi, M. Tarte déclarait, lors de l'institution de la politique nationale, la protection, qu'il était raisonnable de donner une protection aux manufacturiers. C'étaient des industries naissantes, il fallait les aider. On aide ordinairement son fils

jusqu'à 21 ans, et quand il n'est pas capable de gagner sa vie après ce temps-là, on dit : Vous êtes un mauvais fils.

M. Tarte, en 1893, déclarait donc dans le comté de l'Islet que les manufacturiers avaient eu leur tour, qu'ils en avaient eu assez, qu'il fallait à tout prix donner la chance aux cultivateurs. M. Tarte disait ceci :

" Il n'y a aucun doute qu'à l'aide de la protection un certain nombre d'industries ont amassé de grandes fortunes, mais il n'y a aucun doute, non plus, que la fortune publique n'est pas équitablement divisée. Pendant qu'à Montréal on voit les gens, pauvres en 78, devenus aujourd'hui millionnaires, nous voyons en même temps nos campagnes qui se dépeuplent."

Voici quelles étaient les opinions de M. Tarte en 1893 sur le tarif. Il disait encore en 1897, quatre ans plus tard :

" Les droits spécifiques, devenus si odieux à cause de l'abus qui en a été fait, sont chose du passé. Les manufacturiers, protégés par des droits qui s'élevaient à 30, 40, 50, 70 p. c. sur certains objets, ne doivent pas être surpris des changements opérés. Il leur a été laissé une marge suffisante pour leur permettre de continuer leurs opérations, mais ils n'auront plus de monopole.

" Remarquez bien, nous allégions les charges du peuple, nous stimulions les industries en abaissant un peu les droits. Vous avez vu dans les trois ou quatre dernières années des développements inouïs." Et M. Tarte ajoutait : " Messieurs les manufacturiers, si vous n'êtes pas contents, vous êtes difficiles à contenter."

Eh bien, le tarif de 1897, dont M. Tarte a été le père, comme tous les autres ministres du gouvernement, ce tarif est aujourd'hui le même qu'il était quand M. Tarte venait dire qu'il fallait donner une petite chance aux cultivateurs, que les manufacturiers en avaient eu assez. Pourquoi M. Tarte a-t-il changé d'idée ? Est-ce que, par hasard, M. Tarte voudrait prétendre que le gouvernement dont il a été le ministre jusqu'en décembre dernier n'a pas donné au pays la plus grande prospérité dont nous ayons jamais joui ?

(*M. Monet à Laprairie.*)

LE CANADA POUR LES CANADIENS

M. Tarte égorge son enfant

Discours de M. Bourassa à Laprairie 19 Sep. 1903.

M. Tarte a choisi depuis deux mois comme son axiome

" Le Canada aux Canadiens "

L'axiome n'est pas nouveau. Nous le voulons, M. Tarte, le Canada aux Canadiens. Mais, comme on vous l'a dit déjà, et comme je vous le répète, ce que nous voulons c'est le Canada à tous les Canadiens et non pas seulement à une poignée de Canadiens qui, grâce à la haute politique de M. Tarte, pourront encaisser des millions dans leur coffres-forts et souscriront les fonds nécessaires à l'organisation du parti dont M. Tarte veut redevenir l'allié sinon le chef.

Messieurs, il y a une autre question qui est bien plus importante et d'une importance bien plus immédiate que la révisions du tarif, si nous voulons donner le Canada aux Canadiens.

Cette question c'est

le droit pour le Canada de conclure lui même ses traités de commerce

avec l'étranger. M. Tarte, lorsque vous êtes sorti du cabinet je n'étais pas votre ennemi, vous le savez, pas plus qu'auparavant du reste. Si en quittant votre portefeuille, campé fièrement dans cette indépendance dont vous vous réclamez encore, mais que depuis quelques semaines vous avez perdu le droit d'invoquer, vous aviez commencé un mouvement pour obtenir de la Grande-Bretagne une plus grande liberté pour le Canada : si au lieu de vous mettre à genoux devant Chamberlain, vous aviez déclaré que le Canada reclame le droit de conclure des arrangements avec l'Angleterre, si l'on veut, — et j'en suis —, mais pour en conclure également avec les Etats-Unis, avec l'Allemagne, avec la France, avec n'importe quel pays ; — oui si vous aviez



Le Grand Caméléon se cherche une division électorale.

pris cette attitude. je dirais aujourd'hui que vous êtes sincère lorsque vous proclamez : "Le Canada aux Canadiens !" Mais au lieu de cela que prêchez-vous dans votre journal depuis deux mois ? Vous dites que si nous acceptions les idées de M. Chamberlain, ce serait progrès pour le pays. Heureusement votre maître est à bas, lui aussi, et j'espère qu'il y restera, pour la paix et le salut du Canada et de l'Empire britannique. Mais vous déclariez hier, dans "*La Patrie*", qu'avant longtemps M. Chamberlain reviendrait au pouvoir, et qu'alors ses idées politiques seraient acceptées par l'Angleterre et par l'empire. Le jour où les idées politiques de M. Chamberlain seraient acceptées, le jour où vous auriez réussi

a faire revenir les Canadiens sur leurs pas

à nous faire abandonner ce que nous possédons déjà de liberté commerciale, ce jour-là nous serions liés par un traité avec l'Angleterre et avec ses autres colonies et il nous serait pratiquement interdit de faire des traités de commerce avec les autres nations, Ceci vous le savez comme moi, malgré que vous ayez ri superbement dans "*La Patrie*" des paroles que le duc de Devonshire a prononcées à ce sujet. Sans doute, M. Tarte est un homme supérieur ; il le proclame souvent et je le crois volontiers ; mais je ne pense pas encore qu'il possède à fond l'opinion du peuple anglais, mieux que M. Chamberlain et le duc de Devonshire. L'honorable député a étudié le tarif sous toutes ses faces, tantôt comme protectionniste modéré, tantôt comme pécheur répentant d'un jour versant des larmes amères sur son péché de protection. Mais quelle que soit la compétence de M. Tarte économiste, je ne le crois pas plus ferré là-dessus que tous les économistes de la Grande-Bretagne. Je le défie de me trouver le nom d'un seul homme sérieux en Angleterre, ayant étudié cette question qui affirme que

La Grande-Bretagne accordera la moindre faveur aux Canadiens.

aux Australiens ou aux Néo-Zélandais sans que cette faveur soit compensée par de plus grands sacrifices que ceux que nous avons faits.

On fait toutes espèces de propositions à ce sujet-là. Il y a un monsieur qui écrivait au *Times*, ces jours derniers, un autre grand admirateur de M. Chamberlain : "C'est bien simple,

donnons-nous au Canada cinq, six sous par minot de blé et ils vont nous abandonner les Territoires du Nord-Ouest où nous irons cultiver le blé."

Pardessus le marché, ce brave homme nous demanderait d'ouvrir nos portes toutes grandes aux produits des fabriques anglaises. Acceptez-vous cette idée lumineuse, M. Tarte ? Que devient alors votre axiome "Le Canada aux Canadiens" ? Le Nord-Ouest livré aux agriculteurs anglais, le marché des vieilles provinces dont vous invoquez si souvent l'amour, ouvert aux produits manufacturés anglais. Ce sera "le Canada à l'Angleterre", "le Canada à M. Chamberlain", mais vous aurez contribué vous-même à étouffer dans le berceau votre enfant si cher "Le Canada aux Canadiens !"

LE PATRIOTISME DE M. TARTE.

Les luttes contre Laurier.

Discours de M. Bourassa à Laprairie, 19 Sept. 1903.

M. Tarte a parlé ici de l'amour de sa race ; mais dans son organe de Québec, acheté par ses fils—et je suis convaincu que c'est avec leurs deniers – dans son organe de Québec, M. Tarte, qui vient ici avec une voix attendrie et un trémolo dans la gorge vous parler de l'amour de sa race, parle de nos sentiments anti-britanniques et demande benoîtement si c'est à ce titre que le gouvernement nous a choisis pour attaquer M. Tarte dont on connait toute la fidélité à la couronne.

Vous connaissez mieux que personne, monsieur, l'origine de cette légende créée par la presse jingo: mon infidélité à la Couronne, ma "déloyauté." Elle naquit des luttes que nous avons faites côte à côte. Vous vous les rappelez, ces luttes ; et je m'en souviens. Nous n'avons pas lieu de les regretter, ni d'en rougir. Libres, sans autre lien qu'une commune conviction, nous luttions de front, vous dans le ministère, moi en dehors ; vous ne risquant rien, moi risquant tout ; vous gardant votre portefeuille, moi abandonnant mon mandat et subissant le feu de la réélection.

Cette lutte que nous faisions d'accord, c'était pour enrayer

le mouvement impérialiste dont vous êtes aujourd'hui le champion.

Et c'est parce que j'ai fait alors, ouvertement, ce que secrètement vous m'aidiez à faire, que vous me faites insulter aujourd'hui, ainsi que mon ami Monet, et que vous cherchez à ameuter les préjugés de la majorité anglaise contre nous.

Certes, je ne regrette rien de ce que j'ai fait sur ce terrain. La différence entre vous et moi, monsieur,........ et mes 35 ans en demandent encore pardon à vos 57, mais sans remords,—c'est que j'ai voté et parlé contre Sir Wilfrid Laurier lorsque, dans la plénitude de ses forces et de son prestige, il semblait oublier ses devoirs à l'endroit du peuple Canadien et cédait au courant de l'impérialisme anglais. Vous, M. Tarte, qui condamniez la guerre d'Afrique comme moi, qui avez tout fait pour empêcher le Canada d'y participer,

Vous qui étiez aussi "anti-britannique", aussi "déloyal" que moi,

vous avez cédé devant Laurier, lorsqu'il était plein de santé et qu'il obéissait au mouvement impérialiste que vous condamniez. Oh ! non, vous ne démissionniez par alors ; et votre conscience vous permettait de concourir à une politique que vous condamniez. Mais lorsque Laurier malade—et j'en prends votre parole—lorsque Laurier, malade, se montrait plus ferme, plus énergique, plus fier des droits du Canada qu'à l'époque où il était en pleine santé, vous, monsieur, voulant refaire votre popularité dans les provinces anglaises, voulant regagner le temps perdu et vous mettre aux petits soins avec les gros industriels, avec les influences financières, tandis que Laurier était en Angleterre, malade, c'est vrai, mais debout devant Chamberlain, vous l'avez abandonné et vous vous êtes mis à genoux devant Chamberlain. Et voilà pourquoi nous sommes venus sans que le gouvernement nous le demande ; et je vous déclare ici, sur ma parole d'honneur, que Sir Wilfrid Laurier et tous ses collègues n'ont appris que par la voix des journaux qu'il y avait une assemblée à Laprairie.

M. Tarte et moi avons été assez liés ; il me connaît assez pour savoir que ni de lui ni de M. Laurier je n'ai jamais accepté d'ordre. L'appui que j'ai donné au ministère, l'appui que je lui donne aujourd'hui, n'a jamais été payé et je n'en demande

aucune récompense. L'appui que je donne à M. Laurier aujourd'hui, je le lui donne dans le même esprit, avec les mêmes intentions que l'opposition que je lui faisais il y a trois ans ; de même qu'il y a trois ans, je combattais Laurier partisan de Chamberlain, de même aujourd'hui,

J'appuie M. Laurier adversaire de Chamberlain

et je vous combats, vous, M. Tarte, parce que vous avez le triste honneur d'être le seul partisan de Chamberlain, dans la Province de Québec.

Messieurs, je vous quitte sur ces mots. Je regrette que des paroles un peu dures soient sorties de ma bouche. M. Tarte sait une chose : C'est que mes paroles ne sont mues par aucun motif sordide, de même que je ne crois pas que lui-même soit mû par des motifs cupides. Ce que je reproche à M. Tarte, ce n'est pas le désir du gain ;

Une voix : C'est une canaille !

Non, je ne crois jamais un homme coupable avant d'avoir la preuve de son crime ; — mais ce que je reproche à M. Tarte, et ce qui fera la fin malheureuse de sa carrière politique, et ce qui fait qu'un homme qui aurait pu rendre des services à son pays, à sa province, va finir dans l'impuissance, c'est que, malheureusement, son ambition personnelle insatiable l'emporte sur la logique de son esprit et la fermeté de ses convictions.

M. TARTE ET LA DIVISION SAINTE-MARIE

Aussitôt après sa trahison, M. Tarte, qui se croyait maître à perpétuité de son siège de Sainte-Marie, se permettait la facétie suivante :

UN PARI

Il paraît qu'il est des gens que l'élection de Sainte-Marie, qui aura lieu dans deux ans, intrigue fort !

L'un d'eux, un échevin, a parié hier cent piastres contre cinq que l'honorable M. Tarte ne serait pas réélu dans la division à la prochaine élection !

L'argent a été déposé entre les mains d'un pharmacien bien connu de la rue Ste-Catherine.

Voilà un monsieur qui risque fort d'enrichir son commettant !

L'échevin est en même temps un gros entrepreneur ; il ne réside pas dans Sainte-Marie, mais il paraît avoir tant à cœur l'intérêt de son pays, de sa race, de sa province, de sa ville, qu'il croit qu'à l'avenir il importe de ne pas envoyer à la Chambre des Communes un homme aussi peu renseigné, aussi peu capable, aussi peu instruit, aussi peu patriote, que M. Tarte !

On dit que l'argent par lui déposé portera intérêt à six pour cent.

(*La Patrie*, 10 janvier 1903.)

Voici la réponse unanime du quartier Sainte-Marie dans la grande assemblée du 28 septembre 1903 :

LES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

Attendu que M. Jos.-Israël Tarte s'est présenté devant les électeurs de la division de Sainte-Marie de Montréal et a sollicité leurs suffrages aux élections générales du 7 novembre 1900

comme candidat du parti libéral appuyant le gouvernement Laurier dont il était l'un des membres;

Qu'à différentes reprises, et en particulier le 17 octobre 1900, il a exprimé devant les électeurs de cette division son approbation complète de la politique de Sir Wilfrid Laurier sur toutes les questions et spécialement sur celle du tarif.

Que ses déclarations à cet effet sont contenues dans le paragraphe ci-joint de son discours du 17 octobre susdit, où il approuve dans les termes suivants l'abaissement des droits et le principe de la stabilité du tarif :

" Les industries, un certain nombre d'entre elles, du moins, " étaient protégées d'une manière que nous croyions un peu " trop élevée. Nous avons fait une petite entaille dans l'arbre ; " nous avons donné à l'Angleterre une préférence de 33⅓ p. c. " Je me souviendrai toute ma vie de l'air de chagrin que nous " lisions sur toutes les figures des députés de l'opposition dans " la Chambre quand M. Fielding se leva et annonça avec l'élo- " quence que vous lui connaissez, la résolution du gouverne- " ment de donner cette préférence à l'Angleterre. Le parti de " la loyauté, c'est-à-dire le parti conservateur se trouvait pris " dans ses filets. Nous faisions d'une pierre deux coups, remar- " quez bien : nous allégions les charges du peuple, nous stimu- " lions les industries en abaissant un peu les droits. Nous ne " faisions que donner un intelligent coup de fouet aux capita- " listes qui s'étaient quelque peu attardés. Quelle a été la " conséquence ? C'est que les industries canadiennes se sentant " serrées de plus près, ont amélioré leurs méthodes. Elles ont im- " porté des machines nouvelles, de manière à pouvoir lutter avec " plus d'avantages. Le résultat est maintenant apparent. Vous " avez vu dans les deux ou trois dernières années des déve- " loppements inouïs. Mais comment ; le commerce de ce pays " s'est accru de cent cinquante millions de piastres ! Encore " une fois, si vous n'êtes pas contents, vous êtes bien difficiles " à contenter.

" Par notre révision du tarif, nous avons donné à l'industrie une impulsion nouvelle. Je suis pour ma part un croyant dans la stabilité du tarif. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas quelques réajustements à faire. Mais les grandes lignes du tarif devront rester les mêmes."

Vu que c'est sur la foi seulement de ces déclarations et de ces promesses que les électeurs de Sainte-Marie lui ont donné

leur suffrage et l'ont élu pour appuyer Sir Wilfrid Laurier et donner son concours à ses collègues dans la politique réellement nationale qu'ils suivent pour le plus grand bien du pays et pour l'allègement des charges du peuple ;

Considérant que pendant l'absence de Sir Wiifrid Laurier, voyageant en Europe dans l'intérêt du peuple canadien, M. Tarte s'est sournoisement lancé dans une campagne ultra protectionniste, violant la parole donnée à ses électeurs et à son chef, trahissant le quartier Sainte-Marie et Sir Wilfrid Laurier ; que ses écarts ont été tels que le premier ministre a dû le renvoyer de son cabinet ; que depuis lors M. Tarte s'est livré aux excès de parole et de plume les plus scandaleux, insultant son ancien chef, ses anciens collègues et le parti libéral qui l'avait fait élire et finalement s'alliant aux ennemis déclarés de notre parti, à des hommes tarés et rejetés par le peuple et imposant sa turbulente personnalité aux quatre coins de la province ;

Que M. Tarte a abandonné ses électeurs pour se mettre au service des puissantes associations et des riches corporations.

Que M. Tarte a cessé de représenter l'opinion des électeurs du quartier Sainte-Marie ; qu'il n'a plus le droit de parler en leur nom ; que les susdits électeurs répudient toutes les idées exprimées par M. Tarte à l'égard du tarif et de la construction du grand chemin de fer transcontinental national et approuvent les votes données sur ces deux grandes questions par la majorité libérale du Parlement ;

Résolu que, dans ces circonstances, les électeurs de la division Sainte-Marie se voient tenus de demander à M. Tarte la remise du mandat qu'ils lui ont confié le 7 novembre 1900, et dont il s'est rendu indigne par sa volte face et sa trahison.

Et les dits électeurs profitent de cette circonstance pour réitérer l'expression de leur entière confiance dans leur chef canadien-français Sir Wilfrid Laurier, dans ses collègues du gouvernement et dans la politique large, généreuse et intelligente qui a donné au Canada un développement et une richesse inconnus jusqu'à ce jour, qui a garanti au Canada son indépendance politique, qui nous a assuré la paix, la tranquillité et la bonne harmonie et nous dirige sûrement dans la voie du progrès et de la prospérité.

Lettres d'Esaü

A

SON FRÈRE ISRAEL

Lorsque M. Tarte se lança dans ses attaques hystériques contre tous ses collègues, le *Canada* commenca la publication d'une série de lettres qui eurent le plus grand succès et oû le Grand Caméleon fut délicieusement berné.

Nous nous faisons un plaisir de publier la série de ces lettres.

TARTINES

Esaü à Israël

(Le " Canada", 13 juin 1903.)

Mon cher Israël,

C'est moi, ton frère Esaü ; ton frère jumeau que tu tenais déja traîtreusement par le talon dès notre naissance, en attendant que tu me chipasses mon droit d'ainesse, à l'aide du seul plat dans lequel tu n'aies pas mis les pieds.

Comme il y a bien longtemps de ça, je ne t'en veux point ; et te voyant abandonné de tout le monde, et ta personne livrée à toutes les profanations des caricaturistes, je viens t'offrir un mot de consolation fraternelle.

Ils sont sans pitié ces caricaturistes ils osent s'attaquer à ce qui constitue non seulement ton plus bel ornement, mais encore à ce qui fait toute ta force ; à ton toupet, disons le mot.

Oui, à ton toupet ! il y en a un surtout plus effronté que les autres, qui le torture, le triture et le dénature odieusement, ton toupet. En jetant les yeux sur la tête qu'il te fait, on sent tout de suite qu'il n'y a rien de sacré pour cette individu-là,

Comment peux-tu laisser maltraiter ainsi un objet qui t'a rendu tant de services, autant dire auquel tu dois tout ce que tu as jamais été ? Moi, je n'ai pas de rancune—tu le vois par ma lettre, après les tours de Jarnac que tu m'as joués—mais du diable si je permettrais ces infamies-là, dussé-je, de même que notre ancien parent--le père Samson, tu t'en souviens–m'ensevelir sous les ruines du temple, dont j'ébranlerais les colonnes, C'est là, si je ne me trompe, une des figures de rhétorique que tu affectionnais tout particulièrement, il n'y a pas longtemps encore.

Le fait est qu'il y a toujours eu une certaine analogie entre toi et notre vieux cousin, qui fut, lui aussi, d'une jolie force. Je ne dis pas cela à cause de sa fâmeuse mâchoire, tu sais ; non, c'est plutôt à cause de ton toupet.

Lui aussi avait toute sa force dans ses cheveux. Du moment que Dalila eût passé les ciseaux dedans, crac ! ça fut fini. Jusqu'à ce que sa crinière fût repoussée, le vieux ne valait pas une pichenette.

Quelqu'un aurait-il aussi détérioré le siège de ta vigueur, que tu te laisses ainsi passer le cou sous la bretelle du moulin sans ruer ?

Allons vite, mon cher Israël, si tu as eu affaire à quelque Dalila— on y est exposé à tout âge — ne perds pas de temps, cours chez le coiffeur, procure-toi du restaurateur Lubin, ne ménage pas la pommade, et fais en sorte que ça repousse.

Alors, en vrai malin, là, au moment où l'on aura le dos tourné, ho ! un coup d'épaule sur les colonnes du temple, et patatra ! aplatis comme des galettes les castors bleus, les castors rouges, libéraux et conservateurs—surtout ces infâmes caricaturistes qui te fourgaillent ainsi dans tes œuvres vives !

Moi, c'est comme ça que je ferais. Je leur montrerais si je suis une vieille vessie défoncée, comme ils disent.

Arrache-moi ces colonnes-là au plus vite, car tes affaires m'ont l'air de s'embrouiller terriblement depuis quelque temps. Tu te souviens de ce qui t'est arrivé à Bonaventure ; tu n'as pas oublié tes déconvenues dans l'Islet · et ton amer échec de Beauharnois donc ! Tu n'es pas sans savoir non plus, ce qui t'attend à Ste-Marie. Si tu ne jettes pas ces maudites colonnes par terre, je me demande où tu pourras te raccrocher–à moins qu'on ne t'offre un siège à Tarascon. Une idée cependant, si tu trouves l'opération trop dangereuse, fais mieux : ce sera plus long, mais tu risqueras moins, Attends que ces polis-

sons soient malades—la chose peut arriver à tout le monde : et quand tu les croiras assez affaiblis, arrive tout doucement par derrière, et avec un bon croc en jambe......

Seulement prends garde de te tromper de jambe, et d'accrocher la tienne.

J'en ai vu, comme ça, qui prenaient un billet de "parterre", en voulant se hisser aux premières loges.

En tous cas, et quoi qu'il t'arrive, maintenant que notre réconciliation est faite, je te resterai fidèle, et si tu le permets, je t'écrirai de temps en temps pour te donner des conseils que peut me dicter ma longue expérience des hommes et des choses.

Ton frère,

ESAU

Deuxième lettre d'Esau à Israel.

("Le Canada", 15 juin 1903.)

Mon cher Israël,

J'arrive à ton secours, car franchement, tu te laisses dévorer d'une façon lamentable.

Dans ma dernière lettre, je m'indignais contre ces effrontés caricaturistes dont le crayon sacrilège osait défigurer le plus remarquable toupet qui ait encore honoré la politique canadienne.

Ah bien, oui ! on ne se borne plus à le travestir, ton pauvre toupet : on porte le vandalisme et l'indécence jusqu'à te métamorphoser en crête de coq. Double injure, car je te demande un peu si tu ressembles beaucoup à un coq, depuis quelque temps.

Il est vrai qu'on en visse quelquefois sur le pinacle des édifices, la queue en éventail, pour indiquer d'où vient le vent. On appelle cela des girouettes.

Mais faut-il être bête pour faire un crime à quelqu'un de voir plus loin que son nez !

Cela tourne ; parbleu, le vent tourne bien, lui aussi ; et qu'est-ce que cela nous fait qu'il vienne du nord ou du midi, pourvu qu'il gonfle la voile et nous pousse en route ?

Ceux qui méprisent les girouettes sont ceux qui ne peuvent pas se tenir assez haut pour flairer la brise.

Tu vois que je suis de ton bord, puisque je te fournis des arguments. Mais, que diable, sers t'en de mes arguments! et ne baisse pas ainsi le nez devant les jaloux qui ne rêvent qu'à te rabaisser et à jeter du discrédit sur tes brillantes qualités.

J'admire ces imbéciles qui, tout récemment encore, te reprochaient de dénoncer la discipline du parti, après avoir prêché en faveur de la même discipline. La belle histoire! comme si les circonstances étaient les mêmes!

Quand, par tes habiles manigances avec les grits, tu avais réussi à te faufiler dans le ministère libéral à titre de sauveur de la situation (tu te tiens les côtes rien que de penser à ça, j'en suis sûr), qu'aurais-tu fait sans la discipline du parti?

Tu sais bien, comme moi, qu'on ne t'aurait pas toléré cinq minutes dans le bercail, n'eût été la loyauté des vieux rouges pour leur chef.

Entre nous, les as-tu fait pester, ces vieux rouges? leur as-tu ri au nez! leur as-tu fait grincer des dents! Et sans la discipline du parti, en aurais-tu dansé un rigodon!

Sans la discipline du parti, mon pauvre vieux, tu n'aurais seulement pas senti l'odeur d'un portefeuille. Tu aurais eu beau dire: "J'ai trahi McGreevy à votre profit et je vous ai livré Langevin!" on t'aurait demandé: "Combien est-ce?"

Et l'on t'aurait payé comme Thiers a payé Deutz, qui lui avait vendu la duchesse de Berri: au bout d'une paire de pincettes.

Oui, tu les as fait damner à ton goût pendant six ans, les vieux rouges. C'est même ta principale consolation dans la détresse présente.

Quelques-uns pourraient trouver cette conduite de ta part peu conforme aux principes d'une saine diplomatie; mais ces gens-là ne te connaissent pas, ou plutôt ils ne connaissent pas les vieux rouges.

Tu savais bien, toi, que ceux-ci ne te gobaient pas, qu'ils ne t'ont jamais gobé, et qu'ils ne te goberaient jamais.

L'un d'eux me disait une fois: "En politique on sait bien qu'il faut avaler des couleuvres, mais cré nom d'un nom! du serpent, y a pas mèche de digérer ça: ça reste sur l'estomac!"

Dans des circonstances comme ça, mon cher Israël—et

c'est ce que je dis à tout le monde—la discipline du parti vaut quelque chose ; c'est plus qu'utile, c'est nécessaire ; il en faut. Mais aujourd'hui les choses ont changé.

Depuis qu'un mouvement assez risqué, admets-le, t'a fait sombrer l'assiette entre deux chaises (par parenthèse, ce n'est pas tout à fait juché sur un clocher ça!) ce serait pour toi renoncer aux traditions de toute ta vie que de préconiser la discipline de parti.

Il est pourtant de ces naïfs qui ne comprennent pas cela. Moi je me représente l'état actuel de nos affaires publiques en ce qui te regarde, bien entendu, à peu près comme l'histoire de ce brave caporal qui, ayant trois soldats à faire manœuvrer, leur criait :

" Les deux premiers en avant, et le reste, en bloc."

On ne saurait être plus " en bloc " que tu n'es là, mon cher Israël, il faut bien le constater ; et ce serait du superflu pour toi que de craindre la révolte. Tu es bien sûr que la division ne se glissera jamais dans tes rangs, que personne ne kickera. Tu es à l'abri de tout danger sous ce rapport.

Aussi, je te le répète : laisse de côté toute autre préoccupation, et protège ton toupet. S'il est impuissant pour te faire surnager dans cet effondrement de ta grandeur passée, il restera au moins dans l'histoire comme une illustration de la plus sérieuse de tes facultés.

Je te tiendrai au courant. Au revoir!

Ton frère,

ESAU.

Troisieme lettre d'Esau à Israël.

(Le "Canada", 17 juin 1903.)

Mon cher Israël,

Depuis ma dernière lettre j'ai réfléchi.

Je m'explique maintenant ton indifférence à l'égard des métamorphoses que l'on fait subir à ton toupet. Tu te dis — et c'est encore là une manifestation de ton talent plein de souplesse — tu te dis que cela ne peut que le dissimuler aux regards du vulgaire.

Protée avait bien des formes à son service et se présentait sous bien des aspects différents. C'était un grand avantage, car cela lui permettait de se faufiler un peu partout sans éveiller les soupçons de personne.

C'est plus ou moins l'hîstoire de la chauve-souris, du reste :

Je suis oiseau, voyez mes ailes !

Je suis souris, vivent les rats !

Au fond, c'est vrai, on commençait trop à se familiariser avec ton toupet. Les vieux rouges, eux qui l'avaient peigné si souvent, en connaissaient les dessus et les dessous ; et à force de le peindre par-ci, de le dépeindre par-là, sur toutes les faces, ils avaient fini par le populariser comme Barabbas dans la Passion.

On racontait toutes tes promesses de Bonaventure, de l'Islet, de Québec, etc. Il n'y avait vraiment plus moyen de masquer ta bibitte. Et ça faisait rire tout le monde.

Ainsi, quand tu disais : " Voyez le district de Québec, c'est mon district, je n'ai pas eu besoin de me montrer une seule fois, mon nom seul a suffi, nous avons fait une razzia complète de toute la région ! " on se souvenait que tu disais quelque temps auparavant : " Quand j'ai abandonné Bonaventure, et que j'ai refusé le mandat de l'Islet — j'étais conservateur dans ce temps-là — de suite les deux comtés ont passé à l'ennemi : du moment que je n'étais plus là, crac ! Je suis chez moi, voyez-vous, dans le district de Québec, je tiens chaque comté dans ma main, sans moi pas d'affaires ! "

Tout cela commençait trop à jurer ensemble ; et tu as raison, ce n'est pas un mal qu'on le déguise un peu, ton toupet.

Tom Chase fait semblant de ne pas le reconnaître lui ; ne te fais pas illusion là-dessus, mon cher Israël. L'autre jour je lui ai vu faire un clin d'œil à Monk, qui en disait gros.

M'est avis que ces deux fins matois sont en train de te faire tirer les marrons du feu à leur bénéfice. Ce sont des sournois, prends garde.

Je les ai entendus, il n'y a pas quinze jours, qui se disaient entre eux :

" Qu'est-ce qu'on lui doit, après tout, à ce saltimbanque qui a trahi père et mère (j'ai compris qu'il s'agissait de toi), et qui vient nous offrir son ours poussif, aveugle, édenté, boiteux, fourbu. Le seul service qu'il nous a rendu, c'est de nous avoir

débarrassé de Langevin. C'est bien quelque chose, si l'on veut; mais qu'il nous débarrasse de Laurier, et nous verrons après!"

Voilà ce que tu peux attendre de ces deux aigrefins. Encore une fois ne t'y fie pas, et prends tes précautions.

Les débarrasser de Laurier! ils en parlent à leur aise. Comme si ça se faisait en deux tours de main. Je voudrais bien les y voir, eux!

Tu as beau leur dire: "Il s'en va! il s'en va!" ils savent bien ce que ton cœur désire; mais ça ne suffit pas pour les amadouer.

Entre nous, là, parlons franchement, ce n'est pas en répétant du matin au soir: "il s'en va! il s'en va!" que cela le fera partir.

Et, en attendant c'est lui qui te fait aller.

Au fond, bien des gens se demandent quel est le plus malade des deux.

Entendons-nous, je n'irai point jusqu'à blâmer Laurier de manquer de courtoisie et de dévouement envers toi, son ancien collègue, en persistant ainsi à se bien porter, en dépit de tes abjurgations. Dans ces affaires-là, comme en politique généralement, c'est chacun pour soi.

Ceux que je blâme, ce sont ces vilains faiseurs qui t'en tiennent responsable, sans te donner crédit ni pour ta bonne volonté, ni pour tes bons souhaits. Ils ne sont pas raisonnables.

Un homme à tout faire! un homme à tout faire! ça se dit... et ça se voit quelquefois; mais voudraient-ils par hasard que tu les débarrassassent (admire cet imparfait du subjonctif), que tu les débarrassassent de Laurier en l'assassinant? Il y a toujours un bout! comme on dit en canayen.

Poignarder un homme dans le dos, au figuré, je ne dis pas, — Ça te connaît, et ça ne mérite pas la corde; mais lui faire passer le goût du pain avec une dose de strychnine ou un coup de surin, c'est trop dangereux, et l'on a beau ne pas avoir de scrupule...

Bref, on te demande des choses impossibles, pour avoir le droit de t'éconduire poliment, voilà le fin mot de la chose, et la signification vraie du clin d'œil dont je t'ai parlé plus haut.

En somme, mon pauvre Israël, ton horizon n'est pas tout

à fait rose, et si tu veux bien accepter un conseil fraternel, réfléchis sérieusement avant de t'engager plus loin dans les aventures.

Surtout ne te laisse pas blaguer.

Ton frère,

ESAU.

Quatrième lettre d'Esaü à son frere Israël.

(" Le Canada ", 22 juin 1903.)

Mon cher Israel,

Tu sais que je suis toujours de ton bord ; mais, en réalité, je ne saurais t'approuver dans tout ce que tu fais.

A part les nombreuses et brillantes occasions de te taire que tu laisses passer avec une indifférence qui me surprend toujours, tu en laisse souvent échapper d'autres encore plus importantes, avec une désinvolture et un je m'enfichisme tout aussi incompréhensibles.

Ainsi, voilà la Serbie qui se débat dans une crise auprès de laquelle toutes les grèves de charretiers, de débardeurs et de motormen ne sont que de la Saint-Jean et tu ne bouges pas.

On prend les palais d'assaut, on chourine jusqu'aux familles royales, on culbute les dynasties, on jette les gouvernements par les fenêtres, et tu ne prend pas la peine de te déranger. On foule aux pieds les lois et la constitution, on bouleverse un royaume, enfin on fiche tout à l'envers dans un tohulohu épouvantable, et tu te chauffes tranquillement les pieds aux chenêts.

Dis-moi donc, pour l'amour des anges, à quoi tu penses!

Ma parole, le feu serait aux quatre coins de l'Europe, que tu passerais ton temps à discuter ici sur la protection des choux et des carottes.

Quand aux carottes, je comprends ton zèle: c'est une matière de ta compétence spéciale, et d'une haute compétence même (c'est écrit en grosses lettres d'or sur la devanture de la "*Patrie*",) mais tu pourrais bien laisser les choux à Tom Chase.

Avec cela qu'après la sécheresse que nous avons eue, la culture de la carotte, j'en ai grand'peur, ne vaudra rien pour toi cette année.



La Mère Tory :—" Je n'en reviens pas ! Si j'ai le malheur de les laisser deux minutes seuls, ils peuvent se dévisager. Et dire que l'autre soir, au Monument National, Monk et lui sont sages comme des images et se font des caresses !

Permets-moi de te le dire, j'attendais plus de hardiesse, plus d'activité et d'esprit de dévouement de ta part. Toi qui n'avais autrefois qu'à te montrer, — en quelquefois même qu'à ne pas te montrer — pour régler les différends les plus acrimonieux, pour apaiser les conflits les plus envenimés, dans les conférences entre patrons et ouvri ers, jusque sur les quais où la police n'osait pas mettre le nez, te voilà que tu laisses tout faire, sans même avoir l'air de t'y intéresser.

Je ne te reconnais plus.

Sais-tu que tu assumes là une responsabilité bien lourde? Tous ces désordres et ces massacres — c'est l'opinion générale des deux côtés de l'Atlantique — crient vengeance contre l'homme qui aurait pu les écarter d'un mot.

Il en résulte, je ne te le cache pas, un certain refroidissement à ton égard, mème en Angleterre, s'il faut en juger par une dépêche que je viens de recevoir et qu'on a pas osé t'adresser à toi directement.

Le roi Edouard lui-même n'aurait dissimulé ni sa surprise, ni son mécontentement.

"A quoi cela nous servirait-il de le faire venir? aurait-il dit. Je commence à croire que les Bleus comme les Rouges ont raison quaud ils prétendent qu'il n'y a pas à se fier à lui; il nous coûterait cher, et nous en serions pour nos frais. Le sournois pourrait nous laisser tous égorger sans remuer une patte!"

Tu vois que ce n'est pas tout de crier haut qu'on est l'Homme—l'homme de la situation—il faut aussi le démontrer.

Moi qui te connais, je sais bien que tu ne recules que pour mieux te lancer. Mais lance-toi, car ça "regarde" mal, comme c'est parti là! Je te le répète, et bien d'autres avec moi, on ne te reconnaît plus.

Une chose qui se reconnaît toujours, par exemple, c'est ton style. Ainsi, quand tu signais" Septime Sévère", dans le journal de M. Charlier, tu aurais signé Israel—ou l'homme tout simplement—qu'on n'aurait pas plus vite aperçu le fin bout de ton oreille.

Plus tard quand parut ton article sur Laurier intitulé "Le Masque", y avait-il moyen de s'y tromper, voyons?

Et, tout dernièrement encore, ton article dans le "*Journal*", article où tu t'apitoies si onctueusement sur les dangers auxquels notre sainte religion est exposée, depuis que tu n'es plus là pour museler les libéraux et tenir Laurier dans le droit chemin,

il n'y a que le "*Soleil*" qui a fait semblant, je ne sais pourquoi, de l'attribuer au père Beaubien.

C'est pourtant ton style tout craché.

Oh! oui, tout craché!

C'est encore permis dans les journaux, si ça ne l'est plus sur les trottoirs.

Tu ferais tout aussi bien, mon cher Israel, de te soulager dans la "*Patrie*", va! Le temps n'est plus où tu pouvais donner ton petit coup de Jarnac à Laurier, signer "Un ancien député," et faire attribuer la coquinerie à quelque vieil ami du parti rouge. Il te faut changer de tactique si tu veux rester la tête hors de l'eau.

Et hâte-toi, car en ce moment, c'est à peine si l'on t'aperçoit encore le bout du nez.

A bientôt, n'est-ce pas?

Ton frère ESAU.

Cinquieme lettre d'Esau à son frere Israel.

("Le Canada", 1er juillet 1903.)

Mon cher Israël,

Ai-je besoin de te dire que j'ai assisté au banquet de la St-Jean-Baptiste?

Je ne me suis pas frôlé trop près de toi; depuis que tu m'as sifflé mon droit d'ainesse (ne prends pas cela pour du sarcasme, je t'en prie,) outre que je suis un peu timide, je n'aime pas à me trouver en travers de ton chemin, ayant remarqué que ma vue te faisait bégayer.

Un rien te fait bégayer, tu sais; et quand tu proclames si fièrement ton catholicisme, ça sonne curieusement, pour ne pas dire ça sonne mal.

Néanmoins, je tenais fort à être là, tout de même, me doutant bien que tu aurais besoin de toute la parenté autour de toi. Le jour de la fête nationale, nous sommes tous frères, c'est vrai; mais pas autant que nous deux.

Et je me disais: "Faut se soutenir! Si j'ai perdu mon droit d'ainesse, c'est de la popote en comparaison de ce qu'on lui

a chipé à lui. Un si beau ministère ! Un potager sans pareil pour la culture des légumes !...... Et encore, moi, il me reste mon plat de lentilles, tandis que lui n'a plus la moindre petite assiette au beurre pour se consoler.

J'ai donc compris que tu avais besoin d'un coup d'épaule pour figurer dans la circonstance, et je n'ai pas reculé devant mon devoir de frère.

P'tit Joe était là, à pied, mais sa cravache à la main. Une cravache, ça donne un air martial, et puis on aime à faire savoir aux gens qu'on a un cheval.

Par parenthèse, il te relève un peu croche, P'tit Joe : il a un chic !...... C'est lui qui conduisait la claque, et je t'affirme qu'il a du toupet, lui aussi. C'est par là surtout qu'il te relève.

J'ai voulu lui aider, mais je t'en fiche ! tout était réglé, arrangé, cuisiné aux petits oignons depuis trois jours. Une belle organisation, je t'assure : tu n'aurais pas pu faire mieux, même avec l'argent du parti libéral.

Ça, a dû coûter un peu chaud, par exemple. Il paraît que, pour commencer, ça ne prenait pas plus que le drapeau des castors et de la Pompadour, ce qui me fait soupçonner que l'affaire ne s'est pas faite seulement avec des prières (comme les élections, tu sais).

J'en ai eu des nouvelles, du reste, à mon entrée dans la salle du banquet. Un gros individu était là, qui paraissait avoir de la voix ; je l'ai amené à l'écart, et je lui ai demandé s'il connaissait l'Homme....

—Quel homme ? le vrai !

—Le seul, quoi ? il n'y en a pas vingt-cinq.

—Je comprends, mais qu'est-ce que vous lui voulez à l'Homme ?

—Je veux qu'on l'applaudisse.

—Le faire applaudir..... c'est une grosse job ; mais si ça paie......

—On ne vous demande rien pour rien ; ça paie vingt-cinq cents, puis un coup.

Alors, mon cher Israël, si tu avais vu le regard de mépris que l'individu m'a jeté en entendant ça !...

—Vingt-cinq cents, pi un coup !.... s'est-il écrié. Rêvez-vous ? J'en connais qui ont eu pas moins d'une piastre et demie avec une bouteille !

Et le gaillard m'a tourné le dos avec un air d'indignation qui m'a presque fait honte.

Le fait est qu'en y réfléchissant je n'ai pas eu le courage de le blâmer. "Business is business", comme tu dis.

—Oui, ça dû te coûter le prix. Mais bah! on ne peut pas s'attendre à être l'Homme du monde entier pour des prunes. Je connais des entrepreneurs à qui les choses ont coûté plus que ça, sans reproche. Ca s'est parlé gros, comme on dit en canayen, du temps que nons avions le grand ministère.... avec le beau département.

Mais, changement de propos, quand pars-tu pour l'Angleterre? Il ne faudrait pas que la dépêche dont je t'ai dit un mot l'autre jour eût pour effet de te décourager. On dira ce qu'on voudra, ta présence là-bas est encore plus nécessaire qu'ici.

L'Angleterre a besoin de toi, et elle ferait bien de se hâter si elle ne veut pas que l'Allemagne ou la Russie la prévienne et lui coupe l'herbe sous le pied. C'est alors qu'elle filerait un mauvais coton.

J'ai pour mon dire qu'on est l'Homme ou on ne l'est pas.

A ta place, je n'irais pas par quatre chemins, j'avertirais le roi lui-même en lui disant : c'est à prendre ou à laisser!

A propos, t'imagines-tu qu'il y a des effrontés qui voudraient savoir quels sont les personnages anglais qui t'ont fait les propositions dont la *Patrie* nous entretient si souvent? Peut-on être assez ignorant pour croire qu'un secret diplomatique de cette importance peut se révéler comme ça de but en blanc! Il faut convenir qu'il y a du drôle de monde sur notre planète.

Inutile de te mettre sur tes gardes, n'est-ce pas? Ne commets pas d'indiscrétion. Laisse parler ces imbéciles, et toi, bouche close! On ne joue pas avec le sort d'un pays comme l'Angleterre comme on joue au bouchon.

Nous reviendrons sur le sujet.

Ton frère ESAU.

Sixieme lettre d'Esau à son frere Israel.

(Le "Canada", 3 juillet 1903.)

Mon cher Israël,

Comme il y a des gens qui ne sont pas sérieux !

As-tu remarqué cette scie que tes adversaires sont en train de te monter, à la suite de je ne sais quel journal malfaisant des Etats Unis ?

On dirait qu'ils ont assez joué sur les mots ; les voilà à jouer sur les lettres. Ils s'en prennent à tes initiales maintenant. Je te demande un peu ! Il faut qu'ils soient bien au dépourvu pour s'amuser à de pareilles vétilles.

Tu sais ce que je veux dire sans doute. On a fait un rapprochement — assez piquant du reste — entre tes initiales de tes deux prénoms Joseph-Israël, et celles d'un autre double nom bien connu dans nos archives nationales, comme qui dirait l'Ecriture Sainte.

On ne nomme pas le personnage qui le portait, mais on a fait assez d'insinuations pour donner à entendre qu'il ne s'agit pas du premier venu. Comme la chose m'intéressait, tu comprends, j'ai cherché J. I., qui cela pouvait-il être?

J'ai d'abord cherché naturellement parmi les prophètes. Dans les J j'ai trouvé Joël, Jérémie, Jonas ; mais aucun d'eux n'est connu sous un autre nom qui commence par un I. Il y a bien aussi le prophète Isaïe ; mais il est comme notre pauvre père Isaac, c'est le J. qui lui manque à son tour.

Ne trouvant donc rien chez les prophètes, j'ai cherché parmi les patriarches. Une affaire de rien ; d'un crac ça y était.

Après avoir mis de côté le père Abraham et son fils Isaac, j'ai pensé tout de suite à l'aîné de tes garçons, au père Judas ; et ça m'a mis tout de suite sur la piste d'un de nos parents éloignés.

Peut-on aller chercher les choses si loin ! Quelle ressemblance y a-t-il entre toi et cet individu-là ?

Soyons justes, as-tu jamais travaillé pour trente deniers, toi, voyons ? Trente deniers, la belle histoire ! Quand tu étais jusqu'au cou dans la mélasse, que le parti libéral avait besoin

d'un désœuvré pour l'employer comme secrétaire de son comité d'organisation, et que tu t'es chargé de la besogne, c'était pourtant l'occasion de ne pas barguigner sur les prix. Et cependant ceux qui mirent alors la main à leur gousset savent si tu ne leur a coûté que trente deniers!

Entre nous, je t'ai vu rire bien souvent, à cette époque, en songeant au travail que tu faisais. Tu te remuais joliment, c'est vrai, tu te faisais aller, comme on dit ; tu soufflais, tu t'épongeais le front; mais tu avançais l'ouvrage tout autant qu'un écureuil dans sa cage. Si tu avançais quelque chose, mon gaillard, c'était la patte, pour te la faire graisser.

Donc aucune ressemblance sous ce rapport entre toi et l'homme aux mêmes initiales. Passons à autre chose.

As-tu jamais trahi quelqu'un en l'embrassant, toi? Quand tu mangeais le morceau de la compagnie Langevin et McGreevey, embrassais-tu tes anciens associés? Tu ne les a peut-être jamais embrassés de ta vie, tes associés.

Tu n'as même embrassé le parti libéral qu'à ton corps défendant; et surtout au corps défendant du parti libéral.

Et puis, ce n'est pas tout. L'individu en question s'est pendu, lui — preuve qu'il se reconnaissait des torts. Qu'est-ce qui leur dit que tu serais capable d'en faire autant?

Et puis il est allé remettre l'argent! As-tu jamais fait des bêtises comme ça, toi! Les affaires sont les affaires, que diable! " Business is business."

Non! quand on veut faire des comparaisons ou des rapprochements, on doit les faire plus justes que cela; autrement il vaut mieux ne pas s'en mêler.

La seule ressemblance que je vois entre toi et cette espèce d'homonyme par à peu près, c'est que vous avez tous les deux aimé à jouer des tours. Mais, toi, au moins, tu n'as jamais eu l'effronterie de jouer des tours en pleine face ; tu y as toujours mis des formes. Quand tu as cru le temps arrivé de livrer quelqu'un, tu ne l'as pas fait brutalement ; tu as attendu qu'il fût loin, malade, mort peut-être.

Quand tu as voulu maltraiter quelqu'un à qui tu avais des obligations, tu ne l'as pas fait dans ton journal, tu l'as fait sous le couvert de l'anonyme, dans une autre gazette, c'était plus délicat.

Et cette délicatesse tu l'as poussée jusqu'à tenter de faire porter à un autre la responsabilité du fait. Si cela s'appelle

trahir, c'est trahir dans des conditions de raffinement parfaitement inconnues à l'autre... je veux dire... tu me comprends.

Aussi je suis certain que tu ne te pendras pas, toi ; si tu avais eu à te pendre, c'est quand tu as vu Laurier revenir d'Europe en bonne santé, et l'air goguenard d'un chasseur qui voit son renard pris au piège.

Allons, assez pour aujourd'hui, mon cher Israël. Quand tu n'as rien de mieux à faire, pense à moi ; de mon côté tu vois que je ne t'oublie pas.

Ton frère,

ESAU.

Septieme lettre d'Esaü à son frere Israel.

(Le "Canada", 9 juillet 1903.)

Mon cher Israël,

Il est bien vrai que l'adversité aigrit les cœurs. Te voilà qui doutes de moi, de ton frère, de ton dernier ami, le seul fidèle qui t'ait applaudi au banquet des Montagnards sans se faire payer !

C'est de l'ingratitude pommée ; et cependant je ne t'en veux pas, je me mets à ta place, et du diable si je me défierais pas un peu de tout le monde dans les conditions où tu te trouves.

Au fait, pauvre enfant, quand tu regardes autour de toi, tu n'aperçois pas un grand nombre de figures amies, il faut bien l'admettre ; mais raison de plus pour apprécier une exception comme moi, pour ménager ton dernier partisan, et surtout pour ne pas lui attribuer des intentions perverses !

Tu sais bien que mon dévouement est tout ce qu'il y a de plus désintéressé. C'est même la distinction caractéristique qu'on remarquait entre nous deux, dès notre bas âge. Je sais bien que tu vas encore prendre ceci pour une allusion au fameux plat de lentilles. Eh bien, tant pis, à la fin, c'est assez naturel que je l'aie un peu sur le cœur, ton plat de lentilles — tu as bien d'autres plats, que celui-là, toi, sur la conscience.

Mais ne nous fâchons pas, je ne voudrais aujourd'hui que te rappeler des choses agréables, que dérouler devant toi la



CONDUCTEUR :—Votre ticket, M. Tarte, ça n'est plus le char 001.

perspective des joyeux souvenirs. Cela changera le cours de tes idées, et mettra un peu d'arnica sur tes écorchures. C'est agir en frère, ça, hein!...

J'aurais à te dire un mot de ces caricatures atroces qu'on a exhibées la semaine dernière à la galerie de peintures du Phillips Square.

Je voudrais te faire aussi quelques représentations au sujet de cette malencontreuse lettre de l'huissier Noël Roy, publiée il y a quelques jours en première page de la *Patrie*, et dans laquelle ce faux frère s'étudie à te faire passer pour un fieffé menteur.

Mais ce sera pour mes prochaines lettres. Aujourd'hui, rigolons un peu, c'est permis.

Figure-toi que, la semaine dernière, un ami, qui semble avoir des entrées privilégiées un peu partout, m'a conduit, par un chemin assez mystérieux, dans le haut des tours de l'Hôtel des Postes de Montréal.

Une belle vue qu'on découvre de là-haut, par parenthèse. Mais ce n'est rien comparé au confort luxueux qui règne à l'intérieur de ce recoin aussi poétique que retiré du monde. Ah! mon gaillard, tu ne manques pas de goût au fond. Les beaux tapis, les fauteuils soyeux, les souples canapés, les tentures, les portières, tout cela est dans le dernier style.

Et la vaisselle, et la verrerie, et la batterie de cuisine, et l'éclairage donc! Trente-huit lampes électriques! Pour un réduit de garçon, c'est du propre.

Ah! coquin de coquin, te l'es-tu coulée douce durant quelque temps! Tu ne te mouchais pas avec des quartiers de terrines dans ce temps-là, hein, mon vieux? Nous n'en avions pas le quart autant chez le père Isaac.

Il était un peu chiche entre nous, le père Isaac; mais il faut bien songer aussi qu'il n'avait pas le budget des Travaux Publics à sa disposition, lui.

Et puis nous n'avions que faire de percher si haut du temps du père Isaac. C'est lui qui n'aimait pas ces jolis petits recoins si commodes pour le repos et la sieste. Il nous aurait fait descendre des tours du Bureau de Poste un peu vite, lui, je parie ça!

N'importe, tu t'étais arrangé une charmante petite retraite dans ces hauteurs tranquilles et solitaires. C'est dommage que le hasard t'ait inspiré d'abandonner tout cela — c'est-à-dire des

choux, des raves, à discrétion — pour quelques carottes infiniment problématiques, et dont la perspective s'éloigne de plus en plus dans les incertitudes de la distance.

Je n'ai visité ni tes luxueux wagons de chemin de fer, ni les yachts de plaisir à bord desquels tu t'es payé... ou plutôt tu t'es fait payer de si jolis voyages depuis le Golfe jusqu'à Niagara — avec service complet ; mais si j'en juge d'après ce que j'ai vu dans les combles du Bureau de Poste, mon fiston, ça devait être un peu chouette ; et je serais curieux de savoir si tout cela a coûté dans les mêmes proportions que ton fameux compte de blanchissage qui a tant fait rire les députés bleus, tu t'en souviens.

En tout cas, pour revenir au nid que tu avais si bien capitonné — pour de longues années, suivant toute apparence — j'ai redescendu les escaliers le cœur plongé dans la mélancolie, en me disant :

En effet, il n'y a pas à dire, c'était un beau ministère !...

Ton frère,

ESAU.

Huitieme lettre d'Esau à son frere Israel.

("Le Canada, 13 juillet 1903.)

Mon cher Israël,

Le bruit court que tu pars pour Rome.

Enfin tu te décides donc à sortir de la tente d'Achille ; tu te rends donc enfin compte de la situation et du rôle que les circonstances t'imposent ! Tu prends donc ton parti en Homme, une bonne foi!

Ton parti, tu comprends, n'est pas employé ici dans un sens politique ; aussi garde toi bien d'y voir une épigramme.

Tu prends ton parti, dis je, avec la ferme intention de diriger les évènements qui se préparent, par l'influence que te donnent tes transcendantes facultés, ta popularité universelle et surtout ta haute virtuosité diplomatique.

La nouvelle ne peut manquer d'avoir un grand retentisse-

ment, et de faire disparaître le malaise créé en Europe par ton attitude lors des affaires de Serbie.

On sait que, si tu es là, tout sera parfaitement surveillé, que tu sauras écarter les intrigants, et que, au cas où il surgirait quelque conflit dans le conclave, ta présence tiendra lieu de "Quos ego", pour calmer les esprits et rétablir l'ordre.

Après tout, les hommes sont les hommes, et je ne vois pas qu'il soit plus difficile d'accorder des cardinaux que des débardeurs. Au contraire.

Donc, je t'approuve de partir ; mais, me permettrai-je de te le faire observer, tu aurais dû y mettre un peu de discrétion, et faire les choses plus en catimini.

Tu as la langue un peu longue, vois-tu, sans reproche—tu t'en es souvent repenti, entre nous—et cette fois encore, si ton histoire court les rues, c'est toi qui l'a lâchée.

Du moins c'est ce que nous apprend une lettre d' Ottawa, écrite par un de tes ennemis (en as-tu, mon Dieu, en as-tu! Comment as-tu pu réunir cette belle collection ?) écrite par un de tes ennemis, dis-je, à quelqu'un qui n'a pas été plus discret que toi, et qui m'en a passé une copie.

Voici, sans y changer un mot, le principal passage de cette lettre; cela doit être véridique, car on y reconnait tes expressions favorites, presque ton style :

" Voici, mon cher ami une nouvelle qui t'intéressera peut-être. Il s'agit du départ probable de notre Israël pour Rome. La mort possible de Léon XIII et le choix de son successeur l'obsèdent. Depuis trois jours il maigrit à vue d'œil. On le voit errer comme une âme (attention ici, pas de coquille!) comme une âme en peine, seul, préoccupé, les deux mains dans le toupet, se parlant à lui-même.

" Hier au soir, je l'ai suivi sur le chemin des amoureux, et voici ce que je l'ai entendu ronchonner entre ses dents :

"'C'est une question de temps, au fond. Combien s'écoulera-t-il de jours entre la mort d'un pape et l'élection de son successeur ? Après tout, je ne suis pas en pire position que Gibbons. Si je lui écrivais.... Mais non, il pourrait peut-être en prendre ombrage, le cardinal Gibbons. C'est peut-être un ami de Laurier, qui sait ? Diable, il ne faut pourtant pas laisser passer cette occasion. Cela ne se présente pas souvent dans la vie d'un homme une occasion comme celle-là.... C'est une forte partie qui va se jouer.... Il va y avoir des influences ter-

ribles. L'Angleterre a là des intérêts considérables à sauvegarder. .. On se demande sans doute quelle position je vais prendre.... Dois-je partir ?.... Si j'allais arriver trop tard, et fournir encore des sujets de charges aux maudits caricaturistes!... N'importe, l'aléa en vaut la peine.... On ne sait pas à un moment donné, ce qu'un homme de poigne et d'énergie (Noel Roy l'a dit) peut accomplir......'"

Voilà, mon cher Israël, ce qu'on se passe de main en main à Montréal ; et je n'ai pas besoin de te dire, que la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre.

"L'Homme s'en va! L'Homme va partir!" entend-on répéter partout. Tu n'as plus qu'à boucler tes malles, et qu'à t'embarquer à tout risque.

Arrive à temps ou non pour l'élection, tu pourrais toujours exercer ton influence sur la politique du nouveau pape.

Et puis, si tu prenais mon conseil, tu ne reviendrais pas avant les futures élections ; de cette façon, personne ne pourrait dire que tu n'as pas trouvé un seul comté dans la province qui voulût de toi, même comme candidat archi-battu d'avance.

Allons, bon voyage, mon cher Israël! Ne manque pas de me faire savoir l'heure de ton départ. j'ai un secret à te confier. Quand tu seras en mer, il n'y aura pas de danger qu'il se répande.

Ton frère ESAU.

Neuvieme lettre d'Esau a son frere Israel.

(Le "Canada", 16 juillet 1903.)

Mon cher Israël,

M'as-tu joué le tour de partir pour Rome sans me dire adieu ? Tu en es bien capable. Peut-être aussi as-tu reculé au dernier moment. Qui sait ? Tu es capricieux ! En tout cas, je t'écris tout de même ; si tu es parti, l'administration des postes se chargera de faire suivre.

Ce que j'ai à te dire aujourd'hui est assez important, et mérite toute ton attention. Ecoute, depuis quelque temps, j'ai de forts soupçons que tu as des ennemis même dans l'administration de la *Patrie* — ne te récrie pas, c'est plus sérieux que

tu ne penses. Oui, jusque dans l'administration de la *Patrie* — un journal qui ne te coûte pas cher, c'est vrai, mais que tu as su acquérir et faire fructifier, grâce à ta souplesse en affaires et à ton expérience dans la culture des légumes.

Oui, on y conspire contre toi, je n'en veux pas d'autre preuve que ce plaidoyer soi-disant en ta faveur, signé Noël Roy, et qu'on a publié en première page le 30 juin dernier.

Ça m'a l'air d'un homme dangereux, ce Noël Roy ; il manie le sarcasme avec une perfidie... tu ferais bien de t'en défier, ou plutôt de te défier de ceux qui donnent l'hospitalité à ses écrits dans les colonnes de ton journal. Si tu avais été là, je suis sûr que tu ne te serais pas laissé berner de cette façon.

D'abord, c'est un effronté. Pendant que tu t'insurges contre la discipline des partis, qui t'ostracise et te tient en quarantaine perpétuelle comme un pauvre lépreux assis par terre pour avoir trop aimé à monter à cheval, lui prêche l'union, la concorde, la fidélité aux chefs, la confiance dans les honnêtes gens. Pour la masse, il ne pouvait faire un pire réquisitoire contre toi, voyons!

Il évoque même l'ombre de Mercier qui disait : " Cessons nos luttes fratricides ! " Autant crier tout de suite : " Haro sur le beaudet ! "

On ne peut pas te répudier plus ouvertement, blâmer ta conduite d'une façon plus sanglante. Et c'est notre journal, ta *Patrie*, qui se prête à de pareilles manœuvres ! Hâte-toi de mettre fin à des abus aussi criants.

Tout le monde est groupé comme un seul homme autour de Laurier ; jamais on n'a vu unanimité plus complète à acclamer un compatriote, à soutenir un chef ; et voilà que ce M. Noël Roy se sert de ton organe pour crier au peuple : " C'est cela, soyez unis ! respectons le mérite ! Honorons nos hommes publics distingués, etc. ! "

Et cela au moment où tu fais feu et flamme contre ce chef libéral qui t'a mis sans cérémonie à la porte de son cabinet aux applaudissements unanimes — unanimes, tu sais — des Bleus et des Rouges. Des Bleus qui disaient : " Bon ! c'est bien fait ! Enfin, le transfuge a la monnaie de sa pièce ! " Et des Rouges qui s'écriaient : " Ouf !... nous voilà donc débarrassés ! "

Le fait est que tu es malchanceux depuis quelque temps, mon cher Israël ; s'il faut que la *Patrie* s'en mêle, que vas-tu devenir ?

Tu sais ce que c'est qu'un caméléon ; c'est un reptile saurien, une bête qui rampe, par conséquent.

Mais ce qu'il y a de bizarre chez elle, c'est la faculté rare qu'elle a de changer de couleur.

On prend le caméléon comme le type de l'individu qui change d'opinions comme il change de chemise.

D'après les naturalistes, sa langue — qui est très développée — est enduite d'une humeur visqueuse, poison mortel chez certaines espèces.

L'animal, à ce qu'on dit, projette cette langue au dehors avec une rapidité surprenante, à une distance plus longue que son corps. Il happe ainsi ce qu'il peut attraper, puis il la retire en un clin d'œil, et la fait rentrer en dedans de sa bouche, avalant sa proie sans la mâcher.

Maintenant, vas-tu me dire que ce n'est pas révoltant pour un frère — et pour un jumeau encore ! — de te voir comparé à un pareil spécimen du règne animal !...

Ces caricaturistes, je le répète, ne respectent rien. Quand ils te représentent en vieux coq déplumé ; quand ils te vissent en girouette sur le pinacle d'un édifice ; quand ils te perchent sur un piédestal dont chaque sculpture est une fourberie et chaque assise une trahison, ou qu'ils te flanquent sur le dos le derrière entre deux chaises, ce n'est déjà pas si flatteur...

Mais te traiter de caméléon ! t'assimiler à un reptile immonde dont la seule description donne des nausées, ce n'est pas tolérable, et au nom de la famille je m'insurge.

D'abord injustice flagrante. Y a-t-il un homme, dans tout le pays, qui mérite moins que toi le nom de caméléon ? As-tu jamais changé de couleur, toi ? Qu'on me montre quelqu'un qui a été plus que toi toujours le même !

Au ministère, dans l'opposition, chez les bleus, chez les rouges, aux crochets de Langevin, aux trousses de Laurier, as-tu jamais varié d'un iota ?

Quand les vieux rouges disaient à Laurier : " Défiez-vous, c'est toujours le même ! traître il a été, traître il sera," ils ne prétendaient pas que tu avais changé alors. Ils ne te traitaient pas de caméléon ! Pas de danger !

Aussi Laurier l'a bien vu plus tard, que tu n'avais pas modifié tes couleurs, que tu étais solide comme un roc, fidèle à tes principes, suivant les mêmes traditions et obéissant aux mêmes instincts.

Dixieme lettre d'Esau a son frere Israel.

(Le "Canada", 18 juillet 1903.)

Mon cher Israël,

Il paraît que j'ai fait une sérieuse gaffe dans ma dernière lettre. Au moins c'est ce que tout le monde dit.

Cet épitre signé Noël Roy, dans la *Patrie* du 30 juin, que je trouvais si stupide, si gauche, si maladroit, ou plutôt si sournois et si plein de maligne perfidie, voici qu'on l'attribue à ta propre plume.

Serait-ce bien possible? Dame, avec toi, sans reproche, on ne sait jamais sur quel pied danser. On dirait que tu t'études à épater le public par les choses les plus invraisemblables.

Un jour tu casses les vitres avec des déclarations qui, grâce à leur ton de franchise abracadabrante, ont l'air de signifier quelque chose; et le lendemain, tu glisses, tu rampes, tu biaises, on te prendrait pour un roué élevé à l'école du plus subtile machiavélisme.

Ces allures tortueuses ont pour but de dérouter tes adversaires, je le sais; mais tu devrais dans ces cas-là prévenir ton pauvre frère au moins, afin qu'il ne fasse pas de bêtises.

Combien de fois n'ai-je pas entendu dire, par exemple, quand tu étais à Paris, quand tu voyageais dans Ontario, quand tu assistais à quelque banquet: "Tiens, le voilà qui va parler: on peut s'attendre à quelque chose de soigné en fait de brioche!"

Et pour les gens qui ne voient pas plus loin que leur nez, ça ne ratait jamais.

J'ai même entendu un irlandais qui disait: "C'est drôle, pour un ministre, il ne peut pas ouvrir la bouche sans se mettre les pieds dedans!" Ces Irlandais sont toujours les mêmes, tu les connais.

Le fait est,—je peux bien m'en confesser aujourd'hui—



Israël n'oublie pas son couteau pour dîner chez les amis.

que, moi-même, tu m'as découragé plus d'une fois parce que j'appelais tes bévues, tes indiscrétions impardonnables, tes intempérances de langage, tes bourdes grosses comme la montagne de Belœil.

" Est-il Dieu possible d'être si serin ! "

Et pourtant, je commence à m'en rendre compte maintenant, ce que je croyais être de colossales jobarderies n'étaient peut-être qu'une fine tactique, qu'un chef-d'œuvre d'habile duplicité, trop profonde pour mon incompétence diplomatique. (Comment trouves-tu cette phrases, par parenthèse ? Tu n'en avais pas une seule de cette force-là dans ton dernier article des *Débats*).

Je suppose que tel était le cas pour cette lettre de Noël Roy -- ce chef libéral dont tu nous a révélé l'existence retirée des affaires.

Ce que j'ai pris pour une méchante sournoiserie à ton adresse n'aurait été qu'une preuve de plus de la souplesse de ton toupet. Pardonne-moi cette erreur grossière.

Aussi, pourquoi diable ne pas m'avertir ? Pouvais-je te soupçonner capable de fricasser une pareille macédoine ? Comment flairer ta griffe à travers une phrase comme celle-ci, par exemple :

" Faut-il reprocher à l'ancien ministre d'avoir été pendant six ans le bras droit de sir Wilfrid, le guide, l'inspirateur de l'administration libérale, le maître de ce cabinet où rien ne se faisait sans son avis et sans son consentement ? "

On ne pouvait guère te traiter de menteur plus ouvertement, tu l'admettras.

Qui ne se rappelle ce que tu répondais invariablement chaque fois qu'un libéral réclamait contre un acte quelconque de l'administration ?

" Plaignez-vous au boss, disais-tu ; je ne suis pas obligé de porter la responsabilité de ce qu'il fait sans m'en parler. Vous savez bieu que Laurier n'est pas un homme politique. C'est un rhéteur qni n'entend rien aux affaires. Tant qu'il sera là, ça marchera de cette façon. Si cela va mal, prenez-vous en à lui ! "

Et l'on vient nous dire après cela que tu étais le maftre dans le cabinet, que rien ne se faisait sans ton avis et ton consentement—en dehors de ton " exeat ", bien entendu !

Comment concilier cela ? Il est vrai que j'aurais dû penser à ta fameuse théorie électorale.

Après la défaite : " Vous voyez, je n'y étais pas, comté perdu ! "

Après la victoire : " Vous voyez, pas besoin de me montrer ; mon nom seul suffit pour entraîner les masses ! "

Le vulgaire peut prendre cela pour des contradictions. Quant à moi, je m'en garderai bien, à l'avenir. Pour que je ne trouve pas tout ce que tu fais aussi fin que profond, maintenant, il faudra que ce soit d'un bête, mais d'un bête....

Et encore je me dirai : " Attention, le jocrisse fait probablement l'âne pour avoir de l'avoine."

C'est un dicton populaire sans conséquence, tu sais.

Allons, au revoir, mon cher Israël ; écris-moi.

Ton frère ESAU.

Onzieme lettre d'Esau a son frere Israel.

("Le Canada", 20 juillet 1903).

Mon cher Israël,

Enfin ! je n'ai pas trop de reproches à te faire aujourd'hui. Tu te poses, tu te mets à ta place, ça fait plaisir à toute la famille.

En ouvrant la *Patrie* de vendredi, on aime ça, voir en gros titres : "Sir Wilfrid Laurier et l'honorable — l'honorable surtout ! — M. Israël !"

Comme frère, ça m'a donné un petit frisson de fièrté, je ne le cache pas. Quand on aime sa famille comme moi, on aime qu'elle se pousse.

Tu es trop bien élevé — on le sait — pour dire " moi et Laurier " ; mais dire " Laurier et moi ", n'est-ce pas, ça chatouille déjà l'amour-propre d'un pauvre dégommé.

Seulement tu ne devrais pas dire cela trop souvent. Ça fait rire les gens et le ridicule, tu sais... Enfin, ce n'est pas à moi à te faire la leçon.

Du reste, je m'aperçois que tu ne m'écoutes guère. J'ai beau te tracer fraternellement une ligne de conduite qui m'est

inspirée par nos si intimes relations de famille et par l'affection que j'ai toujours eue pour les décavés — c'est un sentiment charitable dont je n'ai pas pu me défaire — tu as l'air de ne tenir compte ni de mes conseils, ni de mes avertissements. Tu ne me dis pas de me mêler de mes affaires, mais c'est tout juste.

Mon cher Israël, tu auras beau crier sur tous les tons : "Sir Wilfrid Laurier et moi !" "Moi et sir Wilfrid Laurier !" Ça ne prend pas. Tu n'as pas d'idée de ce que ça fait rire le monde.

Laisse donc deviner au public ce que tu vaux, et ce que tu pèses dans la balance.

Quand on t'appelle en Angleterre, par exemple ; quand tu te prépares à partir pour Rome ; quand tout un conclave est là qui soupire après ton arrivée, c'est bien assez, ce me semble. On sait que l'Europe ne s'est jamais émue autant pour Laurier.

Pourquoi alors te mettre constamment en parallèle avec lui ; c'est le rabaisser inutilement, sans bénéfice pour toi.

Ainsi, quand tu lui adresses la parole en parlement ou dans ton journal, et que tu l'appelles sir Wilfrid Laurier, c'est très bien. Mais as-tu besoin de lui dire en pleine face, comme jeudi soir, devant tous ses collègues : "Si j'avais voulu, ou plutôt si je n'avais pas trouvé cela trop au-dessous de ma dignité, moi aussi je pourrais aussi m'appeler sir Israël ?"

Voyons, mon fiston, on ne dit jamais cela, jamais, jamais !

Imagine-toi si ç'aurait été drôle de voir quelqu'un se lever et te demander qui t'a jamais offert de t'appeler sir Israël, plus qu'on ne m'a offert de m'appeler sir Esaü !

Mais, pauvre vieux, songes-y donc, y a-t-il jamais eu un représentant d'une nation étrangère, dans une exposition universelle de France qui soit revenu chez lui sans avoir au moins un ruban de chevalier à sa boutonnière ?

Comment se fait-il, toi qui avais réussi à te faufiler comme représentant du pays le plus sympathique à la France, que tu n'ais seulement pas décroché les palmes académiques ?

Pauvre vieux, tu ne sais pas ce que ça m'a fait de peine dans le temps. Pas seulement les palmes académiques ?

Quand tu as eu la mauvaise inspiration de dire que tu es au-dessus de ces vains hochets de la vanité, si tu avais entendu les chuchotements ironiques par toute la salle : "*Sour grapes ! sour grapes ! sour grapes !*"

Je ne suis pas assez versé dans l'anglais pour savoir ce que

cela signifie ; mais tout le monde répétait ces deux mots en montrant les dents et en pouffant de rire, j'ai bien compris qu'on n'avait pas l'intention de te faire un compliment.

C'est drôle comme personne ne veut te croire maintenant quand tu parles.

A force de diplomatie, tu pourrais bien te faire une réputation de fieffé menteur. Et cela m'humilierait, je t'en colle ma parole.

En tout cas, je me risque à te donner un conseil :

Ne parle jamais des titres que tu as refusés ; c'est de très mauvais goût — et tes ennemis — qui s'appellent légion, comme tu le sais — s'en tiennent les côtes, et puis, il y a un danger à cela ; si quelqu'un se levait — l'ami Rodolphe, par exemple,— pour te demander qui t'a passé la bouteille au cirage ?

Hein, c'est ça qui te ferait faire une jolie grimace !

Avec cela, qu'on pourrait bien te demander aussi des nouvelles des comtés qui s't'arrachent en Angleterre.

A propos, mon cher Israël, si l'on t'offre un comté quelque part — serait-ce au Kampschatka (est-ce comme cela que ça s'épèle ?) — saute dessus à pieds joints, et ne le laisse pas aller.

Si tu as besoin de moi, je pourrai t'aider à le tenir.

Au revoir !

Ton frère,

ESAU.

Douzieme lettre d'Esau a son frere Israel.

("Le Canada", 24 juillet 1903.)

Mon cher Israël,

Quelqu'un qui s'intéresse à toi me remet sous les yeux cette caricature, où, ton pince-nez à la main, tu es en train d'examiner une sale bête qui a l'air d'occuper sérieusement ta méditation.

La petite image a pour légende : " Enfin, j'ai trouvé mon maître ! "

La sale bête, qu'on serait porté à prendre pour un castor hérissé devant un drapeau tricolore, à cause de son dos rond et de ses allures hypocrites, n'est, paraît-il, qu'un caméléon.

Avoir la malice de te citer Mercier, par dessus le marché! C'est en réalité te cracher à la figure, car tout le monde sait que, s'il est un homme qui a combattu, noirci et vilipendé Mercier, c'est toi. Comment peux-tu laisser ton journal entre les mains de personnes aussi gauches ?

Et puis, le plus choquant, c'est le ton protecteur que prend ce M. Noël Roy — soi-disant ex-secrétaire d'un club Laurier — quand il parle de toi. On dirait, ma parole d'honneur, qu'il t'octroie, du haut de sa dignité, un certificat de talent et de bonne conduite. Si ça ne fait pas suer !...

Moi, ça me fendrait la face. Avoir l'ambition mainte fois exprimée d'être chef de sa province, réorganisateur de parti, de se mesurer avec le plus fort et le plus populaire, de régénérer sa race, d'être l'Homme enfin, le seul, le vrai, le tout-puissant! Se proclamer l'arbitre suprême des destinées de l'Empire, un homme d'Etat dont l'Angleterre nous envie l'éloquence et le génie! et passer pour avoir besoin des certificats d'un ex-secrétaire de club électoral, c'est plus qu'insultant.

Ajoutons que ce sournois-là va plus loin encore. Il a l'air de demander grâce pour toi ; il s'apitoie sur ton sort ; il ne dit pas aux gens: "Ne frappez donc pas sur une bête morte!" mais c'est tout juste. C'est au moins l'effet produit.

Ah! mon pauvre Israël, il est temps que ton toupet repousse et que tu secoues les colonnes du temple. Ça va mal, ça va mal! Si ton voyage à Rome ne crée pas une heureuse diversion, je ne réponds de rien.

J'en ai tout mon raide à te défendre. Si tu les entendais comme moi... les Bleus, les Rouges, tout le monde! jusqu'aux castors. qui te reprochent même les peaux de lapin dont la mère Rébecca t'avait enveloppé les extrémités, pour faire croire au père Isaac, qui avait perdu ses lunettes, que tu avais du poil aux pattes.

Enfin, n'importe, courage? Encore une fois soigne ton toupet, et vise les colonnes! Si tu ne règles pas les affaires romaines à ta satisfaction, il n'y a encore que l'écroulement du temple pour te relever.

Ton frère,

ESAU.

Il est vrai que le fin matois a pris sa revanche depuis et qu'il peut rétorquer maintenant à ses amis : " Vous disiez qu'il me ferait 'sauter,' eh bien, c'est moi qui l'ai fait 's'ôter !"

Quand as-tu renié tes opinions, toi ? Est-ce quand tu disais noir le lendemain, après avoir dit blanc la veille ? Qu'on prouve donc que tu as jamais fait autre chose de ta vie !

Jamais, au contraire ; au contraire, un homme n'a suivi une ligne de conduite plus uniforme. A Québec, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg qu'est-ce que tu as fait autre chose que des variations sur le même air, agrémentées de sauts de carpes à faire pâlir de dépit les Japonais du parc Sohmer ?

Et l'on t'accuse de changer ! c'est odieux, ni plus ni moins, et je proteste avec toi.

Je voudrais bien aussi faire ressortir ce qu'il y a d'absurde à comparer la langue du caméléon avec la tienne ; mais ce sera pour une autre fois.

Ton frère,

ESAU.

Treizieme lettre d'Esau a son frere Israel.

(" Le Canada ", 24 juillet 1903.)

Mon cher Israël,

Comme je me prépare à faire un voyage de quelques semaines, tu ne m'en voudras pas si je prends congé de toi pour un bout de temps.

J'avais l'intention de m'arrêter à ma deuxième lettre, mais j'ai songé que je te devais bien la douzaine du boulanger, et qu'une treizième petite missive — comme on dit au couvent — ne te déplairait pas.

De quoi te parlerais-je dans cette dernière lettre, si ce n'est de la lutte gigantesque à laquelle tu te prépares ou à laquelle tu fais semblant (jamais moyen de savoir à quoi s'en tenir avec toi) de te préparer de si longue main.

On t'entend dire un peu partout, et à chaque instant : " J'ai déjà ba... ba... battu Laurier, et l'histoire peut se ré .. ré... ré... péter !"

L'histoire — la grande histoire — se répète quelquefois ;

c'est vrai ; mais j'ai remarqué que cette "petite" histoire-là, il n'y a que toi qui la répètes.

Ça me fait penser à ton ancienne bataille, tu sais, ta bataille avec un ange, toute une longue nuit de lutte héroïque, quand tu revenais en déserteur de chez ton beau-père, Laban.

Cette fois-là aussi tu faisais merveille... Et contre un ange encore, c'est sérieux.

Tu avais déjà du toupet dans ce temps-là, mon gaillard ! et quand tu choisissais tes adversaires, ce n'était pas parmi la ratatouille.

Seulement, c'est la nuit que cette célèbre bataille a eu lieu ; et, comme dans le fameux combat, où tu as " ba... ba... battu " Laurier, comme tu dis, personne ne t'a vu faire.

N'importe, c'est dans l'Ecriture, et j'y crois.

Cependant tu ne dois pas oublier que, d'après ton propre récit, l'ange a fini par avoir le dessus — en te donnant un coup de baguette dans les jambes, c'est vrai, mais il a eu le dessus tout de même.

Ainsi, prends garde à toi. Laurier n'est pas un ange, tu le sais mieux que moi ; mais il passe pour avoir pas mal de baguettes dans ses poches, lui aussi, et gare à tes jarrets!

En tout cas, je suis toujours là ; et si tu as besoin d'un bon chirurgien pour te rafistoler les quilles, compte sur mon savoir-faire et mon dévouement.

Mais, cette fois, tâche que la bataille ait lieu au grand jour, afin que, si tu es victorieux, les gens le sachent par d'autres que par toi ; et que, si tu viens jamais leur dire que tu as ba... ba... ba... on ne te rie pas au nez en disant comme toi : " Bah ! bah ! bah !..."

Enfin, il ne me reste plus qu'à te souhaiter courage ; piète-toi et envoie fort !

Ton toujours fidèle frère,

ESAU.

TABLE DES MATIÈRES

MORALITÉ



PORTE CLOSE